



BERCY 3
10, RUE DU CENTRE
93464 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Standard : (+33) 1 57 33 F99 00

DOSSIER DE SPECIFICATIONS EXTERNES CHORUS PRO

<i>Version - Date</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Statut/Suivi des modifications</i>
Version 3.27 – 30/06/2017	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout des opérations pluriannuelles avec contrepartie directe dans le champ d'application de Chorus Pro (§2.2.2.3) • Ajout d'une description des cas rencontrés dans l'annuaire (3.3.3) • Mise à jour et clarification du chapitre décrivant les statuts (3.6.1) • Compléments aux statuts applicables pour les demandes de paiement d'un sous-traitant (3.6.1.3) • Précisions sur le calcul du point de départ du DGP (§3.6.2) • Ajout d'un chapitre relatif au recyclage d'une facture (§3.8) • Ajout d'un chapitre relatif à la suspension d'une facture (§3.9) • Ajout d'un chapitre précisant les modalités d'utilisation du cadre de facturation A2 (3.10.2) • Ajout d'une précision relative aux obligations contractuelles pour l'utilisation d'un cadre de facturation transitoire dans le cadre des marchés de travaux (§3.10.4) • Ajout du numéro de la balise décrivant le numéro de version dans le flux pivot (§5.7.1) • Précisions relatives au respect des balises obligatoires des formats UBL, CII et PES pour les flux E1 et E2 (§5.7.2) • Ajout d'un chapitre précisant la taille des éléments d'un flux (§5.10.3) • Correction de la balise renseignant la raison sociale de l'encaisseur dans le format pivot • Mise à jour des règles de gestion suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Précision quant à la longueur du champ « Identifiant Compte Bancaire » (Règle G1.18) ○ Référencement pour tous les code pays fournisseurs de la règle de gestion G2.02, indiquant que par défaut le code pays est valorisé à « FR » ○ Suppression du type identifiant « Particulier » dans le cas d'un flux facture (G2.04) ○ Passage de la longueur maximale du nom ou de la raison sociale d'un tiers de 100 à 99 caractères (G2.08) ○ Création d'une règle de gestion spécifiant les caractères autorisés dans un champ « code service » (règle G2.29) ○ Précision sur la nature de la pièce-jointe dans un flux facture ou pivot dans la règle de gestion G4.06 ○ Précision quant à l'ordre des paramètres individuels d'une enveloppe (règle G7.01) ○ Ajout d'une règle de gestion spécifique indiquant le format des dates dans le format

		<p>CII (S2.11)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du format E3 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Suppression de la règle G8.44 concernant le montant de la charge ○ Ajout d'une règle de gestion spécifique relative à la référence à l'engagement G8.49 ○ Mise en cohérence des formats de tiers utilisables pour les flux E1/E2 et E3. Suppression des règles de gestion G8.35 et G8.36 ○ Ajout d'une balise permettant de renseigner le code service débiteur dans le cas d'un flux E3 ○ Correction de la balise permettant de renseigner le motif de charge en ligne ○ Suppression des contraintes liées au libellé et au code de la référence aux textes (règles G8.03 et G8.04) ○ Correction des balises (modification de la casse) permettant de renseigner les données suivantes : identifiant TVA, identifiant de juridiction, numéro de prestation, numéro d'engagement, indicateur de charge en ligne • Mise à jour des schémas des processus API et suppression des API non disponibles (chapitre 6.2) • Modification de la valeur par défaut de la balise « Accept » placée en header d'un appel JSON (§6.1.3) • Création d'une annexe spécifique aux formats supportés par Chorus Pro pour assurer la compatibilité ascendante pour les utilisateurs raccordés à Chorus Factures (UBL FEN105 et CII FEN135) et suppression de ces formats dans les spécifications externes
<p>Version 3.26 – 03/03/2017</p>	<p>AIFE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Précisions sur les modalités d'acheminement des facture vers le service FACTURES_PUBLIQUES (§3.2.2) • Ajout d'un chapitre relatif au bordereau de suivi (§ 3.10.5) • Mise en cohérence des spécifications avec la gestion des marchés de travaux : • Ajout d'un chapitre relatif à l'exploitation des rendus d'irrecevabilité et rejet des flux paragraphe 5.11 • Modification de la syntaxe des balises du format CII version FEN135 • Mise à jour du format E3 (mémoire de frais de justice) • Mise à jour des règles de gestion génériques • Mise à jour du XSD CPPFactureMixte : code pays fournisseur rendu facultatif • Mise à jour du XSD CPPFacturePivot : ajout des cadres de facturation relatifs aux procédures tacites de gestion des marchés de travaux • Mise à jour du XSD CPPStatutPivot : ajout des codes statuts relatifs à la gestion des marchés de travaux <p><i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>

<p>Version 3.25 – 04/10/16</p>	<p>AIFE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publication des annexes relatives aux marchés de travaux et mises à jour des règles de gestion • Ajout du flux annuel • Ajout de la date d'effet du contrat dans le format UBL (§ 5.7.2) • Ajout des règles de nommages propres à la pièce jointe complémentaire et au bordereau de suivi dans la règle de gestion G4.12 • Modification du nom de la solution de la mutualisée CPP 2017 à Chorus Pro • Modification du XSD CPPFactureMixte : <ul style="list-style-type: none"> ○ Harmonisation de la cardinalité de « paramètre » dans l'enveloppe ○ Modification du format de « contenu » ○ Ajout des cadres de facturation A22 à A25 • Modification du XSD CPPFacturePivot : Ajout des cadres de facturation A22 à A25 • Ajout des informations relatives au bordereau de suivi • Modification de la syntaxe de balises au format CII version 14B (0 et 5.7.2.2.2.1) : • Ajout d'information relative au cycle de vie de traitement des factures dans le cadre des marchés de travaux, sous-traitance et cotraitance (§ 6.1.1) • Modification de la syntaxe de balises au format CII version FEN135 (0 et 5.7.2.2.2.1) • Ajout de notes de bas de page précisant une utilisation de particulière de balises au format CII version FEN135 <p><i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>
<p>Version 3.24 – 29/07/16</p>	<p>AIFE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement des tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API dans une annexe distincte intitulée « Annexe Services API » (6.2) • Précision sur le nom de la PJ dans les REG G8.17 et G8.08 (5.4) • Ajout d'un chapitre relatif aux modalités de compression des flux (5.10) • Mise à jour du caractère obligatoire du format de PJ dans le pivot (5.2.1) • Modification du chapitre relatif à l'acheminement des factures vers le service FACTURES_PUBLIQUES (3.2.2) • Modification de l'entité « TVA » du flux CPPPivot (5.7.1.2) • Précision sur les prérequis à l'accès en mode portail (OS et navigateur) (3.3.1) • Cadre de facturation : suppression du cadre « A11 », rajout des cadres de facturation A22 à A25 pour les procédures tacites dans le cadre des marchés de travaux (3.10 ; G1.02 ; G2.23 ; G2.22 ; G2.24) • Modification du libellé de la balise portant la référence à la feuille de style (5.12.2.1.1) • Mise à jour de la liste des documents constituant le pivot (0)

		<ul style="list-style-type: none"> • Modification des données syntaxiques relatives aux numéros d'engagement d contrat et de marché au format UBL (flux E1 et E2) (5.7.2.1.1 et 5.7.2.2.1) <p><i>L'exhaustivité des modifications est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>
Version 3.23 – 21/04/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Renseignement du code pays obligatoire dans les flux facture (5.2.2), suppression de la règle de gestion G2.02 • Précision relative à la constitution d'un flux E2 (respectivement chapitres 5.7.2.2.1 et 5.7.2.2.2) • Ajustement des REG G4.07 et G6.04 • Ajout d'une règle de gestion relative aux lignes de facturation G6.06 • Suppression des règles de gestion S1.02 et S2.02 • Ajout de deux codes retour (400 et 401) (6.1.2) • Mise à jour de la description des services API (6.2) • Modification des modalités de renseignement du user technique dans l'en-tête des requêtes JSON (chapitre 7.2.3.2) • Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes) <p><i>L'exhaustivité des modifications est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>
Version 3.22 – 30/03/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Précision sur la périodicité des notifications (3.4.1) • Ajout d'un statut « Complétée » (3.6.1) • Précisions relatives au délai global de paiement (3.6.2) • Précisions sur les modalités du recyclage (3.8.2) • Précisions sur les rôles et habilitations du gestionnaire secondaire de structure (4) • Flux pivot : précision sur l'utilisation du pivot (mode portail, EDI et web services) (5.2.3) • Flux E1 : modification de la sémantique et de la syntaxique « Remise » pour prendre en compte la notion de « charge (frais annexe) 5.2.2.1 ainsi que de la syntaxique applicable au format UBL (5.7.2.1.1) et CII (5.7.2.1.2) • Flux E2 : rajout de la balise « raison sociale encaisseur » (5.7.2.2) et valorisation dans le format UBL (5.7.2.2.1) et CII (5.7.2.2.2) • Mise à jour des règles de gestion génériques et spécifiques • Ajout du chapitre 5.9 relatif au nommage des flux • Précisions quant à l'utilisation des méthodes API (chapitre 6) • Ajout des méthodes relatives à la gestion de la fiche structure et utilisateur accessibles lors de la première phase de qualification (6.2.4) • Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes) • Ajout du chapitre 11 présentant l'ensemble des modifications apportées à partir de la V2

		<i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i>
Version 3.21 – 11/01/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du format de l'horodatage (G1.25) Précisions concernant la gestion de la facturation intrasphère publique (3.2.2) Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes)
Version 3.2 - 06/01/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> Ajout du contrôle de cohérence relatif au code service renseigné dans une facture (3.7.3) Ajout de la donnée « Raison sociale encaisseur » dans les flux pivot (0 et 5.7.1.2) et E2 (5.2.2.2 et 5.7.2.2.4) pour renseigner les cas d'affacturage Mise à jour des règles de gestion relatives au code pays dans les flux facture (5.2.2) et les flux statut (5.2.3) Les « libellée » des récepteurs et des émetteurs dans l'enveloppe sont désormais facultatives (5.2.4) Mise à jour de la description syntaxique du format UBL-invoice (5.7.2.1.1 et 5.7.2.2.1) Mise à jour des types de facture pris en compte (G1.01) Mise à jour des codes statuts relatifs au cycle de validation (règle de gestion G5.07) Mise à jour de la description des services relatifs aux espaces « facture émises », « factures reçues », « factures à traiter » et « engagements juridiques » (partie6) Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes)
Version 3.1- 17/11/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la description des flux transmis par les entités du secteur public local (5.1.1.1.2) Modification des cardinalités de l'entité pièce-jointe du flux pivot (0) Mise à jour de la description de la balise <i>date d'effet</i> dans le flux E1 (5.2.2.1) Mise à jour de la description des services (partie 6)
Version 3- 21/10/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des XSD Mise à jour de règles de gestion Mise à jour du flux E3 Ajout des chapitres 4 et 5.9 Mise à jour des chapitres 6, 7, 8 et 9 <p><i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>
Version 2.3 – 01/09/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> Ajouts de règles de gestions relatives au PESDepenseAller (5.8.4) et de la G4.13 <p><i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>
Version 2.2 – 25/08/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> Modification des règles de gestion Modification des XSD

		<i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i>
Version 2.1 – 28/07/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout du mode de paiement • Nouvelle description de l'entité valideur • Présentation de nouvelles règles de gestion <p><i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>
Version 2.0 – 20/07/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouts de liens hypertextes • Production des XSD • Présentation du flux E3 et de la description de l'enveloppe des flux Chorus Pro <p><i>L'exhaustivité des modifications apportées est présentée au chapitre 11 de ce document</i></p>

1	Propos liminaires	13
1.1	Objectifs du document.....	13
1.2	Contenu du document	13
1.3	Lecture du document.....	13
2	Introduction	14
2.1	Le contexte et les objectifs de la dématérialisation des factures	14
2.1.1	Un contexte et une trajectoire recherchant la simplification administrative	14
2.1.2	Les objectifs du programme de dématérialisation des factures	14
2.2	Rappel du cadre réglementaire.....	15
2.2.1	Le cadre réglementaire européen.....	15
2.2.2	Le cadre réglementaire français.....	15
2.2.2.1	Les conditions d'émission et réception des factures à destination de la sphère publique	15
2.2.2.2	Les mentions obligatoires de la facture électronique.....	16
2.2.2.3	Les éléments relevant de la facturation	17
2.2.2.4	Les modalités actuelles de dématérialisation des factures.....	18
2.2.2.5	Les modalités de contrôle de la piste d'audit de l'article 289 du CGI	19
2.3	Périmètre d'application de Chorus Pro	20
2.3.1	Les acteurs concernés	20
2.3.1.1	Les fournisseurs privés et publics.....	20
2.3.1.2	Les personnes publiques récipiendaires.....	20
2.3.1.3	Les tiers de télétransmission	21
2.3.1.4	Les opérateurs de dématérialisation	21
2.3.1.5	Les éditeurs de portails partenaires amont à valeur ajoutée.....	21
2.3.1.6	Les éditeurs de solutions métiers exploitant les données de facturation	22
2.3.2	Les natures de relations contractuelles concernées	22
3	Description fonctionnelle de la solution	23
3.1	Présentation de Chorus Pro	23
3.1.1	Périmètre fonctionnel de Chorus Pro.....	23
3.1.2	Offre de service de Chorus Pro	23
3.2	Identification des acteurs	25
3.2.1	Pour les émetteurs de factures	25
3.2.2	Pour les récepteurs de factures.....	26
3.3	L'offre de service à destination des émetteurs de factures.....	27
3.3.1	Les modes de transmission de factures.....	27
3.3.2	La mise à disposition de l'annuaire des structures destinataires de factures.....	29
3.3.3	Interprétation des paramètres des structures destinataires	29
3.3.4	La sollicitation de l'assistance	32
3.4	L'offre de service à destination des récepteurs de factures	33
3.4.1	La notification de la réception d'une facture.....	33
3.4.2	La mise à disposition des factures et des dossiers de facturation	33
3.4.2.1	En mode EDI	33
3.4.2.2	En mode service.....	33
3.4.2.3	En mode portail	33
3.5	Les principes directeurs de Chorus Pro	34
3.5.1	La prise en compte de la remontée des statuts	34
3.5.2	Le recours à l'assistance de Chorus Pro.....	36
3.5.2.1	La sollicitation de l'assistance par les récepteurs de factures	36
3.5.2.2	La réponse aux sollicitations en provenance des émetteurs de factures	36
3.6	Le cycle de vie nominal de la facture.....	37
3.6.1	Présentation des statuts associés au cycle de vie des factures	37
3.6.1.1	Pour les factures à destination du secteur public local	37
3.6.1.2	Pour les factures à destination des EPN.....	39

3.6.1.3	Statuts complémentaires associés aux factures de marchés de travaux, de sous-traitants et de cotraitants	42
3.6.2	Détermination du délai global de paiement	56
3.7	Les contrôles réalisés par Chorus Pro	57
3.7.1	Les contrôles de cohérence du flux et de sécurité	57
3.7.2	Les contrôles de structure des données.....	57
3.7.3	Les contrôles de la cohérence des données.....	58
3.7.4	Focus sur le contrôle d'unicité	59
3.7.4.1	Délimitation de l'unicité.....	59
3.7.4.2	Le contrôle de l'unicité	59
3.8	Les possibilités de recyclage de la facture	60
3.8.1	Délimitation du recyclage	60
3.8.2	Modalités du recyclage en cas d'erreur d'identification du destinataire par l'émetteur.....	60
3.9	La suspension de la facture	61
3.9.1	Délimitation de la suspension	61
3.9.2	Modalités de complétion de la facture à compléter.....	61
3.10	Les différents cadres de facturation	62
3.10.1	Modalités de prise en compte des cadres de facturation spécifiques	62
3.10.2	Focus sur les cas d'utilisation du cadre de facturation A2	63
3.10.2.1	Cas de la carte achat.....	63
3.10.3	Focus sur les modalités de validation.....	64
3.10.4	Focus sur les modalités de prise en compte des pièces de marché de travaux sur Chorus Pro	65
3.10.5	Bordereau de suivi des validations et des associations	70
4	La gestion des comptes structures et utilisateurs.....	71
4.1	La gestion des comptes structures et utilisateurs pour les fournisseurs privés	71
4.1.1	Principes généraux de la gestion des comptes structures et utilisateurs	71
4.1.1.1	L'organisation des structures.....	71
4.1.1.2	Le rattachement des utilisateurs aux structures dans la solution.....	71
4.1.1.3	Les habilitations attribuées à un utilisateur de la solution	72
4.1.2	Les fonctionnalités de gestion des comptes	75
4.1.2.1	La gestion de la fiche structure.....	75
4.1.2.2	La gestion des utilisateurs de la structure	75
4.1.2.3	La gestion du compte utilisateur	75
4.2	La gestion des comptes structures et utilisateurs pour les personnes publiques	76
4.2.1	Principes généraux de la gestion des comptes structures et utilisateurs	76
4.2.1.1	L'organisation des structures.....	76
4.2.1.2	Le rattachement des utilisateurs aux structures	76
4.2.1.3	Les habilitations attribuées à un utilisateur.....	77
4.2.2	Les fonctionnalités de gestion des comptes	80
4.2.2.1	La gestion de la fiche structure.....	80
4.2.2.2	La gestion des utilisateurs de la structure	80
4.2.2.3	La gestion du compte utilisateur	81
5	Description des formats portant les flux d'échanges autour de Chorus Pro	82
5.1	Vue d'ensemble des flux autour de Chorus Pro	82
5.1.1	Matrices des flux d'échange	83
5.1.1.1	Matrices des flux par type d'acteur.....	83
5.1.2	Présentation des formats acceptés par type de flux EDI	85
5.1.2.1	Les formats acceptés pour les flux d'émission des partenaires vers Chorus Pro	85
5.1.2.2	Les formats acceptés pour les flux d'émission de Chorus Pro vers les partenaires.....	85
5.2	Description générique des données par type de flux	86
5.2.1	Description du flux Pivot (S).....	87
5.2.2	Description des flux de type facture	94
5.2.2.1	Description du flux structuré Facture (E1)	94
5.2.2.2	Description du flux mixte Facture (E2).....	105

5.2.2.3	Description du flux structuré Mémoire de frais de justice (E3)	112
5.2.3	Description des flux Cycle de Vie de la facture (R)	121
5.2.4	Description des enveloppes des flux	126
5.2.5	Description du flux annuaire (FAR37)	128
5.3	Règles de gestion associées aux données génériques portées par les flux	132
5.5	Règles de gestion spécifiques aux mémoires de frais de justice.....	148
5.6	Règles de gestion spécifiques au flux annuaire FAR37.....	151
5.7	Description détaillée des formats syntaxiques associés aux différents types de flux.....	152
5.7.1	Flux Pivot - Format CPPFacturePivot	152
5.7.1.1	Flux pivot – syntaxe de l’enveloppe du format CPPFacturePivot	154
5.7.1.2	Flux Pivot - Syntaxe des données du format CPPFacturePivot.....	156
5.7.2	Flux factures.....	160
5.7.2.1	Flux structuré Facture	160
5.7.2.2	Flux mixte Facture.....	188
5.7.2.3	Flux structurés Mémoire de frais de justice – Format UBL Invoice	209
5.7.3	Flux de cycle de vie de la facture	215
5.7.3.1	Format CPPStatut.....	215
5.7.3.2	Format AIFE_Statut	222
5.7.4	Flux annuaire FAR37	225
5.8	Règles de gestion applicables aux données associées aux formats syntaxiques.....	228
5.8.1	Règles de Gestion applicables aux formats syntaxiques U.B.L.....	228
5.8.2	Règles de Gestion applicables aux formats syntaxiques CII.....	230
5.8.3	Règles de Gestion applicables au format syntaxique PES_Factures.....	231
5.8.4	Règles de Gestion applicable au format syntaxique du flux PES_DépenseAller.....	233
5.8.5	Règles de Gestion applicables aux formats syntaxiques CPP	235
5.9	Règles de nommage des flux	236
5.9.1	Format des noms de flux émis par le fournisseur vers Chorus Pro	236
5.9.2	Format des noms de flux émis par Chorus Pro vers le fournisseur	236
5.9.3	Détail des éléments	236
5.9.3.1	Liste des codes et identifiants d’interface acceptés	236
5.9.3.2	Code de l’application émettrice ou destinataire	237
5.9.4	Exemple de nom de flux	237
5.10	Modalités de compression des flux.....	238
5.10.1	Compression des flux non signés XADES	238
5.10.2	Compression des flux signés XADES	238
5.10.3	Taille des éléments du flux.....	239
5.11	Exploitation des comptes-rendus d’irrecevabilité et de rejet des factures.....	240
5.11.1	Exploitation des comptes rendus d’irrecevabilité des factures	240
5.11.2	Exploitation des comptes rendus de rejet des factures	241
5.12	Modalités d’utilisation des feuilles de style	243
5.12.1	Les principes généraux.....	243
5.12.2	Les différents cas d’utilisation des feuilles de style par le fournisseur.....	247
5.12.2.1	L’envoi d’une facture en mode EDI	247
5.12.2.2	La saisie d’une facture sur le portail	247
5.12.2.3	Le dépôt d’une facture sur le portail	247
5.12.2.4	La visualisation des éléments relatifs aux factures par les destinataires	247
6	Presentation de l’utilisation des services API	249
6.1	Le principe de fonctionnement des API.....	249
6.1.1	Présentation de l’offre de service	249
6.1.2	Codes retour des requêtes API	250
6.1.3	Contraintes liées à l’entête de la requête.....	250
6.2	Les services proposés en API	251
6.2.1	Avant-propos.....	251
6.2.2	Gestion des demandes de paiement	252

6.2.2.1	Cinématique d'utilisation : Factures émises	253
6.2.2.2	Cinématique d'utilisation : Factures de travaux	262
6.2.2.3	Cinématique d'utilisation : Factures reçues.....	272
6.2.2.4	Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API	275
6.2.3	Sollicitations	275
6.2.3.1	Cinématique d'utilisation : sollicitations émises	276
6.2.3.2	Cinématique d'utilisation : sollicitations reçues	278
6.2.3.3	Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API	278
6.2.4	Gestion des utilisateurs et des structures	279
6.2.4.1	Cinématique d'utilisation	279
6.2.4.2	Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API	287
6.2.5	Qualification	287
6.2.5.1	Cinématique d'utilisation	287
6.2.5.2	Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API	287
6.2.6	Gestion des engagements juridiques	288
6.2.6.1	Cinématique d'utilisation	288
6.2.6.2	Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API	288
6.2.7	Tableaux d'entrée et de sortie des référentiels et des services transverses	289
6.2.7.1	Méthodes transverses	289
6.2.7.2	Référentiels	289
6.3	La qualification des services	290
7	L'authentification	291
7.1	L'authentification à Chorus Pro par un portail tiers « fournisseurs »	291
7.1.1	Le principe de fonctionnement de France Connect Entreprises	291
7.1.2	L'implémentation de la France Connect pour les portails tiers dans le cadre de Chorus Pro	292
7.1.3	Description technique.....	292
7.1.4	Etapes pour se raccorder à FranceConnect	293
7.2	L'authentification à Chorus Pro depuis un SI tiers	295
7.2.1	Principe de fonctionnement de l'authentification d'un SI tiers	295
7.2.2	Création d'un identifiant technique d'une structure publique	295
7.2.3	Sécurisation de l'authentification à Chorus Pro à travers un SI tiers	295
7.2.3.1	Etablissement d'une liaison sécurisée	295
7.2.3.2	Mise en place d'une authentification de l'utilisateur technique par login et mot de passe	296
7.2.3.3	Cinématique d'authentification	296
7.2.3.4	Standards et références utilisées	296
8	Espace de qualification et de suivi des flux de Chorus Pro	297
8.1	Les principes généraux	297
8.2	Les acteurs concernés	297
8.2.1	Les fournisseurs privés.....	297
8.2.2	Les entités du secteur public local et les EPN	297
8.2.3	Les opérateurs de dématérialisation	298
8.3	Les fonctionnalités de l'espace de qualification et de suivi des flux.....	298
8.3.1	Les fonctionnalités pour les fournisseurs	298
8.3.1.1	Qualification d'un flux facture déposé sur le portail de qualification	298
8.3.1.2	Qualification des modalités d'intégration d'un flux cycle de vie	298
8.3.1.3	Qualification du raccordement des systèmes d'informations des fournisseurs.....	299
8.3.1.4	Raccordement en production des systèmes d'information des fournisseurs	299
8.3.1.5	Le suivi des flux	299
8.3.2	Les fonctionnalités pour les destinataires de factures	300
8.3.2.1	Qualification de la structure d'un flux cycle de vie généré par une entité destinatrice de factures 300	
8.3.2.2	Qualification des modalités d'intégration d'un flux pivot par une structure destinatrice de factures 300	
9	Les protocoles d'échange dans le cadre du raccordement des fournisseurs.....	301

9.1	PeSIT HS E	301
9.1.1	Principes généraux	301
9.1.1.1	Définition	301
9.1.1.2	Prérequis de connexion au système d'échange Chorus Pro.....	301
9.1.1.3	Prérequis de sécurité	301
9.1.2	Modalités d'échange.....	301
9.1.2.1	Authentification.....	301
9.1.2.2	Règles de nommage	302
9.1.2.3	Déroulement d'un transfert avec le protocole PESIT.....	302
9.1.2.4	Cinématique d'un transfert PESIT	302
9.2	SFTP.....	303
9.2.1	Principes généraux	303
9.2.1.1	Définition	303
9.2.1.2	Prérequis de connexion au système d'échange Chorus Pro.....	303
9.2.1.3	Prérequis de sécurité	303
9.2.2	Modalités d'échange.....	303
9.2.2.1	Authentification.....	303
9.2.2.2	Règles de nommage	303
9.2.2.3	Déroulement d'un transfert avec le protocole SFTP.....	303
9.2.2.4	Cinématique d'un transfert SFTP.....	304
9.3	AS/2	305
9.3.1	Principes généraux	305
9.3.1.1	Définition	305
9.3.1.2	Prérequis de connexion au système d'échange Chorus Pro.....	305
9.3.1.3	Prérequis de sécurité	305
9.3.2	Modalités d'échange.....	305
9.3.2.1	Authentification.....	305
9.3.2.2	Règles de transfère et de nommage	305
9.3.2.3	Déroulement d'un transfert selon le protocole AS/2	305
9.3.2.4	Cinématique d'un transfert AS/2.....	306
10	Glossaire.....	307
11	Suivi des modifications	309

1 PROPOS LIMINAIRES

1.1 Objectifs du document

Ce document présente le dossier des spécifications externes de Chorus Pro, mise à disposition par l'Etat et dénommée «Portail de facturation». Celle-ci permet :

- le dépôt et la transmission des factures sous forme électronique par les fournisseurs à destination de personnes publiques,
- la remontée d'informations du cycle de vie des factures à ces fournisseurs par les personnes publiques.

Les spécifications externes entrent dans le cadre de l'organisation, du développement et de la gestion des systèmes d'informations impliqués par ce projet.

Ce document s'adresse :

- A l'ensemble des fournisseurs de la sphère publique,
- Aux personnes morales de droit public destinataires de factures,
- Aux éditeurs de solutions financières des structures publiques,
- Aux éditeurs de plateforme d'échanges dématérialisés,
- Aux prestataires informatiques en charge de la gestion des plateformes publiques (portails partenaires) ou de prestation de tiers de télétransmission.

1.2 Contenu du document

Le présent document précise les exigences nécessaires au dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique à destination de personnes publiques, ainsi que la remontée des informations sur le cycle de vie de la facture.

Il encadre l'ensemble des modalités d'échange, de flux et de format ainsi que les contraintes d'exploitation et les modalités d'accompagnement des différents acteurs concernés.

Ce document n'est ni un guide utilisateur ni un support d'explication du « portail de facturation ». A ce titre, ce document décrit uniquement les spécifications concernant les flux EDI et la description des fonctionnalités proposées en mode service.

1.3 Lecture du document

Les collectivités locales et leurs groupements sont réunis sous l'appellation « Secteur public local » (SPL).

Les spécifications externes relatives au secteur public local s'adressent aux structures raccordées au système d'information Helios (comptable assignataire).

Les spécifications externes relatives aux EPN s'adressent aux structures qui ne sont pas raccordées au système d'information Helios (comptable assignataire).

2 INTRODUCTION

2.1 Le contexte et les objectifs de la dématérialisation des factures

2.1.1 Un contexte et une trajectoire recherchant la simplification administrative

Dans le cadre de l'accélération des échanges numériques entre les entreprises et les administrations, les factures entre l'Etat, les entités du secteur public local et les établissements publics et leurs fournisseurs doivent progressivement être dématérialisées. Ce programme de facturation électronique s'inscrit dans le contexte de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008¹ et du mouvement de modernisation de l'action publique au regard des décisions retenues par le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 17 juillet 2013 et de la Loi d'Habilitation du 3 janvier 2014 relative à la simplification et la sécurisation de la vie des entreprises. Il a vocation à rendre obligatoire l'envoi et la réception de factures sous forme dématérialisée pour la sphère publique et ses fournisseurs.

L'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique² prévoit une dématérialisation des factures à compter du 1er janvier 2017 aux grandes entreprises et aux fournisseurs publics, puis progressivement généralisée d'ici le 1er janvier 2020 en tenant compte de la taille des entreprises concernées³ :

- au 1er janvier 2017 : pour les grandes entreprises et les personnes publiques ;
- au 1er janvier 2018 : pour les entreprises de taille intermédiaire ;
- au 1er janvier 2019 : pour les petites et moyennes entreprises ;
- au 1er janvier 2020 : pour les microentreprises.

2.1.2 Les objectifs du programme de dématérialisation des factures

Le programme de dématérialisation des factures est une avancée supplémentaire vers cette dématérialisation du support papier. Il permet d'optimiser et d'élargir le panel des services fournis aux émetteurs de factures vers la sphère publique. Il a vocation à :

- Mettre en place un processus simplifié de dépôt et de réception des factures via une solution unique,
- Contribuer à la diminution du délai de transmission des factures entre les différents services compétents,
- Contribuer à la diminution du délai de traitement des factures à chacune des étapes du circuit,
- Optimiser le suivi de la facture depuis son émission jusqu'à sa mise en paiement (ou son rejet),
- Archiver les factures déposées par les fournisseurs et validées par les systèmes d'information,
- Mettre à disposition des fournisseurs l'historique des factures qu'ils ont déposées via la solution.

Le programme de dématérialisation des factures est synonyme de :

- Gains financiers chiffrables, compte tenu, entre autres, de la diminution progressive de la charge associée au traitement des factures⁴,
- Gains de productivité, compte tenu de la diminution du temps de traitement par facture,
- Gain de temps, compte tenu de la réduction des délais aux différentes étapes de traitement de la facture.
- Gains en termes de sécurité, compte tenu de la fonctionnalité d'archivage, de l'architecture des systèmes d'informations déployés et de l'optimisation du suivi de la facture.

L'ensemble des points d'impact sont référencés dans la fiche d'impact du 18 juin 2014⁵ établie par le Ministère des finances et des comptes publics et attachée au projet d'ordonnance relative au développement de la facturation électronique.

¹ Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie

² Ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique

³ Ces catégories d'entreprises sont celles prévues pour l'application de l'article 51 de la loi du 4 août 2008

⁴ Les gains prévisionnels générés par le projet de facturation électronique 2017 ont été estimés dans la « Fiche d'impact projet de texte réglementaire, concernant l'ordonnance relative au développement de la facturation électronique NOR : FCPX1413059R », établie le 18 juin 2014

⁵ NOR : FCPX1413059R

2.2 Rappel du cadre réglementaire

La facture électronique dans le droit communautaire est encadrée par une réglementation sous la forme d'une directive européenne (Directive européenne 2001/115/CE)⁶ qui a harmonisé les mentions légales, introduit la signature électronique et le format non structuré de type PDF.

Cette directive européenne est transposée dans le droit national de chacun des états membres de l'Union européenne. Une facture est dite dématérialisée lorsqu'elle répond à certains critères techniques et de sécurité (garanties d'authenticité, de non répudiation, et d'intégrité). Elle est alors considérée strictement comme facture originale sur le plan comptable et fiscal.

2.2.1 Le cadre réglementaire européen

Le Conseil de l'Union Européenne fixe le cadre réglementaire européen de la dématérialisation des factures, au travers de plusieurs textes structurants :

- **La directive européenne 2001/115/CE**, du 20 décembre 2001, introduit la **signature électronique et le format non structuré de type PDF**.
- **La directive européenne 2010/45/UE**⁷, du 13 juillet 2010, modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les règles de facturation, **libéralise le recours à la facture dématérialisée**.
- **La directive européenne 2014/55/UE**⁸ oblige les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices à accepter les factures électroniques conformes aux normes européennes.

2.2.2 Le cadre réglementaire français

2.2.2.1 Les conditions d'émission et réception des factures à destination de la sphère publique

En premier lieu, la loi de modernisation de l'économie (LME) n°2008-776 du 4 août 2008 donne **obligation à l'Etat d'accepter les factures** émises par ses fournisseurs sous forme **dématérialisée**. Les [décrets d'application n°2013-346](#) relatif aux obligations de facturation en matière de TVA et au stockage de factures électronique **et n° 2013-350 du 25 avril 2013** modifiant les dispositions de l'annexe III du CGI relatives aux factures transmises par voie électronique en matière de TVA, faisant suite à la [loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012](#)⁹ de finances rectificatives pour 2012, **précisent les modalités et les règles** de mise en œuvre de l'obligation d'acceptation des factures dématérialisées stipulées par la loi de modernisation de l'économie. Ils transposent également les dispositions relatives aux règles de facturation électronique de la directive 2010/45/UE du Conseil du 13 juillet 2010 libéralisant le recours à la facture dématérialisée.

Le [décret d'application 2013-346 du 24 avril 2013](#) adapte les dispositions réglementaires relatives à la facturation prévues aux articles 242 nonies et 242 nonies A de l'annexe II au CGI dans le cadre de la transposition de la directive 2010/45/UE précitée.

Le [décret d'application 2013-350 du 25 avril 2013](#) renforce les caractéristiques de la signature électronique, procède à la codification des dispositions relatives à l'échange de données informatisées, et précise les modalités de conservation des factures ainsi que les règles applicables en matière de restitution des factures.

⁶ Directive 2001/115 sur l'harmonisation des factures en matière de TVA et la facturation électronique

⁷ Directive 2010/45/UE DU CONSEIL du 13 juillet 2010 modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les règles de facturation

⁸ Directive 2014/55/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics

⁹ Loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 (1) NOR: EFIX1238817L Version consolidée au 10 août 2014

[L'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014](#)¹⁰ relative au développement de la facturation électronique rend obligatoire la transmission des factures sous forme électronique pour les titulaires ainsi que les sous-traitants admis au paiement direct de contrats conclus par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics. Par ailleurs, cette ordonnance rend obligatoire pour l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics d'accepter les factures transmises sous forme électronique par les titulaires et les sous-traitants admis au paiement direct.

L'article 2 de l'ordonnance précise qu'une solution mutualisée, mise à disposition par l'Etat et dénommée « Portail de facturation », permet le dépôt, la réception et la transmission des factures sous forme électronique. L'Etat, sauf impératif de défense ou de sécurité nationale, les collectivités territoriales et les établissements publics ainsi que les titulaires et les sous-traitants admis au paiement direct de leurs contrats utilisent le Portail de facturation.

L'article 3 précise le calendrier d'entrée en vigueur des nouvelles obligations fixées à l'article 1er. La dématérialisation des factures est imposée à compter du 1er janvier 2017 aux grandes entreprises et aux fournisseurs publics, puis progressivement généralisée d'ici le 1er janvier 2020 en tenant compte de la taille des entreprises concernées.

2.2.2.2 Les mentions obligatoires de la facture électronique

La facture est un élément de preuve d'une opération commerciale et recèle donc une valeur juridique importante. Elle sert par ailleurs de justificatif comptable et de support à l'exercice des droits sur la TVA. L'établissement de la facture répond donc à certaines contraintes de contenu, définies par des textes codifiés.

[L'article L441-3 du code de commerce](#) précise les mentions obligatoires des factures, dont les principales sont les suivantes :

- nom et adresse des parties,
- date de la vente ou de la prestation de service,
- quantité et dénomination précise des produits ou services,
- prix unitaire hors taxe et réductions éventuellement consenties,
- date d'échéance du règlement,
- les clauses de pénalités de retard de paiement.

Les articles R123-237 et 238 du code de commerce ajoutent à cette liste des éléments d'identification de l'entreprise : numéro d'immatriculation auprès du greffe, siège social, statut juridique, etc.

En matière fiscale, un certain nombre d'obligations spécifiques encadrent l'établissement des factures par les assujettis à la TVA. Elles sont introduites par l'**[article 289 du Code général des impôts et précisées par l'article 242 nonies A de l'annexe II](#)**¹¹ qui prévoit notamment des éléments d'identification du vendeur et de l'acquéreur et des précisions sur les produits et services vendus.

Cet article 242 nonies A du CGI précise les quatorze mentions obligatoires afin qu'une facture électronique soit valide. Celles-ci sont :

- la date de délivrance de la facture,
- le numéro séquentiel,
- le numéro d'identifiant à la TVA de l'assujetti et du client,
- les noms et adresses de l'assujetti et du client,
- la quantité et nature des biens livrés,
- l'étendue et la nature des services rendus,

¹⁰ Ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique NOR: FCPX1413059R

L'ordonnance abroge l'article 25 de la loi du 4 août 2008 à partir du 1er janvier 2017

¹¹ Modifié par le décret n° 2013-346 du 24 avril 2013

- la date à laquelle est effectuée ou achevée la livraison de biens ou la prestation de services ou date du versement d'un acompte si cette date est déterminée et différente de celle de l'émission de la facture,
- lorsque le redevable de la taxe est un représentant fiscal, son nom, son adresse et son numéro d'identifiant,
- la base d'imposition pour chaque taux ou exonération, le prix unitaire hors taxe, ainsi que les escomptes, rabais ou ristournes éventuelles s'ils ne sont pas compris dans le prix unitaire,
- le taux de TVA appliqué,
- le montant de la taxe à payer (sauf disposition contraire),
- en cas d'exonération ou lorsque le client est redevable de la taxe, la référence à la disposition pertinente de la directive ou à la disposition nationale correspondante ou à toute autre mention indiquant que la livraison bénéficie d'une exonération ou de l'auto liquidation,
- en cas de livraison intracommunautaire d'un moyen de transport neuf, les données énumérées à l'art. 28 bis paragraphe 2 de la directive,
- en cas d'application du régime de la marge bénéficiaire, la référence à l'art. 26 ou 26 bis, ou aux dispositions nationales correspondantes ou à toute autre mention indiquant que le régime de la marge bénéficiaire a été appliqué,

Les règles fiscales relatives aux mentions à porter sur les factures sont détaillées par la doctrine **BOI-TVA-DECLA-30-20-20**.

2.2.2.3 Les éléments relevant de la facturation

Au titre de l'article L441-3 du code du commerce : « Tout achat de produits ou toute prestation de service pour une activité professionnelle doivent faire l'objet d'une facturation ».

Tout document de facturation émis par un fournisseur comportant *a minima* l'ensemble des informations obligatoires précisées dans le CGI, dans le code du commerce ou dans un autre cadre réglementaire spécifique¹² est pris en compte obligatoirement par Chorus Pro.

Chorus Pro prend en compte des types définis d'éléments de facturation¹³ :

- Les **factures directes** à destination de personnes publiques
- Les **avoirs**
- Les **factures de recette** issues des entités publiques
- Les demandes de paiement des **sous-traitants** admis au paiement direct
- Les demandes de paiement des **cotraitants** (dont les demandes globales pour le compte du groupement ou d'un/plusieurs membres du groupement)
- Le dossier de facturation en appui des **marchés de travaux** :
 - Projet de décompte produit par le fournisseur (mensuel et final)
 - Etat d'acompte produit par la MOE
 - Etat d'acompte validé par la MOA
 - Décompte Général et Définitif
- Les opérations pluriannuelles avec contrepartie directe

Les relevés d'opération bancaires émis par les banques en cas de paiement par carte d'achat ne sont pas considérés comme des factures et à ce titre ne rentrent pas dans le périmètre de Chorus Pro.

Les retenues de garantie, les avances, les pénalités et les primes ne sont pas intégrées au périmètre de Chorus Pro.

¹² Les artisans, les commerçants inscrits au RCS, ou les autoentrepreneurs, pour lesquels une assurance professionnelle est obligatoire, doivent dorénavant mentionner sur leurs devis et leurs factures l'assurance souscrite au titre de leur activité, les coordonnées de l'assureur ou du garant, la couverture géographique du contrat ou de la garantie.

¹³ L'ensemble des éléments de facturation peuvent être positifs ou négatifs. Les factures déjà payées peuvent également être prises en compte via un cadre de facturation dédié.

Les factures dites à « zéro » sont prises en charge par la Chorus Pro notamment au regard de l'obligation fiscale obligeant les fournisseurs de les émettre.

2.2.2.4 Les modalités actuelles de dématérialisation des factures

En France, la législation fiscale prévoit deux formats d'échange pour dématérialiser une facture.

- D'une part, l'[article 96G de l'annexe 3 du Code général des impôts](#) autorise un EDI, structuré. Ce format permet, grâce à des champs prédéfinis dans le document, un traitement automatisé.
« I.-Pour l'application du 3° du VII de l'article 289 du code général des impôts , les factures transmises par voie électronique qui se présentent sous la forme d'un message structuré selon une norme convenue entre les parties, permettant une lecture par ordinateur et pouvant être traité automatiquement et de manière univoque, constituent, sous réserve des II et III, des documents tenant lieu de factures d'origine »
- D'autre part, l'[article 289 V, VI et VII du Code général des impôts](#)¹⁴ permet de dématérialiser des factures dans des formats non structurés (Word ou PDF), plus accessibles et moins coûteux sous réserve de garantie, notamment, de l'authenticité.
V.-L'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et la lisibilité de la facture doivent être assurées à compter de son émission et jusqu'à la fin de sa période de conservation.
VI.-Les factures électroniques sont émises et reçues sous une forme électronique quelle qu'elle soit. Elles tiennent lieu de factures d'origine pour l'application de l'article 286 et du présent article. Leur transmission et mise à disposition sont soumises à l'acceptation du destinataire.
VII.-Pour satisfaire aux conditions prévues au V, l'assujetti peut émettre ou recevoir des factures :
1° Soit sous forme électronique en recourant à toute solution technique autre que celles prévues aux 2° et 3°, ou sous forme papier, dès lors que des contrôles documentés et permanents sont mis en place par l'entreprise et permettent d'établir une piste d'audit fiable entre la facture émise ou reçue et la livraison de biens ou prestation de services qui en est le fondement ;
2° Soit en recourant à la procédure de signature électronique avancée définie au a du 2 de l'article 233 de la directive 2006/112/ CE du Conseil du 28 novembre 2006 précitée en ce qui concerne les règles de facturation. Un décret précise les conditions d'émission, de signature et de stockage de ces factures ;
3° Soit sous la forme d'un message structuré selon une norme convenue entre les parties, permettant une lecture par ordinateur et pouvant être traité automatiquement et de manière univoque, dans des conditions précisées par décret.

La signature électronique des factures est une modalité de facturation prise en charge par la solution mutualisée mais n'en rend pas le caractère obligatoire.

¹⁴ Article 289, modifié par Décret n°2013-463 du 3 juin 2013 - art. 1

2.2.2.5 Les modalités de contrôle de la piste d'audit de l'article 289 du CGI

Il appartient à chaque assujetti de déterminer librement, en fonction de sa propre organisation, **l'ampleur et les moyens des contrôles** qu'il doit mettre en place pour garantir l'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et **la lisibilité des factures émises et reçues**. La taille de l'entreprise, la nature de son activité, ses systèmes d'information, la volumétrie des factures qu'elle émet et qu'elle reçoit sont des paramètres à prendre en compte pour déterminer le **niveau adéquat de contrôle**.

- En tout état de cause, les contrôles mis en place dans les entreprises doivent garantir les **conditions d'authenticité, d'intégrité et de lisibilité** des factures en établissant que les factures émises et reçues correspondent à la réalisation d'une livraison de biens ou d'une prestation de services effectivement réalisée.
- Les contrôles doivent en effet permettre à l'assujetti de vérifier si la substance de la facture est correcte c'est-à-dire si la prestation rendue ou le bien livré est conforme à la présentation qui en est faite sur la facture (en quantité et en qualité) et si l'émetteur de cette dernière dispose dès lors d'un droit à paiement.

La piste d'audit peut être constituée de documents établis par l'entreprise elle-même (devis, bon de commande) ou par des tiers (extraits de compte). En cas de contrôle chaque assujetti doit **pouvoir justifier par tout moyen de la réalité des opérations soumises à la TVA**. Les justificatifs sont très variés (document de transport, facture du transporteur, contrat d'assurance relatif au transport international des biens, contrat conclu avec l'acquéreur, correspondance commerciale, bon de commande écrit émanant de l'acquéreur et indiquant que les biens doivent être expédiés ou transportés dans un autre État membre, bon de livraison, bon d'enlèvement, confirmation écrite par l'acquéreur de la réception des biens dans un autre État membre, double de la facture du vendeur revêtu du cachet de l'acquéreur, avis de règlement d'un établissement bancaire étranger...) . Il n'est ni opportun, ni possible d'en édicter une liste limitative. **La conservation des pièces justificatives est obligatoire** en application de [l'article L. 102 B du LPF](#) et permet au contribuable, quel que soit son mode de facturation, de justifier de la réalité des opérations faisant l'objet de facturation. Elle participe également de la piste d'audit et de sa fiabilité.

2.3 Périmètre d'application de Chorus Pro

2.3.1 Les acteurs concernés

L'ordonnance rend obligatoire la facturation électronique pour les fournisseurs émetteurs de factures à destination de l'Etat, du secteur public local et des établissements publics.

L'obligation d'émettre a pour corollaire l'obligation pour l'Etat, le secteur public local et les établissements publics de recevoir les factures électroniques émises par leurs fournisseurs.

D'autres acteurs tels que les éditeurs de plateforme d'échanges dématérialisés ou des portails partenaires et les tiers de télétransmission sont concernés indirectement par la mise en œuvre de Chorus Pro.

2.3.1.1 Les fournisseurs privés et publics

L'habilitation prévue par le 2^o de l'article 1er de la [loi n°2014-1 du 2 janvier 2014](#) et l'obligation fixée par le I de l'article 1er de l'[ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014](#) se réfèrent expressément aux relations contractuelles. L'ordonnance s'applique ainsi aux titulaires, individuels ou en groupement, et les sous-traitants admis au paiement direct de contrats avec l'Etat, les entités du secteur public local et les établissements publics sont concernés par la mesure.

La condition nécessaire est donc **l'existence d'un contrat entre la personne publique et son fournisseur qu'il soit public ou privé.**

Les personnes publiques émettant des factures à destination de l'Etat, des entités du secteur public local et des établissements publics sont dans l'obligation de transmettre une facturation électronique par le biais de la Chorus Pro.

Faute de lien contractuel, l'intervention d'un fournisseur sur le fondement d'une disposition ou d'une décision unilatérale n'est pas soumise aux obligations relatives à la facturation électronique. Il en va de même des actes dépourvus d'effets de droit, c'est-à-dire ne comportant pas d'obligations réciproques, qu'ils soient qualifiés d'accords, de conventions ou de protocoles.

Ainsi, les conventions d'administration conclues entre personnes publiques pour définir les modalités de leur action ne constituent pas des contrats soumis à l'obligation de facturation électronique.

2.3.1.2 Les personnes publiques récipiendaires

Le champ de l'[ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014](#) s'applique pour les personnes publiques suivantes récipiendaires de factures:

- l'Etat,
- les établissements publics nationaux (dont les établissements publics de santé),
- les collectivités territoriales et à leurs groupements (secteur public local) :
 - Régions,
 - Départements,
 - Communes
 - Départements d'Outre-Mer
- les établissements publics locaux :
 - Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI),
 - Syndicats mixtes : Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) et Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM),
 - Etablissements publics sociaux et médico-sociaux (notamment les EHPAD),
 - Régies dotées de la personnalité morale, c'est à dire les régies personnalisées,
 - Autres catégories d'établissements publics locaux :

- offices publics de l'habitat,
- CCAS/CIAS,
- caisses des écoles,
- établissements publics de coopération culturelle,
- services départementaux d'incendie et de secours,
- centre de gestion de la fonction publique.
- les organismes consulaires tels que les chambres de commerce et d'industrie, les chambres des métiers ou les chambres d'agriculture,
- les autres formes de coopération entre collectivités (interdépartementales, interrégionales sauf les ententes, conventions, coopération souple,...).

Les établissements publics nationaux et les établissements publics locaux ne disposant pas d'agent comptable rentrent dans le périmètre de l'ordonnance.

Ne relèvent pas du champ de l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014 en tant que récipiendaire :

- Les collectivités d'Outre-Mer, à l'exception de Saint Pierre et Miquelon et Saint Barthélemy,
- Les groupements de coopération sanitaire,
- Les autres formes de coopération dans le domaine sanitaire :
 - syndicat inter hospitalier,
 - communauté hospitalière de territoire.
- Les groupements de coopération sociale et médico-sociale,
- Les régies dotées de la seule autonomie financière,
- Les groupements d'intérêt public locaux (ex GIP Maison départementale des personnes handicapées),
- Les associations syndicales autorisées,
- Les associations foncières rurales,
- Les sociétés d'économie mixte.

Lorsque des SEM, des GIP ou autre type de groupement agissent pour le compte et au nom d'un des destinataires soumis à l'obligation réglementaire, elles sont intégrées au périmètre de l'ordonnance en tant que récipiendaire de factures.

2.3.1.3 Les tiers de télétransmission

Des tiers de télétransmission peuvent être sollicités par le secteur public local et les EPN pour :

- Transmettre les flux de factures émises ou de statut générés par leur système d'information de gestion financière (ou autres systèmes de gestion des factures) à destination de Chorus Pro,
- Contrôler l'intégrité de la transmission,
- Horodater la transmission,
- Réceptionner le flux retour.

2.3.1.4 Les opérateurs de dématérialisation

Les éditeurs de solution d'échanges dématérialisés mettront à disposition de leurs clients (fournisseurs de personnes publiques), les fonctionnalités de Chorus Pro en mode portail à partir de leur solution au travers des API (application programming interface) de Chorus Pro qu'ils intégreront à leurs solutions. Ils proposent par ailleurs leurs services d'échanges de flux dans le cas où un fournisseur souhaite effectuer un raccordement à Chorus Pro via un opérateur de dématérialisation.

2.3.1.5 Les éditeurs de portails partenaires amont à valeur ajoutée

En amont de Chorus Pro, des portails dits « à valeur ajoutée » permettent la réalisation d'opérations « métiers » préalables à l'émission du document de facturation (ex : dans le cadre des marchés de travaux, des portails de facturation permettent à la maîtrise d'œuvre d'actualiser les prix du projet de décompte ou bien

encore permettent de gérer les interactions avec le fournisseur avant la génération du bon de commande, auto-facturation).

Les éditeurs de ces portails mettront à disposition de leurs clients (fournisseurs de personnes publiques), les fonctionnalités de Chorus Pro en invoquant les API disponibles à partir de leurs plateformes.

2.3.1.6 Les éditeurs de solutions métiers exploitant les données de facturation

Les solutions métiers exploitant les données de facturation en vue de retraitements spécifiques (gestion financière et comptable, comptabilité analytique, refacturation interne, etc.) et d'automatisation du traitement des factures pourront bénéficier de la mise à disposition de la facture et pourront remonter les informations de cycle de vie des factures aux émetteurs de factures grâce à Chorus Pro :

- Pour les applications ministérielles métiers (AMM) à travers le système d'échange Chorus,
- Pour les applications métiers des entités du secteur public local et EPN à travers leur SIGF ou leur système d'échange.

2.3.2 Les natures de relations contractuelles concernées

Toutes les prestations réalisées dans un cadre contractuel et donnant lieu à l'établissement d'une facturation (Cf. 2.2.2.2) par un fournisseur privé ou public entrent dans le champ de l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014.

Pour les mêmes raisons, les prestations réalisées dans le cadre d'un contrat conclu entre personnes publiques et donnant lieu à l'établissement d'une facture entrent dans le champ de l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014. Dès lors qu'il existe un acte reflétant un accord de volontés, conclu entre deux personnes juridiques distinctes et créateur d'obligations réciproques, les factures émises par un des cocontractants sont soumises à l'obligation de facturation électronique. A ce titre, entrent dans le champ de l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014 :

- Les factures relatives à des prestations réalisées par l'Etat pour une collectivité locale, sur le fondement d'un acte contractuel.
- Les factures liées à des prestations réalisées, à titre onéreux et dans le cadre d'un contrat, par un EPCI pour une commune, membre de cet EPCI ou non. L'exclusion qualifiée de « quasi-régie » ou de « in house », en vigueur dans le droit de la commande publique, est inopérante s'agissant de la facturation électronique. Il en va de même pour les entités du secteur public local.
- Les factures des services publics de gestion/distribution de fluides gérés par des régies (ex : eaux et assainissement) dans le cas où le tiers débiteur est une personne publique concernée par l'ordonnance.
 - Si le service public de gestion ou de distribution de fluides est géré par une entité dotée d'une personnalité juridique propre (société privée ou établissement public par exemple), toutes ses prestations, réalisées à titre onéreux et dans un cadre contractuel, sont soumises à l'obligation de facturation électronique. Peu importe que ces prestations soient réalisées pour la collectivité publique à laquelle cette entité autonome est rattachée ou pour toute autre collectivité publique. Pour entrer dans le champ de l'ordonnance du 26 juin 2014, il suffit que cette personne publique soit l'Etat, une entité du secteur public local ou un établissement public, national ou local.

A l'inverse, ne relèvent pas du champ de l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014 :

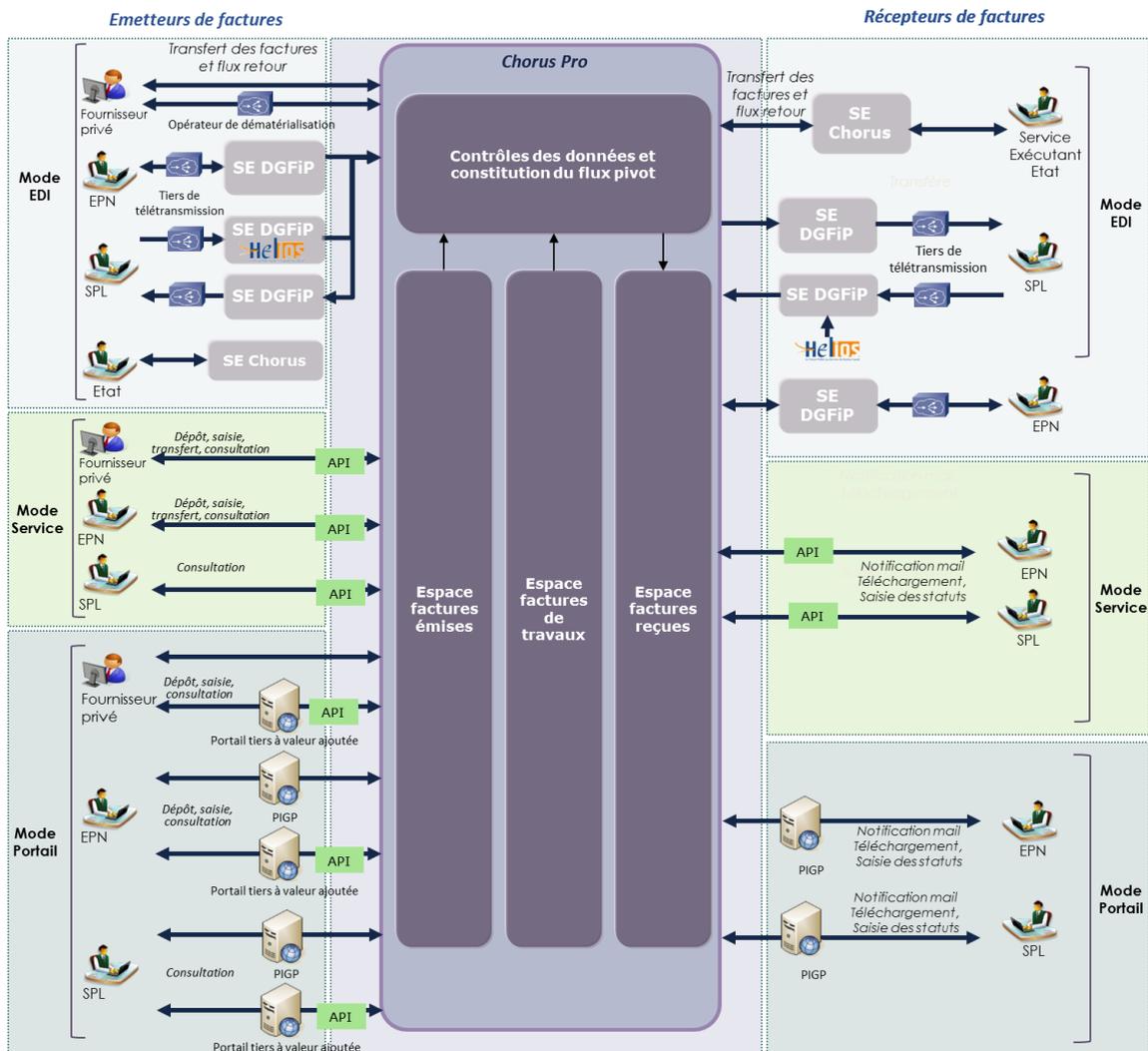
- Les **conventions d'administration** conclues entre personnes publiques pour définir les modalités de leur action car elles ne constituent pas des contrats (ex : convention de mise à disposition).
- Les factures des services publics de gestion/distribution de fluides gérés par des régies (ex : eaux et assainissement) dans le cas où le tiers débiteur est une personne publique concernée par l'ordonnance si le **service public de gestion ou de distribution de fluides est géré par un service dépourvu de personnalité juridique propre** car il n'existe pas en effet de contrat, au sens strict, dès lors qu'il n'y a pas relation entre deux personnes juridiques.

3 DESCRIPTION FONCTIONNELLE DE LA SOLUTION

3.1 Présentation de Chorus Pro

3.1.1 Périmètre fonctionnel de Chorus Pro

Le schéma ci-dessous synthétise la vue d'ensemble des modalités de dépôt, de transmission et de réception des factures électroniques ainsi que les flux des informations retours portant sur le traitement de la facture, permettant aux émetteurs de suivre le cycle de vie du traitement de la facture.



3.1.2 Offre de service de Chorus Pro

L'ensemble des émetteurs de factures dispose d'un accès en mode Portail aux espaces « factures émises », « mémoires de frais de justice », « factures de travaux », « engagements », « factures à valider », « sollicitation émises », « utilisateurs et structures » et « mon compte » de Chorus Pro. Ces espaces permettent notamment un accès aux fonctionnalités suivantes :

- l'identification et vérification des informations de l'émetteur,

- le dépôt (PDF et XML), la saisie de factures¹⁵ , dont la prise en charge des cas de facturation spécifiques (sous-traitance, cotraitance et factures de travaux). Des contrôles associés au dépôt et à la saisie sont effectués par Chorus Pro,
- l'archivage des factures (pendant 10 ans¹⁶),
- la consultation des factures (en cours de traitement ou déjà traitées) via un outil de recherche,
- la consultation des engagements juridiques émis par les services de l'Etat,
- le suivi du traitement de la facture,
- la notification de l'avancement du traitement des factures,
- l'adjonction de pièces jointes après soumission de la facture et sur sollicitation du destinataire de la facture,
- la gestion des comptes et des habilitations utilisateurs,
- la validation de factures (exemple : validation d'une facture d'un sous-traitant),
- l'assistance utilisateur.

Nb : certaines de ces fonctionnalités sont par ailleurs également disponibles en EDI pour les fournisseurs ayant opté pour ce mode de transmission.

Les récepteurs de factures (secteur public local et EPN) disposent par le biais de Chorus Pro d'un espace spécifique, « factures reçues », permettant notamment de :

- consulter / télécharger les dossiers de facturation qui leur sont adressés (factures et PJ associées),
- mettre à jour les statuts liés au traitement des factures, et notamment informer les émetteurs en cas de rejet ou de suspension,
- rechercher une facture reçue ou archivée via un formulaire de recherche multicritères,
- déposer des factures dans le cas où l'entité du secteur public local émet des ASAP (via l'espace « factures émises »),
- traiter les sollicitations de leurs fournisseurs (via l'espace « sollicitations reçues »),
- gérer les comptes et les habilitations des utilisateurs (via l'espace « utilisateurs et structures »),
- solliciter l'assistance (via l'espace « sollicitations émises »).

¹⁵ Hors entités Secteur Public Local qui bénéficient de l'offre de service PES Facture ASAP de la DGFIP et pour lesquelles le comptable assignataire se charge de l'émission des factures vers Chorus Pro .

¹⁶ Chorus Pro prend en charge l'archivage des factures pour le fournisseur qu'il soit privé ou public, pendant 10 ans. Le recours à Chorus Pro ne dispense pas les établissements publics nationaux d'un archivage selon la réglementation en vigueur par ailleurs.

3.2 Identification des acteurs

Chaque acteur émetteur ou récepteur de facture est identifié de manière unique dans Chorus Pro, quelles que soient les modalités de transmission.

Cette identification est différente pour les émetteurs et récepteurs de facture.

3.2.1 Pour les émetteurs de factures

L'identification repose sur trois éléments :

- Le code pays,
- Le type d'identifiant,
- L'identifiant.

Les types d'identifiants sont les suivants (cf. règles de gestion détaillées infra partie 4) :

- Pour les émetteurs de factures dont le siège social est en France (code pays FR) :
 - L'identifiant est constitué par le SIRET.
- Pour les émetteurs de factures dont le siège social est dans un pays de l'union européenne hors France :
 - L'identifiant est constitué par le N° de TVA intracommunautaire.
- Pour les émetteurs de factures dont le siège social est dans un pays situé en dehors de l'union européenne:
 - L'identifiant est constitué par le code pays et les 16 premiers caractères de la raison sociale.
- Pour la Nouvelle Calédonie :
 - L'identifiant est constitué par le RIDET.
- Pour la Polynésie Française :
 - L'identifiant est constitué par le numéro Tahiti (6 premiers chiffres identifiant l'entreprise, et 3 derniers chiffres identifiant l'établissement).
- Pour les émetteurs de factures en cours d'immatriculation au RCS :
 - L'identifiant est constitué par le code pays et les 16 premiers caractères du nom et du prénom.
- Pour les personnes physiques émettrices de factures :
 - L'identifiant est constitué par 80 caractères maximum respectant cet ordre précis :
 - Caractère n°1 : le sexe, représenté par 1 chiffre (1 pour un homme et 2 pour une femme) ;
 - Caractères n°2 et n°3 : l'année de naissance, représentée par ses 2 derniers chiffres ;
 - Caractères n°4 et n°5 : le mois de naissance, représenté par 2 chiffres ;
 - Caractères n°6 à n°10 : le lieu de naissance, représenté par 5 chiffres.
 - Pour les personnes nées en France métropolitaine, il s'agit des 2 chiffres du code du département de naissance (de 01 à 95 et 2A ou 2B pour la Corse depuis le 1^{er} janvier 1976) suivis des trois chiffres du code commune officiel de l'INSEE.
 - Pour les personnes nées dans les départements et territoires d'outre-mer, le code du département est 97 ou 98, suivi du code commune.
 - Pour les personnes nées à l'étranger, les 2 chiffres du code du département sont remplacés par 99 et le code commune par un code INSEE du pays de naissance. Pour les personnes nées en Algérie, au Maroc ou en Tunisie avant l'indépendance de ces pays, un code spécifique (91, 92, 93 ou 94 pour l'Algérie, 95 pour le Maroc et 96 pour la Tunisie) figure à la place du code 99 et du code INSEE du pays concerné.
 - Les 35 premiers caractères du nom de famille (sans espaces)
 - Les 35 premiers caractères du prénom (sans espaces)

Les modalités d'authentification seront décrites dans le guide utilisateur.

3.2.2 Pour les récepteurs de factures

Pour les récepteurs de facture, l'identification repose uniquement sur le SIRET.

Pour les entités du SPL raccordées à HELIOS, chaque budget est identifié via un SIRET unique.

Pour les EPN multi-établissements, un SIRET unique pour l'EPN permet d'identifier chaque établissement.

En complément, des codes service peuvent être renseignés afin d'identifier, au sein de l'entité concernée, chaque service qui est chargé de prendre en charge les factures pour les traiter. Le récepteur peut définir (dans le paramétrage de son compte) le caractère obligatoire ou non du renseignement de cette zone, mais cette référence ne permet pas à elle seule l'acheminement des factures et ne se substitue donc pas au SIRET.

Pour les factures émanant des entités du SPL ou des EPN, l'émetteur de la facture doit valoriser le service « FACTURES_PUBLIQUES », créé par défaut au niveau de la structure et dédié à la facturation intra-sphère publique.

A titre spécifique pour l'Etat, un SIRET générique référençant le Ministère des Finances permet d'identifier la structure réceptrice Etat. La mention additionnelle d'un code service (le code service exécutant des demandes de paiement mentionné sur les bons de commande Chorus) est obligatoire pour garantir l'acheminement de la facture à destination du service en charge du traitement de la facture.

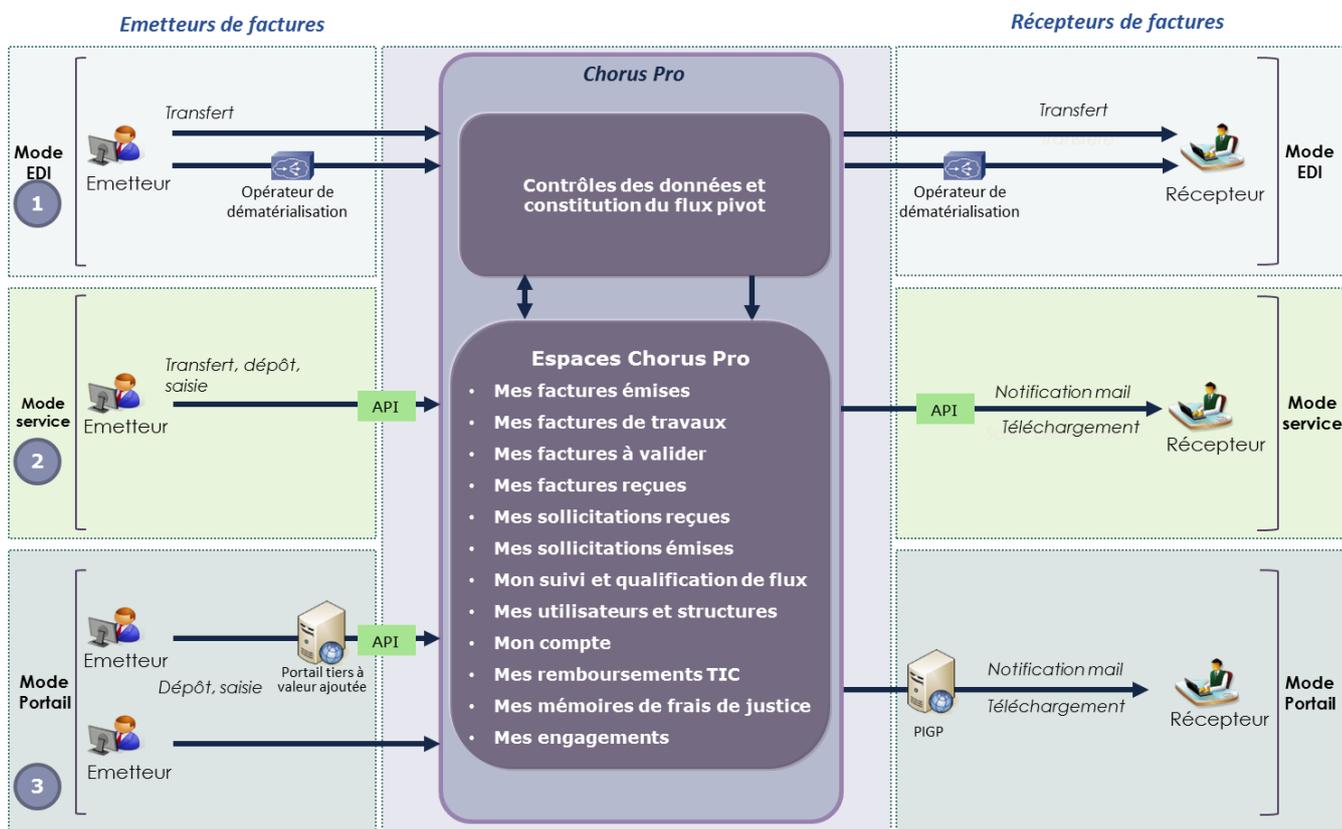
Les modalités d'authentification et de paramétrage seront décrites dans le guide utilisateur.

3.3 L'offre de service à destination des émetteurs de factures

3.3.1 Les modes de transmission de factures

L'offre de service proposée par Chorus Pro est disponible selon trois modalités :

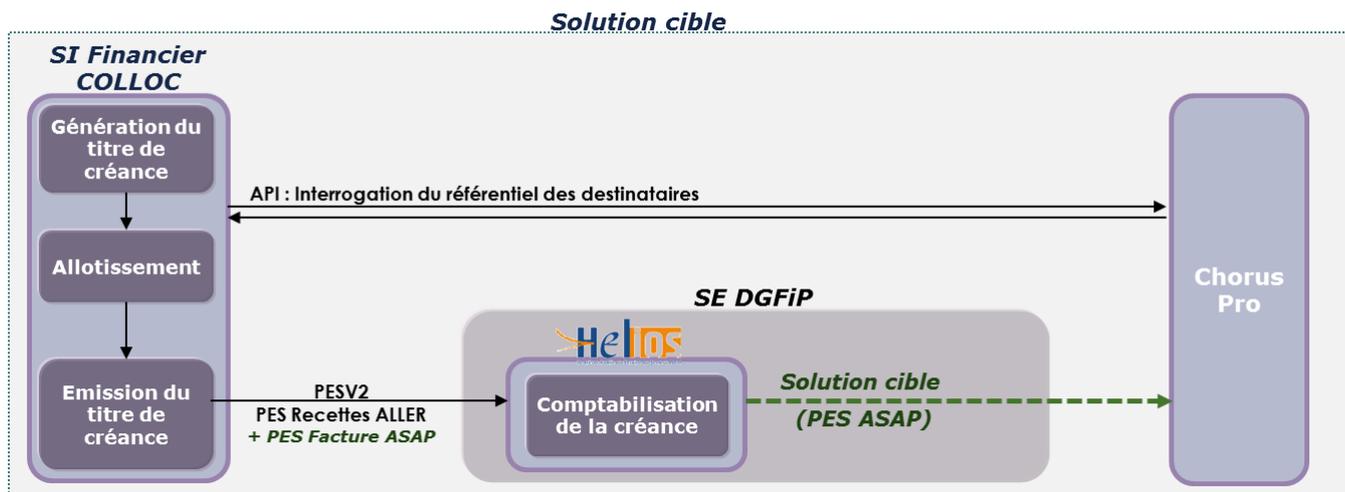
- **Le mode EDI** : Chorus Pro permet des échanges d'informations par flux issus des systèmes d'information des fournisseurs privés, des entités du secteur public local, des EPN et de l'Etat, en s'appuyant sur des formats standardisés.
- **Le mode Service** : la solution permet d'intégrer ses services au système d'information tiers du fournisseur. Dans ce cas, Chorus Pro offre l'ensemble de ses fonctionnalités sous forme de services intégrés dans un portail tiers (API/web service).
- **Le mode Portail** : Chorus Pro offre un accès aux fournisseurs au travers d'un portail pouvant être :
 - Le Portail Chorus Pro dédié à la saisie ou au dépôt de factures.
 - Un Portail tiers à valeur ajoutée donnant accès aux mêmes espaces que Chorus Pro via des services intégrés (API/Web service). Le fournisseur client d'un portail tiers à valeur ajoutée existant continue à bénéficier des fonctionnalités mises en œuvre dans les portails tiers en sus du dépôt ou la consultation de facture.



1/ En **mode EDI**, l'émetteur de facture :

- adresse ses flux soit:
 - directement à Chorus Pro,
 - par l'intermédiaire d'un opérateur de dématérialisation.
- reçoit les comptes rendus liés à l'intégration et au traitement de ses factures afin de lui permettre de suivre leurs paiements.

N.B. Les fonctionnalités non offertes en EDI restent accessibles pour les émetteurs de factures en EDI par l'intermédiaire du mode portail. A ce titre, les émetteurs raccordés en EDI à Chorus Pro doivent créer un compte sur le portail (cf. guide utilisateur) et peuvent ainsi disposer des fonctionnalités en se connectant à Chorus Pro en mode portail ou en mode service.

Focus sur les modalités d'émission de factures par les entités du secteur public local


L'émission de documents de facturation par les entités du secteur public local s'appuie sur :

- L'envoi d'un flux PES Facture ASAP (avis des sommes à payer) à HELIOS pour l'ensemble des documents émis qu'ils soient à destination de la sphère publique comme de la sphère privée,
- L'édition et l'envoi des ASAP par le centre éditique de la DGFIP pour les documents adressés à des destinataires privés,
- L'envoi dématérialisé par le comptable à Chorus Pro pour les documents adressés à des destinataires publics.

N.B. En mode EDI, la remontée des statuts des factures émises par les entités du secteur public local s'effectue via un tiers de télétransmission et le SE DGFIP. Les statuts ne sont pas transmis à HELIOS avec un flux au format CPPStatutPivot. Le flux CPPStatutPivot est donc transmis à l'entité du SPL ; l'entité du SPL reçoit par ailleurs un flux retour au format PES Recette Retour émis par HELIOS après la prise en charge comptable.

2/ En **mode service (via API)**, l'émetteur de facture:

- s'identifie via les API,
- sans se ré-authentifier, il accède à l'ensemble des services de Chorus Pro par l'intermédiaire des API accessibles via son portail :
 - Le dépôt ou saisie de factures,
 - Le suivi du traitement des factures,
 - L'adjonction et téléchargement de pièces complémentaires,
 - La consultation de la base documentaire,
 - La gestion des comptes utilisateurs,
 - La consultation des engagements émis par les services de l'Etat,
 - La sollicitation de l'assistance,
 - La gestion du compte utilisateur et du compte de la structure.

N.B. La liste des services accessibles en mode service est susceptible d'être enrichie dans la version définitive des spécifications.

3/ En **mode Portail**, l'émetteur de facture peut notamment :

- Déposer au format PDF (signé ou non signé) ou au format XML ou saisir manuellement les données de facturation via un formulaire en ligne¹⁷,
- Suivre le traitement de ces factures,
- Solliciter l'assistance utilisateur de Chorus Pro,
- Adjoindre des pièces complémentaires nécessaires au traitement de sa facture,
- Consulter la base documentaire,
- Consulter les engagements émis par les services de l'Etat,

¹⁷ Hors collectivités locales qui bénéficient de l'offre de service PES Facture ASAP de la DGFIP

- Gérer les comptes utilisateurs,
- Accéder à la base de connaissance par l'intermédiaire d'un avatar.

Lorsque les entités du secteur public local sont en position d'émetteur, l'espace « factures émises » ne leur est ouvert que pour la consultation des factures émises et non pas pour la saisie ou le dépôt de facture. Les entités du secteur public local doivent transmettre leurs factures via HELIOS et le PES Facture ASAP.

Le portail est accessible sur le réseau Internet, à partir de tout type de terminal équipé des différents OS : Windows (Windows 2000/XP/VISTA/7), Mac OS (Apple MacOS X 10.3 et supérieur) et Linux ainsi qu'avec tout type de navigateur standard (IE11 et supérieur, Firefox 17 et supérieur, Safari 5.0 et 5.1 et supérieur, Chrome 23 et supérieur).

3.3.2 La mise à disposition de l'annuaire des structures destinatrices de factures

Chorus Pro met à disposition un annuaire des structures destinatrices de factures mis à jour automatiquement. Cet annuaire est disponible en mode portail et en mode service via des API qui peuvent être directement implémentées dans le système d'information du fournisseur. Il repose sur le référentiel de Chorus Pro des destinataires. Il est notamment alimenté par le SI DGFIP pour les structures destinatrices et s'appuie sur la base SIREN de l'INSEE. Il intégrera les codes services de l'Etat et certains paramètres des comptes destinataires (code service obligatoire ou non).

Les changements organisationnels intervenants dans les structures publiques (création des métropoles, fusion de structures intercommunales, réorganisation des régions et des départements, mise en place de services facturiers, etc.) seront pris en compte dans l'annuaire, ainsi que les changements de paramétrages des comptes effectués par les destinataires.

L'annuaire permettra aux émetteurs de factures de déterminer, à partir d'un identifiant SIRET, si le destinataire relève de Chorus Pro, et d'obtenir des informations complémentaires tel que :

- La raison sociale et les coordonnées du destinataire,
- Le caractère obligatoire du code service sur chaque facture, et/ou de la référence de la commande sur chaque facture (selon paramétrages du compte du destinataire) afin de déterminer quelles informations mentionner sur la facture,
- La transmission ou non du statut « mise en paiement » (selon paramétrages du compte du destinataire) par le destinataire.

3.3.3 Interprétation des paramètres des structures destinatrices

Les structures destinatrices ont la possibilité d'indiquer si le code service et/ou l'engagement juridique doit obligatoirement être renseigné sur les factures qui sont émises à leur endroit.

Un contrôle de cohérence est effectué sur le code service renseigné dans la facture et les codes services renseignés par le destinataire public dans sa fiche structure. A ce titre, et afin de faciliter la communication entre le fournisseur et le destinataire et ainsi limiter les rejets de factures sur Chorus Pro, il convient que la structure destinatrice renseigne sur Chorus Pro, autant que faire ce peut, des codes services cohérents avec ceux utilisés par ailleurs (dans leurs SI respectifs, sur les bons de commande transmis au fournisseur). Ainsi seront évités les communications d'informations contradictoires sur Chorus Pro et hors Chorus Pro.

Les fournisseurs ont accès aux données à renseigner sur une facture pour chaque destinataire dans l'annuaire. Il est recommandé de renseigner sur les factures les données engagement juridique et code service suivant les seules exigences du destinataire.

Le tableau ci-dessous permet de faciliter l'interprétation des différentes combinaisons possibles récupérées dans l'annuaire :

Tableau d'interprétation du paramétrage des structures destinataires renseignant au moins un service autre que « FACTURES_PUBLIQUES » :

Paramétrage au niveau de la structure			Paramétrage au niveau du service
EJ	Code service	EJ ou code service	EJ
F*	F*	F*	F*
F	F	F	O
O	F	F	F
O	F	F	O
F	O	F	F
F	O	F	O
F	F	O	F
F	F	O	O
O	O	F	F
O	O	F	O

Données de la facture			
Sans EJ Sans Code Service	Avec EJ Sans code service	Sans EJ Avec Code service	Avec EJ Avec Code service
✓	✓	✓	✓
✓	✓	X	✓
X	✓	X	✓
X	✓	X	✓
X	X	✓	✓
X	X	X	✓
X	✓	✓	✓
X	✓	X	✓
X	X	X	✓
X	X	X	✓

Légende :

F	Donnée renseignée facultative
O	Donnée renseignée obligatoire

✓	Facture passante
X	Facture rejetée

*Paramétrage par défaut : « code service facultatif » et « numéro d'engagement facultatif sur la structure » et « numéro d'engagement facultatif sur le service ».

Tableau d'interprétation du paramétrage des structures destinataires ne renseignant pas de service autre que « FACTURES_PUBLIQUES » :

Paramétrage au niveau de la structure		
EJ	Code service	EJ ou code service
F*	F*	F*
O	F	F

Données de la facture			
Sans EJ Sans Code Service	Avec EJ Sans code service	Sans EJ Avec Code service	Avec EJ Avec Code service
✓	✓	✓	✓
X	✓	X	X

Légende :

F	Donnée renseignée facultative
O	Donnée renseignée obligatoire
✓	Facture passante
X	Facture rejetée

*Paramétrage par défaut : « code service facultatif » et « numéro d'engagement facultatif ».

3.3.4 La sollicitation de l'assistance

Les fournisseurs ont la possibilité de solliciter l'assistance de Chorus Pro.

Chaque sollicitation est matérialisée par un « ticket » renseigné par les fournisseurs via un formulaire de demande d'assistance en précisant les informations requises pour le traitement de sa demande (ex. numéro de facture). Des pièces jointes peuvent y être ajoutées (ex. capture d'écran).

La traçabilité des sollicitations est assurée tout au long du processus de traitement.

3.4 L'offre de service à destination des récepteurs de factures

3.4.1 La notification de la réception d'une facture

Cette notification intervient lors du dépôt d'une facture concernant l'entité du secteur public local ou l'EPN. Les utilisateurs sont alors notifiés par courriel de la réception de factures (factures nouvellement déposées ou factures complétées). Les courriels sont paramétrables dans Chorus Pro. Au moins un utilisateur doit être mentionné pour recevoir les courriels de notification.

Le courriel est quotidiennement émis à 00h01 et indique l'intégralité des factures mises à disposition dans la journée.

3.4.2 La mise à disposition des factures et des dossiers de facturation

Les récepteurs des factures disposent de plusieurs modalités de réception des factures et des dossiers de facturation :

- En mode EDI,
- En mode Service,
- En mode Portail.

En complément des dossiers de facturation, les récepteurs réceptionnent le flux pivot qui leur permet le pré-renseignement d'une majeure partie des champs nécessaires à la création d'un mandat ou d'une demande de paiement par leurs systèmes d'informations financiers.

3.4.2.1 En mode EDI

En mode EDI, le récepteur de facture dispose automatiquement des données de la facture via le flux pivot permettant le pré-renseignement des informations dans son système d'information.

En fonction des modalités de dépôt des données de facturation (flux structuré, flux mixte ou portail), les données de la pièce jointe de type facture sont structurées ou non structurées et donneront lieu à une utilisation ou non par les systèmes d'informations des récepteurs.

3.4.2.2 En mode service

L'accès à l'espace « factures reçues » est proposé en API et permet aux récepteurs de consulter les factures selon les mêmes modalités que le mode portail.

Le récepteur :

- s'identifie via les API,
- sans se ré-authentifier, il accède à l'ensemble des services de Chorus Pro par l'intermédiaire des API accessibles via son portail :
 - Téléchargement d'un dossier de facturation (facture et PJ associées) ainsi que du flux pivot et ses métadonnées pour intégration manuelle dans le SI non raccordé en EDI,
 - Rejet, le cas échéant, d'un dossier de facturation après l'avoir visualisé,
 - Téléchargement de pièces complémentaires,
 - Mise à jour des statuts des factures,
 - Consultation de la base documentaire,
 - Gestion des comptes utilisateurs,
 - Sollicitation de l'assistance.

3.4.2.3 En mode portail

En mode Portail, le récepteur de facture peut :

- consulter / télécharger les dossiers de facturation qui lui sont adressés (factures originales et PJ associées),
- rejeter un dossier de facturation après l'avoir visualisé,
- rechercher une facture reçue ou archivée via un formulaire de recherche multicritères,
- réaliser un export XML au format flux PIVOT (cf. infra) téléchargeable pour intégration manuelle dans son SI. Cet export, incluant :
 - Les données extraites de la facture permettant la création d'un mandat ou d'une demande de paiement,
 - La facture dans son format d'origine,
 - Les pièces jointes aux formats originaux.

3.5 Les principes directeurs de Chorus Pro

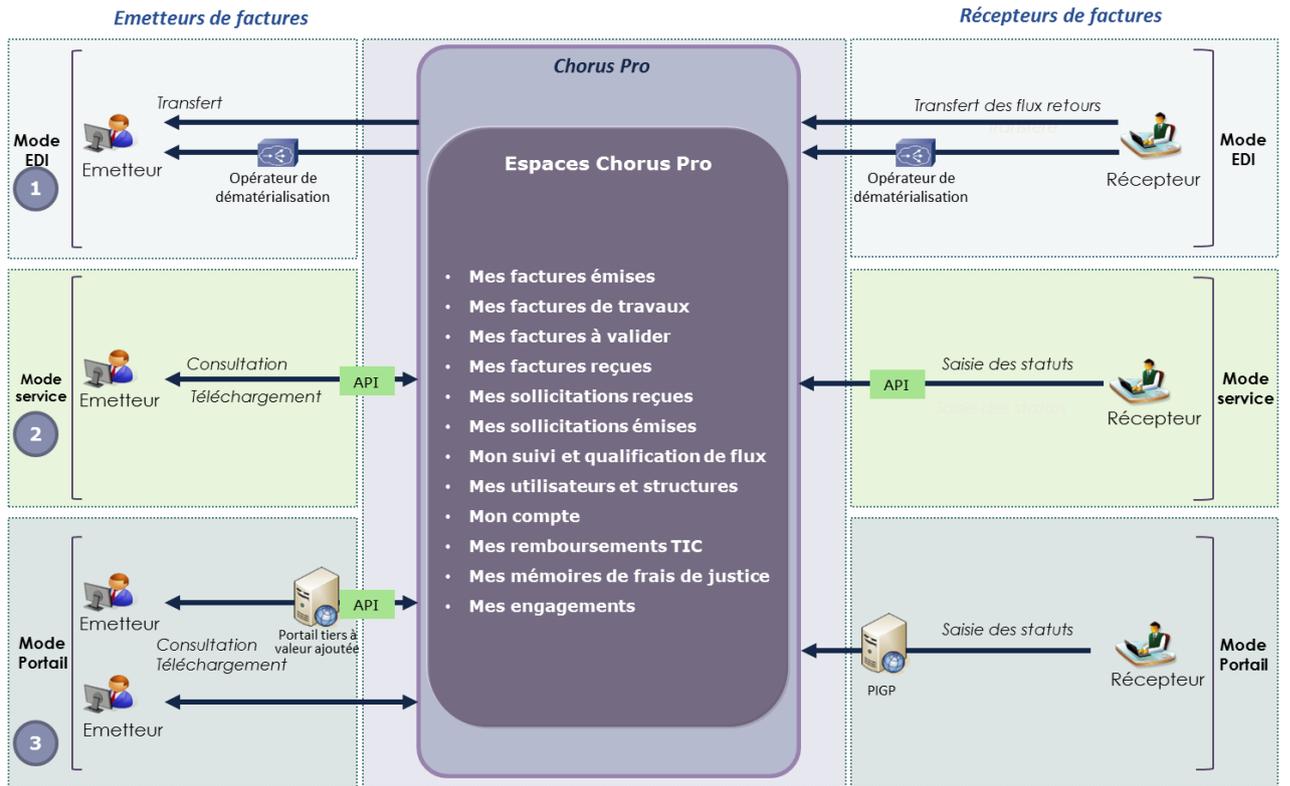
Les principes directeurs de fonctionnement de Chorus Pro s'articulent autour de :

- **la mise en place de Chorus Pro pour tous les fournisseurs de la sphère publique** (privés et publics), leur permettant de déposer leurs factures et de consulter l'avancement du traitement des paiements. Chorus Pro prend en compte les formats et les modes d'échanges actuellement mis en œuvre par les entreprises (mode Portail et mode EDI),
- **la mise en place d'un flux « pivot » permettant d'intégrer directement (en mode EDI) les données de facturation (dont la facture dématérialisée) dans les SI des récepteurs publics ou de récupérer (en mode portail) ces données pour traitement,**
- la mise à disposition des fonctionnalités de Chorus Pro **par l'intermédiaire d'API** implémentées sur des applications en amont et/ou en aval de Chorus Pro.

3.5.1 La prise en compte de la remontée des statuts

- 1/ En mode EDI par l'entité du secteur public local ou l'EPN si son SI est raccordé au SE DGFIP,
- 2/ En mode Service (API) par l'entité du secteur public local ou l'EPN,
- 3/ En mode Portail par l'entité du secteur public local ou l'EPN.

NB : Pour les factures à destination du secteur public local, certains statuts (Cf. infra) sont produits par le comptable assignataire. Ces statuts sont remontés directement par HELIOS vers Chorus Pro.



3.5.2 Le recours à l'assistance de Chorus Pro

3.5.2.1 La sollicitation de l'assistance par les récepteurs de factures

Chorus Pro permet aux entités du secteur public local et aux EPN de solliciter l'assistance en cas de questions relatives au fonctionnement de Chorus Pro.

Les entités du secteur public local et les EPN peuvent accéder directement à l'assistance de Chorus Pro via les espaces « sollicitations émises » en mode portail ou en mode service (API) qui permet :

- D'émettre et de suivre des sollicitations sortantes à destination de l'assistance de Chorus Pro (problématiques fonctionnelle et technique),
- De suivre l'historique des échanges.

3.5.2.2 La réponse aux sollicitations en provenance des émetteurs de factures

Les émetteurs de factures peuvent solliciter les récepteurs de factures pour toute question métier, notamment relative au traitement de leurs factures.

Les utilisateurs habilités par le gestionnaire de l'EPN ou de l'entité du secteur public local peuvent accéder directement à l'assistance de Chorus Pro via l'espace « sollicitations reçues » en mode portail ou en mode service (API) qui permet de :

- consulter et traiter les sollicitations entrantes adressées par les émetteurs de factures (fournisseurs privés, autres administrations),
- rerouter / escalader des sollicitations entrantes à d'autres acteurs de l'assistance de Chorus Pro,
- De suivre l'historique des échanges.

L'assistance de Chorus Pro ne permet pas les échanges à l'initiative des destinataires de factures (entités du secteur public local, EPN) vers les fournisseurs, en dehors des échanges réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du statut « Suspendue ».

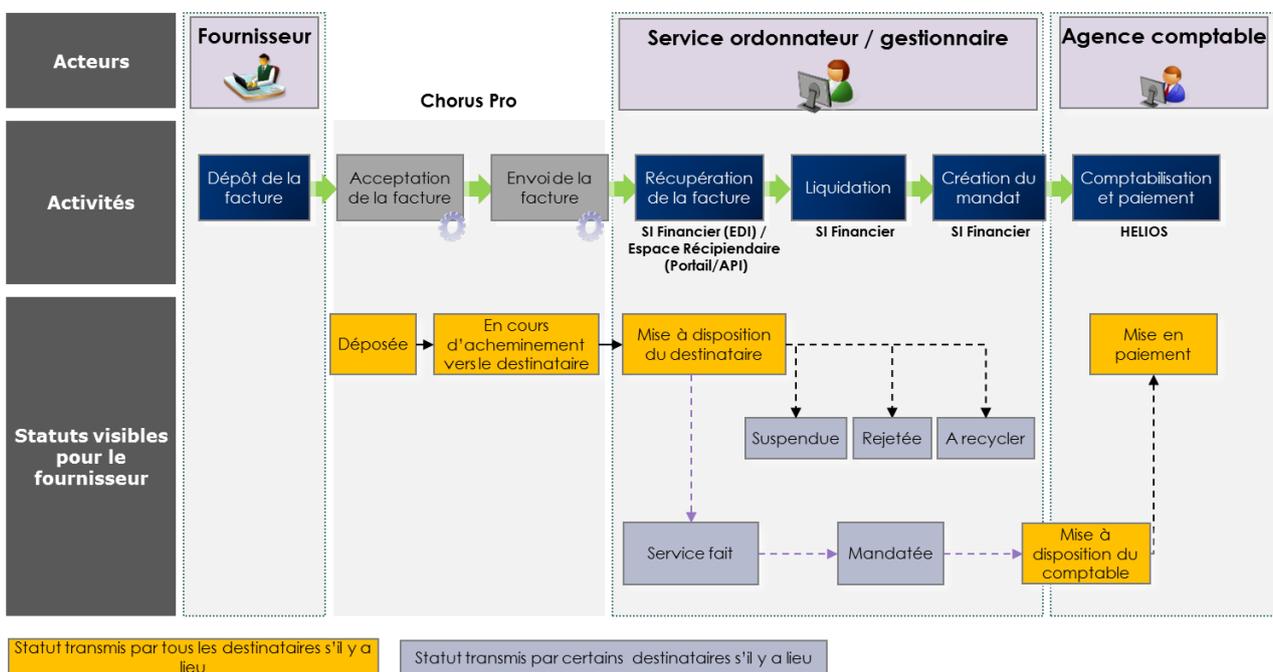
3.6 Le cycle de vie nominal de la facture

Chorus Pro met à disposition des émetteurs de factures un retour d'information sur leurs factures à travers la remontée de statuts. Celle-ci est obligatoire afin de permettre au fournisseur de suivre l'avancée du traitement de ses données de facturation. La remontée des statuts optionnels permet un suivi plus fin de l'avancée du traitement des données de facturation. La remontée des statuts mis à jour par le biais du flux « Cycle de vie » en EDI s'effectue toutes les 15 minutes. Pour les statuts mis à jour par API ou directement sur le portail, la mise à jour des statuts se fait instantanément.

3.6.1 Présentation des statuts associés au cycle de vie des factures

Les statuts associés au cycle de vie des factures sont les suivants :

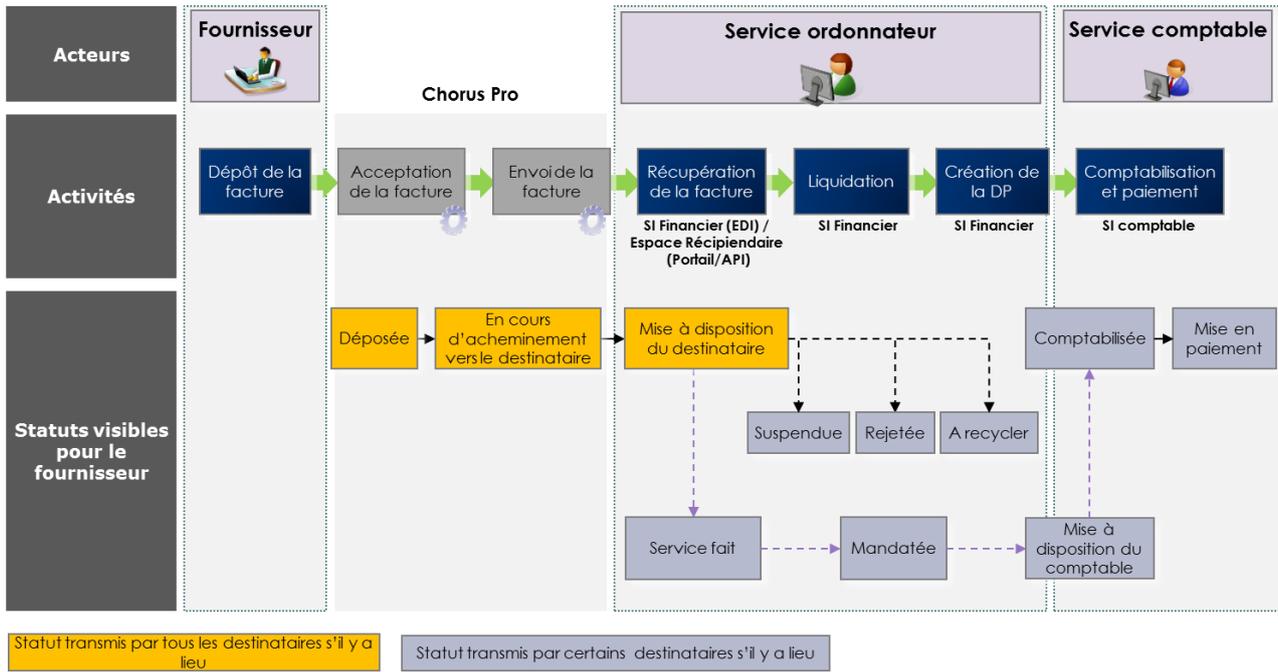
3.6.1.1 Pour les factures à destination du secteur public local



Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité associés pour les entités du secteur public local :

Code	Libellé statut	Producteur	Élément déclencheur
1	Déposée	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le fournisseur est raccordé en mode EDI : génération d'un flux d'acquittement par Chorus Pro • Si le fournisseur est raccordé en mode Portail ou Service : validation du dépôt ou de la saisie par le fournisseur
2	En cours d'acheminement vers le destinataire	Chorus Pro	Génération du flux pivot par Chorus Pro
3	Mise à disposition du destinataire	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le destinataire est raccordé en mode EDI : acquittement remonté par le destinataire suite à la réception du flux pivot • Si le destinataire est raccordé en mode Portail ou Service : envoi de la notification courriel par Chorus Pro indiquant la mise à disposition de la facture dans l'espace factures reçues du destinataire
4	A recycler	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture avec pour motif une erreur dans les données d'acheminement (cf. chapitre 3.8)
5	Rejetée par l'ordonnateur (selon les situations)	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.)
6	Suspendue (statut facultatif)	Destinataire	Le traitement de la facture peut être suspendu lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes (cf. chapitre 3.9)
12	Complétée (statut facultatif)	Chorus Pro	La facture est complétée lorsque le fournisseur ajoute une pièce-jointe ou un commentaire à une facture au statut « Suspendue » (cf. chapitre 3.9)
7	Service fait (statut facultatif)	Destinataire	Le service-fait a été constaté et l'ordonnateur peut désormais procéder à la liquidation et au mandatement
8	Mandatée (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat a été créé et traité par l'ordonnateur et peut désormais être transmis au comptable pour prise en charge
9	Mise à disposition du comptable	Helios	Le mandat a été intégré par HELIOS (mis à disposition du service comptable pour traitement)
11	Mise en paiement	Helios	Le flux de virement a été envoyé à la Banque de France

3.6.1.2 Pour les factures à destination des EPN



Point d'attention : certains statuts sont susceptibles de ne pas être remontés selon l'entité publique destinatrice.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité associés pour les EPN :

Code	Libellé statut	Producteur	Élément déclencheur
1	Déposée	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le fournisseur est raccordé en mode EDI : génération d'un flux d'acquittement par Chorus Pro • Si le fournisseur est raccordé en mode Portail ou Service : validation du dépôt ou de la saisie par le fournisseur
2	En cours d'acheminement vers le destinataire	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Génération du flux pivot par Chorus Pro
3	Mise à disposition du destinataire	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le destinataire est raccordé en mode EDI : acquittement remonté par le destinataire suite à la réception du flux pivot • Si le destinataire est raccordé en mode Portail ou Service : envoi de la notification courriel par Chorus Pro indiquant la mise à disposition de la facture dans l'espace factures reçues du destinataire
4	A recycler	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture avec pour motif une erreur dans les données d'acheminement (cf. chapitre 3.8)
5	Rejetée par l'ordonnateur (selon les situations)	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.)
6	Suspendue (statut facultatif pour les EPN qui ne sont pas en mode flux)	Destinataire	Le traitement de la facture peut être suspendu lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes (cf. chapitre 3.9)
12	Complétée (selon les situations)	Chorus Pro	La facture est complétée lorsque le fournisseur ajoute une pièce-jointe ou un commentaire à une facture au statut « Suspendue » (cf. chapitre 3.9)
7	Service fait (statut facultatif)	Destinataire	Le service-fait a été certifié et l'ordonnateur peut désormais procéder à la liquidation et au mandatement/ création de la demande de paiement
8	Mandatée / DP validée (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat ou la DP a été créé et traité par l'ordonnateur et peut désormais être transmis au comptable pour prise en charge
9	Mise à disposition du comptable (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement a été créé(e) par le service ordonnateur et mis à disposition du service comptable pour traitement

10	Comptabilisée (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement lié(e) à la facture a été validé par le payeur et comptabilisé
11	Mise en paiement (statut facultatif pour les EPN qui ne sont pas en mode flux)	Destinataire	Le flux de virement a été envoyé à la Banque de France

3.6.1.3 Statuts complémentaires associés aux factures de marchés de travaux, de sous-traitants et de cotraitants

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour la demande de paiement d'un sous-traitant dans le cas d'une facture simple (A9) ou de travaux (A10)

Code	Statut	Producteur	Elément déclencheur
23	Mise à disposition du premier valideur	Chorus Pro	Le sous-traitant valide le dépôt de sa demande de paiement.
24	Refusée par le premier valideur pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	Le titulaire refuse la demande de paiement en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
14	Refusée par le premier valideur pour autre motif	Chorus Pro	Le titulaire refuse la demande de paiement (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
13	Validée par le premier valideur	Chorus Pro	Le titulaire valide la demande de paiement.
15	Validation 1 hors délai	Chorus Pro	La demande de paiement n'est pas prise en charge par le titulaire. La validation est automatique.
25	Mise à disposition du second valideur	Chorus Pro	Si une seconde validation est nécessaire, la validation par le premier valideur (formelle ou hors délai) entraîne la mise à disposition de la demande de paiement au second valideur.
26	Refusée par le second valideur pour erreur des données d'acheminement	Chorus Pro	Le mandataire refuse la demande de paiement en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
17	Refusée par le second valideur pour autre motif	Chorus Pro	Le mandataire refuse la demande de paiement (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
18	Validée par le second valideur	Chorus Pro	Le mandataire valide la demande de paiement.
40	Acheminée MOE	Chorus Pro	La validation par le premier valideur (formelle ou hors délai), ou du second valideur le cas échéant, entraîne la mise à

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
	<i>(A10 uniquement)</i>		disposition de la demande de paiement à la MOE. Le refus par le premier valideur, ou par le second valideur le cas échéant, entraîne la mise à disposition de la demande de paiement à la MOE.
29	Prise en compte MOE <i>(A10 uniquement)</i>	Chorus Pro	La MOE prend en compte la demande de paiement.
28	Refusée par la MOE pour erreur dans les données d'acheminement <i>(A10 uniquement)</i>	Chorus Pro	La MOE refuse la demande de paiement en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
19	Refusée par la MOE pour autre motif <i>(A10 uniquement)</i>	Chorus Pro	La MOE refuse la demande de paiement (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
39	Acheminée MOA <i>(A10 uniquement)</i>	Chorus Pro	La validation par le premier valideur (formelle ou hors délai), ou du second valideur le cas échéant, entraîne la mise à disposition de la demande de paiement à la MOA en l'absence de MOE. Le refus par le premier valideur, ou par le second valideur le cas échéant, entraîne la mise à disposition de la demande de paiement à la MOA, en l'absence de MOE.
38	Prise en compte MOA <i>(A10 uniquement)</i>	Chorus Pro	La MOA prend en compte la demande de paiement.
31	Refusée par la MOA pour erreur dans les données d'acheminement <i>(A10 uniquement)</i>	Chorus Pro	La MOA refuse la demande de paiement en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
32	Refusée par la MOA pour autre motif <i>(A10 uniquement)</i>	Chorus Pro	La MOA refuse la demande de paiement (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
3	Mise à disposition du destinataire	Chorus Pro	La validation par le premier valideur (formelle ou hors délai), ou du second valideur le cas échéant, entraîne la mise à disposition de la demande de paiement au destinataire en l'absence de MOE et de MOA. Le refus par le premier valideur, ou par le second valideur le cas échéant, entraîne la mise à disposition de la demande de

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
			paiement au destinataire, en l'absence de MOE et de MOA.
36	Prise en compte par le destinataire	Destinataire	Le destinataire prend en compte la demande de paiement.
35	Transmise à la MOA	Destinataire	Le destinataire d'une pièce de facturation de travaux indique avoir transmis hors Chorus Pro la pièce à la MOA pour validation

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour la **demande de paiement d'un cotraitant** dans le cas d'une facture simple (A12)

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
23	Mise à disposition du premier valideur	Chorus Pro	Le sous-traitant valide le dépôt de sa demande de paiement.
24	Refusée par le premier valideur pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	Le titulaire refuse la demande de paiement en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
14	Refusée par le premier valideur pour autre motif	Chorus Pro	Le titulaire refuse la demande de paiement (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
13	Validée par le premier valideur	Chorus Pro	Le titulaire valide la demande de paiement.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour le **projet de décompte mensuel déposé par un cotraitant (A13)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
23	Mise à disposition du premier valideur	Chorus Pro	Le cotraitant valide le dépôt du projet de décompte.
24	Refusée par le premier valideur pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	Le mandataire refuse le projet de décompte en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
14	Refusée par le premier valideur pour autre motif	Chorus Pro	Le mandataire refuse le projet de décompte (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
13	Validée par le premier valideur	Chorus Pro	Le mandataire valide le projet de décompte.
27	Mise à disposition MOE	Chorus Pro	La validation par le mandataire entraîne la mise à disposition du projet de décompte à la MOE.
28	Refusée par la MOE pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
19	Refusée par la MOE pour autre motif	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
6	Suspendue	Chorus Pro	Le traitement du projet de décompte est suspendu par la MOE lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
21	Associée	Chorus Pro	La MOE associe l'état d'acompte avec le projet de décompte mensuel.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour le **projet de décompte final déposé par un cotraitant (A14)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
23	Mise à disposition du premier valideur	Chorus Pro	Le cotraitant valide le dépôt du projet de décompte.
24	Refusée par le premier valideur pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	Le mandataire refuse le projet de décompte en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
14	Refusée par le premier valideur pour autre motif	Chorus Pro	Le mandataire refuse le projet de décompte (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
13	Validée par le premier valideur	Chorus Pro	Le mandataire valide le projet de décompte.
27	Mise à disposition MOE	Chorus Pro	La validation par le mandataire entraîne la mise à disposition du projet de décompte à la MOE.
28	Refusée par la MOE pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
19	Refusée par la MOE pour autre motif	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
34	Demande de complément	Chorus Pro	Le traitement du projet de décompte est en attente de complément lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
6	Suspendue	Chorus Pro	Le traitement du projet de décompte est suspendu par la MOE lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
21	Associée	Chorus Pro	La MOE associe le projet de décompte général avec le projet de décompte final.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour le **projet de décompte mensuel déposé par un fournisseur (A4)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
27	Mise à disposition MOE	Chorus Pro	Le fournisseur valide le dépôt du projet de décompte.
28	Refusée par la MOE pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
19	Refusée par la MOE pour autre motif	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
6	Suspendue	Chorus Pro	Le traitement du projet de décompte est suspendu par la MOE lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
21	Associée	Chorus Pro	La MOE associe l'état d'acompte avec le projet de décompte mensuel.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour le **projet de décompte final déposé par un fournisseur (A7)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
27	Mise à disposition MOE	Chorus Pro	Le fournisseur valide le dépôt du projet de décompte.
28	Refusée par la MOE pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
19	Refusée par la MOE pour autre motif	Chorus Pro	La MOE refuse le projet de décompte (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
34	Demande de complément	Chorus Pro	Le traitement du projet de décompte est en attente de complément lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
21	Associée	Chorus Pro	La MOE associe le projet de décompte général avec le projet de décompte final.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour **l'état d'acompte (A5 ou A15)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
30	Mise à disposition MOA	Chorus Pro	Le fournisseur ou la MOE valide le dépôt de l'état d'acompte.
31	Refusée par la MOA pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	La MOA refuse l'état d'acompte en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
32	Refusée par la MOA pour autre motif	Chorus Pro	La MOA refuse l'état d'acompte (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
6	Suspendue	Chorus Pro	Le traitement de l'état d'acompte est suspendu par la MOA lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
21	Associée	Chorus Pro	La MOA associe l'état d'acompte validé avec l'état d'acompte mensuel ou final.
3	Mise à disposition du destinataire <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le destinataire est raccordé en mode EDI : acquittement remonté par le destinataire suite à la réception du flux pivot • Si le destinataire est raccordé en mode Portail ou Service : envoi de la notification courriel par Chorus Pro indiquant la mise à disposition de la facture dans l'espace factures reçues du destinataire
4	A recycler <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	L'état d'acompte validé est rejeté par le service destinataire en raison d'une erreur dans les données d'acheminement (cf. chapitre 3.8)
5	Rejetée par l'ordonnateur (selon les situations) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	L'état d'acompte validé est rejeté par le service destinataire (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.)
6	Suspendue (selon les situations) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	Le traitement de l'état d'acompte validé peut être suspendu lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes (cf. chapitre 3.9)

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
13	Complétée (selon les situations) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Chorus Pro	L'état d'acompte validé est complétée lorsque le fournisseur, la MOE ou la MOA ajoute une pièce-jointe ou un commentaire à une facture au statut « Suspendue » (cf. chapitre 3.9)
7	Service fait (statut facultatif) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	Le service-fait a été certifié et l'ordonnateur peut désormais procéder à la liquidation et au mandatement/ création de la demande de paiement.
8	Mandatée / DP validée (statut facultatif) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	Le mandat ou la DP a été créé et traité par l'ordonnateur et peut désormais être transmis au comptable pour prise en charge.
9	Mise à disposition du comptable (statut facultatif) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement a été créé(e) par le service ordonnateur et mis à disposition du service comptable pour traitement.
10	Comptabilisée (statut facultatif) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement lié(e) à l'état d'acompte validé a été validé par le payeur et comptabilisé.
11	Mise en paiement (selon les situations) <i>(uniquement si le destinataire n'est pas paramétré 'est MOA')</i>	Destinataire	Le flux de virement a été envoyé à la Banque de France.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour **l'état d'acompte validé (A6, A16 ou A19)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
1	Déposée	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le fournisseur est raccordé en mode EDI : génération d'un flux d'acquittement par Chorus Pro • Si le fournisseur est raccordé en mode Portail ou Service : validation du dépôt ou de la saisie par le fournisseur
2	En cours d'acheminement vers le destinataire	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Génération du flux pivot par Chorus Pro
3	Mise à disposition du destinataire	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le destinataire est raccordé en mode EDI : acquittement remonté par le destinataire suite à la réception du flux pivot • Si le destinataire est raccordé en mode Portail ou Service : envoi de la notification courriel par Chorus Pro indiquant la mise à disposition de la facture dans l'espace factures reçues du destinataire
4	A recycler	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture avec pour motif une erreur dans les données d'acheminement (cf. chapitre 3.8)
5	Rejetée par l'ordonnateur (selon les situations)	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.)
6	Suspendue (selon les situations)	Destinataire	Le traitement de la facture peut être suspendu lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes (cf. chapitre 3.9)
13	Complétée (selon les situations)	Chorus Pro	La facture est complétée lorsque le fournisseur ajoute une pièce-jointe ou un commentaire à une facture au statut « Suspendue » (cf. chapitre 3.9)
7	Service fait (statut facultatif)	Destinataire	Le service-fait a été certifié et l'ordonnateur peut désormais procéder à la liquidation et au mandatement/ création de la demande de paiement
8	Mandatée / DP validée (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat ou la DP a été créé et traité par l'ordonnateur et peut désormais être transmis au comptable pour prise en charge
9	Mise à disposition du comptable (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement a été créé(e) par le service ordonnateur et mis à disposition du service comptable pour traitement

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
10	Comptabilisée (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement lié(e) à la facture a été validé par le payeur et comptabilisé
11	Mise en paiement (selon les situations)	Destinataire	Le flux de virement a été envoyé à la Banque de France

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour le **projet de décompte général (A17)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
30	Mise à disposition MOA	Chorus Pro	La MOE valide le dépôt du projet de décompte général.
31	Refusée par la MOA pour erreur dans les données d'acheminement	Chorus Pro	La MOA refuse le projet de décompte général en raison d'une erreur dans les données d'acheminement.
32	Refusée par la MOA pour autre motif	Chorus Pro	La MOA refuse le projet de décompte général (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
34	Demande de complément	Chorus Pro	Le traitement du projet de décompte général est en attente de complément lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
21	Associée	Chorus Pro	La MOA associe le décompte général avec le projet de décompte général.
41	Remplacée par le A22	Chorus Pro	Le fournisseur associe le projet de décompte général dans le cadre d'une procédure tacite suite à un projet de décompte général déposé par la MOE.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour le **décompte général (A18 ou A20)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
33	Mise à disposition Fournisseur	Chorus Pro	La MOA valide le dépôt du décompte général.
20	Refusée par le fournisseur pour autre motif	Chorus Pro	Le fournisseur refuse le décompte général (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.).
6	Suspendue	Chorus Pro	Le traitement du décompte général est suspendu par le fournisseur lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes.
21	Associée	Chorus Pro	Le fournisseur associe le décompte général avec le décompte général signé.

Le tableau ci-dessous présente les éléments déclencheurs des statuts et les périmètres de responsabilité pour le **décompte général signé avec ou sans réserves (A8)**

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
1	Déposée	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le fournisseur est raccordé en mode EDI : génération d'un flux d'acquittement par Chorus Pro • Si le fournisseur est raccordé en mode Portail ou Service : validation du dépôt ou de la saisie par le fournisseur
2	En cours d'acheminement vers le destinataire	Chorus Pro	Génération du flux pivot par Chorus Pro
3	Mise à disposition du destinataire	Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Si le destinataire est raccordé en mode EDI : acquittement remonté par le destinataire suite à la réception du flux pivot • Si le destinataire est raccordé en mode Portail ou Service : envoi de la notification courriel par Chorus Pro indiquant la mise à disposition de la facture dans l'espace factures reçues du destinataire
4	A recycler	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture avec pour motif une erreur dans les données d'acheminement (cf. chapitre 3.8)
5	Rejetée par l'ordonnateur (selon les situations)	Destinataire	La facture est rejetée par le service destinataire de la facture (ex : données de facturation erronées, erreur dans les montants, etc.)
6	Suspendue (selon les situations)	Destinataire	Le traitement de la facture peut être suspendu lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes (cf. chapitre 3.9)
12	Complétée (selon les situations)	Chorus Pro	La facture est complétée lorsque le fournisseur ajoute une pièce-jointe ou un commentaire à une facture au statut « Suspendue » (cf. chapitre 3.9)
7	Service fait (statut facultatif)	Destinataire	Le service-fait a été certifié et l'ordonnateur peut désormais procéder à la liquidation et au mandatement/ création de la demande de paiement
8	Mandatée / DP validée (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat ou la DP a été créé et traité par l'ordonnateur et peut désormais être transmis au comptable pour prise en charge
9	Mise à disposition du comptable (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement a été créé(e) par le service ordonnateur et mis à disposition du service comptable pour traitement
10	Comptabilisée (statut facultatif)	Destinataire	Le mandat/ demande de paiement lié(e) à la facture a été validé par le payeur et comptabilisé

Code	Statut	Producteur	Élément déclencheur
11	Mise en paiement (selon les situations)	Destinataire	Le flux de virement a été envoyé à la Banque de France

3.6.2 Détermination du délai global de paiement

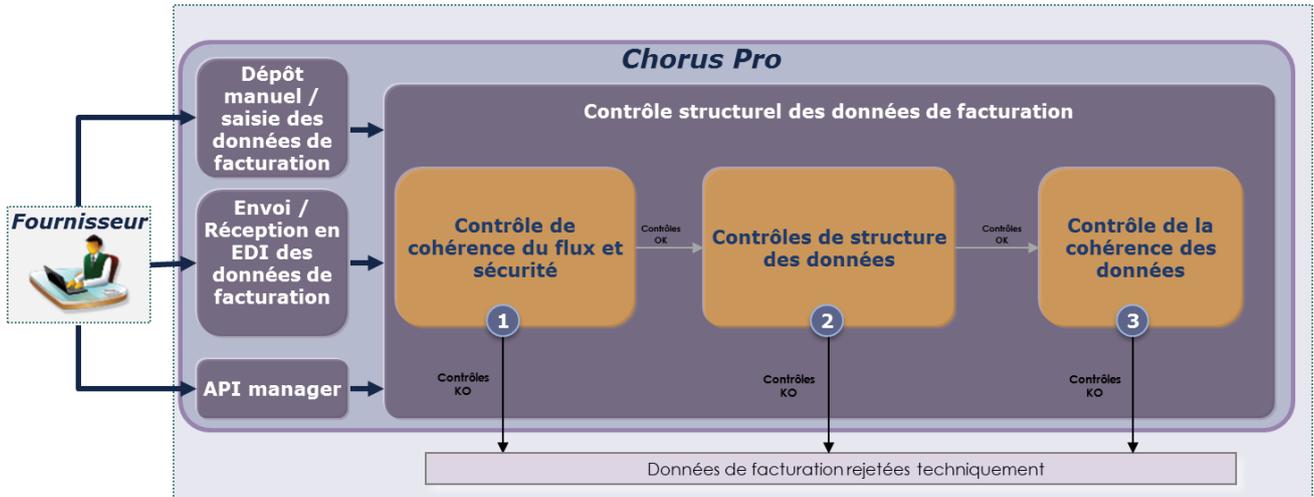
Le calcul du délai global de paiement (DGP) doit être fait à partir de la mise à disposition du dossier de facturation au destinataire. Chorus Pro ne détermine pas le DGP, sa détermination reste à la charge du destinataire. La date de mise à disposition de la facture est distincte selon le mode de réception de la facture par le destinataire :

- Mode EDI : une facture est considérée mise à disposition du destinataire lors de l'envoi de l'acquittement suivant l'échange du flux pivot.
- Mode Service et mode Portail : une facture est considérée mise à disposition du destinataire lorsqu'elle est disponible dans l'espace « factures reçues » du destinataire.

Dans les deux cas, le destinataire est prévenu par l'envoi d'un courriel de notification quotidien. Cette date, point de départ du DGP, est disponible sur le portail et correspond à la date d'arrivée du mail de notification de mise à disposition de la facture.

3.7 Les contrôles réalisés par Chorus Pro

Chorus Pro assure 3 niveaux de contrôle sur les données de facturation transmises par le fournisseur :



3.7.1 Les contrôles de cohérence du flux et de sécurité

Pour chaque flux reçu, un contrôle antiviral et un contrôle sur les formats sont prévus tant pour les données de facturation originales que pour les pièces jointes.

3.7.2 Les contrôles de structure des données

Pour chaque type de flux, les règles de syntaxe, cardinalité et format des données décrites dans la partie 4 du document sont contrôlées en entrée de la solution.

3.7.3 Les contrôles de la cohérence des données

Pour chaque type de flux, les règles de syntaxe, cardinalité et format des données décrites dans la partie 5 de ce document (description des formats portant les flux d'échange autour de Chorus Pro) sont contrôlées en entrée de la solution.

Données	Contrôles effectués par Chorus Pro
Identifiant du fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'existence du SIRET (ou d'un autre type d'identifiant)
Numéro de Facture	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle d'unicité (si aucune autre facture du même fournisseur avec le même numéro a été transmise) ET absence de rejet autorisant recyclage (SIRET erroné/ codes service erroné) Contrôle sur la longueur du champ
Identifiant du destinataire	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'existence du SIRET
Code service	<ul style="list-style-type: none"> Le code service du débiteur renseigné dans la facture doit appartenir à la structure destinataire. La présence d'un code service est obligatoire pour les factures à destination des services de l'Etat, et obligatoire si les débiteurs autres que l'Etat ont sollicité le renseignement d'un code service dans le paramétrage de leur structure
Date d'émission	<ul style="list-style-type: none"> Date émission ≤ Date de réception (Date de réception = Date du jour de l'acquisition des données de facturation de Chorus Pro)
Montant à Payer	<ul style="list-style-type: none"> Les données de facturation avec montants à payer à 0€ sont acceptées par Chorus Pro même si elles ne font pas l'objet d'un paiement effectif
Devise de facturation	<ul style="list-style-type: none"> Les données de facturation doivent être mono devise
Référence engagement	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle de la présence de l'information uniquement si l'EPN ou l'entité du secteur public local l'a indiqué comme un élément obligatoire dans son paramétrage : l'information devra être vérifiée par l'EPN ou l'entité du secteur public et communiquée au fournisseur Cette information est obligatoire pour les factures émises par des fournisseurs privés et à destination des services de l'Etat La référence à l'engagement n'est pas obligatoire pour les factures intra-sphère publique destinées aux entités du secteur public local et aux EPN.

3.7.4 Focus sur le contrôle d'unicité

3.7.4.1 Délimitation de l'unicité

Le contrôle d'unicité sur le numéro de facture est effectué sur les éléments suivants :

- Numéro de facture fournisseur
- Type d'identifiant du fournisseur
- Identifiant du fournisseur
- Année de production de la facture

3.7.4.2 Le contrôle de l'unicité

L'unicité de la facture vise à éviter les erreurs de facturation (double facturation notamment). Une facture présentant des informations similaires cumulativement sur ces quatre données par rapport à une facture précédemment envoyée fera l'objet d'un rejet par Chorus Pro.

Le contrôle d'unicité est systématiquement bloquant sauf dans le cas où la précédente facture a fait l'objet d'un rejet technique résultant des contrôles réalisés par Chorus Pro ou d'un rejet pour cause d'erreur sur les données d'acheminement (ex : SIRET).

3.8 Les possibilités de recyclage de la facture

Dans certains cas de rejet de sa facture, le fournisseur est habilité à réexploiter les données de sa facture afin de faciliter la nouvelle émission vers Chorus Pro.

3.8.1 Délimitation du recyclage

Seuls certains rejets peuvent donner lieu au recyclage de la facture :

- Les rejets en entrée de la solution suite à des anomalies dans le flux ne permettant pas l'intégration de la facture ;
- Les rejets dus à une erreur d'identification du destinataire par l'émetteur (rejet automatique du SI ou manuel par un agent via le portail).

3.8.2 Modalités du recyclage en cas d'erreur d'identification du destinataire par l'émetteur

Lorsque le destinataire initial détecte qu'une facture lui a été adressée par erreur, il a la possibilité de la rejeter via le motif « erreur dans les données d'acheminement ». La facture ainsi rejetée passe au statut « à recycler ».

L'émetteur de la facture est dans ce cas notifié par un mail de notification quotidien (listant l'ensemble des factures rejetées, à recycler ou suspendues).

L'émetteur de la facture peut réémettre la facture originale en conservant le même numéro et en modifier les données d'acheminement en erreur selon trois modalités, indépendamment des modalités de dépôt initial de la facture :

- En mode Portail ou API, dans l'espace « factures émises », un formulaire ou une requête permet de saisir de nouvelles données d'acheminement (destinataire et/ou service). L'émetteur peut également modifier le numéro d'engagement de la facture afin de l'adapter aux paramètres du nouveau destinataire de la facture.
- En mode EDI, un nouveau flux facture peut être émis. Ce flux doit comprendre :
 - des données d'acheminement (identifiant destinataire et/ou code service) différentes de celles de la facture originale ;
 - le cas échéant, un nouveau numéro d'engagement juridique ;
 - les autres données du flux sont strictement identiques au flux ou à la facture originale, notamment le numéro de facture et la pièce-jointe principale dans le cas d'un flux mixte.

Quelles que soient les modalités de recyclage, la facture originale recyclée est retransmise au nouveau destinataire dans un nouveau flux pivot dans lequel sont renseignées les nouvelles données d'acheminement. La facture retransmise passe au statut « mise à disposition du destinataire ».

L'état « téléchargé » par le destinataire de la facture est repositionné à « false ». Ce dernier récupère la facture dans la liste des factures non téléchargées.

3.9 La suspension de la facture

3.9.1 Délimitation de la suspension

Le délai global de paiement de la facture peut être suspendu par le destinataire de la facture une unique fois lorsqu'une ou plusieurs informations de la facture ou des pièces justificatives indispensables au mandatement ou à la comptabilisation de la facture sont manquantes.

Le destinataire peut notifier la suspension du délai global de paiement de la facture en appliquant le statut « suspendue » à la facture. La facture apparaît « à compléter » à l'émetteur de la facture.

3.9.2 Modalités de complétion de la facture à compléter

L'émetteur est notifié par un mail de notification quotidien (listant l'ensemble des factures rejetées, à recycler ou suspendues). Il a la possibilité de compléter et réémettre la facture originale en ajoutant des pièces jointes complémentaires et/ou en renseignant un commentaire tout en conservant le même numéro de facture.

L'émetteur peut compléter sa facture selon plusieurs modalités, indépendamment des modalités de dépôt initial de la facture suspendue :

- En mode Portail ou API, dans l'espace « factures émises », un formulaire ou une requête permet de d'ajouter de nouvelles pièces justificatives et/ou de renseigner en commentaire une information manquante dans la facture.
- En mode EDI, un nouveau flux facture peut être émis renseignant en commentaire une information manquante dans la facture. Il n'est toutefois pas possible d'ajouter une pièce jointe supplémentaire.

La facture passe au statut « complétée » dès lors que le fournisseur a ajouté une pièce-jointe et/ou un commentaire. Un nouveau flux pivot est transmis au destinataire, comprenant la facture originale et la ou les nouvelles pièces-jointes supplémentaires.

Les dates de suspension et de complétion de la facture sont renseignées dans l'historique de la facture disponible sur le portail Chorus Pro ou via une API. Ces informations font foi pour le calcul du nouveau terme pour le délai global de paiement.

3.10 Les différents cadres de facturation

3.10.1 Modalités de prise en compte des cadres de facturation spécifiques

Chorus Pro prendra en charge les cas de facturation spécifiques liés à

- la sous-traitance dans le cas où le sous-traitant est admis au paiement direct¹⁸,
- la cotraitance,
- la facturation de mémoires de frais de justice,
- les demandes de remboursement TIC,
- aux marchés de travaux.

Afin de mettre en œuvre les processus liés à ces cas spécifiques, un cadre de facturation doit être renseigné pour chaque facture transmise. Cette information est précisée en mode EDI via l'indication d'un cadre de facturation. En mode Portail (dépôt ou saisie) cette valorisation s'effectue via un menu déroulant. 24 cadres de facturation permettent à l'émetteur de préciser le type de document de facturation envoyé. Ces différents cadres sont établis selon le rôle de l'émetteur du document dans le processus de facturation.

L'ensemble de ces cadres de facturation sont exploitables en mode Portail. Il convient de se référer à la règle de gestion G1.35.

Rôle du déposant	Objet déposé	Cadre de facturation
Un fournisseur ou un mandataire	Facture	A1
	Facture déjà payée (ex: carte d'achat)	A2
	Mémoire de frais de justice	A3
	Projet de décompte mensuel	A4
	Etat d'acompte	A5
	Etat d'acompte validé	A6
	Projet de décompte final	A7
	Décompte général signé	A8
Un sous-traitant	Demande de paiement	A9
	Demande de paiement dans le cadre d'un marché de travaux	A10
Un cotraitant	Facture	A12
	Projet de décompte mensuel	A13
	Projet de décompte final	A14
Une maîtrise d'œuvre dans le cadre de la facturation d'un marché de travaux	Etat acompte	A15
	Etat acompte validé	A16
	Projet de décompte général	A17
	Décompte général	A18
Une maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la facturation d'un marché de travaux	Etat d'acompte validé	A19
	Décompte général	A20
Un bénéficiaire de remboursement de la TIC	Demande de remboursement de la TIC	A21
Documents déposés dans le cadre de la facturation d'un marché de travaux et lors d'une procédure « tacite »		
Un fournisseur ou un mandataire	Projet de décompte général*	A22
	Décompte général et définitif tacite	A23
Une maîtrise d'œuvre	Décompte général et définitif tacite	A24
Une maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la facturation d'un marché de travaux	Décompte général et définitif**	A25

* Le dépôt d'un projet de décompte général par le fournisseur est permis dans le cadre d'une procédure « tacite » prévue par l'article 13.4.4 du CCAG Travaux

** Le dépôt d'un décompte général et définitif par la MOA est permis dans le cadre d'une procédure « tacite » prévue par l'article 13.4.5 du CCAG Travaux

¹⁸ « Seul le sous-traitant de premier rang peut bénéficier du paiement direct, les sous-traitants de second rang et de rang ultérieur ne pouvant s'en prévaloir » (Instruction n°12-012-M0 du 30 mai 2012, http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/06/cir_35389.pdf). Les fournisseurs relevant de la sous-traitance en cascade (au-delà du rang 1) ne sont pas habilités à utiliser Chorus Pro . Seules les factures dont le montant est supérieur ou égal à 600 euros sont concernées.

3.10.2 Focus sur les cas d'utilisation du cadre de facturation A2

Le cadre de facturation A2 « facture déjà payée » permet de transmettre à un destinataire public une facture ou un avoir ne donnant pas lieu à une opération financière ou comptable (liquidation, création de titre, opération de trésorerie, décaissement, reversement, etc.) et ne nécessitant en conséquence pas de création d'une demande de paiement pour prendre en charge la facture fournisseur.

Toute facture, avoir, solde d'acompte ou de régularisation dont le montant à payer est nul peut donc être transmis avec ce cadre de facturation. Il s'agit notamment :

- des factures de carte achat, de carte logée ou de carte carburant
- des factures de solde produites après un état d'acompte validé dans le cadre d'un marché de travaux

3.10.2.1 Cas de la carte achat

Dans le cadre d'une prestation payée au moyen d'une carte achat, le destinataire peut réclamer les factures de ces prestations pour rapprochement avec le relevé d'opérations bancaires. C'est notamment le cas pour les prestations payées au moyen d'une carte achat de niveau 1.

Dans ce cas, une facture relative à ces dépenses peut être émise par le fournisseur via Chorus Pro en utilisant le cadre de facturation A2 et en renseignant des montants à payer nuls.

La transmission du ROB par la banque au service comptable du destinataire s'effectue selon les modalités actuelles.

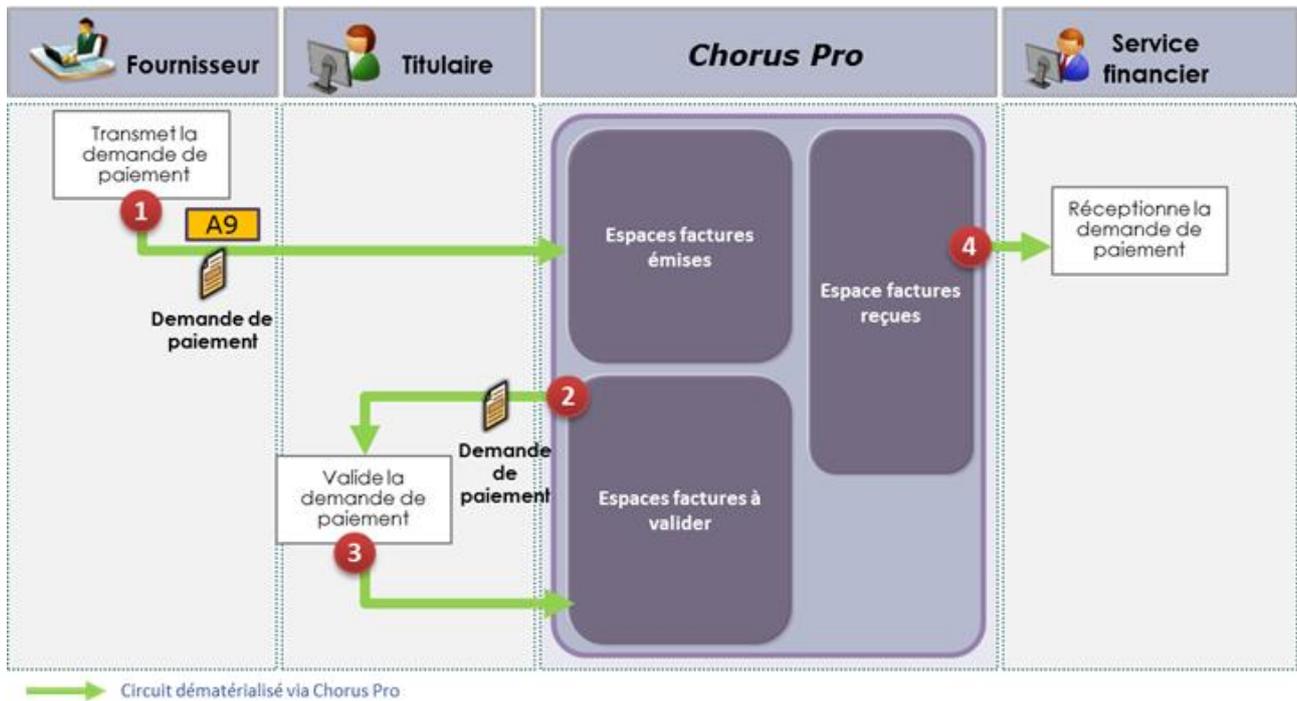


3.10.3 Focus sur les modalités de validation

Certains cadres de facturation peuvent nécessiter une validation de la facture par les acteurs concernés avant transmission au destinataire dans le cadre de la sous-traitance et la cotraitance. Ainsi, l'indication par le fournisseur des données d'identification du valideur (« entité valideur » des flux présentés dans la partie 5) est obligatoire pour certains cadres de facturation (A9, A10, A12, A13, A14).

En cas de dépôt de pièces nécessitant une validation multiple, le premier valideur indique les coordonnées permettant l'identification du valideur suivant. Les validations s'effectuent en mode portail ou en mode service.

Le schéma ci-dessous décrit le processus standard de validation d'une facture dans Chorus Pro :

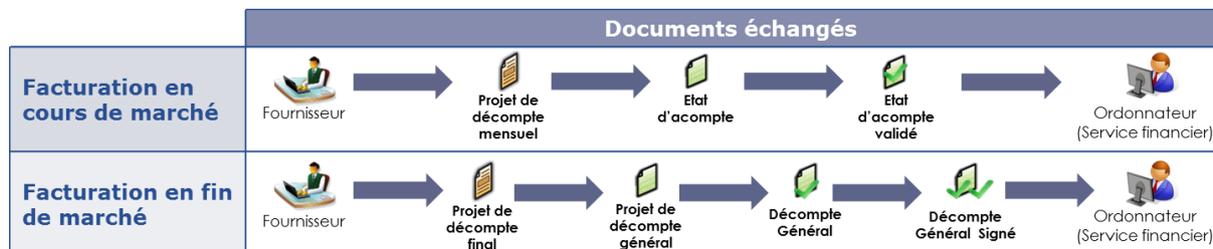


Les processus de validation des factures sont détaillés dans les annexes des spécifications externes (Cf. chapitres relatifs à la cotraitance et la sous-traitance)

3.10.4 Focus sur les modalités de prise en compte des pièces de marché de travaux sur Chorus Pro

Les marchés de travaux mentionnés dans ce chapitre correspondent aux marchés de travaux soumis au CCAG travaux (où l'établissement d'un état d'acompte par une maîtrise d'œuvre et l'établissement d'un état d'acompte validé par une maîtrise d'ouvrage sont nécessaires) pour la mise en paiement des prestations.

Dans ce cadre, Chorus Pro prend en charge les processus et les pièces de facturation suivants :



Dans la suite du document, ces acronymes permettent d'identifier les acteurs intervenant dans le processus de facturation :

MOE : Maitrise d'œuvre

MOA : Maitrise d'ouvrage

Dans la suite du document, ces acronymes permettent d'identifier les pièces de facturation déposées :

- **PDM** : Projet de décompte mensuel, produit par le fournisseur.
- **EA** : Etat d'acompte, produit par la MOE.
- **EAV** : Etat d'acompte validé, produit par la MOA.
- **PDF** : Projet de décompte final, produit par le fournisseur.
- **PDG** : Projet de décompte général, produit par la MOE.
- **DG** : Décompte général, produit par la MOA.
- **DGS** : Décompte général signé (le cas échéant, cet acronyme peut désigner un décompte général signé avec réserves), produit par le fournisseur.
- **DGDT** : Décompte général et définitif tacite produit par le fournisseur ou la MOE en cas de défaillance d'un des acteurs dans le cadre d'une facturation en fin de marché.
- **DGD** : Décompte général et définitif produit par la MOA dans le cadre d'une procédure tacite.

Principes appliqués :

- Chorus Pro permet de transmettre une pièce de marché sans référence à une pièce précédente (dépôt initial) ou avec référence à une pièce précédemment transmise (association) ;
- Les modes de transmissions possibles (EDI ou dépôt PDF en mode Portail ou Service) dépendent du cadre de facturation. Il n'est pas possible d'effectuer une saisie de facture de travaux sur le portail Chorus Pro ou via les API.
- Il est possible de débiter la dématérialisation à toutes les étapes du processus de facturation.

Dépôt initial et association :

- Un dépôt initial est l'initiation d'un dossier de facturation par la transmission d'une pièce de facturation par le fournisseur, la MOE ou la MOA. Le cas nominal est l'initialisation d'un dossier de facturation sur Chorus Pro par la transmission par le fournisseur d'un projet de décompte mensuel ou d'un projet de décompte final. Dans le cas où le dépôt initial débute par un document déposé par la MOE ou la MOA, ou par le fournisseur lorsqu'il dépose une pièce dont il n'est pas le producteur, le dépôt initial dans Chorus Pro peut s'effectuer en cours du processus.
- Une association consiste à rattacher un nouveau document à un document précédent afin de compléter un même dossier de facturation.
- Un acteur ne peut pas associer une pièce avec un document qu'il a lui-même préalablement transmis via Chorus Pro (sauf en cas de procédure tacite).

Les modes de transmissions pris en charge par cadre de facturation :

- Seul le fournisseur, qui peut être sous-traitant, cotraitant, titulaire ou mandataire peut recourir à l'EDI, pour les documents qu'il produit et lors de l'initialisation d'un dossier de facturation dématérialisé sur Chorus Pro.
- Pour les autres acteurs du processus et pour les documents produits par un tiers et transmis par un fournisseur, il convient d'utiliser le dépôt PDF en mode Portail ou Service (mode Service).
- L'association n'est possible qu'en mode Service et en mode Portail.

	Mode d'émission pris en charge			
	Mode EDI		Dépôt PDF en mode Portail	Dépôt PDF en mode Service
	Dépôt initial	Association		
A4 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte mensuel	✓	N/A	✓	✓
A5 - Dépôt par un fournisseur d'un état d'acompte	✗	✗	✓	✓
A6 - Dépôt par un fournisseur d'un état d'acompte validé	✗	✗	✓	✓
A7 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte final	✓	N/A	✓	✓
A8 - Dépôt par un fournisseur d'un décompte général et définitif	✓	✗	✓	✓
A10 - Dépôt par un sous-traitant d'une demande de paiement dans le cadre des marchés de travaux	✓	N/A	✓	✓
A13 - Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte mensuel	✓	N/A	✓	✓
A14 - Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte final	✓	N/A	✓	✓
A15 - Dépôt par une MOE d'un état d'acompte	✗	✗	✓	✓
A16 - Dépôt par une MOE d'un état d'acompte validé	✗	✗	✓	✓
A17 - Dépôt par une MOE d'un projet de décompte général	✗	✗	✓	✓
A18 - Dépôt par une MOE d'un décompte général	✗	✗	✓	✓
A19 - Dépôt par une MOA d'un état d'acompte validé	✗	✗	✓	✓
A20 - Dépôt par une MOA d'un décompte général	✗	✗	✓	✓
A22 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte général dans le cadre d'une procédure tacite	✓	✗	✓	✓
A23 - Dépôt par un fournisseur d'un décompte général et définitif tacite	✗	✗	✓	✓
A24 - Dépôt par une MOA d'un décompte général et définitif tacite	✗	✗	✓	✓
A25 - Dépôt par une MOA d'un décompte général et définitif dans le cadre d'une procédure tacite	✗	✗	✓	✓

L'identification des acteurs :

- L'identité du fournisseur et du destinataire de la facture de travaux doit être précisée par le déposant lors de l'initialisation du processus de facturation dans Chorus Pro. Ce principe est applicable quelle que soit l'étape à laquelle la dématérialisation du processus débute dans Chorus Pro.
- Le fournisseur est identifié sur l'ensemble des pièces de marché de travaux. Il doit s'agir du même identifiant de structure tout au long du processus de facturation, y compris lorsque le fournisseur n'est pas producteur de la pièce transmise ou qu'il n'intervient pas dans le processus de facturation.
- Les fonctionnalités de Chorus Pro (consultation/dépôt) sont ouvertes aux MOE, sous réserve de leur inscription sur Chorus Pro, et de l'identification du fournisseur. Afin d'identifier la MOE dans le processus de facturation, le fournisseur doit renseigner la MOE dans l'entité « valideur » en mode EDI (flux E1 ou E2). En mode Portail ou Service, le fournisseur peut rechercher la structure de la MOE grâce à sa raison sociale ou son identifiant à partir de l'annuaire des structures accessible en mode Portail et Service et la renseigne dans l'entité « Maîtrise d'œuvre ».
- Les fonctionnalités de Chorus Pro (consultation/dépôt) sont ouvertes aux MOA, sous réserve du paramétrage effectué sur la fiche de la structure publique (structure avec MOA) ou via la création d'une structure dédiée (MOA uniquement), et de l'inscription du fournisseur.

- Afin de valoriser l'identité de la MOA dans un flux E1 ou E2 en mode EDI, le fournisseur peut valoriser dans l'entité « débiteur » une structure divergente du destinataire effectif, lorsque la prise en charge du document par la MOA est réalisée par une structure paramétrée « MOA uniquement ».

Type de facture :

- Une facture mentionnant un cadre de facturation lié aux marchés de travaux ne peut pas être typée « avoir ».

Cycle de vie :

- Le cycle de vie en mode EDI est remonté au fournisseur raccordé en mode EDI à Chorus Pro pour la mise à jour de la pièce qu'il a transmise uniquement. La remontée d'informations vers le fournisseur pour l'ensemble du dossier de facturation se fait via des notifications par courriel ou par la consultation du dossier de facturation en mode Service et en mode Portail.
- Le cycle de vie de chaque pièce transmise peut être consulté via la consultation globale du dossier de facturation, accessible en mode Portail par le fournisseur, la MOE et la MOA, dès lors qu'ils sont identifiés comme acteurs intervenant dans le processus de facturation.

Notifications

- Chaque acteur est notifié par courriel quotidiennement pour les changements du statut opérés sur un document qu'il a déposé (par exemple : refusé, suspendu, associé...).
- Chaque acteur est notifié par courriel hebdomadairement pour les changements survenus sur le statut d'un document du dossier de facturation où l'acteur est identifié.

La combinaison des cadres de facturation

Cadre de facturation	Déposant	Pièce déposée	Dépôt initial autorisé	Document précédent	Document suivant (selon le cas métier)
A4	Fournisseur	PDM	OUI	X	A15 - A19
A5	Fournisseur	EA	OUI	X	A19
A6	Fournisseur	EAV	OUI	X	X
A7	Fournisseur	PDF	OUI	X	A17 - A20 - A22
A8	Fournisseur	DGS	OUI	A17 - A22 - A18 - A20	X
A10	Sous-traitant	DP	OUI	X	X
A13	Cotraitant	PDM	OUI	X	A15 - A19
A14	Cotraitant	PDF	OUI	X	A17 - A20 - A22
A15	MOE	EA	OUI	A4 - A13	A6 - A19
A16	MOE	EAV	OUI	X	X
A17	MOE	PDG	OUI	A7 - A14	A20 - A22
A18	MOE	DG	OUI	X	A8 - A24
A19	MOA	EAV	OUI	A4 - A13 - A15	X
A20	MOA	DG	OUI	A7 - A14 - A17	A8 - A24 - A25
A22	Fournisseur	PDG*	OUI	A7 - A14 - A17	A20 - A23
A23	Fournisseur	DGDT	X	A22	X
A24	MOE	DGDT	OUI	A18 - A20	X
A25	MOA	DGD*	X	A20	X

*Dans le cadre d'une procédure tacite

Exemple : le cadre de facturation A4 permet à un fournisseur de transmettre un projet de décompte mensuel et ne peut donc être utilisé qu'en dépôt initial. Il n'est par conséquent pas possible de l'associer à un document précédent. Il peut ensuite être associé selon les processus de facturation à un document portant le cadre de facturation A15 ou A19.

Récapitulatif du circuit de facturation

Les processus de prise en charge des pièces de facturation dans le cadre des marchés de travaux sont détaillés dans les annexes des spécifications externes (Cf. chapitres relatifs aux marchés de travaux).

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des cas d'utilisation définis pour permettre la prise en charge dans Chorus Pro des pièces nécessaires à la **facturation en cours de marché** :

Déposant d'une pièce	Projet de décompte mensuel Produit par le fournisseur	Décompte mensuel Produit par la MOE	Etat d'acompte Produit par la MOE	Etat d'acompte validé Produit par la MOA
Fournisseur	✓ ▪ Dépôt par le fournisseur d'un projet de décompte et validation MOE sur le portail	(En pièce-jointe de l'état d'acompte)	✓ ▪ Dépôt par le fournisseur d'un état d'acompte (sur la base d'échanges préalables avec la MOE hors Chorus Pro)	✓ ▪ Dépôt par le fournisseur d'un état d'acompte validé (sur la base d'échanges préalables avec la MOA hors Chorus Pro)
Maitrise d'Œuvre	N/A	(En pièce-jointe de l'état d'acompte)	✓ ▪ Dépôt par la MOE de l'état d'acompte (sur la base d'échanges préalables avec le fournisseur dans Chorus Pro ou hors Chorus Pro)	✓ ▪ Dépôt par la MOE de l'état d'acompte validé (sur la base d'échanges préalables avec la MOE hors Chorus Pro)
Maitrise d'ouvrage	N/A	(En pièce-jointe de l'état d'acompte validé)	(En pièce-jointe de l'état d'acompte validé)	✓ ▪ Dépôt par la MOA de l'état d'acompte validé (sur la base d'échanges préalables avec le fournisseur et la MOE dans Chorus Pro ou hors Chorus Pro)

Cas nominal Cas transitoire

Le dépôt d'un projet de décompte mensuel par le fournisseur est considéré comme le cas d'utilisation nominal, avec MOA connue de Chorus Pro ou inconnue de Chorus Pro (variante). Les autres cas présentés permettent une gestion transitoire des marchés de travaux lorsque l'une ou plusieurs des parties prenantes ne sont pas présentes sur Chorus Pro (MOE et MOA).

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des cas d'utilisation définis pour permettre la prise en charge dans Chorus Pro des pièces nécessaires à la **facturation en fin de marché** :

Déposant d'une pièce	Projet de décompte final	Décompte final	Projet de décompte général	Décompte Général	Décompte Général Signé
	Produit par le fournisseur	Produit par la MOE	Produit par la MOE	Produit par la MOA	Produit par le fournisseur
 Fournisseur	 ▪ Dépôt par le fournisseur d'un projet de décompte et validation MOE sur le portail	N/A	N/A	N/A	 ▪ Dépôt par le fournisseur du DGS (après échanges préalables avec la MOA/MOE dans Chorus Pro ou hors Chorus Pro)
 Maitrise d'Œuvre	N/A	(En pièce-jointe du projet de décompte signé)	 ▪ Dépôt par la MOE du projet de décompte général (sur la base d'échanges préalables avec le fournisseur dans Chorus Pro ou hors Chorus Pro)	 ▪ Dépôt par la MOE du décompte général (sur la base d'échanges préalables avec la MOA hors Chorus Pro)	N/A
 Maitrise d'ouvrage	N/A	N/A	(En pièce-jointe du décompte général)	 ▪ Dépôt par la MOA du décompte général (sur la base d'échanges préalables avec la MOE dans Chorus Pro ou hors Chorus Pro)	N/A

Cas nominal Cas transitoire

Le dépôt d'un projet de décompte final par le fournisseur est considéré comme le cas d'utilisation nominal, avec MOA connue de Chorus Pro ou inconnue de Chorus Pro (variante). Les autres cas présentés permettent une gestion transitoire des marchés de travaux lorsque l'une ou plusieurs des parties prenantes ne sont pas présentes sur Chorus Pro (MOE et MOA).

Utilisation des cas de gestion transitoires des marchés de travaux

L'utilisation d'un cas de gestion transitoire doit faire l'objet d'un accord préalable entre l'ensemble des parties prenantes (titulaires, mandataires, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et ordonnateurs)

3.10.5 Bordereau de suivi des validations et des associations

Lorsqu'une facture est validée par un ou plusieurs valideurs (cas définis dans le chapitre 3.9.2) ou qu'une ou plusieurs pièces de facturation de travaux lui ont été associées (cas définis dans le chapitre 3.9.3), un bordereau de suivi au format est ajouté en pièce-jointe complémentaire à la facture dans le flux pivot transmis au destinataire (pièce-jointe BORxxx.pdf).

Ce bordereau indique les informations suivantes :

- Date de dépôt de la facture
- Date de validation/association de la facture
- Structure ayant procédé à la transmission/validation/association
- Le cas échéant, l'utilisateur ayant procédé à la transmission/validation/association
- Le cas échéant, le commentaire du valideur ou de la partie prenante du marché de travaux lors de la validation/association

Les informations contenues dans le bordereau de suivi permettent d'identifier les informations relatives aux validations et à la constitution du dossier de facturation de travaux et de traiter ces factures sans qu'il soit nécessaire d'exploiter les données structurées contenues dans le bloc « cycle de validation » du flux pivot.

Exemple de bordereau de suivi :



Bordereau de suivi

Structure / Service	Utilisateur	Date	Etat	Commentaire	N° de facture associée
		01/09/2016 01:52:29	VALIDEE_1	validation OK	2016000000000277847
		01/09/2016 01:52:30	DEPOSEE		2016000000000277847

4 LA GESTION DES COMPTES STRUCTURES ET UTILISATEURS

4.1 La gestion des comptes structures et utilisateurs pour les fournisseurs privés

4.1.1 Principes généraux de la gestion des comptes structures et utilisateurs

4.1.1.1 L'organisation des structures

Une structure telle que définie dans Chorus Pro correspond à une structure physique du fournisseur identifiée par un identifiant unique (SIRET, numéro de TVA intracommunautaire ou autre type d'identifiant). Une structure correspond à un budget propre.

Il n'est pas possible de créer plusieurs structures au sein de Chorus Pro pour un même identifiant unique.

Une même structure peut comporter différentes directions ou services qui peuvent être définis dans Chorus Pro. Dans le cas où une entreprise dispose de filiales avec chacune sa propre structure physique et son propre identifiant, elle doit disposer d'autant de structures dans Chorus Pro qu'elle dispose de filiales.

4.1.1.2 Le rattachement des utilisateurs aux structures dans la solution

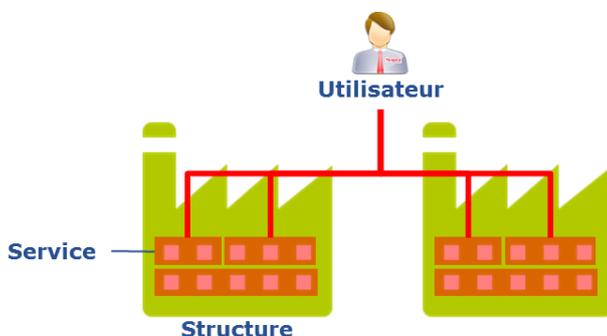
Les utilisateurs de Chorus Pro sont rattachés à une ou plusieurs structures.

Plusieurs utilisateurs peuvent être rattachés à une même structure.

Au sein des différents espaces sur lesquels l'utilisateur est habilité, les différentes structures sont agrégées.

Un utilisateur peut être rattaché à plusieurs structures notamment dans le cas où :

- Sa société est organisée en filiales et il souhaite pouvoir interagir avec Chorus Pro pour le compte de plusieurs filiales.
- Il bénéficie d'une délégation de gestion d'une ou de plusieurs sociétés pour agir en leur nom sur Chorus Pro.



4.1.1.3 Les habilitations attribuées à un utilisateur de la solution

Chorus Pro propose plusieurs profils d'utilisateurs :

- **Le gestionnaire principal** est une personne physique qui administre la fiche de la structure et gère les habilitations de l'ensemble des utilisateurs rattachés à la structure. Le gestionnaire principal peut rechercher et consulter l'ensemble des informations relatives aux actions réalisées par les utilisateurs de sa structure sur Chorus Pro.
- **Le gestionnaire secondaire** est une personne physique qui peut administrer la fiche de la structure et gérer les habilitations des utilisateurs simples. Le gestionnaire secondaire peut rattacher à sa structure des utilisateurs simples mais n'a pas la possibilité de rattacher des profils de gestionnaire. Plusieurs gestionnaires secondaires peuvent être désignés par le gestionnaire principal. Le gestionnaire secondaire peut rechercher et consulter l'ensemble des informations relatives aux actions réalisées par les utilisateurs de sa structure sur Chorus Pro. Dans le cas où un gestionnaire secondaire est habilité sur un ou plusieurs services et non sur l'ensemble de la structure, il ne visualise ces informations que pour des services sur lesquels il est habilité.
- **L'utilisateur simple** est une personne physique disposant d'un compte dans Chorus Pro. Il peut déposer ou saisir des factures, chercher les factures déposées ou saisies sur l'espace « factures émises » des structures auxquelles il est rattaché. Il accède uniquement aux espaces sur lesquels il est habilité. L'utilisateur simple ne peut pas modifier les données des fiches structures auxquelles il est rattaché.

Selon le profil d'utilisateur, certains espaces ou fonctionnalités de l'espace sont accessibles à l'ensemble des utilisateurs par défaut ou peuvent faire l'objet d'une habilitation par le gestionnaire. Le tableau ci-dessous indique les principales fonctionnalités autorisées par profil :

	Gestionnaire principal	Gestionnaire secondaire habilité sur l'ensemble de la structure	Gestionnaire secondaire habilité sur un ou plusieurs services	Utilisateur
Gestion de la structure dans l'espace « utilisateurs et structures » <ul style="list-style-type: none"> • Créer une structure • Modifier les informations de la structure • Signer un mandat • Ajouter un espace ouvert • Ajouter une PJ • Ajouter, modifier les services de la structure 	X	X		
Gestion des utilisateurs dans l'espace « utilisateurs et structures » <ul style="list-style-type: none"> • Rattacher un utilisateur • Gérer une demande d'habilitation à un espace, au profil de gestionnaire secondaire ou à un code service • Visualiser les habilitations des utilisateurs et des gestionnaires secondaires • Visualiser les abonnements des utilisateurs et des gestionnaires secondaires • Visualiser l'historique des actions d'un utilisateur simple et d'un gestionnaire secondaire 	X	X	X <i>(Sur le périmètre de son ou de ses services uniquement)</i>	
Gestion du compte utilisateur dans l'espace « mon compte » <ul style="list-style-type: none"> • Modifier le compte • Créer une structure • Consulter et demander un rattachement à une structure ou à un service • Consulter et demander un abonnement à un espace 	X	X	X	X
Espace « factures émises » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures transmises par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) • Visualiser les factures émises par l'utilisateur • Déposer et saisir des factures 	X	X	X <i>(Selon habilitation)</i>	X <i>(Selon habilitations)</i>
Espace « factures de travaux » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures de travaux émises par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) 	X	X	X <i>(Selon habilitation)</i>	X <i>(Selon habilitations)</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures de travaux émises par l'utilisateur • Déposer des factures de travaux 				
Espace « factures à valider » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures validées par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) • Visualiser les factures validées par • Valider les factures à valider 	X	X	X (Selon habilitation)	X (Selon habilitations)
Espace « remboursements TIC » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les demandes de remboursement TIC émises par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) • Visualiser les demandes de remboursements émises par l'utilisateur • Saisir des demandes de remboursement 	X	X	X (Selon habilitation)	X (Selon habilitations)
Espace « mémoires de frais de justice » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les mémoires de frais de justice émis par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) • Visualiser les mémoires de frais de justice émis par l'utilisateur • Déposer, saisir ou transmettre des mémoires de frais de justice 	X	X	X (Selon habilitation)	X (Selon habilitations)
Espace « engagements» <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les bons de commande émis par les services de l'Etat 	X	X	X (Selon habilitation)	X (Selon habilitations)
Espace « sollicitations reçues » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les sollicitations reçues • Traiter les sollicitations reçues 	X	X	X (Selon habilitation)	X (Selon habilitations)
Espace « sollicitations émises » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les sollicitations émises • Emettre une sollicitation vers le support ou les destinataires de factures 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)
Espace « mon suivi et qualification des flux » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les flux qualifiés par l'ensemble des utilisateurs (gestionnaires uniquement) • Visualiser les flux qualifiés par l'utilisateur • Qualifier un flux 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)

4.1.2 Les fonctionnalités de gestion des comptes

4.1.2.1 La gestion de la fiche structure

En se connectant à l'espace « utilisateurs et structures », les gestionnaires principaux et les gestionnaires secondaires habilités sur l'ensemble des services de la structure peuvent :

- Créer une nouvelle structure,
- Modifier les informations légales et commerciales de la structure,
- Souscrire, valider et révoquer un mandat de facturation,
- Personnaliser les espaces auxquels ont accès les utilisateurs rattachés à la structure (factures émises, factures reçues, etc.),
- Ajouter, supprimer une pièce jointe,
- Modifier le schéma organisationnel de la structure et des services qui la composent au travers des codes services affectés aux sous-structures.

L'espace « utilisateurs et structures » permet aux gestionnaires principaux et aux gestionnaires secondaires habilités sur l'ensemble des services de la structure d'indiquer les éléments de paramétrage de la structure suivants :

- Activation de l'envoi par Chorus Pro du cycle de vie en mode EDI à la structure,
- Activation de l'espace dédié au centre de gestion agricole et paramétrages associés (numéro de package et catégorie de bénéficiaire),
- Paramétrages des éléments relatifs à l'émission de mémoires de frais de justice (catégorie de fournisseur et régime social).

4.1.2.2 La gestion des utilisateurs de la structure

En se connectant à l'espace « utilisateurs et structures », les gestionnaires principaux et secondaires habilités sur l'ensemble de la structure peuvent :

- Créer un nouvel utilisateur sur Chorus Pro et le rattacher à la structure (l'utilisateur doit toutefois activer son compte utilisateur),
- Rattacher, valider le rattachement ou supprimer le rattachement d'un utilisateur à la structure,
- Abonner, valider l'abonnement ou supprimer l'abonnement d'un utilisateur à un espace soumis à validation,
- Habilitier, valider ou supprimer l'habilitation d'un utilisateur à un ou plusieurs codes services (par exemple, afin de ne lui donner de la visibilité que sur certaines factures),
- Habilitier ou supprimer l'habilitation d'un utilisateur en tant que gestionnaire principal ou secondaire (fonctionnalité accessible au gestionnaire principal uniquement),
- Modifier les habilitations des gestionnaires et des utilisateurs,
- Visualiser l'historique des actions d'un utilisateur simple et d'un gestionnaire secondaire.

4.1.2.3 La gestion du compte utilisateur

En se connectant à l'espace « mon compte », les gestionnaires et les utilisateurs peuvent :

- Consulter, modifier, désactiver ou réactiver son compte,
- Demander un rattachement ou supprimer un rattachement à une structure,
- Créer une structure,
- Consulter la fiche des structures auxquelles il est rattaché,
- Demander ou supprimer l'abonnement à un ou plusieurs espaces soumis à habilitation,
- S'abonner ou supprimer l'abonnement à un espace non soumis à habilitation,
- Demander ou supprimer l'habilitation à un ou plusieurs codes services,
- Ajouter ou supprimer une pièce jointe.

4.2 La gestion des comptes structures et utilisateurs pour les personnes publiques

4.2.1 Principes généraux de la gestion des comptes structures et utilisateurs

4.2.1.1 L'organisation des structures

Une structure destinatrice de factures telle que définie dans Chorus Pro correspond à une structure physique d'une entité publique (EPN, entité du secteur public local) identifiée de manière unique par son numéro SIRET. Il n'est pas possible de créer plusieurs structures au sein de Chorus Pro pour un même identifiant unique. Les entités publiques disposant de numéros SIRET pour un ou plusieurs budgets annexes doivent créer autant de structure qu'elles disposent de numéros SIRET.

Une même structure destinatrice peut comporter différentes directions ou services qui peuvent être eux-mêmes destinataires de factures. Il est pour cela possible de gérer des sous-structures dans Chorus Pro au travers de codes services.

Dans le cas où plusieurs de ces services souhaiteraient interagir avec Chorus Pro, il est possible de proposer des visualisations distinctes qui s'organisent via la gestion des habilitations afin, par exemple, d'habiliter les utilisateurs d'un service sur un espace spécifique. Par exemple, certains agents peuvent être habilités à envoyer des factures quand d'autres seront uniquement habilités à les recevoir.

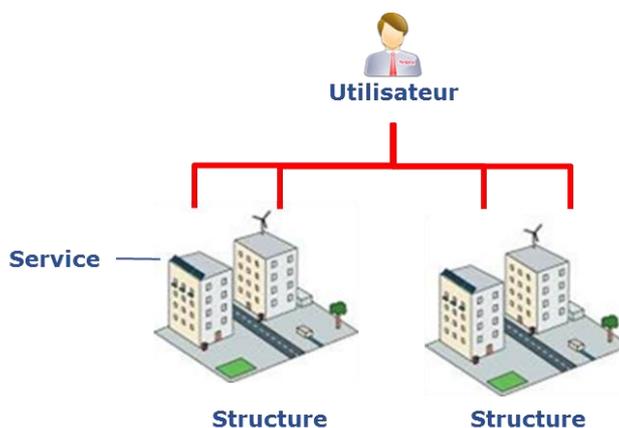
4.2.1.2 Le rattachement des utilisateurs aux structures

Plusieurs utilisateurs de Chorus Pro peuvent être rattachés à une même structure.

Un utilisateur peut être rattaché à plusieurs structures, notamment dans le cas où :

- L'EPN ou l'entité du secteur public local est organisé en budgets distincts disposant chacun d'un identifiant (numéro SIRET) et l'utilisateur doit pouvoir interagir dans Chorus Pro sur l'ensemble de ces budgets,
- Il bénéficie d'une délégation de gestion d'une ou de plusieurs structures publiques pour agir en leur nom sur Chorus Pro.

Au sein des différents espaces sur lesquels l'utilisateur est abonné, les différentes structures sont agrégées.



4.2.1.3 Les habilitations attribuées à un utilisateur

Chorus Pro propose plusieurs profils d'utilisateurs :

- **Le gestionnaire principal** est une personne physique qui administre la fiche de la structure et gère les habilitations de l'ensemble des utilisateurs rattachés à la structure. Le gestionnaire principal peut rechercher et consulter l'ensemble des informations relatives aux actions réalisées par les utilisateurs de sa structure sur Chorus Pro.
- **Le gestionnaire secondaire** est une personne physique qui peut administrer la fiche de la structure et gérer les habilitations des utilisateurs simples. Le gestionnaire secondaire peut rattacher à sa structure des utilisateurs simples mais n'a pas la possibilité de rattacher des profils de gestionnaire. Plusieurs gestionnaires secondaires peuvent être désignés par le gestionnaire principal. Le gestionnaire secondaire peut rechercher et consulter l'ensemble des informations relatives aux actions réalisées par les utilisateurs de sa structure sur Chorus Pro. Dans le cas où un gestionnaire secondaire est habilité sur un ou plusieurs services et non sur l'ensemble de la structure, il ne visualise ces informations que pour des services sur lesquels il est a été habilité.
- **L'utilisateur simple** est une personne physique disposant d'un compte dans Chorus Pro. L'utilisateur simple peut déposer ou saisir des factures, rechercher les factures déposées ou saisies sur l'espace « factures émises » des structures auxquelles il est rattaché. Il accède uniquement aux espaces sur lesquels il est habilité. L'utilisateur simple ne peut pas modifier les données des fiches structures auxquelles il est rattaché.

Selon le profil d'utilisateur, certains espaces ou fonctionnalités de l'espace sont accessibles à l'ensemble des utilisateurs par défaut ou peuvent faire l'objet d'une habilitation par le gestionnaire. Le tableau ci-dessous indique les principales fonctionnalités autorisées par profil :

	Gestionnaire principal	Gestionnaire secondaire habilité sur l'ensemble de la structure	Gestionnaire secondaire habilité sur un ou plusieurs services	Utilisateur
Gestion de la structure dans l'espace « utilisateurs et structures » <ul style="list-style-type: none"> • Créer une structure • Modifier les informations de la structure • Signer un mandat • Ajouter un espace ouvert • Ajouter une PJ • Ajouter, modifier les services de la structure 	X	X		
Gestion des utilisateurs dans l'espace « utilisateurs et structures » <ul style="list-style-type: none"> • Rattacher un utilisateur • Gérer une demande d'habilitation à un espace, au profil de gestionnaire secondaire ou à un code service • Visualiser les habilitations des utilisateurs et des gestionnaires secondaires • Visualiser les abonnements des utilisateurs et des gestionnaires secondaires • Visualiser l'historique des actions d'un utilisateur simple et d'un gestionnaire secondaire 	X	X	X (Sur le périmètre de son ou de ses services uniquement)	
Gestion du compte utilisateur dans l'espace « mon compte » <ul style="list-style-type: none"> • Modifier le compte • Créer une structure • Consulter et demander un rattachement à un service • Consulter et demander un abonnement à un espace 	X	X	X	X
Espace « factures émises » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures transmises par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) • Visualiser les factures émises par l'utilisateur • Déposer et saisir des factures 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)
Espace « factures reçues » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures • Télécharger les factures • Mettre à jour le statut des factures 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)

Espace « factures de travaux » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures de travaux émises par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) • Visualiser les factures de travaux émises par l'utilisateur • Déposer des factures de travaux 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)
Espace « factures à valider » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les factures validées par l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires (gestionnaires uniquement) • Visualiser les factures validées par • Valider les factures à valider 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)
Espace « engagements » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les bons de commande émis par les services de l'Etat 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)
Espace « sollicitations émises » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les sollicitations émises • Emettre une sollicitation vers le support ou les destinataires de factures 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)
Espace « mon suivi et qualification des flux » <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les flux qualifiés par l'ensemble des utilisateurs (gestionnaires uniquement) • Visualiser les flux qualifiés par l'utilisateur • Qualifier un flux 	X	X	X (Selon habilitations)	X (Selon habilitations)

4.2.2 Les fonctionnalités de gestion des comptes

4.2.2.1 La gestion de la fiche structure

Le référentiel CCL de la DGFIP permet de renseigner les données des fiches structures des structures publiques. Ces données peuvent être modifiées par les gestionnaires principaux et secondaires (habilités sur l'ensemble des services) de la structure. En se connectant à l'espace « utilisateurs et structures », les gestionnaires peuvent :

- Modifier les informations légales et commerciales de la structure,
- Souscrire et valider un mandat de facturation,
- Personnaliser les espaces auxquels ont accès les utilisateurs rattachés à la structure (factures émises, factures reçues, etc.),
- Ajouter, supprimer une pièce jointe,
- Modifier le schéma organisationnel de la structure et des services qui la composent au travers des codes services affectés aux sous-structures.

L'espace « utilisateurs et structures » permet aux gestionnaires principaux et aux gestionnaires habilités sur l'ensemble de la structure d'indiquer les éléments de paramétrage de la structure suivants :

- Activation de l'envoi par Chorus Pro du cycle de vie en mode EDI à la structure,
- Activation de l'envoi par Chorus Pro des données de facturation en mode EDI à la structure,
- Activation du contrôle de présence du code service pour les factures transmises par les fournisseurs de la structure,
- Activation de la remontée du statut « mise en paiement » par la structure lors du traitement des factures de ses fournisseurs,
- Activation du contrôle de présence de la référence à l'engagement pour les factures transmises par les fournisseurs de la structure. L'activation de la présence de la référence à l'engagement permet de paramétrer au niveau des services de la structure l'activation du contrôle de présence de la référence à l'engagement. Dans le cas où aucun service de la structure n'active ce contrôle, ce dernier est appliqué à l'ensemble des services de la structure. Par défaut, ce paramètre sera positionné à « NON » pour le code service spécifique à la facturation intra-sphère publique « FACTURES_PUBLIQUES »

L'espace « utilisateurs et structures » permet aussi aux gestionnaires principaux et aux gestionnaires secondaires d'indiquer l'élément de paramétrage des services de la structure suivant :

- Activation du contrôle de présence de la référence à l'engagement pour les factures transmises par les fournisseurs.

Si aucun élément de paramétrage n'est précisé au niveau du service, les paramétrages définis pour la structure s'appliquent à ce service de la structure.

4.2.2.2 La gestion des utilisateurs de la structure

En se connectant à l'espace « utilisateurs et structures », les gestionnaires peuvent :

- Valider le rattachement ou supprimer le rattachement d'un utilisateur à la structure,
- Personnaliser les espaces auxquels ont accès les utilisateurs rattachés à sa structure (factures émises, factures reçues, etc.),
- Abonner, valider l'abonnement ou supprimer l'abonnement d'un utilisateur à un espace soumis à validation,
- Habilitier ou supprimer l'habilitation d'un utilisateur en tant que gestionnaire principal ou secondaire (fonctionnalité accessible au gestionnaire principal uniquement),
- Modifier les habilitations des gestionnaires et des utilisateurs,
- Visualiser l'historique des actions d'un utilisateur simple et d'un gestionnaire secondaire.

Ces modalités d'habilitations permettent à un gestionnaire de spécifier les rôles et le périmètre d'interaction de ses utilisateurs avec Chorus Pro.

4.2.2.3 La gestion du compte utilisateur

En se connectant à l'espace « mon compte », les gestionnaires principaux ou secondaires et les utilisateurs peuvent :

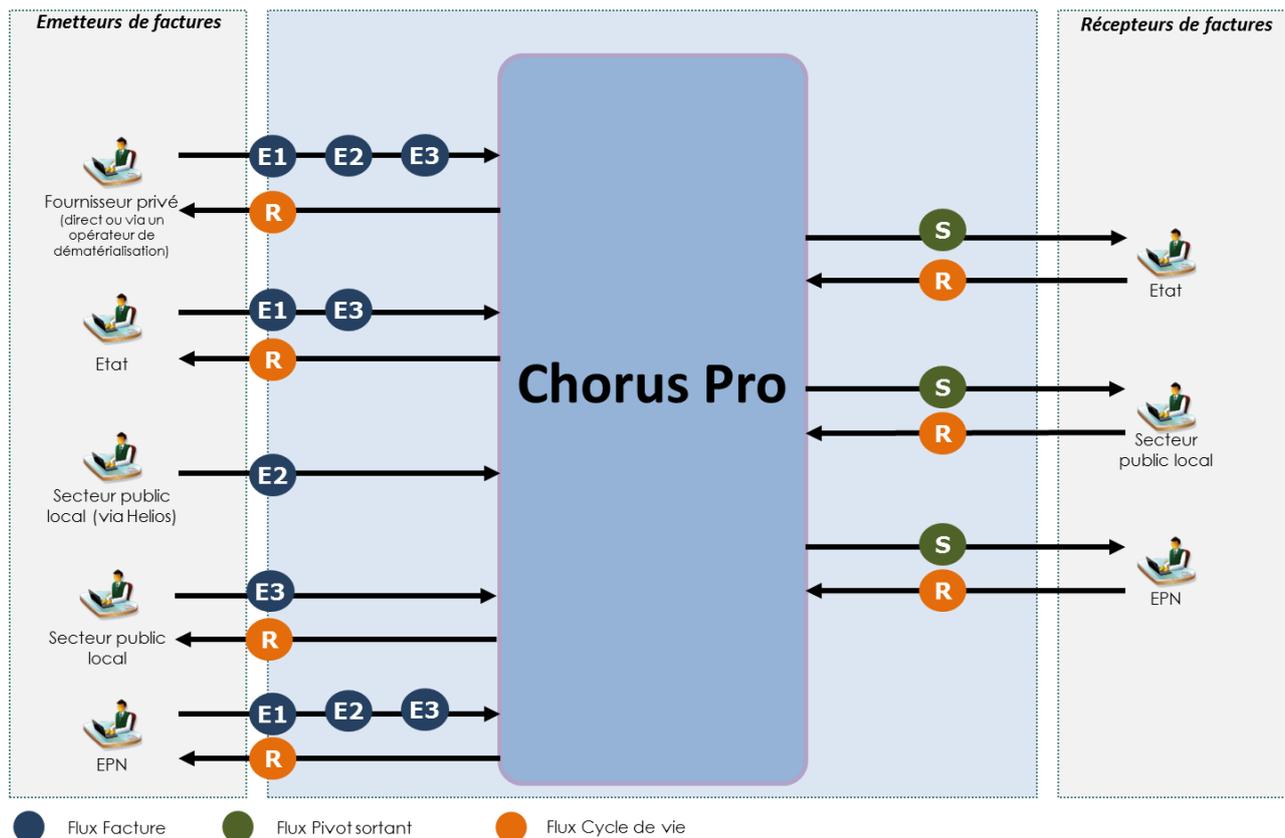
- Consulter, modifier, désactiver ou réactiver son compte,
- Demander un rattachement ou supprimer un rattachement à une structure,
- Consulter la fiche des structures auxquelles il est rattaché,
- Demander ou supprimer l'abonnement à un ou plusieurs espaces soumis à habilitation,
- S'abonner ou supprimer l'abonnement à un espace non soumis à habilitation,
- Demander ou supprimer l'habilitation à un ou plusieurs codes services,
- Ajouter ou supprimer une pièce jointe.

5 DESCRIPTION DES FORMATS PORTANT LES FLUX D'ÉCHANGES AUTOUR DE CHORUS PRO

Ce chapitre présente les formats des flux acceptés en entrée par Chorus Pro ainsi que les formats des flux émis par Chorus Pro à destination de personnes publiques et des fournisseurs dans le cadre de la remontée du cycle de vie de la facture.

5.1 Vue d'ensemble des flux autour de Chorus Pro

Le schéma ci-dessous présente le système de dématérialisation des factures et les principaux systèmes externes impliqués dans l'émission/dépôt des factures et leur traitement.



- Le **flux Pivot (S)** est le format de référence des données véhiculant les informations nécessaires et suffisantes à l'intégration des factures dans les différents S.I. de gestion de la Sphère Publique. Il contient les données permettant la création d'un mandat ou d'une demande de paiement, la facture sous forme de pièce jointe ainsi que, le cas échéant, les pièces justificatives complémentaires transmises par l'émetteur au format d'origine.
- Les flux de type Facture :
 - Le **flux structuré Facture (E1)** porte l'ensemble des données d'une facture transmise par un fournisseur, ainsi que les pièces jointes attachées (données non structurées ou structurées).
 - Le **flux mixte Facture (E2)** porte le lot minimal de données de facturation transmis par un fournisseur ainsi que des pièces jointes attachées (données structurées ou non) dont une a minima représentant la facture.
 - Le **flux structuré Mémoire de frais de justice (E3)** porte l'ensemble des données d'un mémoire de frais de justice transmis par un fournisseur, ainsi que les pièces jointes attachées (données non structurées ou structurées).
- Le **flux Cycle de vie (R)** comprend les données sur l'avancement du processus de paiement de chaque dossier de facturation, et particulièrement la liste chronologique des « statuts » relatifs au traitement des différents modes de facturation à chaque étape du traitement.

5.1.1 Matrices des flux d'échange

5.1.1.1 Matrices des flux par type d'acteur

Les matrices ci-dessous récapitulent les caractéristiques des flux émis et reçus par type d'acteur concerné. Tous les formats référencés par le CEN¹⁹ seront pris en compte par Chorus Pro

5.1.1.1.1 Pour un Fournisseur privé raccordé en mode EDI

Code Flux	Type Flux	Emetteur	Récepteur	Mode	Format
E1	Flux structuré facture	SI Fournisseur	Chorus Pro	EDI	UBL-Invoice Format CII PES Facture Format EDIFACT²⁰ Format ISO20022²¹
E2	Flux mixte facture	SI Fournisseur	Chorus Pro	EDI	UBL-Invoice minimal CII minimal CPP Factures Minimal PES Factures Minimal Format PDF/A3²²
E3	Flux structuré mémoire de frais de justice	SI Fournisseur	Chorus Pro	EDI	UBL-Invoice
R	Cycle de vie	Chorus Pro	SI Fournisseur	EDI	AIFE Statut CPPStatutPivot

NB : les formats utilisés pour transmettre des factures à l'Etat via la solution actuelle Chorus factures seront acceptés par Chorus Pro. La compatibilité ascendante est donc assurée pour les fournisseurs déjà raccordés.

5.1.1.1.2 Pour une entité du secteur public local raccordée en mode EDI

Code Flux	Type Flux	Emetteur	Récepteur	Mode	Format
E2	Flux Mixte Facture	SI SPL	Chorus Pro	EDI	CPP Factures Minimal PES Factures Minimal
E3	Flux structuré mémoire de frais de justice	SI SPL	Chorus Pro	EDI	UBL-Invoice
S	Pivot	Chorus Pro	SI Collectivité	EDI	CPPFacturePivot
R	Cycle de Vie entrant	SI SPL	Chorus Pro	EDI	CPPStatutPivot
R	Cycle de Vie sortant	Chorus Pro	SI Fournisseur	EDI	CPPStatutPivot

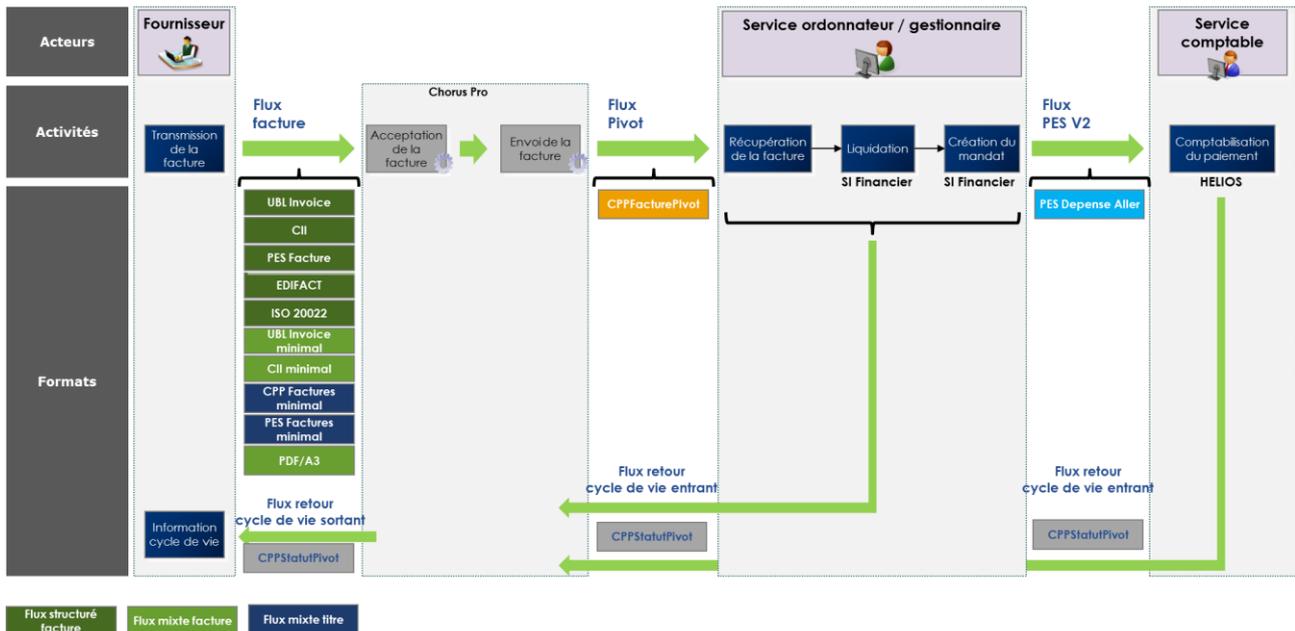
¹⁹ Centre européen de normalisation

²⁰ Sous réserve de la conformité de ce format au MUG (Message User Guidelines) européen

²¹ Idem

²² Idem

Le schéma ci-dessous présente la vue d'ensemble des flux existant autour du processus de traitement de la facture et l'exécution comptable de la dépense qui en résulte.



5.1.1.1.3 Pour un Etablissement Public National raccordé en mode EDI

Code Flux	Type Flux	Emetteur	Récepteur	Mode	Format
E1	Flux structuré facture	SI EPN	Chorus Pro	EDI	UBL-Invoice PES Facture Format EDIFACT²³ Format ISO20022²⁴
E2	Flux mixte facture	SI EPN	Chorus Pro	EDI	UBL-Invoice minimal CII minimal CPP Factures Minimal PES Factures Minimal Format PDF/A3²⁵
E3	Flux structuré mémoire de frais de justice	SI EPN	Chorus Pro	EDI	UBL-Invoice
S	Pivot	Chorus Pro	SI EPN	EDI	CPPFacturePivot
R	Cycle de Vie entrant	SI EPN	Chorus Pro	EDI	CPPStatutPivot
R	Cycle de Vie sortant	Chorus Pro	SI EPN	EDI	CPPStatutPivot

²³ Sous réserve de la conformité de ce format au MUG européen

²⁴ Idem

²⁵ Idem

5.1.2 Présentation des formats acceptés par type de flux EDI

5.1.2.1 Les formats acceptés pour les flux d'émission des partenaires vers Chorus Pro

Type de flux	Formats référencés dans les spécifications externes	Formats acceptés
E1 (Flux structuré Facture)	UBL Invoice	UBL 2.0 UBL 2.1 UBL-PEPPOL UBL-FEN105 UBL Factures publiques
	CII	CII 2.0 CII 2.1 CII-FEN135
	EDIFACT ²⁶	EDIFACT ²⁷
	ISO20022	ISO20022
	PES Facture	PES_Factures_ASAP PES_Factures
E2 (Flux mixte facture)	CPP Factures Minimal	CPP Factures Minimal
	PDF/A3	PDF/A3
	UBL minimal	UBL minimal 2.0 UBL minimal 2.1 UBL-PEPPOL minimal UBL-FEN105 minimal
	CII minimal	CII 3.0
	PES Facture minimal	PES_Factures_ASAP PES_Factures
E3 (Flux structuré Mémoire de frais de justice)	UBL Invoice	UBL 2.0 UBL 2.1
R (cycle de vie)	CPP Statut	CPP Statut

5.1.2.2 Les formats acceptés pour les flux d'émission de Chorus Pro vers les partenaires

Type de flux	Format référencé dans les spécifications externes	Formats acceptés
S (Flux Pivot)	CPP Facture Pivot	CPP Facture Pivot
R (Cycle de vie)	AIFE Statut	AIFE Statut
	CPP Statut	CPP Statut

²⁶ Sous réserve de la conformité de ce format au MUG (Message User Guidelines) européen

²⁷ Idem

5.2 Description générique des données par type de flux

Pour chaque flux, les tableaux présentant les données constitutifs du flux précisent :

- les données constitutives du flux,
- leur caractère obligatoire ou facultatif,
- leur caractère multiple ou non,
- leur description,
- la référence aux règles de gestion génériques applicables.

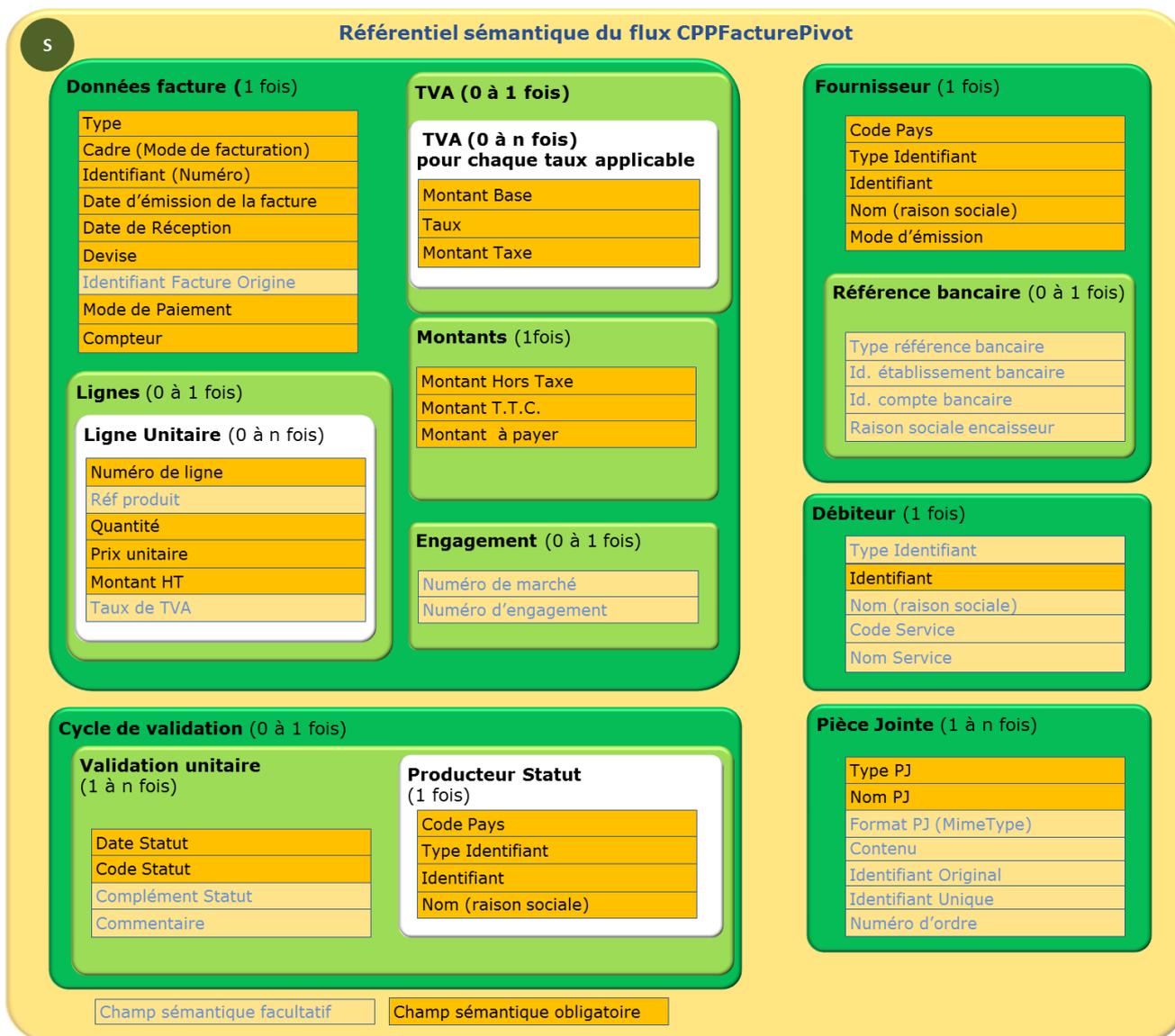
Cette partie ne décrit pas les données techniques des flux à fin de sécurisation, de routage ou de traçabilité.

5.2.1 Description du flux Pivot (S)

Le flux Pivot est généré par Chorus Pro pour transmettre les factures mises à disposition dans Chorus Pro à destination des services de l'Etat, du secteur public local ou des Etablissements Publics. Il est utilisé pour la transmission en mode EDI, mais peut aussi être généré à la demande via téléchargement portail ou API.

Un flux Pivot est constitué par :

- Les données de l'enveloppe
- Les données du pivot structurées en XML
- Une pièce jointe de type facture dans son format original
- Des pièces jointes constituées par des documents complémentaires :
 - Une copie PDF de la facture originale, dans le cas où la facture du fournisseur a été émise via un flux E1
 - Un bordereau de suivi au format PDF permettant de visualiser le cycle de validation de la facture si le bloc « cycle de validation » est renseigné.
 - Les pièces jointes envoyées par le fournisseur dans leur flux facture d'origine



Nb : La balise « Date de Réception » permet de véhiculer la date à laquelle la facture a été prise en compte par Chorus Pro lorsque celle-ci diffère de la date d'émission de la facture. La date effective de réception de la facture pouvant différer de la date d'émission de la facture indiquée par le fournisseur dans le flux qu'il transmet.

Les tableaux ci-dessous décrivent la structure générique des données structurées en XML du flux pivot regroupées par entités principales. Les données constitutives de chacune des entités sont décrites dans les tableaux suivants.

La colonne O/F indique si le bloc de données est obligatoirement ou facultativement présent dans le flux. Si un bloc facultatif est utilisé, certaines des données le constituant pourront être déclarées obligatoires.

La colonne 'Pluralité' indique si seule une occurrence « Unique » est autorisée, ou si des occurrences « Multiples » sont autorisées.

Chaque référence de 'Règles' renvoie au tableau du chapitre 5.3 listant toutes les règles applicables sur les données génériques.

Pivot de Facturation

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Données facture	O	Unique	Informations générales sur la facture	
Données facture - Lignes	F	Unique	Informations sur les lignes de la facture décrivant les fournitures de biens et de services et leurs prix	
Données facture – Lignes – Ligne Unitaire	F	Multiple	Informations sur une ligne de la facture décrivant les fournitures de biens et de services et leurs prix	G6.04
Données facture - TVA	F	Multiple	Récapitulatif des montants de taxes par taux	G1.22
Données facture – TVA- TVA pour chaque taux applicable	F	Multiple		
Données facture - Montants	O	Unique	Informations sur les montants de la facture	
Données facture - Engagement	F	Unique	Informations sur l'engagement juridique fondateur de la facture	
Fournisseur	O	Unique	Informations sur le fournisseur	G2.11
Fournisseur - Références bancaires	F	Unique	Informations sur les données bancaires du fournisseur	
Débiteur	O	Unique	Informations sur la structure publique destinataire de la Facture	G2.12
Pièce jointe	O	Multiple	Pièce(s) Jointe(s) dont la facture dans son format original tel qu'émit par le fournisseur et accepté en entrée de Chorus Pro	G4.05 G4.07 G4.08 G4.09 G4.10
Cycles de validation	F	Unique	Informations relatives aux validations	
Cycle de validation-Cycle de validation unitaire	O	Multiple		
Cycle de validation-Cycle de validation unitaire - Producteur Statut	O	Unique		
Compteur	O	Unique	Information sur le nombre de factures unitaires	

Nb : Les règles de gestion présentées ci-dessus s'appliquent à l'ensemble du bloc concerné

Entité Données Facture (Obligatoire et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type	O	Unique	Le type permet d'identifier s'il s'agit d'une facture ou d'un avoir	G1.01
Cadre (mode de facturation)	O	Unique	Définit le mode de facturation correspondant à la réalisation des fournitures de biens et de services de la facture ou à leur règlement : - standard (mono-fournisseur) - Cotraitance (globale ou simple) - Sous-traitance - Marchés de travaux - ...	G1.02 G1.03 G1.33 G1.34
Identifiant (numéro)	O	Unique	Identifiant (numéro) de la demande de paiement émise par le Fournisseur (identifiant unique de la facture ou de l'avoir)	G1.05 G1.06
Date d'émission de la facture	O	Unique	Date de la facture telle que spécifiée par le Fournisseur	G1.07 G1.09
Date de réception	O	Unique	Date de réception de la demande de paiement par la plateforme Chorus Pro	G1.08 G1.09
Devise	O	Unique	Devise à laquelle se rapportent tous les montants de la facture (nécessairement mono devise)	G1.10 G1.11 G1.12
Identifiant facture origine	F	Unique	En cas d'avoir, numéro de la demande de paiement sur laquelle l'avoir est applicable	G1.05 G1.06
Mode de paiement	O	Unique	Précise les informations relatives aux modalités de paiement demandées par le fournisseur	G1.14 G1.15

Entité données facture - Montants (Obligatoire et Unique)

Montant Hors Taxe	O	Unique	Montant total hors taxe des fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises éventuelles	G1.13
Montant T.T.C.	O	Unique	Montant total toutes taxes comprises des fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises éventuelles	G1.13
Montant à payer	O	Unique	Montant à payer, pouvant être inférieur au Montant TTC dans certains cas	G1.13 G1.33

Entité données facture - TVA (Facultatif et Multiple) :
autant d'occurrences que de taux de TVA applicables dans la facture

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Montant base	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, total hors taxe des montants facturés associés au Taux de TVA considéré	G1.13
Taux	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, taux de TVA considéré	G1.24
Montant taxe	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, montant total de la TVA appliquée.	G1.13

Entité données facture – Lignes – Ligne (facultative et multiple)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro	O	Unique	Numéro correspondant au numéro de la ligne de facturation	G6.01
Référence produit	F	Unique	Référence, code de l'article ou de la fourniture de bien et de service : zone informative	P1.01
Quantité facturée	O	Unique	Nombre de quantités facturées	P1.03 G6.05
Prix unitaire	O	Unique	Prix unitaire (H.T.) avant remise par Unité de Livraison	G1.13 G6.05
Montant HT	O	Unique	Montant Hors taxe de la ligne après remise	G1.13
Taux de TVA	F	Unique	Taux de TVA applicable	G1.24

Entité données facture - Engagement (Facultatif et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro de marché	F	Unique	Identifie le Marché (numéro de marché ou numéro de convention)	G3.03
Numéro d'engagement	F	Unique	Identifie l'Engagement (bon de commande ou numéro de marché exécutable)	G3.01 G3.04

Entité Fournisseur (Obligatoire et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	O	Unique	Identifie le pays où est immatriculé le tiers fournisseur	G2.01 G2.03
Type identifiant	O	Unique	Identifie le référentiel d'immatriculation du fournisseur (SIRET, RIDET, ...)	G2.05 G2.06
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification du fournisseur au sein du référentiel indiqué	G2.06 G2.07 G2.08 G2.14
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom courant, raison sociale ou identité du tiers fournisseur	G2.09
Mode d'émission	O	Unique	Indique le mode de production de la facture (i.e. : flux, numérisée, saisie, PDF)	G1.32

Entité Fournisseur - Référence Bancaire (facultative et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type de référence bancaire	F	Unique	Nature du référentiel bancaire utilisé pour identifier un compte bancaire	G1.16 G1.17 G1.21
Identifiant compte bancaire	F	Unique	IBAN / numéro du compte bancaire sur lequel effectuer le paiement	G1.17 G1.18 G1.21
Identifiant établissement bancaire	F	Unique	BIC du compte bancaire / code banque et code guichet sur lequel effectuer le paiement	G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
Raison sociale encaisseur	F	Unique	Nom du tiers encaisseur en cas d'affacturage	G2.09

Entité Débiteur (Obligatoire et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type identifiant	F	Unique	Identifie le référentiel d'immatriculation du débiteur (SIRET, RIDET, ...)	G2.05 G2.06
Identifiant	O	Unique	Le numéro SIRET de l'organisation publique	G2.14 G2.16
Nom (raison sociale)	F	Unique	Nom de l'organisation ou raison sociale (telle que spécifiée dans le Marché/Bon de Commande)	G2.09
Code service	F	Unique	Codification des services au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Cette codification permet un routage automatisé ou manuel de la facture au sein de l'organisation	G2.19 G2.29
Nom service	F	Unique	Nom du service au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Il permet le routage manuel de la facture vers ce service	G2.21

Entité Pièce Jointe (Obligatoire et Multiple) :
autant d'occurrences que de pièces jointes à la facture

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro d'ordre	F	Unique	Numéro de l'entité PJ si plusieurs blocs PJ sont renseignés	
Identifiant unique (URI)	F	Unique	Une URL univoque permettant d'accéder à la version archivée du Document, en l'occurrence, une Référence SMA. Ce champ est utilisé pour les factures à destination de l'Etat	G4.10
Type PJ	O	Unique	Définit la nature du document	G4.01 G4.05 G4.06
Nom PJ	O	Unique	Nom de la pièce jointe	G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
Format PJ - MimeType	O	Unique	Définit le format électronique du document (en utilisant le Mime Type)	G4.03
Contenu	F	Unique	Le contenu compressé et encodé du fichier originel matérialisant le document	G4.04 G4.07 G4.08 G4.10

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Identifiant original	F	Unique	Identifiant de facture établie par l'usine de numérisation du SI Chorus. La valorisation de cette donnée indique que la facture a été acquise par numérisation par le SI Chorus	G1.27

**Entité cycle de validation – validation unitaire (Facultatif et Multiple) :
autant d'occurrences que de valideurs**

Date du statut	O	Unique	Date et heure de génération de l'événement ayant généré le statut	G1.25
Code statut	O	Unique	Définition de l'évènement	G5.07
Complément statut	F	Unique	Libellé standardisé de l'évènement	
Commentaire	F	Unique	Complément au libellé de l'évènement. Ex : motif du rejet	P1.09

**Entité cycle de validation - producteur du statut du cycle de vie (Facultatif et Multiple) :
autant d'occurrences que d'entités Cycle de vie**

Type identifiant	O	Unique	Type d'identifiant du producteur du statut	
Identifiant	O	Unique	Libellé indiquant quel Système d'Information ou Application a généré le statut	
Raison sociale	O	Unique	Raison Sociale du producteur du statut	G2.09
Code pays	O	Unique	Code pays du producteur du statut	

5.2.2 Description des flux de type facture

5.2.2.1 Description du flux structuré Facture (E1)

Les matrices décrites ci-après n'ont pas vocation à recenser l'ensemble des données pouvant figurer sur une facture, mais les données minimales permettant de produire un objet Facture à partir d'une feuille de style générique. Les autres données n'apparaîtront pas au travers de la feuille de style générique de la facture. Dans le cas où le fournisseur transmet la référence URL de sa feuille de style, ces données complémentaires peuvent être renseignées et affichées sur la facture.

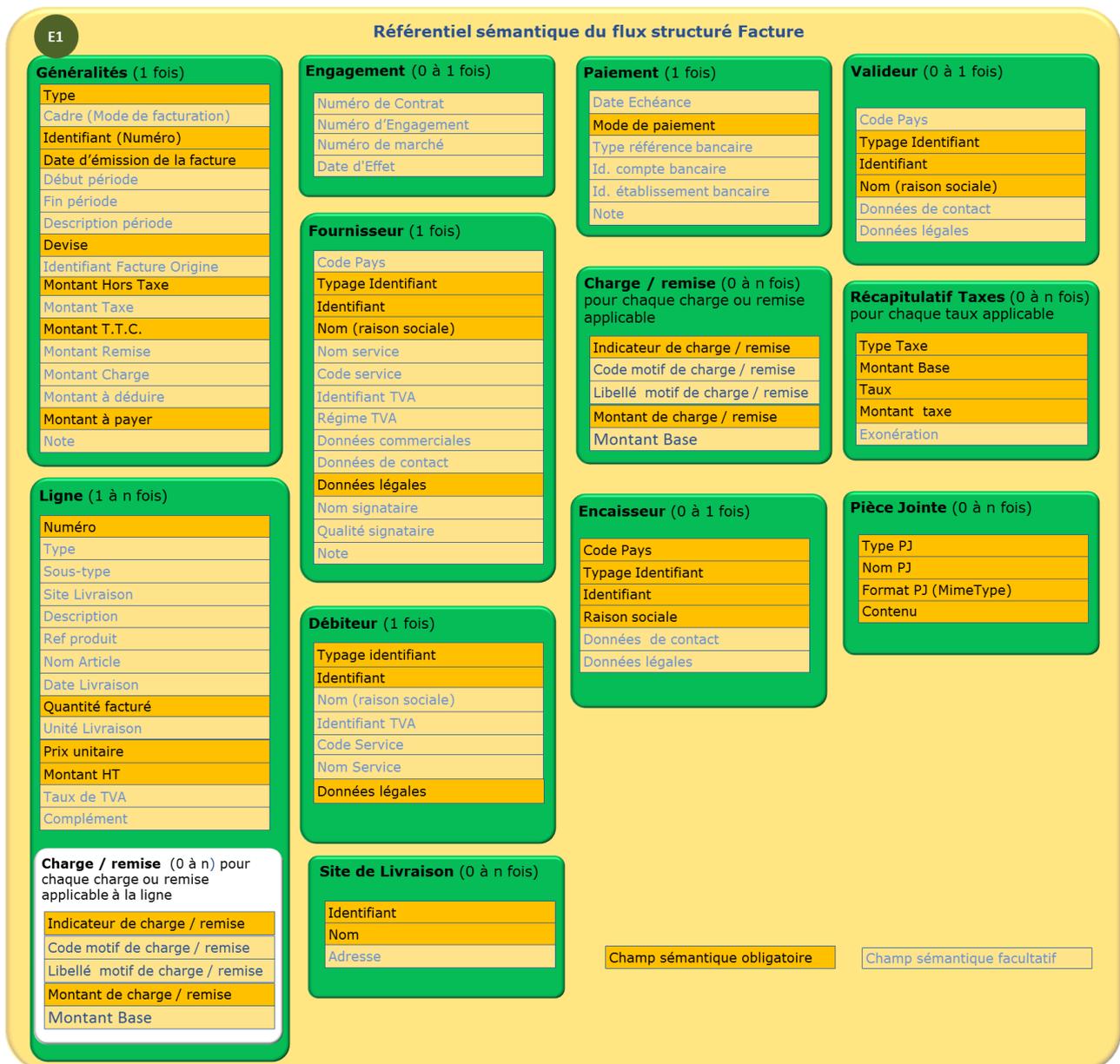
Le flux structuré Facture comprend quatre types de données :

- Les données strictement nécessaires au traitement de la facture par les systèmes comptables et financiers de l'Etat, des collectivités locales ou des Etablissements Publics Nationaux : ces données servent à constituer le Flux Pivot de facturation décrit dans le chapitre dédié et doivent être systématiquement renseignées par le fournisseur
- Eventuellement, les données XML relatives à des modes de facturation spécifiques (exemple : bloc valideur),
- Les données d'une facture conformes à la réglementation, Code général des impôts et Code du Commerce, telles que décrites précédemment,
- Les données complémentaires permettant de représenter une Facture dans son intégralité avec tous les détails.

Un flux structuré Facture peut contenir plusieurs lots de données structurées en XML présentant chacun une facture. Un flux peut contenir au maximum 1000 factures et a une taille maximale totale de 1Go.

Un flux est donc constitué par :

- Les données structurées en XML nécessaires à la facturation,
- Les données structurées en XML représentant l'intégralité des factures,
- Des pièces jointes constituées par des documents complémentaires, le cas échéant.



Les tableaux ci-dessous décrivent la structure générique des données structurées en XML d'une facture regroupées par entités principales. Les données constitutives de chacune des entités sont décrites dans les tableaux suivants.

La colonne 'O/F' indique si le bloc de données est obligatoirement ou facultativement présent dans le flux. Si un bloc facultatif est utilisé, certaines des données le constituant pourront être déclarées obligatoires.

La colonne 'Pluralité' indique si seule une occurrence « Unique » est autorisée, ou si des occurrences « Multiples » sont autorisées.

Chaque référence de 'Règles' renvoie au tableau du chapitre 5.3 listant toutes les règles applicables sur les données génériques.

Facture structurée Fournisseur

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Généralités	O	Unique	Informations générales sur la facture	G1.28
Charges / remises	F	Multiple	Informations sur les charges et remises applicables globalement à la facture	G1.30 G6.04
Récapitulatif taxes	F	Multiple	Récapitulatif des montants de taxes par taux	G1.22
Engagement	F	Unique	Informations sur l'engagement juridique fondateur de la facture	
Fournisseur	O	Unique	Informations sur le Fournisseur émettant la Facture	G2.11
Débiteur	O	Unique	Informations sur la structure publique destinataire de la Facture	G2.12
Ligne	O	Multiple	Informations sur les lignes de la facture détaillant les fournitures de biens et de services et leurs prix. Les lignes peuvent permettre de renseigner les taxes autres que TVA.	
Ligne – Charge / remise	F	Multiple	Information sur les remises / charges au sein d'une ligne de facturation	G6.06
Paiement	O	Unique	Informations sur le paiement de la facture	
Valideur	F	Unique	Informations sur l'entité devant effectuer une validation (titulaire du bon de commande, mandataire, MOE privée)	G2.22 G2.23 G2.24
Encaisseur	F	Unique	Informations sur l'organisation à qui le comptable doit effectuer le règlement, en cas d'affacturage	
Site de livraison	F	Multiple	Informations sur les sites de livraison éventuels des fournitures de biens et de services listées dans le bloc Ligne	
Pièce Jointe	F	Multiple	Pièce(s) Jointe(s) à la facture : justificative ou non	G4.07 G4.08 G4.09

Nb : Les règles de gestion présentées ci-dessus s'appliquent à l'ensemble du bloc concerné

Entité Généralités (obligatoire et unique)				
Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type	O	Unique	Le type permet d'identifier s'il s'agit d'une facture ou d'un avoir	G1.01
Cadre (mode de facturation)	F	Unique	Définit le mode de facturation correspondant à la réalisation des fournitures de biens et de services de la facture ou à leur règlement : - Standard - Cotraitance - Sous-traitance - Marchés de travaux	G1.03 G1.33 G1.34 G1.35
Identifiant (numéro)	O	Unique	Identifiant (numéro) de la demande de paiement émise par le Fournisseur (identifiant unique de la facture ou de l'avoir)	G1.05 G1.06
Date d'émission de la facture	O	Unique	Date de la facture telle que spécifiée par le Fournisseur	G1.07 G1.09
Début période	F	Unique	Date de début de la période de facturation	G1.09
Fin période	F	Unique	Date de fin de la période de facturation	G1.09
Description période	F	Unique	Description de la période de facturation	P1.08
Devise	O	Unique	Devise à laquelle se rapportent tous les montants de la facture	G1.10 G1.11
Identifiant Facture Origine	F	Unique	En cas d'avoir, numéro de la facture sur laquelle l'avoir est applicable	G1.05
Montant Hors Taxe	O	Unique	Montant Total Hors Taxe des fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises en ligne éventuelles	G1.13
Montant Taxe	F	Unique	Montant Total des Taxes dues pour les fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises en ligne éventuelles	G1.13
Montant T.T.C.	O	Unique	Montant Total Toutes Taxes Comprises des fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises éventuelles	G1.13
Montant Remise	F	Unique	Montant Total des remises éventuelles	G1.13 G1.30
Montant Charge	F	Unique	Montant Total des charges éventuelles portées dans la ou les entités « remise/charge »	G1.13 G1.30
Montant à déduire	F	Unique	Montant déjà payé à déduire du Montant TTC	G1.13
Montant à payer	O	Unique	Montant à payer, pouvant être inférieur au Montant TTC dans certains cas	G1.13 G1.33
Note	F	Multiple	Texte(s) libre(s) associé(s) à la facture. Les mentions fiscales légalement obligatoires peuvent être indiquées ici	P1.08 G1.26

Entité Charge / remise (Facultatif et Multiple) :
autant d'entités que de poste de remise ou de charge applicables au global de la facture

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Indicateur de charge / remise	O	Unique	Indique si l'entité porte une charge ou une remise	G1.31
Code motif de charge / remise	F	Unique	Code du motif de la charge ou de la remise	G1.29
Libellé / motif	F	Unique	Texte libre décrivant la raison de la charge ou de la remise	P1.08
Montant remise	O	Unique	Montant total de la remise ou de la charge appliquée	G1.13 G1.30
Montant base	F	Unique	Montant sur lequel s'applique la charge ou la remise	G1.13 G1.30

Entité Récapitulatif Taxes (Facultatif et Multiple) :
autant d'entités que de taux de TVA applicables dans la facture

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type de Taxe	O	Unique	Type de taxe applicable	G1.22
Montant de base	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, Total Hors Taxe des montants facturés associés au taux de TVA considéré	G1.13
Taux	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, taux de TVA considéré	G1.24
Montant de taxe	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, montant total de la TVA appliquée.	G1.13
Exonération	F	Unique	Texte libre pour justifier de l'exonération de taxe	P1.08

Entité Engagement (Facultatif et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro de contrat	F	Unique	Référence le contrat chez le fournisseur	G3.02
Numéro de marché	F	Unique	Identifie le Marché (numéro de marché ou numéro de convention) chez le débiteur	G3.03
Numéro d'engagement	F	Unique	Identifie l'Engagement (bon de commande ou numéro de marché exécutable) chez le débiteur	G3.01 G3.04
Date d'effet	F	Unique	Date d'effet de l'engagement, du contrat ou du marché	G1.09

Entité Fournisseur (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	F	Unique	Code du pays du siège social de l'émetteur	G2.01 G2.02 G2.03
Typage identifiant	O	Unique	Nature de l'identifiant référençant le fournisseur	G2.04 G2.07
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification du fournisseur au sein du référentiel indiqué	G2.08 G2.10 G2.14
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom légal ou raison sociale de l'organisation	G2.09
Code service	F	Unique	Codification des services au sein de l'organisation émettrice de la facture	G2.19 G2.29
Nom service	F	Unique	Nom du service au sein de l'organisation émettrice de la facture	G2.21
Identifiant TVA	F	Unique	Numéro de TVA intra-communautaire	G2.10
Régime TVA	F	Unique	Permet d'indiquer si le fournisseur est soumis à la TVA sur les encaissements ou sur les débits	G2.13
Nom commercial	F	Unique	Nom commercial de l'organisation	G2.09
Ligne Adresse commerciale	F	Multiple	Ligne d'adresse	
Code Postal commercial	F	Unique	Code postale de l'adresse commerciale	
Commune commerciale	F	Unique	Commune de l'adresse commerciale	
Code Pays commercial	F	Unique	Identifie le Pays où est localisé le Tiers	G2.01 G2.03
Nom contact	F	Unique	Identité de la personne à contacter	G2.09
Téléphone contact	F	Unique	Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Télécopie contact	F	Unique	Numéro de télécopie de la personne à contacter	
Courriel contact	F	Unique	Adresse courriel de la personne à contacter	
Adresse légale	O	Multiple	Ligne d'adresse	G2.15
Code Postal légal	O	Unique	Code postale de l'adresse légale	
Commune légale	O	Unique	Commune de l'adresse légale	
Nom signataire	F	Unique	Identité de la personne signataire de l'acte (facturation intra-sphère publique)	G2.09 P1.06 G2.26

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Qualité signataire	F	Unique	Qualité de la personne signataire de l'acte (facturation intra-sphère publique)	G2.25 G2.26
Note	F	Multiple	Texte(s) libre(s) associé(s) à l'entité fournisseur	P1.08 G1.26 G2.27

Entité Débiteur (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Typage identifiant	O	Unique	Identifie le référentiel d'immatriculation du destinataire de la facture (SIRET)	G2.04 G2.16
Identifiant	O	Unique	Le numéro SIRET de l'organisation publique	G2.14 G2.16
Nom (raison sociale)	F	Unique	Nom de l'organisation ou raison sociale (telle que spécifiée dans le Marché/Bon de Commande)	G2.09
Code service	F	Unique	Codification des services au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Cette codification permet un routage automatisé ou manuel de la facture au sein de l'organisation	G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Nom service	F	Unique	Nom du service au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Il permet le routage manuel de la facture vers ce service	G2.20 G2.21
Identifiant TVA	F	Unique	Numéro de TVA intra-communautaire	
Code pays légal	O	Unique	Code pays de l'adresse légale	G2.01 G2.03
Ligne adresse légale	F	Multiple	Ligne d'adresse	G2.15
Code postal légal	F	Unique	Code postal de l'adresse légale	
Nom commune légale	F	Unique	Commune de l'adresse légale	
Note	F	Multiple	Texte(s) libre(s) associé(s) à l'entité débiteur	P1.08 G1.26

Entité Ligne (obligatoire et multiple)				
Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro	O	Unique	Numéro de ligne (séquentiel)	G6.01
Type	F	Unique	Le type de ligne permet d'indiquer si la ligne contient des éléments de prix à prendre en compte dans les totalisations ou uniquement des données à valeur informative	G6.02
Sous-type	F	Unique	Le sous-type de ligne permet de préciser le type de ligne, en indiquant s'il s'agit d'une ligne de : - Détail - Regroupement - Information	G6.03
Site livraison	F	Unique	Permet de rattacher la ligne de facturation à un site de livraison, et de regrouper toutes les lignes d'un même site	P1.04 P1.10
Description	F	Unique	Description générale de la fourniture ou de la fourniture de biens et de services : zone informative	P1.08
Référence produit	F	Unique	Référence, code de l'article ou de la fourniture de biens et de services : zone informative	P1.01
Nom article	F	Unique	Nom (abrégé ou type) de l'article ou de la fourniture de bien et de services : zone informative	P1.02
Date de livraison	F	Unique	Date de livraison	G1.09
Quantité facturée	O	Unique	Nombre d'unités facturées	P1.03 G1.13 G6.05
Unité livraison	F	Unique	Unité utilisée pour la livraison	
Prix unitaire	O	Unique	Prix unitaire (H.T.) avant remise par Unité de Livraison	G1.13 G6.05 G6.06
Montant HT	O	Unique	Montant Hors taxe de la ligne après remise	G1.13
Taux de TVA	F	Unique	Taux de TVA applicable	G1.24
Complément	F	Multiple	Texte(s) complémentaire(s) permettant de détailler le contenu d'une fourniture de biens et de services	P1.08 G1.26

Entité Ligne – Charge / remise (facultative et multiple) – autant de rem autant d'entités que de poste de remise ou de charge applicables au global de la ligne				
Indicateur de charge / remise	O	Unique	Indique si l'entité porte une charge ou une remise	G1.31
Code motif de charge / remise	F	Unique	Code motif de la charge ou de la remise	G1.29
Libellé / motif	F	Unique	Texte libre décrivant la raison de la charge ou de la remise	P1.08
Montant remise	O	Unique	Montant total de la remise ou de la charge appliquée	G1.13
Montant base	F	Unique	Montant sur lequel s'applique la charge ou la remise	G1.13

Entité Paiement (obligatoire et unique)				
Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Date échéance	F	Unique	Date d'échéance de paiement déterminée par le Fournisseur	G1.09
Mode de paiement	O	Unique	Précise les informations relatives aux modalités de paiement demandées par le fournisseur	G1.14 G1.15
Type Référence bancaire	F	Unique	Nature du référentiel bancaire utilisé pour identifier un compte bancaire	G1.16 G1.17 G1.21
Identifiant compte bancaire	F	Unique	IBAN du compte bancaire sur lequel effectuer le paiement	G1.17 G1.18 G1.21
Identifiant établissement bancaire	F	Unique	BIC du compte bancaire sur lequel effectuer le paiement	G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
Notes	F	Multiple	Texte(s) libre(s) associé(s) aux termes de paiement	P1.08 G1.26

Entité Valideur (optionnel et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	F	Unique	Code du pays du siège social du valideur	G2.01 G2.02 G2.03
Typage identifiant	O	Unique	Nature de l'identifiant référençant le valideur	G2.04
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification du valideur au sein du référentiel indiqué	G2.07 G2.08 G2.14
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom légal ou raison sociale de l'organisation	G2.09
Nom contact	F	Unique	Identité de la personne à contacter	G2.09
Téléphone contact	F	Unique	Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Télécopie contact	F	Unique	Numéro de télécopie de la personne à contacter	
Courriel contact	F	Unique	Adresse courriel de la personne à contacter	
Adresse légale	F	Multiple	Ligne d'adresse	
Code Postal légale	F	Unique	Code postal de l'adresse légale	
Commune légale	F	Unique	Commune de l'adresse légale	

Entité Encaisseur (optionnel et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	O	Unique	Code du pays du siège social de l'encaisseur	G2.01 G2.03
Typage identifiant	O	Unique	Nature de l'identifiant référençant l'encaisseur	G2.04
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification légale du Fournisseur dans son pays	G2.07 G2.08
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom légal de l'organisation	G2.09
Nom contact	F	Unique	Identité de la personne à contacter	G2.09
Téléphone contact	F	Unique	Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Courriel contact	F	Unique	Adresse courriel de la personne à contacter	
Adresse légale	F	Multiple	Ligne d'adresse	
Code postal légal	F	Unique	Code postal de l'adresse légale	
Commune légale	F	Unique	Commune de l'adresse légale	

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Entité SiteLivraison (facultatif et multiple)				

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Identifiant	O	Unique	Identifiant du site de livraison	P1.04 P1.10
Nom	O	Unique	Dénomination du site de livraison	P1.05
Adresse	F	Multiple	Ligne d'adresse	
Code postal	F	Unique	Code postal	
Commune	F	Unique	Commune	
Code pays adresse	F	Unique	Identifie le Pays où est localisé le site	G2.01 G2.03

Entité Pièce Jointe (facultative et Multiple) :
autant de blocs que de pièces jointes à la facture

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type PJ	O	Unique	Définit la nature du document	G4.01 G4.05
Nom PJ	O	Unique	Nom de la pièce jointe	G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
Format PJ	O	Unique	Définit le format électronique du document (en utilisant le Mime Type)	G4.02 G4.03
Contenu	O	Unique	Le contenu compressé et encodé du fichier originel matérialisant le document.	G4.04 G4.07 G4.08

5.2.2.2 Description du flux mixte Facture (E2)

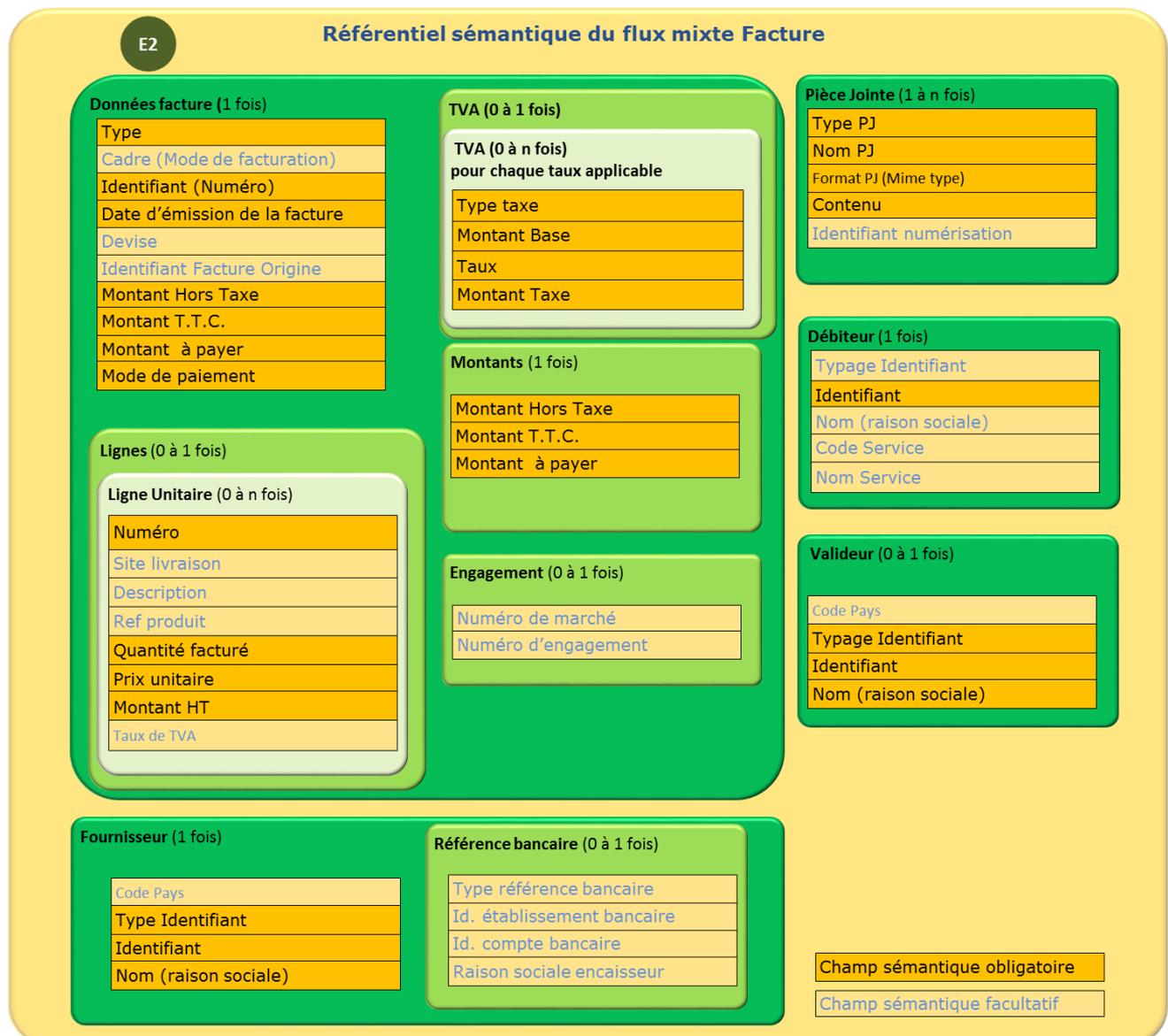
Le flux mixte Facture porte le lot minimal de données transmis par un fournisseur associé à chaque facture transmise, ainsi que des pièces jointes attachées (données structurées ou non) dont une P.J. représentant la facture (hors transmission au format PDF/A3). Le flux mixte Facture comprend ainsi 3 types de données :

- Les données strictement nécessaires au traitement de la facture par les systèmes comptables et financiers de l'Etat, des entités du secteur public local ou des Etablissements Publics Nationaux : ces données structurées servent à constituer le Flux Pivot de facturation décrit dans le chapitre dédié et doivent être systématiquement renseignées par le fournisseur,
- La facture en pièce jointe (hors transmission au format PDF/A3),
- Si nécessaire, des pièces jointes complémentaires.

Un flux mixte Facture peut contenir plusieurs lots de données structurées en XML présentant chacun une facture. Un flux peut contenir au maximum 1000 factures et a une taille maximale totale de 1Go.

Un flux est constitué par :

- Les données de l'enveloppe (si applicable)
- Les données structurées en XML nécessaires à la constitution du flux pivot (données structurées uniquement) et, le cas échéant, complété des informations relatives à des modes de facturation spécifiques (bloc valideur),
- Une pièce jointe constituée par le fichier électronique représentant chaque facture conforme à la réglementation (hors transmission au format PDF/A3),
- D'autres pièces constituées par des documents complémentaires, le cas échéant.



Les tableaux ci-dessous décrivent la structure générique des données XML d'une Facture mixte regroupées par entités principales. Les données constitutives de chacune des entités sont décrites dans les tableaux suivants.

La colonne 'O/F' indique si le bloc de données est obligatoirement ou facultativement présent dans le flux. Si un bloc facultatif est utilisé, certaines des données le constituant pourront être déclarées obligatoires.

La colonne 'Pluralité' indique si seule une occurrence « Unique » est autorisée, ou si des occurrences « Multiples » sont autorisées.

Chaque référence de 'Règles' renvoie au tableau du chapitre 5.3 listant toutes les règles applicables sur les données génériques.

Facture mixte Fournisseur

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Données factures	O	Unique	Informations générales sur la facture	
Données factures - TVA	F	Multiple	Récapitulatif des montants de taxes par taux	G1.22
Données factures - Engagement	F	Unique	Informations sur l'engagement juridique fondateur de la facture	
Données factures - Ligne de facturation	F	Multiple	Informations sur les lignes de la facture décrivant les fournitures de biens et de services et leurs prix (informations non reprises dans le flux pivot).	
Fournisseur	O	Unique	Informations sur le Fournisseur émettant la Facture	G2.11
Fournisseur – Référence bancaire	F	Unique	Informations sur le paiement de la facture	
Débiteur	O	Unique	Informations sur la structure destinataire de la facture	G2.12
Valideur	F	Unique	Informations sur la structure devant effectuer une validation (titulaire du bon de commande, mandataire, MOE privée)	G2.22 G2.23 G2.24
Pièce Jointe	O	Multiple	Pièce(s) Jointe(s) dont la facture dans son format original tel qu'émis par le fournisseur	G4.05 G4.07 G4.08 G4.09 G4.14 G4.15

Nb : Les règles de gestion présentées ci-dessus s'appliquent à l'ensemble du bloc concerné

Entité Données factures (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type	O	Unique	Le type permet d'identifier s'il s'agit d'une facture ou d'un avoir	G1.01
Cadre (mode de facturation)	F	Unique	Définit le mode de facturation correspondant à la réalisation des fournitures de biens et de services de la facture ou à leur règlement : - standard - Cotraitance - Sous-traitance - Marchés de travaux	G1.02 G1.03 G1.33 G1.34 G1.35
Identifiant (numéro)	O	Unique	Identifiant (numéro) de la demande de paiement émise par le Fournisseur (identifiant unique de la facture ou de l'avoir)	G1.05 G1.06
Date d'émission de la facture	O	Unique	Date de la facture telle que spécifiée par le Fournisseur	G1.07 G1.09
Devise	F	Unique	Devise à laquelle se rapportent tous les montants de la facture (nécessairement mono devise)	G1.10 G1.11 G1.12
Identifiant facture Origine	F	Unique	En cas d'avoir, numéro de la facture sur laquelle l'avoir est applicable	G1.05 G1.06
Mode de paiement	O	Unique	Précise les informations relatives aux modalités de paiement demandées par le fournisseur	G1.14 G1.15

Entité données factures - Montants (Obligatoire et Unique)

Montant Hors Taxe	O	Unique	Montant Total Hors Taxe des fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises en lignes éventuelles	G1.13
Montant T.T.C.	O	Unique	Montant Total Toutes Taxes Comprises des fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises en lignes éventuelles	G1.13
Montant à payer	O	Unique	Montant à Payer, pouvant être inférieur au Montant TTC dans certains cas	G1.13 G1.33

**Entité données factures - TVA (facultatif et multiple) :
 autant d'entités que de taux de TVA applicables dans la facture**

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type Taxe	F	Unique	Type de taxe applicable	G1.22
Montant base	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, Total Hors Taxe des montants facturés associés au Taux de TVA considéré	G1.12 G1.13
Taux	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, Taux de TVA considéré	G1.24
Montant taxe	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, montant total de la TVA appliquée.	G1.12 G1.13

Entité données factures - Engagement (Facultatif et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro de marché	F	Unique	Identifie le Marché (numéro de marché ou numéro de convention)	G3.03
Numéro d'engagement	F	Unique	Identifie l'Engagement (bon de commande ou numéro de marché exécutable)	G3.01 G3.04

Entité Fournisseur (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	F	Unique	Code du pays du siège social de l'émetteur	G2.01 G2.02 G2.03
Typage identifiant	F	Unique	Nature de l'identifiant référençant le fournisseur	G2.04
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification du fournisseur au sein du référentiel indiqué	G2.07 G2.08 G2.14
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom légal ou raison sociale de l'organisation	G2.09

Entité Fournisseur – Référence bancaire (facultatif et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type référence bancaire	F	Unique	Nature du référentiel bancaire utilisé pour identifier un compte bancaire	G1.16
Id.compte bancaire	F	Unique	IBAN / numéro du compte bancaire sur lequel effectuer le paiement	G1.17
Id. établissement bancaire	F	Unique	BIC du compte bancaire / code banque et code guichet sur lequel effectuer le paiement	G1.18 G1.19 G1.20
Raison sociale encaisseur	F	Unique	Nom du tiers encaisseur en cas d'affacturage	G2.09 G2.28

Entité Débiteur (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Typage identifiant	F	Unique	Identifie le référentiel d'immatriculation du destinataire de la facture (SIRET)	G2.04 G2.16 G2.06
Identifiant	O	Unique	Le numéro SIRET de l'organisation publique	G2.06 G2.07 G2.08 G2.14 G2.16
Nom (raison sociale)	F	Unique	Nom de l'organisation ou raison sociale (telle que spécifiée dans le Marché/Bon de Commande)	G2.09
Code service	F	Unique	Codification des services au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Cette codification permet un routage automatisé ou manuel de la facture au sein de l'organisation	G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Nom service	F	Unique	Nom du service au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Il permet le routage manuel de la facture vers ce service	G2.20 G2.21

Entité Données factures - Ligne de facturation (facultative et multiple)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro	O	Unique	Numéro de ligne (séquentiel)	G6.01
Site de livraison	F	Unique	Permet de rattacher la ligne de facturation à un site de livraison, et de regrouper toutes les lignes d'un même site	P1.04
Description	F	Unique	Description générale de la fourniture ou de la fourniture de bien et de service: zone informative	P1.08
Référence produit	F	Unique	Référence, code de l'article ou de la fourniture de bien et de service: zone informative	P1.01
Quantité facturée	O	Unique	Nombre d'unités facturées	P1.03 G1.13 G6.05
Prix unitaire	O	Unique	Prix unitaire (H.T.) avant remise par Unité de Livraison	G1.12 G1.13 G6.05
Montant HT	O	Unique	Montant Hors taxe de la ligne après remise	G1.12 G1.13
Taux de TVA	F	Unique	Taux de TVA applicable	G1.24

Entité Valideur (optionnel et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	F	Unique	Code du pays du siège social du valideur	G2.01 G2.02 G2.03
Typage identifiant	O	Unique	Nature de l'identifiant référençant le valideur	G2.04 G2.06
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification du valideur au sein du référentiel indiqué	G2.07 G2.08 G2.14
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom légal ou raison sociale de l'organisation	G2.09

Entité PièceJointe (obligatoire et Multiple) :
autant de blocs que de pièces jointes à la facture. Au moins une des PJ est une facture.

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type PJ	O	Unique	Définit la nature du document.	G4.01 G4.05 G4.06
Nom PJ	O	Unique	Nom de la pièce jointe	G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
Format PJ (Mime type)	O	Unique	Définit le format électronique du document (en utilisant le Mime Type)	G4.03 G4.15 G4.02
Contenu	O	Unique	Le contenu compressé et encodé du fichier originel matérialisant le document.	G4.04 G4.07 G4.08
Identifiant numérisation	F	Unique	Identifiant de facture établie par l'usine de numérisation du SI Chorus. La valorisation de cette donnée indique que la facture a été acquise par numérisation par le SI Chorus	G1.27

5.2.2.3 Description du flux structuré Mémoire de frais de justice (E3)

Les matrices décrites ci-après n'ont pas vocation à recenser l'ensemble des données pouvant figurer sur une facture de mémoire de frais de justice, mais les données minimales permettant de produire un objet Facture à partir d'une feuille de style générique. Les autres données n'apparaîtront pas au travers de la feuille de style générique de la facture. Dans le cas où le fournisseur transmet la référence URL de sa feuille de style, ces données complémentaires peuvent être renseignées et affichées sur la facture.

Le flux structuré Mémoire de frais de justice comprend trois types de données :

- Les données strictement nécessaires au traitement de la facture par les systèmes comptables et financiers de l'Etat : ces données servent à constituer le Flux Pivot de facturation décrit dans le chapitre dédié et doivent être systématiquement renseignées par le fournisseur,
- Les données règlementairement obligatoires dans le cadre d'un mémoire de frais de justice,
- Les données complémentaires permettant de représenter un mémoire de frais de justice dans son intégralité avec tous les détails.

Un flux structuré mémoire de frais de justice peut contenir plusieurs lots de données structurées en XML présentant chacun une facture. Un flux peut contenir au maximum 1000 factures et a une taille maximale totale de 1Go. Un flux est donc constitué par :

- Les données de l'enveloppe,
- Les données structurées en XML nécessaires à la facturation,
- Les données structurées en XML représentant l'intégralité des factures,
- Des pièces jointes constituées par des documents complémentaires.

E3
Référentiel sémantique du flux structuré Mémoire de frais de justice

Généralités (1 fois)

Type
Cadre (Mode de facturation)
Identifiant (Numéro)
Numéro de formulaire
Date d'émission de la facture
Date de prestation (début)
Date de prestation (fin)
Description période
Devise
Montant Remise
Montant T.T.C.
Montant taxes
Montant à payer
Montant HT après remise
Montant HT avant remise
Indicateur de remise
Référence aux textes (libellé)
Référence aux textes (code)
Numéro d'engagement juridique
Nombre total de ligne

Récapitulatif Taxes (0 à n fois) pour chaque taux applicable

Taux
Montant taxe
Montant HT

Ligne (1 à n fois)

Numéro de prestation dans le mémoire
Numéro d'affaire
Quantité
Quantité x tarif
Numéro d'engagement
Montant HT
Montant TVA
Montant TVA
Taux de TVA
Code de TVA
Type de prestation (code)
Type de prestation (libellé)
Tarif de la prestation
Quantité de base
Date de la réquisition
Date de la prestation
Autorité requérante (code)
Autorité requérante (libellé)
Free of charge indicator

Fournisseur (1 fois)

Code Pays
Typage Identifiant
Identifiant
Identifiant RCS
Catégorie de fournisseur
Nom (raison sociale)
Raison sociale (ou nom prénom)
Identifiant TVA
Régime TVA
Exonération
Données commerciales
Données légales
Données de contact

Débiteur (1 fois)

Identifiant
Code Service
Nom Service
Données légales de l'arrondissement
Données de contact de l'arrondissement
Identifiant TVA
Identifiant de la juridiction
Nom de la juridiction
Données légales de la juridiction

Pièce Jointe (1 à n fois)

Type PJ
Nom PJ
Format PJ (Mime type)
Contenu

Paiement (1 fois)

Date Échéance
Mode de paiement
Type référence bancaire
Id. compte bancaire
Id. établissement bancaire

Indicateurs de charge (0 à n)

Indicateur de charge
Motif de charge
Montant de charge

Champ sémantique obligatoire

Champ sémantique facultatif

Le tableau ci-dessous décrit la structure générique des données d'un Mémoire de Frais de Justice par une hiérarchie d'entités imbriquées. Les données constitutives de chacune des entités sont décrites dans les tableaux suivants.

La colonne O/F indique si le bloc de données est obligatoirement ou facultativement présent dans le flux. Si un bloc facultatif est utilisé, certaines des données le constituant pourront être déclarées obligatoires.

La colonne 'Pluralité' indique si seule une occurrence « Unique » est autorisée, ou si des occurrences « Multiples » sont autorisées.

Chaque référence de 'Règles' renvoie au tableau du chapitre 5.3 listant toutes les règles applicables sur les données génériques.

Facture structurée de mémoire de frais de justice

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Généralités	O	Unique	Informations générales sur le mémoire	G1.28
Récapitulatif taxes	F	Multiple	Récapitulatif des montants de taxes par taux	G1.22
Fournisseur	O	Unique	Informations sur le Fournisseur émettant la Facture	G2.11
Débiteur	O	Unique	Informations sur la structure publique destinataire de la facture	G2.12
Ligne	O	Multiple	Informations sur les lignes de la facture détaillant les fournitures de biens et de services et leurs prix. Les lignes peuvent permettre de renseigner les taxes autres que TVA	
Ligne – Indicateur de charge	F	Multiple	Indique les charges (frais annexes) applicables à la ligne	
Paiement	O	Unique	Informations sur le paiement de la facture	
Pièce jointe	O	Multiple	Pièce(s) Jointe(s) du mémoire : justificative ou non	G8.02 G4.07 G4.08 G4.09

Entité Généralités (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type	O	Unique	Le type permet d'identifier s'il s'agit d'une facture ou d'un avoir	G1.01 G8.01
Cadre (mode de facturation)	O	Unique	Définit le mode de facturation correspondant à la réalisation des fournitures de biens et de services de la facture ou à leur règlement : - Standard - Cotraitance - Sous-traitance - Marchés de travaux	G1.35 G1.34 G8.47
Identifiant (numéro)	O	Unique	Identifiant (numéro) de la demande de paiement émise par le Fournisseur (identifiant unique de la facture ou de l'avoir)	G1.06 G8.38
Numéro de formulaire	O	Unique	Identifiant (numéro) de la demande de paiement émise par le Fournisseur (identifiant unique de la facture ou de l'avoir)	G8.19
Date d'émission de la facture	O	Unique	Date de la facture telle que spécifiée par le Fournisseur	G1.07 G1.09
Date de prestation (début)	F	Unique	Date de début de la période de facturation	G1.09
Date de prestation (fin)	F	Unique	Date de fin de la période de facturation	G1.09 G8.33
Description période	F	Unique	Description de la période de facturation	P1.08
Devise	O	Unique	Devise à laquelle se rapportent tous les montants de la facture	G1.10 G1.11 G8.39
Montant Remise	F	Unique	Montant Total des remises éventuelles	G1.30 G8.48
Montant T.T.C	O	Unique	Montant Total Toutes Taxes Comprises des fournitures de biens et de services listées dans la facture après remises éventuelles	G8.48
Montant taxes	O	Unique	Montant total des taxes	G8.48
Montant à payer	O	Unique	Montant à payer, pouvant être inférieur au Montant TTC dans certains cas	G8.48
Montant HT après remise	O	Unique	Montant Total Hors Taxe des prestations listées dans le mémoire de frais de justice après remises éventuelles	G8.48 G1.30
Montant HT avant remise	O	Unique	Montant Total Hors Taxe des prestations listées dans le mémoire de frais de justice avant remises éventuelles	G8.48

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Indicateur de remise	F	Unique	Indique s'il y a des remises applicables	G8.25
Référence aux textes (Libellé)	O	Unique	Libellé de la référence aux textes de lois applicables	G8.06
Référence aux textes (code)	O	Unique	Code de la référence aux textes de lois applicables	G8.06
Numéro d'engagement juridique	F	Unique	Identifie le Bon de Commande	G8.14 G8.49
Nombre total de ligne de facturation	O	Unique	Indique le nombre total de lignes de facturations valorisées dans le flux	

Entité Récapitulatif Taxes (Facultative et Multiple) :
autant d'entités que de taux de TVA applicables dans le mémoire

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Taux	O	Unique	Pour chaque taux de TVA applicable au sein de la facture, Taux de TVA considéré	
Montant taxes	O	Unique	Montant total des taxes applicables	G8.48
Montant HT	F	Unique	Montant Total Hors Taxe des prestations listées dans le mémoire de frais de justice	G8.48

Entité Fournisseur (obligatoire et unique)				
Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	O	Unique	Code du pays du siège social de l'émetteur	G2.01 G2.03
Typage identifiant	O	Unique	Nature de l'identifiant référençant le fournisseur	G2.04 G2.07
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification du fournisseur au sein du référentiel indiqué	G2.08 G2.10 G2.14
Identifiant RCS	F	Unique	Identifiant RCS du fournisseur	G8.34
Catégorie de fournisseur	O	Unique	Identifie la catégorie de fournisseur	G8.31
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom légal ou raison sociale de l'organisation	G2.09
Raison sociale (ou Nom Prénom)	O	Unique	Raison sociale (ou nom et prénom) du fournisseur	G2.09
Identifiant TVA	F	Unique	Numéro de TVA intra-communautaire (pour EU)	G2.10 G8.30
Régime TVA	F	Unique	Permet d'indiquer si le fournisseur est soumis à la TVA sur les encaissements ou sur les débits	G2.13
Exonération	F	Unique	Texte libre pour justifier de l'exonération de taxe	P1.08 G8.15
Ligne adresse Commerciale	F	Multiple	Ligne d'adresse	G2.15
Code postal Commercial	F	Unique	Code postale de l'adresse commerciale	
Commune commercial	F	Unique	Commune de l'adresse commerciale	
Code Pays commercial	F	Unique	Identifie le Pays où est localisé le Tiers	G2.01 G2.03
Adresse légale	O	Multiple	Ligne d'adresse	G2.15
Code Postal Légal	O	Unique	Code postale de l'adresse légale	
Commune légal	O	Unique	Commune de l'adresse légale	
Nom contact	F	Unique	Identité de la personne à contacter	G2.09
Téléphone contact	F	Unique	Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Télécopie contact	F	Unique	Numéro de télécopie de la personne à contacter	
Courriel contact	F	Unique	Adresse courriel de la personne à contacter	

Entité Débiteur (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Identifiant	O	Unique	Le numéro SIRET de l'organisation publique	G2.14 G2.16
Nom service	F	Unique	Nom du service (tel que spécifié dans le Marché/Bon de Commande) au sein de l'organisation du destinataire de la facture.	G2.17 G2.18 G2.19 G2.20 G2.21 G8.37
Code service	F	Unique	Codification du service au sein de l'organisation du destinataire de la facture Cette codification permet un routage automatisé ou manuel de la facture au sein de l'organisation.	G2.17 G2.18 G2.19 G2.20 G2.21 G2.29 G8.37
Ligne d'Adresse de l'arrondissement	O	Multiple	Ligne d'adresse	
Code postal de l'arrondissement	O	Unique	Code postal de l'arrondissement	
Commune de l'arrondissement	O	Unique	Commune de l'arrondissement	
Code pays de l'arrondissement	O	Unique	Code pays de l'arrondissement	G2.01 G2.03
Identifiant TVA	O	Unique	Identifiant TVA de l'arrondissement	G2.10 G8.30
Téléphone contact	F	Unique	Téléphone contact de l'arrondissement	
Courriel contact	F	Unique	Courriel contact de l'arrondissement	
Identifiant de la juridiction	O	Unique	Identifiant de la juridiction	G8.07 G8.08
Nom de la juridiction	F	Unique	Nom de la juridiction	G8.07
Ligne d'adresse de la juridiction	F	Unique	Ligne d'adresse de la juridiction	G8.07
Code postal de la juridiction	F	Unique	Code postale de l'adresse légale de la juridiction	G8.07
Commune de la juridiction	F	Unique	Commune de l'adresse légale de la juridiction	G8.07
Code pays de la juridiction	F	Unique	Code pays de la juridiction	G8.07

Entité Ligne (obligatoire et multiple)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro de la prestation dans le mémoire	O	Unique	Numéro de la ligne	
Numéro d'affaire	O	Unique	Numéro de l'affaire	G8.41
Quantité	O	Unique	Quantité	G8.42
Quantité X tarif	O	Unique	Quantité de la ligne multipliée par le tarif de la ligne	G8.48
Numéro d'engagement	F	Unique	Rappel du numéro du bon de commande	G3.01
Montant HT	O	Unique	Montant Hors taxe de la ligne après remise	G8.48
Montant TVA	O	Unique	Montant de la TVA applicable (après déduction du débours, le cas échéant)	G8.48
Montant TVA	O	Unique	Montant de la TVA applicable (après déduction du débours, le cas échéant)	G8.48
Taux TVA	O	Unique	Taux de TVA applicable	
Code de TVA	O	Unique	Code de TVA Chorus	G8.29
Type de prestation (code)	O	Unique	Code du type de prestation effectué	G8.09 G8.27 G8.14
Type de prestation (libellé)	O	Unique	Libellé du type de prestation effectué	
Tarif de la prestation	O	Unique	Tarif de la prestation effectuée	G8.48
Quantité facturée	O	Unique	Quantité de base de la ligne	P1.03 G8.28
Date de la réquisition	O	Unique	Date de notification de la réquisition	G1.09 G8.32 G8.46
Date de la prestation	O	Unique	Date effective de la prestation	G1.09 G8.33 G8.45
Code de l'autorité requérante	O	Unique	Code de l'autorité à l'origine de la réquisition	G8.11 G8.12 G8.13
Libellé de l'autorité requérante	O	Unique	Libellé de l'autorité à l'origine de la réquisition	G8.11 G8.13
Free of charge indicator	F	Unique	Indique si la ligne est libre de charge ou non	G8.26

Entité Ligne – Indicateur de charge (facultatif et multiple)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Indicateur de charge	F	Unique	Indicateur de la charge applicable	G8.13 G8.26
Motif de charge	F	Unique	Motif de la charge applicable (remise, frais de déplacement, débours)	G8.13 G8.43
Montant de charge	F	Unique	Montant de la charge applicable	G8.48 G8.13

Entité Paiement (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Date d'échéance	F	Unique	Date d'échéance de paiement déterminée par le fournisseur	G1.09
Mode de paiement	O	Unique	Précise les informations relatives aux modalités de paiement demandées par le fournisseur	G1.14 G1.15 G8.20 G8.21 G8.22 G8.23 G8.24
Type de référence bancaire	O	Unique	Nature du référentiel bancaire utilisé pour identifier un compte bancaire	G1.16 G1.17 G1.21
Identifiant compte bancaire	O	Unique	IBAN du compte bancaire sur lequel effectuer le paiement	G1.17 G1.18 G1.21 G8.40
Identifiant établissement bancaire	O	Unique	BIC du compte bancaire sur lequel effectuer le paiement	G1.17 G1.19 G1.20 G1.21

Entité Pièce Jointe (1 à n fois)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type PJ	O	Unique	Définit la nature du document	G8.16 G8.02
Nom PJ	O	Unique	Nom de la pièce jointe	G4.13 G8.17 G8.18
Format PJ (Mime type)	O	Unique	Définit le format électronique du document (en utilisant le Mime Type)	G4.02 G4.03
Contenu	O	Unique	Le contenu compressé et encodé du fichier originel matérialisant le document.	G4.04 G4.07 G4.08

5.2.3 Description des flux Cycle de Vie de la facture (R)

Le flux Cycle de Vie est utilisé par Chorus Pro et par les destinataires de factures pour transmettre les statuts des factures entre les différents Systèmes d'Informations, et notamment vers les S.I. des Fournisseurs pour leur permettre de bénéficier de la restitution de l'avancement du paiement d'une facture au sein d'une Administration ou d'une collectivité publique.

Cette transmission peut se faire en mode EDI.

Un flux Cycle de vie est donc constitué par :

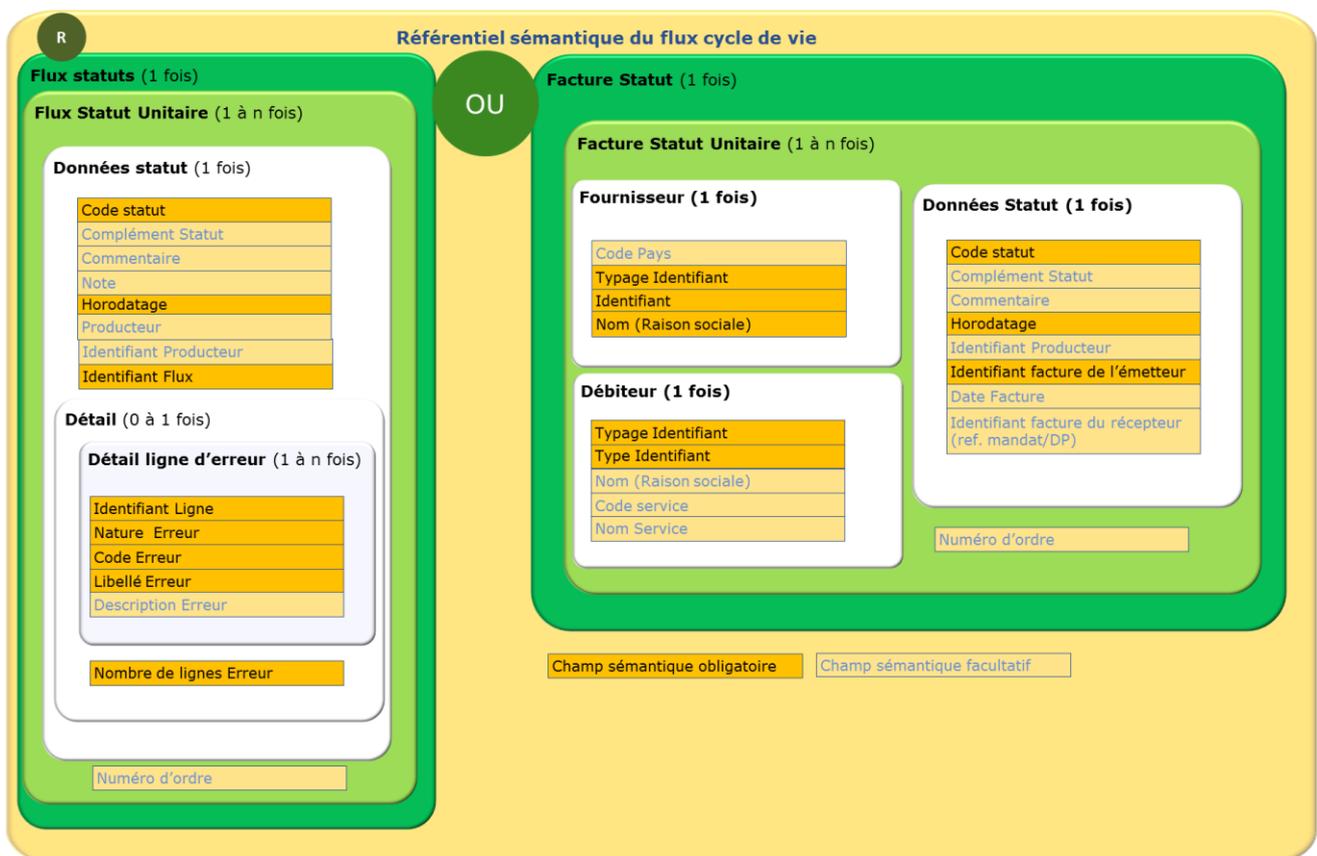
- Les données de l'enveloppe
- Les données structurées en XML

Le tableau ci-dessous décrit la structure générique des données constitutives du flux du cycle de vie au travers d'une hiérarchie d'entités imbriquées. Les données constitutives de chacune des entités sont décrites dans les tableaux suivants.

La colonne O/F indique si le bloc de données est obligatoirement ou facultativement présent dans le flux. Si un bloc facultatif est utilisé, certaines des données le constituant pourront être déclarées obligatoires.

La colonne 'Pluralité' indique si seule une occurrence « Unique » est autorisée, ou si des occurrences « Multiples » sont autorisées.

Chaque référence de 'Règles' renvoie au tableau du chapitre 5.3 listant toutes les règles applicables sur les données génériques.



Le tiers émetteur du flux cycle de vie renseigne soit l'entité FluxStatut, soit l'entité FactureStatut. L'entité FluxStatut (partie gauche du schéma) permet de remonter les statuts relatifs à un ou plusieurs flux, servant ainsi de compte-rendu d'acquittement. L'entité FactureStatut (partie droite du schéma) permet de remonter les statuts relatifs à une ou plusieurs factures.

Il n'est pas possible de remonter au sein d'un même flux cycle de vie des statuts relatifs au traitement du flux et des statuts relatifs aux factures qui y sont associées.

Si le tiers émetteur du flux cycle de vie renseigne l'entité « Flux statut », il peut renseigner autant d'entité « Flux Statut Unitaire » que souhaité afin de remonter les statuts de plusieurs flux. Il peut aussi émettre plusieurs statuts pour un même flux, l'horodatage permettant de traiter l'ordre.

Si le tiers émetteur du flux cycle de vie émetteur renseigne l'entité « FactureStatut », il peut renseigner autant d'entité « Facture Statut Unitaire » que souhaité afin de remonter les statuts de plusieurs factures. Il peut aussi remonter plusieurs statuts pour une même facture, l'horodatage permettant de traiter l'ordre.

CPP Statut

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Flux statut	F	Unique	L'élément flux statut contient l'ensemble des éléments relatifs à des statuts de flux	G5.04
Facture statut	F	Unique	L'élément facture statut contient l'ensemble des éléments relatifs à des statuts de factures	G5.04
Flux Statut unitaire	O	Multiple	L'élément flux statut unitaire contient l'ensemble des éléments relatifs à un statut concernant un flux	
Facture statut unitaire	O	Multiple	L'élément facture Statut unitaire contient l'ensemble des éléments relatifs à un statut concernant une facture	

Nb : Les règles de gestion présentées ci-dessus s'appliquent à l'ensemble du bloc concerné

Flux Statut Unitaire – Données statut (Obligatoire et multiple)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code statut	O	Unique	Code du statut	G5.03
Complément statut	F	Unique	Libellé standardisé de l'événement	G5.06
Commentaire	F	Unique	Complément au libellé de l'événement. Ex : motif du rejet	
Note	F	Unique	Commentaire permettant d'explicitier le statut remonté, notamment en cas de rejet du flux par le destinataire	G1.26
Horodatage	O	Unique	Date et heure de génération de l'événement ayant généré le statut	G1.25
Producteur	F	Unique	Producteur du flux	G5.05
Identifiant flux	O	Unique	Identifiant du flux	

Flux Statut Unitaire – Données statut - Entité Détail (facultatif et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Nombre de lignes d'erreur	O	Unique	Nombres de lignes d'erreur	

Flux Statut Unitaire – Données statut - Entité Détail -Entité Détail de la ligne d'erreur (obligatoire et multiple)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Identifiant ligne	O	Unique	Identifiant de la ligne	
Nature de l'erreur	O	Unique	Nature de l'erreur	
Code de l'erreur	O	Unique	Code de l'erreur	
Libellé de l'erreur	O	Unique	Libellé de l'erreur	
Description de l'erreur	F	Unique	Description de l'erreur	P1.08

Flux Statut Unitaire – Obligatoire et unique

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro d'ordre	F	Multiple	Numéro d'ordre de l'entité flux statut unitaire au sein du flux	

Facture Statut Unitaire

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Fournisseur	O	Unique	Informations sur le Fournisseur émettant la Facture	G2.11
Débiteur	O	Unique	Informations sur la structure destinatrice de la facture	G2.12
Données statut	O	Unique	Informations sur le statut remonté	

Nb : Les règles de gestion présentées ci-dessus s'appliquent à l'ensemble du bloc concerné

Facture Statut Unitaire – Entité Fournisseur (Obligatoire et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code pays	F	Unique	Identifie le pays où est immatriculé le tiers fournisseur	G2.01 G2.03

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Typage identifiant	O	Unique	Identifie le référentiel d'immatriculation du fournisseur (SIRET, RIDET, ...)	G2.04
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification du fournisseur au sein du référentiel indiqué	G2.06 G2.07 G2.08 G2.14
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom Courant, Raison Sociale ou Identité du tiers fournisseur	G2.09

Facture Statut Unitaire – Entité Débiteur (Obligatoire et Unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Typage Identifiant	O	Unique	Identifie le référentiel d'immatriculation du débiteur (SIRET, RIDET, ...)	G2.04 G2.16
Identifiant	O	Unique	Le numéro SIRET de l'organisation publique	G2.07 G2.08 G2.14 G2.06
Nom (raison sociale)	F	Unique	Nom de l'organisation (telle que spécifiée dans le Marché/Bon de Commande)	G2.09
Code service	F	Unique	Codification des services au sein de l'organisation du destinataire de la facture	G2.18 G2.19 G2.29
Nom service	F	Unique	Nom du service au sein de l'organisation du destinataire de la facture.	G2.21

Facture Statut Unitaire – Entité Données Statut (Obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code statut	O	Unique	Code du statut	G5.01
Complément statut	F	Unique	Libellé standardisé de l'événement	
Commentaire	F	Unique	Complément au libellé de l'événement. Ex : motif du rejet	
Horodatage	O	Unique	Date et heure de génération de l'événement ayant généré le statut	G1.25
Identifiant producteur	F	Unique	Libellé indiquant quel Système d'Information ou Application a généré le statut	
Identifiant facture de l'émetteur	O	Unique	Numéro de la Facture émise par le Fournisseur	G1.05 G1.06

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Date de la facture	F	Unique	Date de la facture telle que spécifiée par le Fournisseur	G1.09
Identifiant facture du récepteur (ref. mandat / DP)	F	Unique	Numéro de la référence associée à la facture dans le système du destinataire (numéro de DP ou de mandat)	

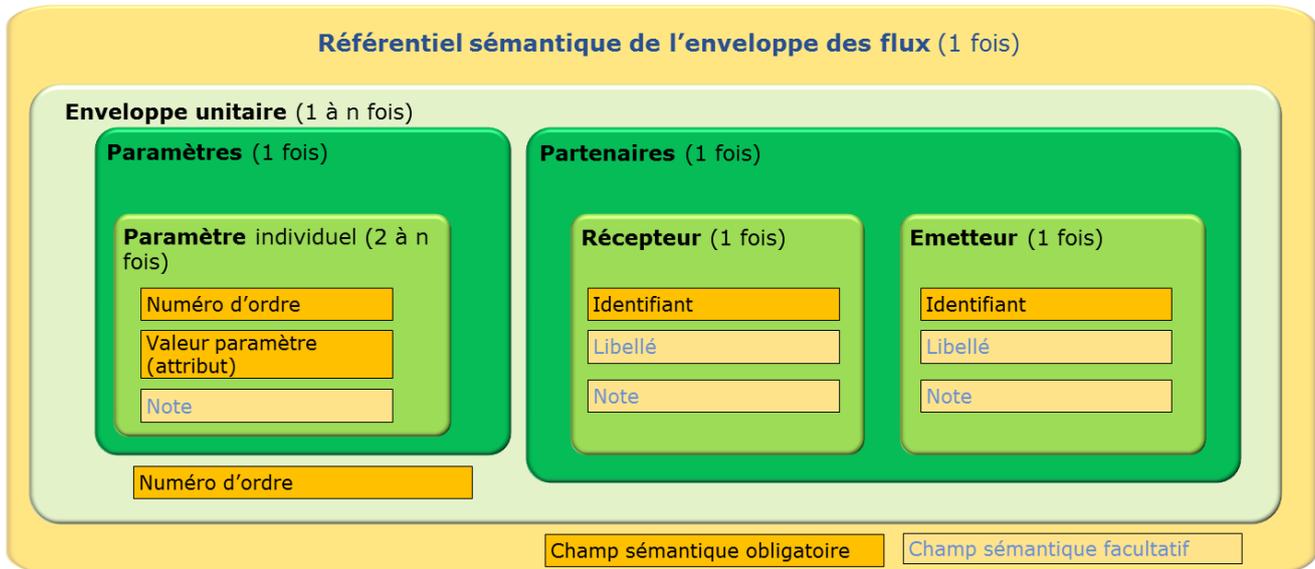
Facture Statut Unitaire – Obligatoire et unique

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro d'ordre	F	Multiple	Numéro d'ordre de l'entité flux statut unitaire au sein du flux	

5.2.4 Description des enveloppes des flux

Les données portées par l'enveloppe sont aux flux indiqués ci-dessus :

- Flux Pivot (S)
- Flux mixte Facture (E2)
 - o Format CPPFacture
- Flux cycle de vie (R)
 - o CPPStatut



Enveloppe des flux (obligatoire et unique)

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Enveloppe unitaire	O	Multiple	Informations générales sur l'enveloppe	

Enveloppe unitaire (obligatoire et multiple)

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Paramètres	O	Unique	Informations sur les paramètres	
Partenaires	O	Unique	Informations sur les partenaires	

Paramètres

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Paramètres individuel	O	Multiple	Informations sur le paramètre individuel de l'enveloppe	G7.01

Paramètre individuel

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Numéro d'ordre	F	Unique	Informations sur le paramètre individuel de l'enveloppe	
Valeur du paramètre	O	Unique	Valeur du paramètre (libelle)	G7.01
Note	F	Unique	Texte libre associé au paramètre individuel	P1.08

Partenaires

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Récepteur	O	Unique	Informations sur le récepteur du flux	
Emetteur	O	Unique	Informations sur l'émetteur du flux	

Récepteur

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Identifiant	O	Unique	Identifiant du récepteur du flux	S5.03
Libelle	F	Unique	Libellé du récepteur du flux	P1.08
Note	F	Unique	Texte libre associé au récepteur du flux	P1.08

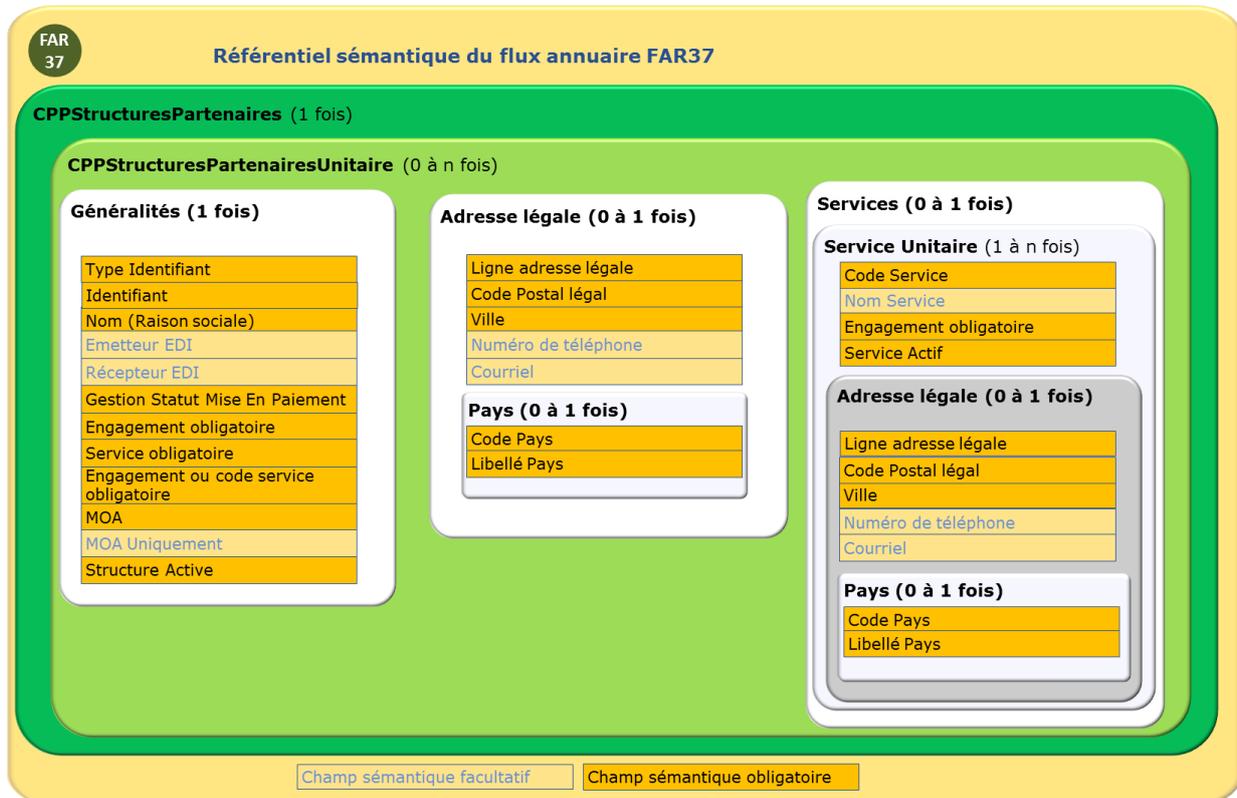
Emetteur

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Identifiant	O	Unique	Identifiant de l'émetteur du flux	S5.03
Libelle	F	Unique	Libellé de l'émetteur du flux	P1.08
Note	F	Unique	Texte libre associé à l'émetteur du flux	P1.08

5.2.5 Description du flux annuaire (FAR37)

Le flux annuaire FAR37 est utilisé par les utilisateurs de Chorus Pro afin d'obtenir des informations légales (Téléphone, adresse postale, etc..) et les paramétrages des structures publiques ainsi que de leurs services, notamment l'obligation de renseigner un code service et ou un engagement juridique lors de l'envoi d'une facture à destination d'un service public.

Les utilisateurs de Chorus Pro ont la possibilité de s'abonner à ce flux lors de leur raccordement à la solution. Les utilisateurs abonnés reçoivent quotidiennement l'intégralité du flux annuaire FAR73 mis à jour.



Le tableau ci-dessous décrit la structure générique des données constitutives du flux annuaire FAR37 au travers d'une hiérarchie d'entités imbriquées. Les données constitutives de chacune des entités sont décrites dans les tableaux suivants.

La colonne O/F indique si le bloc de données est obligatoirement ou facultativement présent dans le flux. Si un bloc facultatif est utilisé, certaines des données le constituant pourront être déclarées obligatoires.

La colonne 'Pluralité' indique si seule une occurrence « Unique » est autorisée, ou si des occurrences « Multiples » sont autorisées.

Chaque référence de 'Règles' renvoie au tableau du chapitre 5.3 listant toutes les règles applicables sur les données génériques.

CPPStructuresPartenaireUnitaire (Facultative et multiple)

Entité	O/F	Pluralité	Description	Règles
Généralités	O	Unique	Informations générales et paramétrages de la structure	
Adresse légale	F	Unique	Adresse physique de la structure publique	
Services	F	Unique	Services destinataires des factures	

Flux CPPStructuresPartenairesUnitaire-Entité Généralités (obligatoire et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Type Identifiant	O	Unique	Identifie le référentiel d'immatriculation de la structure publique (SIRET, RIDET, ...)	G1.28
Identifiant	O	Unique	Le numéro d'identification de la structure publique au sein du référentiel indiqué	G1.30 G6.04
Nom (raison sociale)	O	Unique	Nom courant, raison sociale ou identité de la structure publique	G9.05
Emetteur EDI	F	Unique	Ce champ indique si la structure publique peut émettre des flux EDI vers Chorus Pro	
Récepteur EDI	F	Unique	Ce champ indique si la structure publique peut recevoir des flux EDI	
Gestion Statut Mise En Paiement	O	Unique	Indique si la structure publique gère le statut de mise en paiement des factures	G9.01
Engagement obligatoire	O	Unique	Indique si la structure publique exige un numéro d'engagement	G9.02
Service obligatoire	O	Unique	Indique si la structure exige un code service	G9.02
Engagement ou code service obligatoire	O	Unique	Indique si la structure publique exige un code service ou un code engagement dans ses échanges	G9.02
MOA	O	Unique	Indique si la structure publique joue le rôle de maîtrise d'ouvrage pour les factures de travaux	G9.03
MOA Uniquement	F	Unique	Indique si la structure publique joue uniquement le rôle de maîtrise d'ouvrage	G9.03
Structure Active	O	Unique	Indique si la structure publique est en mesure de recevoir les factures dématérialisées	G9.04

Flux CPPStructuresPartenairesUnitaire -Entité Services-Entité Service Unitaire (obligatoire et multiple)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code Service	O	Unique	Codification des services au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Cette codification permet un routage automatisé ou manuel de la facture au sein de l'organisation	G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Nom Service	F	Unique	Nom du service au sein de l'organisation du destinataire de la facture. Il permet le routage manuel de la facture vers ce service	G2.20 G2.21
Engagement obligatoire	O	Unique	Ce champ permet d'indiquer si la structure publique exige un numéro d'engagement dans sa facture	G9.02
Service Actif	O	Unique	Ce champs indique permet d'indiquer si le service destinataire est actif	G9.04

Flux CPPStructuresPartenairesUnitaire -Entité Services-Entité Service Unitaire-Entités Adresse Légale (Facultative et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Ligne adresse légale	O	Unique	Ligne d'adresse	G2.15
Code Postal légal	O	Unique	Code postale de l'adresse légale	
Nom commune légal	O	Unique	Commune de l'adresse légale	
Pays	F	Unique	Identifie le pays où est localisée la structure publique	
Numéro de téléphone	F	Unique	Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Courriel contact	F	Unique	Adresse électronique de la structure publique	

Flux CPPStructuresPartenairesUnitaire -Entité Adresse Légale-(Facultative et unique)

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Ligne adresse légale	O	Unique	Ligne d'adresse	
Code Postal légal	O	Unique	Code postale de l'adresse légale	
Nom commune légal	O	Unique	Commune de l'adresse légale	

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Pays	F	Unique	Identifie le pays où est localisée la structure publique	
Numéro de téléphone	F	Unique	Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Courriel contact	F	Unique	Adresse électronique de la structure publique	

Flux CPPStructuresPartenairesUnitaire –Entité Adresse Légale-Entité Pays (Facultatif et Unique) :

Nom	O/F	Pluralité	Description	Règles
Code Pays	O	Unique	Code du pays du siège social de la structure publique	G2.01 G2.02 G2.03
Libellé Pays	O	Unique	Libellé du Pays	

5.3 Règles de gestion associées aux données génériques portées par les flux

La nature de chaque règle renseignée dans la colonne « nature » est donnée à titre informatif :

- Alimentation : règle précisant comment la donnée est valorisée par Chorus Pro à partir d'une source externe (pour les données du flux pivot uniquement)
- Codification : les valeurs de la donnée sont contraintes par une liste finie de valeurs énumérées dans le tableau ou référencées dans une source externe
- Cohérence : les valeurs de la donnée sont contraintes par une expression ou un algorithme associant d'autres données
- Format : spécification du type ou du format de données applicable
- Identification : la valeur de la donnée est validée dans un référentiel externe

Règles de Gestion applicables aux données génériques

Id.	Titre	Libellé	Nature
Règles sur les données générales de la facture			
G1.01	Type de Facture autorisé	Le type permet d'identifier s'il s'agit d'une demande de paiement ou d'un avoir. Les valeurs possibles sont les suivantes : - Facture - Avoir Les factures de régularisation (suite à un échéancier de paiement, notamment dans le cadre de la consommation de fluides) doivent être typées « Facture ».	Codification

Id.	Titre	Libellé	Nature
G1.02	Cadre (Mode de Facturation)	<p>Les valeurs autorisées pour le Cadre (Mode de Facturation) sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • « A1 » (Dépôt par un fournisseur d'une facture) • « A2 » (Dépôt par un fournisseur d'une facture déjà payée) • « A3 » (Dépôt par un fournisseur d'un mémoire de frais de justice) • « A4 » (Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte mensuel) • « A5 » (Dépôt par un fournisseur d'un état d'acompte) • « A6 » (Dépôt par un fournisseur d'un état d'acompte validé) • « A7 » (Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte final) • « A8 » (Dépôt par un fournisseur d'un décompte général signe) • « A9 » (Dépôt par un sous-traitant d'une demande de paiement) • « A10 » (Dépôt par un sous-traitant d'une demande de paiement dans le cadre des marches de travaux) • « A12 » (Dépôt par un cotraitant d'une facture) • « A13 » (Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte mensuel) • « A14 » (Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte final) • « A15 » (Dépôt par une MOE d'un état d'acompte) • « A16 » (Dépôt par une MOE d'un état d'acompte validé) • « A17 » (Dépôt par une MOE d'un projet de décompte général) • « A18 » (Dépôt par une MOE d'un décompte général) • « A19 » (Dépôt par une MOA d'un état d'acompte validé) • « A20 » (Dépôt d'un décompte général par la MOA) • « A21 » (Dépôt par un bénéficiaire d'une demande de remboursement de la tic) • « A22 » (Dépôt par un fournisseur ou mandataire d'un projet de décompte général dans le cadre d'une procédure tacite) • « A23 » (Dépôt par un fournisseur ou mandataire d'un décompte général et définitif tacite) • « A24 » (Dépôt par une MOE d'un décompte général et définitif tacite) • « A25 » (Dépôt par une MOA d'un décompte général et définitif dans le cadre d'une procédure tacite) 	Codification
G1.03	Cadre (mode de facturation)	Le cadre (mode de facturation) est valorisé A1 dans le flux pivot lorsque la balise n'est pas renseignée	Codification
G1.05	Identifiant de la facture /identifiant de la facture d'origine	<p>L'identifiant de la facture est limité à 20 caractères alphanumériques.</p> <p>Les caractères spéciaux suivants sont autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace (" ") - tiret ("-") - signe "+" - tiret bas (underscore : "_") - barre oblique (slash : "/") 	Format

Id.	Titre	Libellé	Nature
G1.06	Identifiant de la Facture/identifiant de la facture d'origine	Chaque Numéro de facture est unique pour un fournisseur quel que soit l'exercice. Dans certains cas, une facture sera réémise ou redispesée sur le portail Chorus Pro. Ces factures auront un numéro de facture identique. Ces cas sont permis lorsque la facture est à l'un de ces statuts : <ul style="list-style-type: none"> - « Erreur MOE » - « Erreur MOA » - « Erreur fournisseur sur valideur » - « Absence validation 1 er 2 » - A recycler - Suspendue - A compléter 	Cohérence
G1.07	Date d'émission de la facture	La date d'émission de la facture doit être antérieure ou égale à la date de dépôt de la facture dans le système	Cohérence
G1.08	Date de réception	La date de réception correspond à la date d'intégration de la facture dans Chorus Pro, à l'exception des factures numérisées, pour lesquelles elle est valorisée par la date de réception du courrier à l'usine de numérisation.	Cohérence
G1.09	Date	Tous les champs date sont sous le format suivant AAAA-MM-JJ	Codification
G1.10	Devise	La liste des Valeurs autorisées pour la Devise d'une Facture est conforme à celle du référentiel ISO 4217	Codification
G1.11	Devise	Les factures sont mono-devise	Codification
G1.12	Devise	Si la devise n'est pas renseignée, tous les montants sont réputés valorisés en euro	Codification
G1.13	Format d'un Montant, d'une quantité, d'un prix ou d'un tarif dans une Facture	Le Montant dans une facture est exprimé par un chiffre sur 19 positions. Il ne peut comporter plus de six décimales. Le séparateur est « . »	Format
G1.14	Mode de Paiement	Les libellés des valeurs autorisées sont <ul style="list-style-type: none"> - Espèce - Chèque - Virement - Prélèvement - Autre - Report Si le mode de Paiement est valorisé "autre" par le fournisseur ou n'est pas valorisé, la valeur "Virement" sera renseignée dans le flux pivot La codification de ces valeurs est portée par les règles de gestion associées aux formats syntaxiques	Codification
G1.15	Mode de Paiement	Si le montant d'une facture est négatif, mais que la facture n'entraîne pas de remboursement (exemple : montant déduit de la prochaine facture), le mode de paiement doit être positionné sur « report » par le fournisseur.	Codification

Id.	Titre	Libellé	Nature
G1.16	Type Référence bancaire autorisé	Les deux valeurs autorisées sont : - IBAN - RIB	Codification
G1.17	Format IBAN	Si le référentiel bancaire IBAN est spécifié, l'identifiant du compte bancaire respecte son format. La longueur de ce champ est de 27 caractères. La saisie du numéro de compte est obligatoire.	Format
G1.18	Identifiant Compte bancaire	Si le référentiel bancaire RIB est spécifié, cette zone est valorisée par la référence du compte, du code banque, du code guichet et de la clef RIB. La longueur de ce champ est entre 11 et 27 caractères caractères. La saisie du numéro de compte est obligatoire.	Cohérence
G1.19	Identifiant Etablissement Bancaire	En cas de type RIB, l'identifiant est composé du code banque et du code guichet séparés par un espace. L'identifiant établissement bancaire est pour ce type d'identifiant compte bancaire obligatoire. En cas d'IBAN, le format BIC est valorisé. L'identifiant établissement bancaire est pour ce type d'identifiant compte bancaire facultatif. La longueur de ce champ facultatif est de 11 caractères (code banque + code guichet non séparés).	Cohérence
G1.20	Identifiant Etablissement Bancaire	Si le référentiel bancaire IBAN est spécifié, l'identifiant de l'établissement bancaire respecte le format BIC	Codification
G1.21	RIB du tiers	Dans le cas de facture avec paiement à un tiers divergent, les informations bancaires à renseigner sont celles de la société d'affacturage	Codification
G1.22	Type de Taxe autorisée	La seule valeur prise en compte par Chorus Pro dans l'entité Récapitulatif Taxes est : - TVA	Codification
G1.24	Taux de TVA autorisé	Le taux de la TVA applicable est conforme à la liste réglementaire en vigueur en fonction de la date de facturation. Le taux est exprimé en pourcentage et non en coefficient (exemple : 20). Le symbole « % » n'est pas à indiquer.	Cohérence
G1.25	Format de Horodatage	Un horodatage est exprimé suivant le format AAAA-MM-JJTHH:MM:SS. La partie HH:MM:SS peut être omise ou forcée à 00:00:00	Format
G1.26	Codification des notes et des compléments	Lorsque plusieurs balises notes ou de complément de ligne sont renseignées au sein d'un même bloc, le fournisseur peut indiquer un numéro de note dans l'en-tête de celle-ci, mais la feuille de style les affichera dans l'ordre de présence sur le flux	Codification
G1.27	Identifiant de Numérisation	L'identifiant de numérisation est de 22 caractères	Format

Id.	Titre	Libellé	Nature
G1.28	Généralités	Les mentions réglementaires de type littéraire sont portées dans les balises correspondantes des flux. Le cas échéant, dans les balises de note. Exemple : mentions relative aux intérêts moratoires, mention de l'auto liquidation de la TVA par le titulaire dans le cadre d'une facture de sous-traitant	Codification
G1.29	Code motif de charge / remise	Le code de charge / remise doit exister dans le référentiel UN/EDIFACT 4465	Codification
G1.30	Remise / charge au niveau du document	Le montant total des charges et des remises applicables à l'ensemble du document doivent être reportées dans la balise « Montant Remise » et « Montant Charge »	Cohérence
G1.31	Indicateur de charge	Les valeurs autorisées sont : <ul style="list-style-type: none"> • « false » : l'entité valorisée comporte des remises • « true » : l'entité valorisée comporte des charges 	Codification
G1.32	Mode d'émission	Les valeurs autorisées sont : <ul style="list-style-type: none"> • « flux » : • « numérisation » • « saisie » • « PDF » 	Codification
G1.33	Cadre de facturation et montant à payer	Si le cadre de facturation est « A2 », la seule valeur acceptée pour la balise « montant à payer » est « 0 »	Cohérence
G1.34	Cadres de facturation relatifs aux marchés de travaux	Les règles de gestions complémentaires et liées aux cadres de facturation des type « marché de travaux » sont portées dans les annexes à destination des fournisseurs, des EPN et des entités du secteur public local	N.A.
G1.35	Cadre (Mode de Facturation)	Les valeurs autorisées pour le Cadre (Mode de Facturation) en mode EDI sont : <ul style="list-style-type: none"> • « A1 » (Dépôt par un fournisseur d'une facture) • « A2 » (Dépôt par un fournisseur d'une facture déjà payée) • « A3 » (Dépôt par un fournisseur d'un mémoire de frais de justice) • « A4 » (Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte mensuel) • « A7 » (Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte final) • « A8 » (Dépôt par un fournisseur d'un décompte général et définitif) • « A9 » (Dépôt par un sous-traitant d'une demande de paiement) • « A10 » (Dépôt par un sous-traitant d'une demande de paiement dans le cadre des marchés de travaux) • « A12 » (Dépôt par un cotraitant d'une facture) • « A13 » (Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte mensuel) • « A14 » (Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte final) • « A22 » (Dépôt par un fournisseur ou mandataire d'un projet de décompte général dans le cadre d'une procédure tacite) 	Codification

Règles sur les données des Tiers : Fournisseurs, Débiteurs, Valideurs...			
G2.01	Code Pays	Le code Pays doit exister dans le Code ISO 3166 (norme alpha-2 uniquement)	Codification
G2.02	Code Pays	Si la balise code Pays n'est pas renseignée, cette zone sera valorisée « FR » dans le flux pivot lors de sa constitution	Codification
G2.03	Format Code Pays	Les codes de pays sont représentés par un code à deux lettres	Format
G2.04	Type Identifiant autorisé en entrée pour un Tiers	<p>Les types d'identifiants autorisés en entrée d'un tiers (flux facture) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • "1" ou "SIRET" --> SIRET • "2" ou "EUR" --> UE_HORS_FRANCE • "3" ou "ETR" --> HORS_UE • "4" ou "RIDET" --> RIDET • "5" --> TAHITI • "6" --> AUTRE 	Codification
G2.05	Type Identifiant autorisé en sortie de Chorus Pro pour un Tiers	<p>Le type d'identifiant autorisé en sortie de Chorus Pro (flux pivot) et en entrée (flux cycle de vie en provenance du débiteur) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « 1 » (Tiers avec SIRET) • « 2 » (Structure Européenne hors France) • « 3 » (Structure hors UE) • « 4 » (RIDET) • « 5 » (Numéro Tahiti) • « 6 » (Autre) • « 7 » (Particulier) 	Codification
G2.06	Identifiant d'un tiers	Lorsque le type identifiant n'est pas renseigné, l'identifiant utilisé est réputé être un SIRET	Codification
G2.07	Format Identifiant d'un tiers	<p>Le nombre de caractères maximum est défini par le type d'identifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Si « type identifiant » est 1 : 14 caractères 2- Si « type identifiant » est 2 : 18 caractères maximum 3- Si « type identifiant » est 3 : 18 caractères 4- Si « type identifiant » est 4 : 9 ou 10 caractères 5- Si « type identifiant » est 5 : 9 caractères 6- Si « type identifiant » est 6 : 18 caractères 7- Si « type identifiant » est 7 : 80 caractères maximum 	Format

G2.08	Identifiant d'un tiers	L'identifiant est : <ul style="list-style-type: none"> - Le SIRET pour les tiers de type 1 - L'identifiant de TVA intracommunautaire pour les tiers de type 2 - Le code Pays et les 16 premiers caractères de la raison sociale pour les tiers de type 3 - Le RIDET pour les tiers de type 4 - Le numéro Tahiti pour les tiers de type 5 - Le code Pays et les 16 premiers caractères de la raison sociale pour les tiers de type 6 - Pour les tiers de type 7, l'identifiant est constitué par 80 caractères maximum respectant cet ordre précis : <ul style="list-style-type: none"> • Caractère n°1 : le sexe, représenté par 1 chiffre (1 pour un homme et 2 pour une femme) ; • Caractères n°2 et n°3 : l'année de naissance, représentée par ses 2 derniers chiffres ; • Caractères n°4 et n°5 : le mois de naissance, représenté par 2 chiffres ; • Caractères n°6 à n°10 : le lieu de naissance, représenté par 5 chiffres²⁸. • Caractères n°11 à 80 : <ul style="list-style-type: none"> - Les 35 premiers caractères du nom de famille (suppression des espaces) - Les 35 premiers caractères du prénom (suppression des espaces) 	Codification
G2.09	Nom /raison Sociale	Le nom ou la raison sociale doit comporter 99 caractères maximum	Format
G2.10	Identifiant d'un tiers (bloc fournisseur)	Si le tiers est un fournisseur intracommunautaire et la balise « Identifiant TVA » valorisée, le renseignement de la balise « Identifiant » du fournisseur sera valorisé mais est toujours facultatif	Codification
G2.11	Fournisseur	Le fournisseur est le tiers qui facture la fourniture de biens et de services	Cohérence
G2.12	Débiteur	Le débiteur est le tiers qui solde la créance liée à la fourniture de biens et de services	Cohérence
G2.13	Régime de TVA	Si aucune ligne de récapitulatifs taxes n'est renseignée, le RégimeTVA est 'sansTVA' si la balise RécapitulatifTaxes.Exoneration est renseignée, le régimeTVA est 'TVA exonérée' Sinon valeur du champ : TVA DEBIT --> TVA_SUR_DEBIT TVA ENCAISSEMENT --> TVA_SUR_ENCAISSEMENT	Codification

²⁸ Pour les personnes nées en France métropolitaine, il s'agit des 2 chiffres du code du département de naissance (de 01 à 95 et 2A ou 2B pour la Corse depuis le 1er janvier 1976) suivis des trois chiffres du code commune officiel de l'INSEE. Pour les personnes nées dans les départements et territoires d'outre-mer, le code du département est 97 ou 98, suivi du code commune.

Pour les personnes nées à l'étranger, les 2 chiffres du code du département sont remplacés par 99 et le code commune par un code INSEE du pays de naissance. Pour les personnes nées en Algérie, au Maroc ou en Tunisie avant l'indépendance de ces pays, un code spécifique (91, 92, 93 ou 94 pour l'Algérie, 95 pour le Maroc et 96 pour la Tunisie) figure à la place du code 99 et du code INSEE du pays concerné.

G2.14	Identification d'un tiers	Le « fournisseur », le « débiteur » et le « valideur » présents dans un dossier de Facturation doivent exister dans le Référentiel de Chorus Pro. Dans le cadre de l'émission d'un flux facture, la structure débitrice et le fournisseur doivent être actifs.	Cohérence
G2.15	Ligne d'adresse	Au moins une ligne d'adresse légale doit exister par dossier de facturation	Cohérence
G2.16	Débiteur	Le typage d'identifiant pour un débiteur est toujours le SIRET (Type 1).	Codification
G2.17	Référence Service Sphère Publique	Le code service est obligatoire pour certains débiteurs (l'information est présente dans Chorus Pro)	Codification
G2.18	Référence Service Sphère Publique	Le code service renseigné doit figurer dans le référentiel des codes services (mis à disposition dans Chorus Pro)	Codification
G2.19	Référence Service Sphère Publique	Le code service comporte 100 caractères maximum	Format
G2.20	Nom Service	Le Nom Service dans le flux pivot pour les débiteurs de la nature « Etat » sera celui présent dans la liste de Chorus Pro et non celui renseigné dans le flux de type facture	Cohérence
G2.21	Nom Service	Le Nom Service comporte 100 caractères maximum	Format
G2.22	Valideur	Le renseignement de l'entité valideur est obligatoire pour les modes de facturation suivants : A4, A7, A9, A10, A12, A13, A14 (G1.01)	Cohérence
G2.23	Valideur	Le renseignement de l'entité valideur est facultatif pour les modes de facturation suivants : A22 (G1.01)	Cohérence
G2.24	Valideur	Le renseignement de l'entité valideur n'est pas permis pour les modes de facturation suivants : A1, A2, A3, A8 (G1.01)	Cohérence
G2.25	Qualité signataire	La qualité signataire peut être obligatoire pour les titres de recettes (ASAP)	Cohérence
G2.26	Nom et Qualité Signature	Cette balise est obligatoire dans le cadre de l'émission de factures par les structures publiques	Codification
G2.27	Note du bloc fournisseur	Cette zone peut être utilisée pour indiquer d'éventuelles mentions obligatoires (forme juridique, capital social, etc.)	Codification
G2.28	Raison sociale encaisseur	Dans le cadre de l'émission d'un flux mixte, le fournisseur renseigne cette balise dans le cas où le paiement est à effectuer à un encaisseur	Cohérence
G2.29	Code service	Le code service est un code au format alphanumérique. Les caractères spéciaux suivants sont autorisés : <ul style="list-style-type: none"> - Lettres majuscules : 'A' à 'Z' - Lettres minuscules : 'a' à 'z' - Chiffres : '0' à '9' - Underscore : '_' - Tilet : '-' - Espace et caractère accentué 	Format

Règles sur les données d'engagement			
G3.01	Référence d'engagement	<p>Pour les débiteurs ayant rendu le numéro de commande obligatoire, il est obligatoire de renseigner la balise « Référence d'engagement».</p> <p>Ces débiteurs sont identifiés dans l'annuaire mis à disposition par Chorus Pro.</p> <p>Si la référence d'engagement se réfère à un marché exécutable, il est possible de renseigner une référence de marché identique. Les règles de contrôle d'existence relatives à la référence à l'engagement restent applicables.</p>	Cohérence
G3.02	Référence contrat	La référence au contrat comporte 50 caractères maximum	Format
G3.03	Référence marché	La référence au marché comporte 50 caractères maximum	Format
G3.04	Référence engagement	La référence à l'engagement comporte 50 caractères maximum	Format
Règles sur les données des pièces jointes			
G4.01	Type de Document autorisé	<p>La Liste des valeurs des types autorisés pour la nature d'un document est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pièce jointe principale (Facture/avoir) - Pièce jointe complémentaire 	Codification
G4.02	Format de Document autorisé	<p>Les formats de PJ acceptés sont les suivants : .BMP, .GIF, .FAX, .ODT, .PPT, .TIFF, .XLS, .BZ2, .GZ, .JPEG, .P7S, .RTF, .TXT, .XML, .CSV, .GZIP, .JPG, .PDF, .SVG, .XHTML, .XLSX, .DOC, .HTM, .ODP, .PNG, .TGZ, .XLC, .ZIP, .DOCX, .HTML, .ODS, .PPS, .TIF, .XLM, .PPTX.</p>	Format

G4.03	Format de MIMEType	<p>Le format d'une valeur d'un document est une chaîne de caractères conforme au RFC2045 et RFC2046 (Mime Type)</p> <p>La liste de valeurs possibles du format MIMEType pour chaque type d'extension de fichier est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - [.BMP] : image/bmp - [.GIF] : image/gif - [.FAX] : image/g3fax - [.ODT] : application/vnd.oasis.opendocument.text - [.PPT] : application/vnd.ms-powerpoint - [.TIFF] : image/tiff - [.XLS] : application/vnd.ms-excel - [.BZ2] : application/x-bzip - [.GZ] : application/x-gzip - [.JPEG] : image/jpeg - [.P7S] : application/pkcs7-mime - [.RTF] : application/rtf - [.TXT] : Text/plain - [.XML] : application/xml - [.CSV] : text/csv - [.GZIP] : application/x-gzip - [.JPG] : image/jpeg - [.PDF] : application/pdf - [.SVG] : image/svg+xml - [.XHTML] : application/xhtml+xml - [.XLSX] : application/vnd.openxmlformats-officedocument.spreadsheetml.sheet - [.DOC] : application/msword - [.HTM] : text/html - [.ODP] : application/vnd.oasis.opendocument.presentation - [.PNG] : image/png - [.TGZ] : application/x-tar - [.XLC] : application/vnd.ms-excel - [.ZIP] : application/zip - [.DOCX] : application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document - [.HTML] : text/html - [.ODS] : application/vnd.oasis.opendocument.spreadsheet - [.PPS] : application/vnd.ms-powerpoint - [.TIF] : image/tiff - [.XLM] : application/xml ou text/xml - [.PPTX.] : application/vnd.openxmlformats-officedocument.presentationml.presentation 	Format
G4.04	Compression du Contenu du Document	<p>Le contenu d'un Document est compressé à partir du fichier original suivant la méthode unique autorisée : ZIP</p>	Alimentation
G4.05	Unicité de la P.J. Facture	<p>Chaque Dossier de Facturation comprend une seule Pièce (jointe) justificative de Nature = Pièce-jointe principale</p>	Cohérence

G4.06	Pièce jointe	<p>Un dossier de facturation comporte nécessairement une PJ de type « Pièce-jointe principale » maximum.</p> <p>Cette pièce-jointe est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le flux facture au format XML dans le cas d'un flux E1. Le flux facture au format E1 ne comporte pas de pièce jointe principale - Le PDF typée PJ principale dans le cas d'un flux E2 	Cohérence
G4.07	Pièce jointe	La taille d'une PJ est limitée à 100 Mo	Format
G4.08	Pièce jointe	La taille du dossier de facturation est limitée à 120 Mo	Format
G4.09	Pièce jointe	Lorsque plusieurs pièces jointes sont renseignées, elles doivent être codifiées selon une numérotation dédiée	Codification
G4.10	Pièce jointe	<p>Si l'entité « Pièce Jointe » est renseignée, l'une des deux balises suivantes est obligatoirement renseignée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu - Identifiant unique (URI) 	Codification
G4.11	Pièce jointe	<p>La pièce jointe de type « Pièce-jointe principale » Facture/avoir est renommée tel que par Chorus Pro :</p> <p>« FACidentifiantdel'entreprisenumerodefacture.extension »</p>	Codification
G4.12	Pièce jointe	<p>La pièce jointe de type « Pièce jointe complémentaire » est renommée tel que par Chorus Pro :</p> <p>« PJBorIdentifiantdel'entrepriseNumerodeFacture.pdf » pour le bordereau de suivi le cas échéant</p> <p>Pour les autres pièces jointes complémentaires :</p> <p>« PJXXFACidentifiantdel'entreprisenumerodefacture.extension », XX étant égal à l'ordre de chargement de la pièce jointe, écrit sur deux chiffres.</p> <p>Lorsque les numéros de facture comportent un espace ou un caractère « / », ces caractères sont remplacés par un caractère « _ »</p> <p>Dans le cas d'un envoi flux E1, L'image reconstituée de la facture à partir de la feuille de style générique ou spécifique à pour caractéristique un numéro d'ordre à 2 et un nom qui débute par PJ00</p>	Codification
G4.13	Nom PJ	Le nom d'une PJ est de 50 caractères maximum	Format
G4.14	Pièce jointe	L'entité pièce jointe est facultative si le flux émis est au format PDF/A3	Cohérence
G4.15	Format de PJ autorisé	Seul le format .PDF est autorisé pour la pièce jointe de type « Pièce-jointe principale » (Facture) dans le cas d'un flux mixte Facture (E2)	Format
G4.16	Nom PJ	<p>L'extension dans le nom de la pièce-jointe est celle du document compressé. Exemple : une pièce-jointe de type facture est nommée xxx.pdf.</p> <p>L'extension dans le nom de la pièce-jointe est obligatoire.</p>	Format

Règles sur les données de Cycle de Vie			
G5.01	Liste valeurs des Codes Statut de factures	La Liste des valeurs autorisées pour le code d'un Statut est : <ul style="list-style-type: none"> - « 01 » (Déposée) - « 02 » (cours d'acheminement vers le destinataire) - « 03 » (Mise à disposition du destinataire) - « 04 » (Rejetée par l'ordonnateur pour erreur dans les données d'acheminement) - « 05 » (Rejetée par l'ordonnateur pour autre motif) - « 06 » (Suspendue) - « 07 » (Service fait) - « 08 » (Mandatée /DP validée) - « 09 » (Mise à disposition du comptable) - « 10 » (Comptabilisée) - « 11 » (Mise en paiement) - « 12 » (Complétée – mise à disposition) - « 13 » (Validée par le premier valideur) - « 14 » (Refusée par le premier valideur pour autre motif) - « 15 » (Validation 1 hors délai) - « 16 » (Validation 2 hors délai) - « 17 » (Refusée par le second valideur pour autre motif) - « 18 » (Validée par le second valideur) - « 19 » (Refusée par la MOE pour autre motif) - « 20 » (Refusée par le fournisseur pour autre motif) - « 21 » (Associée) - « 22 » (Conforme – non intégrée) - « 23 » (Mise à disposition du premier valideur) - « 24 » (Refusée par le premier valideur pour erreur dans les données d'acheminement) - « 25 » (Mise à disposition du second valideur) - « 26 » (Refusée par le second valideur pour erreur des données d'acheminement) - « 27 » (Mise à disposition MOE) - « 28 » (Refusée par la MOE pour erreur dans les données d'acheminement) - « 29 » (Prise en compte MOE) - « 30 » (Mise à disposition MOA) - « 31 » (Refusée par la MOA pour erreur dans les données d'acheminement) - « 32 » (Refusée par la MOA pour autre motif) - « 33 » (Mise à disposition fournisseur) - « 34 » (Demande de complément) - « 35 » (Transmise à la MOA) - « 36 » (Prise en compte par le destinataire) - « 37 » (Non conforme - non intégrée) - « 38 » (Prise en compte par la MOA) - « 39 » (Acheminée MOA) - « 40 » (Acheminée MOE) - « 41 » (Remplacé par le A22) 	Codification
G5.03	Liste valeurs des Codes Statut de flux	<ul style="list-style-type: none"> - « 90 » (Reçu) - « 91 » (En cours de transmission) - « 92 » (Reçu destinataire final) - « 93 » (Erreur réception) - « 94 » (Erreur réception destinataire final) - « 95 » (Erreur de transmission au destinataire final) - « 96 » (Reçu - intégration partielle) 	Codification

G5.04	Cycle de vie	<p>Dans le cadre de l'émission du flux cycle de vie, une et seulement une de ces deux entités est renseignée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flux Statut - Facture Statut 	Codification
G5.05	Identifiant producteur du statut	L'identifiant du producteur du statut est limité à 20 caractères alphanumériques maximum	Format
G5.06	Complément statut	<p>Le complément statut est limité à 50 caractères maximum. Ces caractères doivent être strictement alphanumériques. Les caractères spéciaux (« / », « _ », etc.), les espaces et les caractères accentués ne sont pas autorisés.</p>	Format
G5.07	Liste valeurs des Codes Statut de factures à valider ou à associer	<p>Cette règle de gestion s'applique aux factures dont le cadre de facturation est A9, A10, A12, A13, A14.</p> <p>Pour les cadres de facturations A9, et A12, la liste des valeurs autorisées pour le code d'un Statut est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « 01 » (Déposée) - « 13 » (Validée par le premier valideur) - « 14 » (Refusée par le premier valideur pour autre motif) - « 15 » (Validation 1 hors délai) - « 16 » (Validation 2 hors délai) - « 17 » (Refusée par le second valideur pour autre motif) - « 18 » (Validée par le second valideur) - « 23 » (Mise à disposition du premier valideur) - « 24 » (Refusée par le premier valideur pour erreur dans les données d'acheminement) - « 25 » (Mise à disposition du second valideur) - « 26 » (Refusée par le second valideur pour erreur des données d'acheminement) <p>Pour les cadres de facturations A10, A13, A14, la liste des valeurs autorisées pour le code d'un Statut est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « 01 » (Déposée) - « 03 » (Mise à disposition du destinataire) - « 13 » (Validée par le premier valideur) - « 14 » (Refusée par le premier valideur pour autre motif) - « 15 » (Validation 1 hors délai) - « 16 » (Validation 2 hors délai) - « 17 » (Refusée par le second valideur pour autre motif) - « 18 » (Validée par le second valideur) - « 23 » (Mise à disposition du premier valideur) - « 24 » (Refusée par le premier valideur pour erreur dans les données d'acheminement) - « 25 » (Mise à disposition du second valideur) - « 26 » (Refusée par le second valideur pour erreur des données d'acheminement) - « 27 » (Mise à disposition MOE) - « 39 » (Acheminée MOA) - « 40 » (Acheminée MOE) 	Codification

Règles sur les données des lignes de factures			
G6.01	Lignes de facturation	Le numéro de ligne est limité à 5 caractères soit 99999 lignes maximum	Format
G6.02	Type de lignes de facturation	La ligne de poste est valorisée à « TYPE_LIGNE » ou laissée vide. Si elle est laissée vide, cela indique que la ligne possède des informations de prix à prendre en compte dans les totalisations. Le sous-type de fourniture de biens et de services n'est alors pas renseigné.	Codification
G6.03	Sous Type de facturation	<p>Le sous-type de ligne doit être valorisé si le type de ligne est à « TYPE_LIGNE » et peut contenir les valeurs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « DETAIL » : ce type de ligne de poste permet au fournisseur d'indiquer les informations de prix à prendre en compte dans les totalisations. Seul ce type de ligne est valorisé dans le flux Pivot. - « REGROUPEMENT » : ce type de ligne de poste permet au fournisseur de fournir des précisions de calcul (calculs de taxes, de TVA, de sous-totaux, de total) - « INFORMATION » : ce type de ligne de poste permet au fournisseur de fournir des informations diverses autres que des calculs (éléments graphiques, de présentation de facture, ...) 	Codification

G6.04	Ligne de facturation et charge / remise au niveau du document	<p>Dans le cas où le fournisseur a mentionné une ou plusieurs entité de remise / charge au niveau du document dans son flux facture E1, Chorus Pro les valorise sous forme de ligne de facturation dans le flux pivot. Les balises valorisées sont les suivantes :</p> <p>« Numéro de ligne » : numéro séquentiel commençant au nombre de ligne de facturation du flux facture + 1 puis incrémenté de 1 pour chaque Remise ou Facture</p> <p>« Référence produit » valorisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Si « Indicateur de charge » = FALSE (remise) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le fournisseur a renseigné un code de motif : « Remise » + <nombre_sequentiel_remise> + « : » + <code_motif_charge_remise> + « - » + <libelle_motif_charge_remise> ▪ Le fournisseur n'a pas renseigné un code de motif : « Remise » + <nombre_sequentiel_remise> + « : » + <libelle_motif_charge_remise> ○ Si « Indicateur de charge » = TRUE (charge) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le fournisseur a renseigné un code de motif : « Charge » + <nombre_sequentiel_charge> + « : » + <code_motif_charge_remise> + « - » + <libelle_motif_charge_remise> ▪ Le fournisseur n'a pas renseigné un code de motif : « Charge » + <nombre_sequentiel_charge> + « : » + <libelle_motif_charge_remise> ○ Où <ul style="list-style-type: none"> ▪ <nombre_sequentiel_remise> est un entier commençant à 1 et incrémenté de 1 pour chaque Remise ▪ <nombre_sequentiel_charge> est un entier commençant à 1 et incrémenté de 1 pour chaque Charge ▪ <code_motif_charge_remise> = valeur du champ « Code de Motif de Charge/remise » ▪ <libelle_motif_charge_remise> = valeur du champ « Libellé Motif de Charge/remise » <p>« Quantité » valorisée par «1 »</p> <p>« Montant HT » et « prix unitaire » valorisés par le montant de la charge ou de la remise</p>	Codification
G6.05	Prix unitaire et quantité	Le prix unitaire d'un article au sein d'une ligne de facturation et la quantité de la ligne concernée ne peuvent être tous deux inférieurs à 0	Cohérence
G6.06	Montants et charges / remise	Si le prix unitaire du produit de la ligne est ≤ 0 , il n'est pas possible de renseigner l'entité « charge/remise »	Cohérence

Règles sur les données de l'enveloppe			
G7.01	Paramètre individuel	Chaque enveloppe doit comporter à minima deux entités « paramètre individuel » afin de faire porter dans la balise « valeur paramètre » les informations suivantes, présentées dans cet ordre : <ul style="list-style-type: none"> - Date de production du flux - Identifiant du flux 	Codification

Préconisations ²⁹			
P1.01	Ref Produit	Le champ ref Produit est limité à 40 caractères	Format
P1.02	Nom article	Le champ nom article est limité à 40 caractères	Format
P1.03	Quantité facturée	Le champ quantité facturée est limité à 10 caractères numériques	Format
P1.04	Site de livraison	L'identifiant du site de livraison est sur 20 caractères maximum	Format
P1.05	Site de livraison	Le nom du site de livraison est sur 99 caractères maximum	Format
P1.06	Nom signataire	Le nom valideur est sur 40 caractères maximum	Format
P1.07	Qualité signataire	La qualité valideur est sur 99 caractères maximum	Format
P1.08	Format des zones de texte	La description ou les champs de texte sont sur 1 024 caractères maximum.	Format
P1.09	Commentaires	La description ou les champs de texte sont sur 2 000 caractères maximum.	Format
P1.10	Site de livraison	Si un identifiant de site de livraison est renseigné au niveau de la ligne de facturation, alors il doit être identique à l'identifiant renseigné au niveau de l'entité propre au site de livraison	Cohérence

²⁹ Les règles formulées ci-après sont de l'ordre de la préconisation, afin de garantir un affichage optimal des données dans la feuille de style générique et des performances acceptables

5.5 Règles de gestion spécifiques aux mémoires de frais de justice

Les règles de gestion ci-dessous constituent des règles additionnelles et spécifiques aux mémoires de frais de justice. Elles se cumulent donc aux règles de gestions génériques présentées dans la partie 5.3.

G8.01	Type de facture	La valeur autorisée est « 380 » (Facture)	Codification
G8.02	Pièce jointe	Le dossier de facturation contient au moins une PJ. Le type de la pièce-jointe doit appartenir au référentiel présenté dans la règle de gestion G8.16	Codification
G8.05	Identifiant du débiteur	L'identifiant du débiteur est valorisé par le SIRET générique du ministère des finances	Codification
G8.06	Libellé et code de la référence aux textes	Le libellé et le code de la référence au texte appartiennent au référentiel RTXT	Codification
G8.07	Identifiant et données de la juridiction	L'identifiant et les données de la juridiction appartiennent au référentiel JURI	Codification
G8.08	Identifiant de la juridiction	Alphanumérique 10 caractères	Format
G8.09	Type de prestation	Le code du type de la prestation doit appartenir au référentiel mis à disposition des fournisseurs sur le portail de Chorus Pro	Codification
G8.11	Code et libellé de l'autorité requérante	Le libellé et le code de la référence à l'autorité requérante appartiennent au référentiel AURE	Codification
G8.12	Code de l'autorité requérante	Alpha entre 16 et 20 caractères	Format
G8.13	Charge et type de prestation	Le renseignement de la balise « Charge » est autorisée selon le type de prestation	Codification
G8.14	Référence à la commande (engagement juridique)	Le renseignement de la balise « commande » est obligatoire selon le type de prestation	Codification
G8.15	Exonération	Si la balise « Taux TVA » est valorisée à 0%, alors le renseignement de la balise « Exonération » est obligatoire	Cohérence

G8.16	Type de Pièce	Le type de pièce est défini par des codes spécifiques au flux E3 (Flux structuré Mémoire de Frais de Justice) :	Codification																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Libellé du code</th> <th>Libellé de la catégorie PJ</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>APS</td> <td>Attestation perte de salaire</td> </tr> <tr> <td>ASF</td> <td>Attestation service fait</td> </tr> <tr> <td>AUT</td> <td>Autre</td> </tr> <tr> <td>bfd</td> <td>Bordereau Frais de déplacement</td> </tr> <tr> <td>BRP</td> <td>Bordereau récapitulatif de prestations</td> </tr> <tr> <td>CCG</td> <td>Copie de la carte grise</td> </tr> <tr> <td>DEV</td> <td>Devis accepté</td> </tr> <tr> <td>FAC</td> <td>Facture justificative</td> </tr> <tr> <td>FHR</td> <td>Facture justificative hébergement</td> </tr> <tr> <td>FLD</td> <td>Facture justificative liée aux débours</td> </tr> <tr> <td>PJA</td> <td>Mémoire justificatif FDJ commercial</td> </tr> <tr> <td>REQ</td> <td>Réquisition / Prescription</td> </tr> <tr> <td>RIB</td> <td>RIB</td> </tr> <tr> <td>RPJ</td> <td>Regroupement de pièces justificatives</td> </tr> <tr> <td>TDT</td> <td>Titres de transport</td> </tr> </tbody> </table>		Libellé du code	Libellé de la catégorie PJ	APS	Attestation perte de salaire	ASF	Attestation service fait	AUT	Autre	bfd	Bordereau Frais de déplacement	BRP	Bordereau récapitulatif de prestations	CCG	Copie de la carte grise	DEV	Devis accepté	FAC	Facture justificative	FHR	Facture justificative hébergement	FLD	Facture justificative liée aux débours	PJA	Mémoire justificatif FDJ commercial	REQ	Réquisition / Prescription	RIB	RIB	RPJ	Regroupement de pièces justificatives	TDT	Titres de transport
		Libellé du code		Libellé de la catégorie PJ																															
		APS		Attestation perte de salaire																															
		ASF		Attestation service fait																															
		AUT		Autre																															
		bfd		Bordereau Frais de déplacement																															
		BRP		Bordereau récapitulatif de prestations																															
		CCG		Copie de la carte grise																															
		DEV		Devis accepté																															
		FAC		Facture justificative																															
		FHR		Facture justificative hébergement																															
		FLD		Facture justificative liée aux débours																															
		PJA		Mémoire justificatif FDJ commercial																															
REQ	Réquisition / Prescription																																		
RIB	RIB																																		
RPJ	Regroupement de pièces justificatives																																		
TDT	Titres de transport																																		
G8.17	Nom PJ	Toutes les PJ associées au flux portent le préfixe « PJP_ »	Codification																																
G8.18	Nom PJ	Pour la constitution du flux pivot, les PJ associées au flux d'entrée portent le préfixe « PJ_LIBELLEDCODEDUTYPEDEPIECE_ »	Codification																																
G8.19	Numéro de formulaire	Le numéro de formulaire est identique au numéro de la facture	Codification																																
G8.20	Mode de règlement	Constante de la balise : « 30 » (virement)	Codification																																
G8.21	Mode de règlement – attribut ListID	Constante de la balise : « UN/ECE/4461 Subset »	Codification																																
G8.22	Mode de règlement – attribut ListAgencyID	Constante de la balise : « NES »	Codification																																
G8.23	Mode de règlement – attribut ListAgencyName	Constante de la balise : « Northern European Subset »	Codification																																
G8.24	Mode de règlement – attribut ListName	Constante de la balise : « Payment Means »	Codification																																
G8.25	Indicateur de remise	Constante de la balise : « false » (y compris lorsqu'il s'agit d'une ligne de charge)	Codification																																
G8.26	Free of charge indicator	Constante de la balise : « true »	Codification																																
G8.27	Code et libellé du type de prestation	Le libellé et le code de la référence du type de prestation appartiennent au référentiel TPPE	Codification																																
G8.28	Quantité facturée	Constante de la balise : « 1 »	Codification																																
G8.29	Code TVA	Le code de TVA appartient au référentiel	Codification																																
G8.30	Attribut du numéro de TVA intracommunautaire du fournisseur et du débiteur	Constante de la balise : « Num TVA intra-communautaire »	Codification																																

G8.31	Catégorie de fournisseur	La catégorie de fournisseur appartient au référentiel	Codification
G8.32	Date de réquisition	La date de réquisition est antérieure ou égale à la date de prestation	Cohérence
G8.33	Date de prestation	La date de prestation est antérieure ou égale à la date d'émission de la facture	Cohérence
G8.34	Identifiant RCS du fournisseur	Composé de « RCS + VILLE + N°de SIREN ou SIRET » 100 caractères maximum	Codification
G8.37	Code et nom service	Lorsque le code service est présent dans le flux, il doit être lié à une juridiction dans CPP	Codification
G8.38	Identifiant de la facture	L'identifiant de la facture est limité à 16 caractères alphanumériques	Format
G8.39	Devise	Les valeurs autorisées sont : - « EUR » (Euro) - « XPF » (Franc pacifique)	Codification
G8.40	Paiement identifiant compte bancaire	L'identifiant du compte bancaire doit exister dans le référentiel « FOURNISSEUR_RIB »	Codification
G8.41	Numéro d'affaire	Le numéro d'affaire est exprimé par un numéro à 35 caractères maximum	Format
G8.42	Quantité facturée	Le champ est un entier numérique supérieur à 0 limité à 4 caractères	Format
G8.43	Motif de charge / Motif de remise	Les valeurs possibles pour le motif de charge ou de remise sont les suivantes : - « Remise » - « Frais de déplacement » - « Débours »	Codification
G8.45	Date de prestation	La date de prestation est postérieure ou égale à la date de réquisition	Cohérence
G8.46	Date de réquisition	La date de réquisition est antérieure ou égale à la date du jour	Cohérence
G8.47	Cadre de facturation	Le cadre de facturation d'un mémoire de frais de justice est « A3 »	Codification
G8.48	Montants	Le Montant dans un mémoire de frais de justice est exprimé par un chiffre sur 15 positions. Il comporte 2 décimales. Le séparateur est « . »	Format
G8.49	Référence engagement	La référence à l'engagement comporte 10 caractères maximum pour les mémoires de frais de justice	Format

Les référentiels spécifiques aux mémoires de frais de justice seront mis à disposition des fournisseurs sur le portail Chorus Pro.

5.6 Règles de gestion spécifiques au flux annuel FAR37

Les règles de gestion ci-dessous constituent des règles additionnelles et spécifiques aux mémoires de frais de justice. Elles se cumulent donc aux règles de gestions génériques présentées dans la partie 5.3.

G9.01	Gestion Statut mise en paiement	<p>Les valeurs autorisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « false » : La structure publique ne transmet jamais le statut « Mise en paiement » • « true » : La structure publique transmet le cas échéant le statut « Mise en paiement » 	Codification
G9.02	Engagement et/ou code service obligatoire	<p>Les valeurs autorisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « false » : Le paramètre (renseignement du service et/ou de l'engagement) n'est pas obligatoire • « true » : Le paramètre (renseignement du service et/ou de l'engagement) est obligatoire pour la structure ou le service 	Codification
G9.03	Est MOA	<p>Les valeurs autorisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « false » : La structure n'est pas maîtrise d'ouvrage • « true » : La structure joue le rôle de maîtrise d'ouvrage pour les factures de travaux 	Codification
G9.04	Structure/Service actif	<p>Les valeurs autorisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « false » : La structure est inactive. Les utilisateurs liés à cette structure ne sont pas en capacité de traiter la facture à destination de ce partenaire, les factures à destination de ce partenaire sont automatiquement au statut « A_RECYCLER » • « true » : La structure est active 	Codification
G9.05	Nom /raison Sociale	Le nom ou la raison sociale doit comporter 80 caractères maximum	Format

5.7 Description détaillée des formats syntaxiques associés aux différents types de flux

Cette partie présente pour chaque type de flux, les blocs ou balises au sein des formats implémentant ces flux qui contiennent les données génériques présentées dans la partie §5.3.

Les tableaux ci-dessous sont renseignés de la manière suivante :

- Les données génériques sont sous la forme <Nom Bloc>.<Nom donnée> ,
- Les blocs et balises sont présentés selon une arborescence complète identifiant la donnée dans le flux sous la forme :

<nom 1>/ ... <nom n>/<nom donnée>.

Cette arborescence se situe sous le bloc Racine mentionné en tête de tableau

Les règles applicables à la donnée générique s'appliquent préalablement à cette donnée et peuvent être précisées par les règles spécifiques.

5.7.1 Flux Pivot - Format CPPFacturePivot

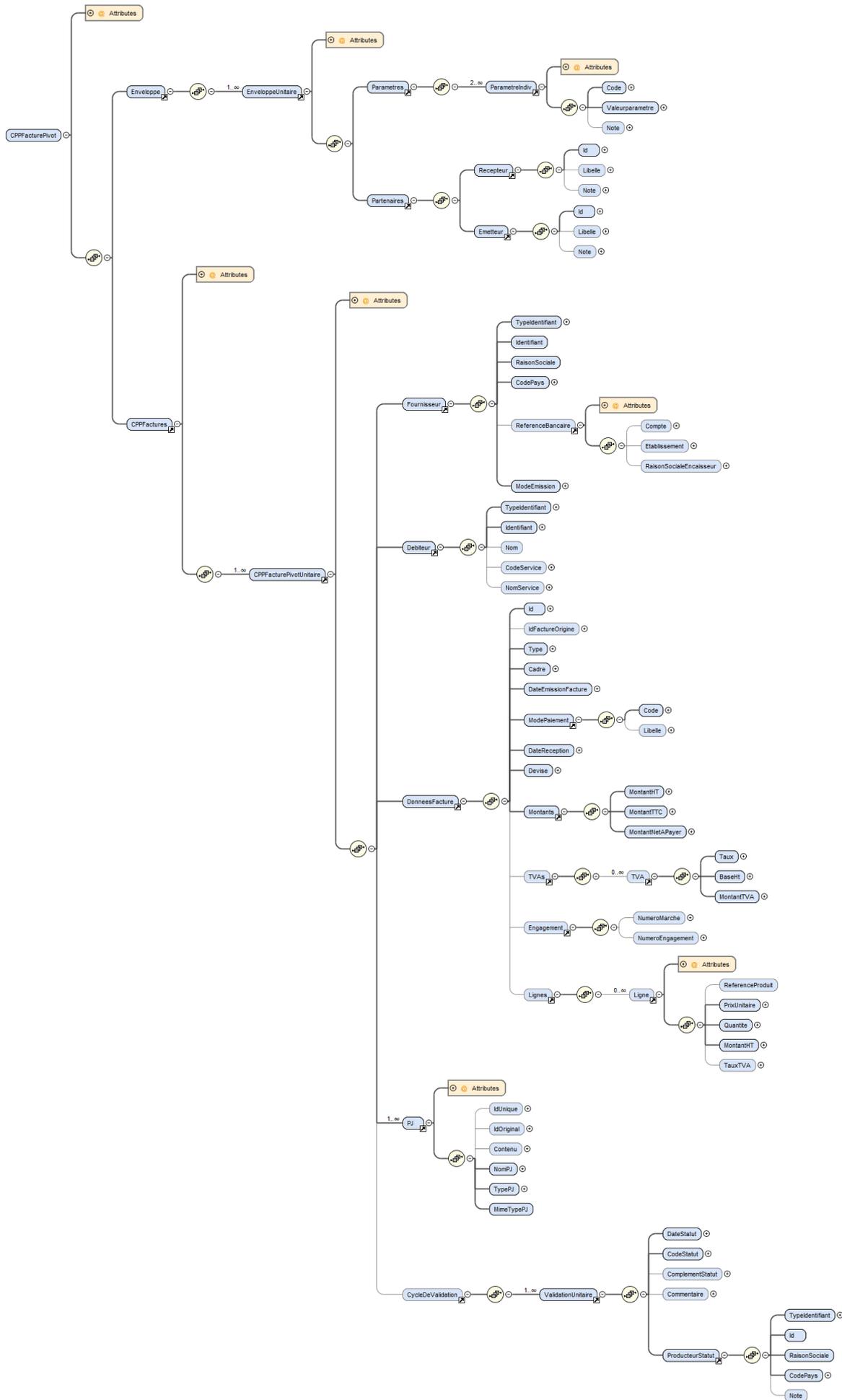
La norme d'échange retenue pour ce format est un format proposé par l'AIFE.

Le schéma XSD de ce format est disponible en annexe des spécifications externes de Chorus Pro.



CPPFacturePivot_V1
_22.xsd

Ce fichier peut être ouvert à partir d'un éditeur de fichier XSD afin d'afficher l'arborescence, telle que présentée avec l'image ci-dessous :



Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises.

Ce chapitre présente les syntaxes utilisables pour les flux Pivot de facturation.

Le bloc racine est « /CPPFacturePivot »

Le numéro de version de la XSD CPPFacturePivot est présentée en attribut du bloc racine (« /CPPFacturePivot @version »).

Dans le cas où le flux facture permettant la constitution du pivot est un flux de type E2 au format UBL-Invoice minimal ou au format CII minimal, les lignes de facturation ne sont pas valorisées dans le pivot.

5.7.1.1 Flux pivot – syntaxe de l’enveloppe du format CPPFacturePivot

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Enveloppe Unitaire	Enveloppe / EnveloppeUnitaire		
Enveloppe Unitaire			
Paramètres	Enveloppe / EnveloppeUnitaire / Paramètres		
Paramètres			
Paramètres.Paramètre individuel	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres /ParametreIndiv		G7.01
Paramètre Individuel			
ParametreIndiv.Valeurparametre	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/code		G7.01
ParametreIndiv. Note	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/note		P1.08
ParametreIndiv. Numéro d'ordre	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/NumOrdre		
Enveloppe Unitaire			
Enveloppe Unitaire. Partenaires	Enveloppe /Partenaires		
Partenaires			
Partenaires. Récepteur	Enveloppe /Partenaires/Recepteur		
Partenaires. Emetteur	Enveloppe /Partenaires/Emetteur		
Récepteur			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Récepteur. Identifiant	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Id	S5.03	
Récepteur. Libellé	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Libelle		P1.08
Récepteur. Note	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Note		P1.08
Emetteur			
Emetteur. Identifiant	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Id	S5.03	
Emetteur. Libellé	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Libelle		P1.08
Emetteur. Note	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Note		P1.08

5.7.1.2 Flux Pivot - Syntaxe des données du format CPPFacturePivot

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Données factures			
Données Facture. Identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Id		G1.05 G1.06
Données Facture. Identifiant Facture Origine	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / IdFactureOrigine		G1.05 G1.06
Données Facture. Type	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Type	S5.02	G1.01
Données Facture. Cadre	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Cadre		G1.02 G1.03 G1.33
Données Facture. Date émission	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / DateEmissionFacture		G1.07 G1.09
Données Facture. Date réception	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / DateReception		G1.08 G1.09
Données Facture. Devise	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Devise		G1.10 G1.11 G1.12
Données Facture - Mode de Paiement			
Mode de Paiement. Code	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / modePaiement /Code	S5.01	G1.14 G1.15
Mode de Paiement. Libelle	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / modePaiement /Libelle		G1.13
Données Facture - Montants			
Montants. Montant Hors Taxe	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Montants / montantHT		G1.13
Montants. Montant T.T.C.	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Montants / montantTTC		G1.13
Montants. Montant à payer	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Montants / montantAPayer	S3.10	G1.13 G1.33
Données Facture - TVA			
TVA. Montant Base	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / TVAs / TVA / BaseHT		G1.13
TVA. Taux	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / TVAs / TVA / Taux		G1.24
TVA. Montant taxes	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / TVAs / TVA / montantTVA		G1.13

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Données Facture - Ligne			
Ligne. Numéro	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne / NumOrdre		G6.01
Ligne. Référence produit	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne / ReferenceProduit		P1.01
Ligne. Quantité facturée	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne / Quantite		P1.03 G6.05 G1.13
Ligne. Prix unitaire	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne / PrixUnitaire		G1.13 G6.05
Ligne. Montant H.T.	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne / montantHT		G1.13
Ligne. Taux TVA	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne / TauxTVA		G1.24
Données Facture - Engagement			
Engagement. Numéro de marché	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Engagement / numeroMarche		G3.03
Engagement. Numéro d'engagement	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Engagement / numeroEngagement		G3.01 G3.04
Fournisseur			
Fournisseur. Code pays	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / CodePays		G2.01 G2.02 G2.03
Fournisseur. Type identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / TypeIdentifiant		G2.05 G2.06
Fournisseur. Identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / Identifiant		G2.07 G2.08 G2.14 G2.06
Fournisseur. Nom (raison sociale)	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / RaisonSociale		G2.09
Fournisseur. Mode d'Emission	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / ModeEmission		G1.32
Fournisseur – Référence bancaire			
Référence bancaire. Type référence bancaire	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire / Type		G1.16 G1.17 G1.21

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Référence bancaire Identifiant compte bancaire	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire / Compte		G1.17 G1.18 G1.21
Référence bancaire. Identifiant établissement bancaire	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire / Etablissement		G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
Références bancaire. Raison sociale encaisseur	CPPFactures/CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire / RaisonSocialeEncaisseur		G2.09
Débiteur			
Débiteur. Type identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Debitteur / TypeIdentifiant		
Débiteur. Identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Debitteur / Identifiant		G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Debitteur / Nom		G2.09
Débiteur. Code service	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Debitteur / CodeService		G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / Debitteur / nomService		G2.21
Pièce Jointe			
Pièce Jointe. Identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / PJ / IdUnique		G4.10
Pièce Jointe. Identifiant original	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / PJ / IdOriginal		G1.27
Pièce Jointe. Type PJ	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / PJ / TypePJ	S5.04	G4.01 G4.05 G4.06
Pièce Jointe. Nom PJ	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / PJ / NomPJ		G4.09 G4.13
Pièce Jointe. Format (Mimetype) PJ	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / PJ / MimeTypePj		G4.03
Pièce Jointe. Contenu	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / PJ / Contenu		G4.04 G4.07 G4.08 G4.10
Pièce Jointe. Numéro d'Ordre	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / PJ / NumOrdre		G4.12
Validation unitaire			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Validation unitaire. Date statut	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / DateStatut		G1.25
Validation unitaire. Code statut	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / CodeStatut		G5.07
Validation unitaire. Complément statut	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / complementStatut		
Validation unitaire. Commentaire	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / Commentaire		P1.09
Validation unitaire - Producteur statut			
Producteur statut. Type identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / ProducteurStatut / TypeIdentifiant		
Producteur statut. Identifiant	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / ProducteurStatut / Id		
Producteur statut. Nom (raison sociale)	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / ProducteurStatut / RaisonSociale		G2.09
Producteur statut. Code pays	CPPFactures / CPPFacturePivotUnitaire / CycleDeValidation / ValidationUnitaire / ProducteurStatut / CodePays		

5.7.2 Flux factures

5.7.2.1 Flux structuré Facture

Ce chapitre présente les syntaxes utilisables pour les flux structurés de Facture.

5.7.2.1.1 Format UBL-Invoice

La norme d'échange retenue pour ce format est celle promue par l'organisme OASIS (Organization for the Advancement of Structured Information Standards) sous la forme du standard Universal Business Language en version 2.1 pour tous les éléments en relation avec l'élément Invoice défini par le schéma XML.

Les schémas XSD du format UBL sont disponibles sur le site internet suivant : <http://docs.oasis-open.org/ubl/os-UBL-2.1/xsd/>

Les émetteurs de flux peuvent utiliser des balises de ce format non référencées dans les spécifications externes afin de porter des informations complémentaires. Dans ce cas, ils utilisent leur propre feuille de style (cf.5.11).

Les balises présentées dans ce tableau sont situées sous la balise racine Invoice d'un document XML conforme à ces standards.

Chaque balise est conforme aux spécifications de l'OASIS U.B.L. 2.1 en termes de nommage, de cardinalité et de format (datatype).

Les balises facultatives ou inexistantes dans le flux E1 mais obligatoires au format UBL doivent être renseignées, le cas échéant par des constantes respectant le format sémantique décrit dans les spécifications UBL (exemple : « null » ou « xxx »).

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises.

L'identifiant interface du format UBL-Invoice est « FSO1100A » (cf. 5.9).

Le bloc racine est « /Invoice »

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Cadre	CategoryCode	S1.07	G1.03 G1.33 G1.34 G1.35

Nb. : cette balise facultative est une extension du format UBL.

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités			
Généralités. Type	InvoiceTypeCode	S1.04	G1.01

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités. Identifiant	ID		G1.05 G1.06
Généralités. Date émission facture	IssueDate		G1.07 G1.09
Généralités. Début période	InvoicePeriod / StartDate	S1.01	G1.09
Généralités. Fin période	InvoicePeriod / EndDate	S1.01	G1.09
Généralités. Description période	InvoicePeriod / Description	S1.01	P1.08
Généralités. Devise	DocumentCurrencyCode		G1.10 G1.11 G1.12
Généralités. Identifiant Facture Origine	BillingReference/ InvoiceDocumentReference/ ID		G1.05
Généralités. Montant Hors Taxe	LegalMonetaryTotal/ TaxExclusiveAmount		G1.13
Généralités. Montant taxes	TaxTotal/ TaxAmount		G1.13
Généralités. Montant T.T.C.	LegalMonetaryTotal/ TaxInclusiveAmount		G1.13
Généralités. Montant Remises	LegalMonetaryTotal/ AllowanceTotalAmount		G1.13 G1.30
Généralités. Montant Charges	LegalMonetaryTotal/ ChargeTotalAmount		G1.13 G1.30
Généralités. Montant à déduire	LegalMonetaryTotal/ PrepaidAmount		G1.13
Généralités. Montant à payer	LegalMonetaryTotal/ PayableAmount		G1.13 G1.33
Généralités. Note	Note		P1.08 G1.26
Charge/remise			
Charge/remise. Indicateur de charge	AllowanceCharge/ ChargeIndicator		G1.31
Charge/remise. Code de Motif de Charge/remise	AllowanceChargeReason/ AllowanceChargeReasonCode		G1.29
Charge/remise. Libellé Motif de Charge/remise	AllowanceCharge/ AllowanceChargeReason		P1.08
Charge/remise. Montant Charge / remise	AllowanceCharge/ Amount		G1.13 G1.30
Charge/remise. Montant de base	AllowanceCharge/ BaseAmount		G1.13 G1.30
Récapitulatif Taxes			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Récapitulatif Taxes. Type taxe	TaxTotal/ TaxSubtotal / TaxCategory/ TaxScheme/ TaxTypeCode		G1.22
Récapitulatif Taxes. Montant Base	TaxTotal/ TaxSubtotal / TaxableAmount		G1.13
Récapitulatif Taxes. Taux	TaxTotal/ TaxSubtotal / Percent		G1.24
Récapitulatif Taxes. Montant taxes	TaxTotal/ TaxSubtotal / TaxAmount		G1.13
Récapitulatif Taxes. Exonération	TaxTotal/ TaxSubtotal / TaxCategory/ TaxExemptionReason		P1.08
Engagement			
Engagement. Numéro de contrat	ContractDocumentReference/ID Avec ContractDocumentReference/DocumentTypeCode='C ontrat'		G3.02
Engagement. Numéro de marché	ContractDocumentReference/ID Avec ContractDocumentReference/DocumentTypeCode='M arché public'		G3.03
Engagement. Numéro d'engagement	Invoice/OrderReference/ID		G3.01 G3.04
Engagement. Numéro de contrat/engagement/marché. Date Effet	Invoice/OrderReference/ IssueDate(si engagement juridique) et/ou ContractDocumentReference/IssueDate(si contrat ou numéro de marché)		G1.09
Fournisseur			
Fournisseur. Code pays	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.02G2.03
Fournisseur. Typage identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyIdentification[ID/@ ³⁰ schemeName		G2.04 G2.07
Fournisseur. Identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyIdentification/ ID		G2.08 G2.10 G2.14
Fournisseur. Nom	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyLegalEntity/ RegistrationName		G2.09
Fournisseur. Code service	AccountingSupplierParty/ Party/ Contact/ Id		G2.19 G2.29
Fournisseur. Nom service	AccountingSupplierParty/ Party/ Contact/ Name		G2.21
Fournisseur. Identifiant TVA	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyTaxScheme/ CompanyID		G2.10

³⁰ « @ » signifie qu'un typage est à intégrer dans une balise existante

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Fournisseur. Régime TVA	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyTaxScheme/ TaxScheme/ TaxTypeCode		G2.13
Fournisseur. Nom Commercial	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyName/ Name		G2.09
Fournisseur. Ligne adresse commerciale	AccountingSupplierParty/ Party/ PostalAddress/ StreetName		
Fournisseur. Code postal commercial	AccountingSupplierParty/ Party/ PostalAddress/ PostalZone		
Fournisseur. Nom commune commercial	AccountingSupplierParty/ Party/ PostalAddress/ CityName		
Fournisseur. Code pays commercial	AccountingSupplierParty/ Party/ PostalAddress/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.03
Fournisseur. Nom contact	AccountingSupplierParty/ AccountingContact/ Name		G2.09
Fournisseur. Téléphone contact	AccountingSupplierParty/ AccountingContact/ Telephone		
Fournisseur. Télécopie contact	AccountingSupplierParty/ AccountingContact/ Telefax		
Fournisseur. Courriel contact	AccountingSupplierParty/ AccountingContact/ ElectronicMail		
Fournisseur. Ligne adresse légale	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ StreetName		G2.15
Fournisseur. Adresse Code postal légal	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ PostalZone		
Fournisseur. Adresse nom légal commune	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ CityName		
Fournisseur. Note	AccountingSupplierParty/ Party/ Contact/ Note		P1.08 G1.26 G2.27
Débiteur			
Débiteur. Typage identifiant	AccountingCustomerParty/ Party/ PartyIdentification[ID/@ ³¹ schemeName		G2.04 G2.06 G2.16
Débiteur. Identifiant	AccountingCustomerParty/ Party/ PartyIdentification/ ID		G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	AccountingCustomerParty/ Party/ PartyName/ Name		G2.09

³¹ « @ » signifie qu'un typage est à intégrer dans une balise existante

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Débiteur. Code service	AccountingCustomerParty/ AccountingContact/ ID		G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	AccountingCustomerParty/ AccountingContact/ Name		G2.20 G2.21
Débiteur. Identifiant TVA	AccountingCustomerParty/ Party/ PartyTaxScheme/ CompanyID		
Débiteur. Code pays légal	AccountingCustomerParty/ Party/ PostalAddress/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.03
Débiteur. Ligne adresse légale	AccountingCustomerParty/Party/PostalAddress/Street Name + AdditionalStreetName		G2.15
Débiteur. Code postal légal	AccountingCustomerParty/ Party/ PostalAddress/ PostalZone		
Débiteur. Nom légal commune légal	AccountingCustomerParty/ Party/ PostalAddress/ Cityname		
Débiteur. Note	AccountingCustomerParty/ Party/ Contact/Note		P1.08 G1.26
Ligne			
Ligne. Numéro	InvoiceLine/ID		G6.01
Ligne. Type	InvoiceLine/ Item/ AdditionalItemProperty/ Name		G6.02
Ligne. Sous-type	InvoiceLine/ Item/ AdditionalItemProperty/ Value		G6.03
Ligne. Identifiant site Livraison	InvoiceLine/ Delivery/ ID		P1.04
Ligne. Description	InvoiceLine/ Note		P1.08
Ligne. Référence produit	InvoiceLine/ Item/ StandardItemIdentification/ ID		P1.01
Ligne. Nom article	InvoiceLine/ Item/ Name		P1.02
Ligne. Date livraison	InvoiceLine/ Delivery/ ActualDeliveryDate		G1.09
Ligne. Quantité facturée	InvoiceLine/ InvoicedQuantity		P1.03 G6.05 G1.13
Ligne. Unité livraison	InvoiceLine/ InvoicedQuantity/ @unitCode	S1.03	
Ligne. Prix unitaire	InvoiceLine/ Price/ PriceAmount		G1.13 G6.05
Ligne. Montant H.T.	InvoiceLine/ LineExtensionAmount		G1.13
Ligne. Taux TVA	InvoiceLine/ Item/ ClassifiedTaxCategory/ Percent		G1.24

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Ligne. Complément	InvoiceLine/ Item/ Description		P1.08 G1.26
Ligne – Charge/Remise			
Ligne - Charge/remise. Indicateur de charge	InvoiceLine/ AllowanceCharge/ ChargeIndicator		G1.31
Ligne - Charge/remise. Code de Motif de Charge/remise	InvoiceLine/AllowanceChargeReason/AllowanceChargeReasonCode		G1.29
Ligne - Charge/remise. Libellé Motif de Charge/remise	InvoiceLine/ AllowanceCharge/ AllowanceChargeReason		P1.08
Ligne -Charge/remise. Montant Charge / remise	InvoiceLine/ AllowanceCharge/ Amount		G1.13
Ligne - Charge/remise. Montant Base	InvoiceLine/ AllowanceCharge/ BaseAmount		G1.13
Paiement			
Paiement. Date Echéance	PaymentMeans/ PaymentDueDate		G1.09
Paiement. Mode de Paiement	PaymentMeans/ PaymentMeansCode	S1.05	G1.14 G1.15
Paiement. Type référence bancaire	PaymentMeans/ PaymentChannelCode		G1.16 G1.17 G1.21
Paiement. Identifiant compte bancaire	PaymentMeans/ PayeeFinancialAccount/ ID		G1.17 G1.18 G1.21
Paiement. Identifiant établissement bancaire	PaymentMeans/ PayeeFinancialAccount/ FinancialInstitutionBranch/ ID		G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
Paiement. Note	PaymentTerms/ Note		P1.08 G1.26
Valideur			
Valideur. Codepays	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.03
Valideur. Typage identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/PartyLegalEntity/PartyIdentification[ID/@schemeName		G2.04 G2.06
Valideur. Identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/ PartyIdentification/ID		G2.07 G2.08 G2.14

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Valideur. Nom légal	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/ RegistrationName		G2.09
Valideur. Nom Contact	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/ Contact/ Name		G2.09
Valideur. Téléphone contact	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/ Contact/ Telephone		
Valideur. Télécopie contact	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/ Contact/ Telefax		
Valideur. Courriel contact	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty// Contact/ ElectronicMail		
Valideur. Ligne Adresse légale	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ StreetName		
Valideur.Adresse code postal légal	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ PostalZone		
Valideur.Adresse nom commune légale	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ CityName		
Encaisseur			
Encaisseur. Code pays	PayeeParty/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.03
Encaisseur. Type identifiant	PayeeParty/ PartyIdentification[ID/@schemeName		G2.04
Encaisseur. Identifiant	PayeeParty/ PartyIdentification/ID		G2.07 G2.08
Encaisseur. Raison sociale	PayeeParty/ PartyName/ Name		G2.09
Encaisseur. Nom contact	PayeeParty/ Contact/ Name		G2.09
Encaisseur. Téléphone	PayeeParty/ Contact/ Telephone		
Encaisseur. Courriel	PayeeParty/ Contact/ ElectronicMail		
Encaisseur. Ligne adresse légale	PayeeParty/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ StreetName		
Encaisseur.Adresse code postal légal	PayeeParty/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ PostalZone		
Encaisseur.Adresse Nom commune légal	PayeeParty/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ CityName		
SiteLivraison			
SiteLivraison. Identifiant	Delivery / DeliveryLocation/ Id		P1.04
SiteLivraison. Nom	Delivery / DeliveryLocation/ Description		
SiteLivraison. Ligne adresse	Delivery / DeliveryLocation/ Address/ StreetName		

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
SiteLivraison.Adresse code postal	Delivery / DeliveryLocation/ Address/ PostalZone		
SiteLivraison.Adresse Nom commune	Delivery/ DeliveryLocation/ Address/ CityName		
SiteLivraison.Adresse code pays	Delivery / DeliveryLocation/ Address/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.03
PièceJointe			
PièceJointe. Type PJ	AdditionalDocumentReference/ DocumentType	S1.06 S1.08	G4.01 G4.05
PièceJointe. Nom PJ	AdditionalDocumentReference/ ID	S1.06	G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
PièceJointe. Format PJ	AdditionalDocumentReference/ DocumentTypeCode		G4.02 G4.03
PièceJointe. Contenu	AdditionalDocumentReference/ Attachment/ EmbeddedDocumentBinaryObject		G4.04 G4.07 G4.08

5.7.2.1.2 Format CII

La norme d'échange retenue pour ce format est celle promue par l'organisme UN/CEFACT (United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business) sous la forme :

- de la spécification technique CCTS (Core Component Technical Specification) en version 3.0, publiée en septembre 2009,
- du standard CCL (Core Components Library) en version 14B, publié en décembre 2014, pour tous les éléments en relation avec l'élément CrossIndustryInvoice défini par le schéma XML CrossIndustryInvoice_9p1.xsd.

Les schémas xsd du format CII sont disponibles sur le site internet suivant <http://www.unece.org/tradewelcome/tradepublications/cefact.html>

Les émetteurs de flux peuvent utiliser des balises de ce format non référencées dans les spécifications externes afin de porter des informations complémentaires. Dans ce cas, ils utilisent leur propre feuille de style (cf. 5.9).

Les balises présentées dans ce tableau sont situées sous la balise racine CrossIndustryInvoice d'un document XML conforme à ces standards.

Chaque balise est conforme aux spécifications CII en termes de nommage, de cardinalité et de format (datatype).

Les balises facultatives ou inexistantes dans le flux E1 mais obligatoires au format CII doivent être renseignées, le cas échéant par des constantes respectant le format sémantique décrit dans les spécifications CII (exemple : « null » ou « xxx »).

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises.

L'identifiant interface du format CII est « FSO1101A » (cf. 5.9).

Deux versions du format CII peuvent être utilisées :

- La version 14b du format CII, qui est la version nominale de ce format.
- La version FEN135, proposée aux fournisseurs déjà raccordés à Chorus factures et souhaitant bénéficier de la compatibilité ascendante entre Chorus Pro et Chorus factures.

L'ensemble des règles de gestions génériques et syntaxiques s'appliquent à ces deux formats.

5.7.2.1.2.1 Version 14B

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités			
Généralités. Type	CIIHExchangedDocument/ TypeCode	S2.04	G1.01
Généralités. Cadre	CIIHExchangedDocument/CategoryCode		G1.03 G1.33 G1.34 G1.35
Généralités. Identifiant	CIIHExchangedDocument/ ID		G1.05 G1.06
Généralités. Date émission facture	CIIHExchangedDocument/ IssueDateTime/DateTime	S2.11	G1.07 G1.09
Généralités. Début période	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/BillingCIS pecifiedPeriod/ StartDateTime/DateTimeString	S2.01 S2.11	G1.09
Généralités. Fin période	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/BillingCIS pecifiedPeriod/ EndDateTime/DateTimeString	S2.01 S2.11	G1.09
Généralités. Description période	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/BillingCIS pecifiedPeriod/ Description	S2.01	P1.08
Généralités. Devise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/InvoiceCur rencyCode		G1.10 G1.11 G1.12
Généralités. Identifiant facture origine	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceReferencedCIReferencedDocument/ IssuerAssignedID		G1.05
Généralités. Montant Hors taxe	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ LineTotalAmount		G1.13
Généralités. Montant taxes	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ TaxTotalAmount		G1.13
Généralités. Montant T.T.C.	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ GrandTotalAmount		G1.13
Généralités. Montant remises	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ AllowanceTotalAmount		G1.13 G1.30

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités. Montant charges	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ ChargeTotalAmount		G1.13 G1.30
Généralités. Montant à déduire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ TotalPrepaidAmount		G1.13
Généralités. Montant à payer	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ DuePayableAmount		G1.13 G1.33
Généralités. Note	CIIHExchangedDocument/ IncludedCINote/ Content		P1.08 G1.26
Charge / remise			
Charge/remise. Indicateur de charge	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC ITradeAllowanceCharge/ ChargeIndicator/ udt:IndicatorString		G1.31
Charge/remise. Code de Motif de Charge/remise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC ITradeAllowanceCharge/ ReasonCode		G1.29
Charge/remise. Libellé Motif de Charge/remise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeAllowanceCharge/ Reason		P1.08
Charge/remise. Montant Charge / remise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCITra deAllowanceCharge/ActualAmount		G1.13 G1.30
Charge/remise. Montant de base	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC ITradeAllowanceCharge/ BasisAmount		G1.13 G1.30
Récapitulatif Taxes			
Récapitulatif Taxes. Type taxe	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax/ Type		G1.22
Récapitulatif Taxes. Montant base	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax / BasisAmount		G1.13
Récapitulatif Taxes. Taux	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax / CalculatedRate		G1.24
Récapitulatif Taxes. Montant taxes	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax/ CalculatedAmount		G1.13
Récapitulatif Taxes. Exonération	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax / ExemptionReason		P1.08
Engagement			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Engagement. Numéro de contrat	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / IssuerAssignedID Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / ReferenceTypeCode='CT'		G3.02
Engagement. Numéro de marché	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / IssuerAssignedID Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / ReferenceTypeCode='BC'		G3.03
Engagement. Numéro d'engagement	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/BuyerOrderReferencedCIReferencedDocument/ IssuerAssignedID Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/BuyerOrderReferencedCIReferencedDocument/ ReferenceTypeCode='OP'		G3.01 G3.04
Engagement Numéro de contrat. Date effet	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / IssueDateTime Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / ReferenceTypeCode='CT'	S2.11	G1.09
Engagement. Numéro de marché. Date effet	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / IssueDateTime Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / ReferenceTypeCode='BC'	S2.11	G1.09

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Engagement. Numéro d'engagement. Date Effet	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/BuyerOrderReferencedCIReferencedDocument/ IssueDateTime / Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/BuyerOrderReferencedCIReferencedDocument/ ReferenceTypeCode='OP'	S2.11	G1.09
Fournisseur			
Fournisseur. Code pays légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/PostalCITradeAddress/CountryID		G2.01 G2.02 G2.03
Fournisseur. Type identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ AuthorizedCILegalRegistration/ TypeCode		G2.04
Fournisseur. Identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/AuthorizedCILegalRegistration/ ID		G2.07 G2.08 G2.10 G2.14
Fournisseur. Nom	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ Name		G2.09
Fournisseur. Identifiant TVA	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCITaxRegistration/ID Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCITaxRegistration/@schemeID="Num TVA intra-communautaire"		G2.10
Fournisseur. Régime TVA	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCITaxRegistration/AssociatedCIRegisteredTax / Description	S2.06	G2.13
Fournisseur. Nom commercial	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ Name		G2.09
Fournisseur. Ligne adresse commerciale	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ PostalCITradeAddress/LineOne		
Fournisseur. Code postal commercial	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ PostalCITradeAddress/PostcodeCode		

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Fournisseur. Nom commune commercial	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ PostalCITradeAddress/CityName		
Fournisseur. Code pays commercial	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ PostalCITradeAddress/CountryID		G2.01 G2.03
Fournisseur. Nom contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ DefinedCITradeContact/ PersonName		G2.09
Fournisseur. Téléphone contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/DefinedCITradeContact/TelephoneCIUniversalCommunication/CompleteNumber		
Fournisseur. Télécopie contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/DefinedCITradeContact/FaxCIUniversalCommunication/CompleteNumber		
Fournisseur. Courriel contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/DefinedCITradeContact/EmailURICIUniversalCommunication/CompleteNumber		
Fournisseur. Ligne adresse légale	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/PostalCITradeAddress/LineOne		G2.15
Fournisseur. Code postal légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/PostalCITradeAddress/PostcodeCode		
Fournisseur. Nom commune légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/PostalCITradeAddress/CityName		
Fournisseur. Note	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/DefinedCITradeContact/SpecifiedCINote/Subject		P1.08 G1.26 G2.27
Débiteur			
Débiteur. Typage identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ AuthorizedCILegalRegistration/ TypeCode		G2.04 G2.06 G2.16

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Débiteur. Identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/AuthorizedCILegalRegistration/ ID		G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ Name		G2.09
Débiteur. Code service	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ DefinedCITradeContact/ ID		G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ DefinedCITradeContact/ DepartmentName		G2.20 G2.21
Débiteur. Identifiant TVA	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCITaxRegistration/ID Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCITaxRegistration @schemeID="Num TVA intra-communautaire"		
Débiteur. Code pays légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ PostalCITradeAddress/ CountryID		G2.01 G2.03
Débiteur. Ligne adresse légale	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ PostalCITradeAddress/ LineOne		G2.15
Débiteur. Code postal légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ PostalCITradeAddress/ PostcodeCode		
Débiteur. Nom commune légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ PostalCITradeAddress/ CityName		
Débiteur. Note	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ DefinedCITradeContact/ SpecifiedCINote/Subject		P1.08 G1.26
Ligne			
Ligne. Numéro	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/AssociatedCIILDocumentLineDocument/LineID		G6.01
Ligne. Type	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/AssociatedCIILDocumentLineDocument/ IncludedNote/ Subject		G6.02

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Ligne. Sous-type	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/AssociatedCIILDocumentLineDocument/IncludedNote/Content		G6.03
Ligne. Identifiant site livraison	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpeciedCIILSupplyChainTradeSettlement/AdditionalReferencedCIReferencedDocument/GlobalID		P1.04
Ligne. Description	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIITradeProduct/Description		P1.08
Ligne. Référence produit	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIITradeProduct/TypeCode		P1.01
Ligne. Nom article	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIITradeProduct/Name		P1.02
Ligne. Date livraison	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeDelivery/ActualDeliveryCISupplyChainEvent/OccurenceDateTime/DateTimeString	S2.11	G1.09
Ligne. Quantité facturée	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeAgreement/GrossPriceProductCIITradePrice/BasisQuantity		P1.03 G1.13 G6.05
Ligne. Unité livraison	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeAgreement/GrossPriceProductCIITradePrice/TypeCode		
Ligne. Prix unitaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeAgreement/GrossPriceProductCIITradePrice/ChargeAmount		G1.13 G6.05
Ligne. Montant H.T.	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ApplicableCIITradeTax/BasisAmount		G1.13
Ligne. Taux TVA	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ApplicableCIITradeTax/CalculatedRate		G1.24
Ligne. Complément	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/AdditionalReferencedCIReferencedDocument/Information		P1.08 G1.26
Ligne – Charge/Remise			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Ligne - Charge/remise. Indicateur de charge	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/ SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeAllowanceCharge/ChargeIndicator/ udt:IndicatorString		G1.31
Ligne - Charge/remise. Code de Motif de Charge/remise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/ SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeAllowanceCharge/ReasonCode		G1.29
Ligne - Charge/remise. Libellé Motif de Charge/remise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/ SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeAllowanceCharge/Reason		P1.08
Ligne - Charge/remise. Montant Charge / remise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/ SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeAllowanceCharge/ActualAmount		G1.13
Ligne - Charge/remise. Montant Base	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/ SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeAllowanceCharge/BasisAmount		G1.13
Paiement			
Paiement. Date échéance	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradePaymentTerms/ DueDateDateTime/DateTimeString	S2.11	G1.09
Paiement. Mode de paiement	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/ TypeCode	S2.05	G1.14 G1.15
Paiement. Type référence bancaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/ PayeePartyCICreditorFinancialAccount/IBANID	S2.10	G1.16 G1.17 G1.21
Paiement. Identifiant compte bancaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/ PayeePartyCICreditorFinancialAccount/AccountName		G1.17 G1.18 G1.21
Paiement. Identifiant établissement bancaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/ PayeePartyCICreditorFinancialAccount/ProprietaryID		G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
Paiement. Note	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/ Description		P1.08 G1.26
Valideur			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Valideur. Code Pays	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceeCITradeParty/ SpecifiedCILEgalOrganization/ PostalCITradeAddress/CountryID		G2.01 G2.03
Valideur. Typage identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/InvoiceeCITradeParty/SpecifiedCILEgalOrganization/AuthorizedCILEgalRegistration/TypeCode		G2.04 G2.06
Valideur. Identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceeCITradeParty/SpecifiedCILEgalOrganization/AuthorizedCILEgalRegistration/ID		G2.07 G2.08 G2.14
Valideur. Nom légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceeCITradeParty/Name		G2.09
Valideur. Nom contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceeCITradeParty/ DefinedCITradeContact/PersonName		G2.09
Valideur. Téléphone contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceeCITradeParty/DefinedCITradeContact/TelephoneCIUniversalCommunication/CompleteNumber		
Valideur. Télécopie contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceeCITradeParty/DefinedCITradeContact/FaxCIUniversalCommunication/CompleteNumber		
Valideur. Courriel contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceeCITradeParty/DefinedCITradeContact/EmailURCIUniversalCommunication/CompleteNumber		
Valideur. Ligne adresse légale	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ InvoiceeCITradeParty/SpecifiedCILEgalOrganization/PostalCITradeAddress/LineOne		
Valideur.Adresse code postal légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ InvoiceeCITradeParty/SpecifiedCILEgalOrganization/PostalCITradeAddress/PostcodeCode		
Valideur.Adresse nom commune légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ InvoiceeCITradeParty/SpecifiedCILEgalOrganization/PostalCITradeAddress/CityName		
Encaisseur			
Encaisseur. Code pays	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/SpecifiedCILEgalOrganization/PostalCITradeAddress/CountryID		G2.01 G2.02 G2.03

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Encaisseur. Type identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/ SpecifiedCILEgalOrganization/ AuthorizedCILEgalRegistration/TypeCode		G2.04
Encaisseur. Identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/ SpecifiedCILEgalOrganization/ AuthorizedCILEgalRegistration/ID		G2.07 G2.08
Encaisseur. Raison sociale	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/Name		G2.09
Encaisseur. Nom contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/ DefinedCITradeContac/PersonName		G2.09
Encaisseur. Téléphone	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/DefinedCITradeContact/Telephone CIUniversalCommunication/CompleteNumber		
Encaisseur. Télécopie contact	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty /DefinedCITradeContact/FaxCIUniversalCommunication /CompleteNumber		
Encaisseur. Courriel	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/DefinedCITradeContact/EmailURICI UniversalCommunication/CompleteNumber		
Encaisseur. Ligne adresse légale	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ PayeeCITradeParty/ SpecifiedCILEgalOrganization/PostalCITradeAddress/LineOne		
Encaisseur.Adresse code postal légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ PayeeCITradeParty/ SpecifiedCILEgalOrganization/PostalCITradeAddress/PostcodeCode		
Encaisseur.Adresse nom commune légal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ PayeeCITradeParty/ SpecifiedCILEgalOrganization/PostalCITradeAddress/CityName		
SiteLivraison :			
SiteLivraison. Identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerRequisitionerCITradeParty/ID		P1.04
SiteLivraison. Nom	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerRequisitionerCITradeParty/Name		P1.05

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
SiteLivraison. Ligne adresse	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerRequisitionerCITradeParty /PostalCITradeAddress//LineOne		
SiteLivraison.Adresse code postal	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerRequisitionerCITradeParty /PostalCITradeAddress/PostcodeCode		
SiteLivraison.Adresse nom commune	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerRequisitionerCITradeParty /PostalCITradeAddress/CityName		
SiteLivraison.Adresse code pays	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerRequisitionerCITradeParty / PostalCITradeAddress/CountryID		G2.01 G2.03
PièceJointe			
PièceJointe. Type PJ	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIReferencedDocument/ ReferenceTypeCode	S2.09	G4.01 G4.05
PièceJointe. Nom PJ	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIReferencedDocument/AttachedSpecifiedBinaryFile/ID		G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
PièceJointe. Format PJ	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIReferencedDocument/AttachedSpecifiedBinaryFile/MIMECode		G4.02 G4.03
PièceJointe. Contenu	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIReferencedDocument/AttachedSpecifiedBinaryFile/ IncludedBinaryObject		G4.04 G4.07 G4.08

5.7.2.1.2.2 *Version FEN135*

La description syntaxique du format CII version FEN135 est proposée dans l'annexe des spécifications externes à destination des utilisateurs raccordés à Chorus Factures.

5.7.2.1.3 Format PES Facture

La norme d'échange retenue pour ce format est PES_V2 défini par l'arrêté du 27 juin 2007 portant application de l'article D1617-23 du code général des collectivités territoriales relatif à la dématérialisation des opérations en comptabilité publique.

Elle est spécifiée par la Documentation PESV2 version 7.02 mise à jour le 15/07/2014 [PESv2] disponible sur le site www.collectivites-locales.gouv.fr.

Les schémas xsd du format PES Facture édité par la DGFIP sont mis à disposition sur le site internet suivant <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/protocole-dechange-standard-pes-0>

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises.

Ce format est réservé aux fournisseurs nationaux et pour des cas de facturation nominaux.

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises

Les balises facultatives ou inexistantes dans le flux E1 mais obligatoires au format PES doivent être renseignées, le cas échéant par des constantes respectant le format sémentique décrit dans les spécifications CII (exemple : « null » ou « xxx »).

Lors de l'envoi d'un flux au format PES_V2 transmettant plusieurs pièces-jointes, il n'est pas possible de renseigner des pièces-jointes. Il est possible de transmettre plusieurs pièces-jointes lorsqu'une seule facture est véhiculée.

L'identifiant interface du format PES est « FSO1102A » (cf. 5.9).

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités			
Généralités. Type	TypeFact	S3.09	G1.01
Généralités. Identifiant	FactureIndiv/ numeroFacture		G1.05 G1.06
Généralités. Date d'émission de la facture	FactureIndiv/ DateEmission	S3.06	G1.07 G1.09
Généralités. Montant hors taxe	FactureIndiv/ TotalAPayer/ MtTotalHT		G1.13
Généralités. Montant T.T.C.	FactureIndiv/ TotalAPayer/ MtTotalTTC	S3.10	G1.12 G1.13
Généralités. Note	FactureIndiv/ Objet		P1.08 G1.26
RécapitulatifTaxes			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
RécapitulatifTaxes. Montant base	FactureIndiv/ DetailTVA/ MtBaseHT		G1.12 G1.13
RécapitulatifTaxes. Taux	FactureIndiv/ DetailTVA/ TauxTVA	S3.08	G1.24
RécapitulatifTaxes. Montant taxes	FactureIndiv/ DetailTVA/ MtTVA		G1.12 G1.13
Fournisseur			
Fournisseur. Code Pays	Emetteur/ InfoTiers/Adresse/CodPays	S3.13	G2.01 G2.02 G2.03
Fournisseur. Typage identifiant	Emetteur/ InfoTiers/NatIdTiers		G2.04 G2.06
Fournisseur. Identifiant	Emetteur/ InfoTiers/ IdTiers	S3.01	G2.07 G2.08 G2.10 G2.14
Fournisseur. Nom	Emetteur/ InfoTiers/(Civilite + Nom + ComplNom + Prenom)	S3.02 S3.03	G2.09
Fournisseur. Identifiant TVA	Emetteur/ InfoTVAEmetteur/ NumTVA		G2.10
Fournisseur. Téléphone contact	Emetteur/ InfoSuppl/ NumTel		
Fournisseur. Ligne Adresse légale	Emetteur/ Adresse/ Adr1 /Adr2		G2.15
Fournisseur.Adresse code postal légal	Emetteur/ Adresse/ CP		
Fournisseur.Adresse Nom commune légal	Emetteur/ Adresse/ Ville		
Fournisseur.Adresse Code pays légal	Emetteur/ Adresse/ CodPays	S3.13	
Fournisseur.Nom signataire	Emetteur/ISignataire/Nom		P1.06 G2.26
Fournisseur.Qualité signataire	Emetteur/ISignataire/Role		G2.25 G2.26 P1.07
Débiteur			
Débiteur. Identifiant	FactureIndiv/Debiteur/ InfoTiers/ IdTiers	S3.01	G2.14 G2.16 G2.06

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Débiteur. Nom	FactureIndiv/Debiteur/ InfoTiers/Nom	S3.02 S3.03	G2.09
Débiteur. Code service	<i>En attente de la nouvelle version des spécifications du PES V2</i>	S3.04	G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	<i>En attente de la nouvelle version des spécifications du PES V2</i>	S3.05	G2.20 G2.21
Débiteur. Identifiant TVA	FactureIndiv/Debiteur/ InfoTiers/ NumTVA		
Débiteur. Code pays légal	FactureIndiv/Debiteur/ InfoTiers/ Adresse/CodPays		
Débiteur. Ligne adresse légale	FactureIndiv/Debiteur/ InfoTiers/ Adresse/Adr1		G2.15
Débiteur. Code postal légal	FactureIndiv/Debiteur/ InfoTiers/ Adresse/CP		
Débiteur. Nom commune légal	FactureIndiv/Debiteur/ InfoTiers/ Adresse/Ville		
Ligne			
Ligne. Numéro	FactureIndiv/ LigneFacture/ Ordre		G6.01
Ligne. Ref produit	FactureIndiv/ LigneFacture/ CodeProduit		P1.01
Ligne. Nom article	FactureIndiv/ LigneFacture/ Libelle		P1.02
Ligne. Date livraison	FactureIndiv/ LigneFacture/dateFin	S3.06	G1.09
Ligne. Quantité facturée	FactureIndiv/ LigneFacture/ Quantite		P1.03 G6.05 G1.13
Ligne. Unité livraison	FactureIndiv/ LigneFacture/ Unite		
Ligne. Prix unitaire	FactureIndiv/ LigneFacture/ MtUnitaire		G1.13 G6.05
Ligne. Montant base	FactureIndiv/ LigneFacture/ MtBase		G1.12 G1.13
Ligne. Montant remise	FactureIndiv/ LigneFacture/ MtRemise		G1.12 G1.13
Ligne. Montant H.T.	FactureIndiv/ LigneFacture/ MtHT		G1.12 G1.13
Ligne. Taux TVA	FactureIndiv/ LigneFacture/ TauxTVA	S3.08	G1.24
Ligne. Complément	FactureIndiv/ LigneFacture/ Commentaire		G1.26
Paiement			
Paiement. Date échéance	FactureIndiv/ DateReglement	S3.06	G1.09

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Paiement. Mode de Paiement	FactureIndiv/ ModaliteReglement	S3.12	P1.08
Paiement. Identifiant compte bancaire	Emetteur/ CpteBancaire/ IBAN		G1.17 G1.18 G1.21
Paiement. Identifiant établissement bancaire	Emetteur/ CpteBancaire/ BIC		G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
Paiement. Note	FactureIndiv/ ConditionsGen		P1.08 G1.26
PièceJointe			
PièceJointe. Type PJ	PES_PJ/ PJ/ TypePJ	S3.11	G4.01 G4.05
PièceJointe. Nom PJ	PES_PJ/ PJ/ NomPJ		G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
PièceJointe. Format PJ	PES_PJ/ PJ/ Description		G4.02 G4.03
PièceJointe. Contenu	PES_PJ/ PJ/ Contenu		G4.04 G4.07 G4.08

Les balises ci-dessous, référencées dans la description sémantique, ne sont pas disponibles dans le format PES_Factures :

Entité généralité : Cadre ; Début période ; Fin période ; Description période ; Devise

Identifiant Facture Origine ; Montant Taxes ; Montant Remises ; Montant à déduire ; Montant Charge ; Montant à Payer.

Entité Charge/remise : Indicateur de charge/remise, Code motif de charge/remise, Libellé motif de charge/remise, Montant de charge/remise, Montant de base.

Entité récapitulatif taxes : type taxe, exonération

Entité engagement : Numéro de contrat, Numéro de d'Engagement, Numéro de marché, date d'Effet

Entité Valideur : Code Pays, Typage Identifiant, Identifiant, Nom(Raison sociale), Données de contact, Données légales.

Entité Encaisseur : Code Pays, Typage Identifiant, Identifiant, Nom(Raison sociale), Données de contact, Données légales.

Entité Site de livraison : Identifiant, Nom, Adresse.

Entité Fournisseur : Nom service, Code servic, Régime TVA, Données commerciales, Données de contact, Données légales, Note

Entité Débiteur : Typage Identifiant, Données légales

Entité Ligne : Type, Sous-Type, Site Livraison, Description

Entité Paiement : Type Référence Bancaire

5.7.2.1.4 Format EDIFACT

La description syntaxique du format EDIFACT sera proposée dans la prochaine version des spécifications externes³².

³² Sous réserve de la conformité de ce format au MUG européen

5.7.2.1.5 Format ISO20022

La description syntaxique du format ISO20022 sera proposée dans la prochaine version des spécifications externes³³.

³³ Sous réserve de la conformité de ce format au MUG européen

5.7.2.2 Flux mixte Facture

Ce chapitre présente les syntaxes utilisables pour les flux mixte de Facture.

5.7.2.2.1 Format UBL-Invoice minimal

La norme d'échange retenue pour ce format est celle promue par l'organisme OASIS (Organization for the Advancement of Structured Information Standards) sous la forme du standard Universal Business Language en version 2.1, pour tous les éléments en relation avec l'élément Invoice défini par le schéma XML.

Les schémas XSD du format UBL sont disponibles sur le site internet suivant : <http://docs.oasis-open.org/ubl/os-UBL-2.1/xsd/>

Les balises présentées dans ce tableau sont situées sous la balise racine Invoice d'un document XML conforme à ces standards.

Chaque balise est conforme aux spécifications de l'OASIS U.B.L. 2.1 en termes de nommage, de cardinalité et de format (datatype). Les balises facultatives ou inexistantes dans le flux E2 mais obligatoires au format UBL doivent être renseignées, le cas échéant par des constantes respectant le format sémantique décrit dans les spécifications UBL (exemple : « null » ou « xxx »).

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises.

L'identifiant interface du format UBL-Invoice minimal est « FSO1110A » (cf. 5.9).

Le bloc racine est « /Invoice »

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Cadre	CategoryCode	S1.07	G1.03 G1.33 G1.34 G1.35

Nb. : cette balise facultative est une extension du format UBL.

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités			
Généralités. Type	InvoiceTypeCode	S1.04	G1.01
Généralités. Identifiant	ID		G1.05 G1.06
Généralités. Date Emission facture	IssueDate		G1.07 G1.09
Généralités. Devise	DocumentCurrencyCode		G1.10 G1.11 G1.12
Généralités. Identifiant facture origine	BillingReference/InvoiceDocumentReference/ID		G1.05

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités. Montant hors taxe	LegalMonetaryTotal/ TaxExclusiveAmount		G1.12 G1.13
Généralités. Montant T.T.C.	LegalMonetaryTotal/ TaxInclusiveAmount		G1.12 G1.13
Généralités. Montant à payer	LegalMonetaryTotal/ PayableAmount		G1.12 G1.13 G1.33
Généralités. Mode de paiement	PaymentMeans/ PaymentMeansCode	S1.05	G1.14 G1.15
RécapitulatifTaxes			
RécapitulatifTaxes. Type taxe	TaxTotal/ TaxSubtotal / TaxCategory/ TaxScheme/ TaxTypeCode		G1.22
RécapitulatifTaxes. Montant base	TaxTotal/ TaxSubtotal / TaxableAmount		G1.12 G1.13
RécapitulatifTaxes. Taux	TaxTotal/ TaxSubtotal / Percent		G1.24
RécapitulatifTaxes. montant taxes	TaxTotal/ TaxSubtotal / TaxAmount		G1.12 G1.13
Engagement			
Engagement. Numéro de marché	ContractDocumentReference/ID Avec ContractDocumentReference/DocumentTypeCode='Marché public'		G3.03
Engagement. Numéro d'engagement	Invoice/OrderReference/ID		G3.01 G3.04
Fournisseur			
Fournisseur. Code Pays	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.02 G2.03
Fournisseur. Typage identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyIdentification[ID/@schemeName		G2.04
Fournisseur. Identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyIdentification/ ID		G2.07 G2.08 G2.14
Fournisseur. Nom	AccountingSupplierParty/ Party/ PartyLegalEntity/ RegistrationName		G2.09
Débiteur			
Débiteur. TypageIdentifiant	AccountingCustomerParty/ Party/ PartyIdentification[ID/@schemeName		G2.04 G2.06 G2.16

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Débiteur. Identifiant	AccountingCustomerParty/ Party/ PartyIdentification/ ID		G2.06 G2.07 G2.08 G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	AccountingCustomerParty/Party/PartyName/Name		G2.09
Débiteur. Code service	AccountingCustomerParty/AccountingContact/ ID		G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	AccountingCustomerParty/ AccountingContact/ Name		G2.20 G2.21
Ligne			
Ligne. Numéro	InvoiceLine/ID		G6.01
Ligne. Identifiant site Livraison	InvoiceLine/ Delivery/ ID		P1.04
Ligne. Description	InvoiceLine/ Note		P1.08
Ligne. Référence produit	InvoiceLine/Item/ StandardItemIdentification/ ID		P1.01
Ligne. Quantité facturée	InvoiceLine/ InvoicedQuantity		P1.03 G6.05 G1.13
Ligne. Prix unitaire	InvoiceLine/ Price/ PriceAmount		G1.12 G1.13 G6.05
Ligne. Montant H.T.	InvoiceLine/ LineExtensionAmount		G1.12 G1.13
Ligne. Taux TVA	InvoiceLine/ Item/ ClassifiedTaxCategory/ Percent		G1.24
Paiement			
Paiement. Type référence bancaire	PaymentMeans/ PaymentChannelCode		G1.16
Paiement. Identifiant compte bancaire	PaymentMeans/ PayeeFinancialAccount/ ID		G1.17 G1.18
Paiement. Identifiant établissement bancaire	PaymentMeans/ PayeeFinancialAccount/ FinancialInstitutionBranch/ ID		G1.19 G1.20 G1.21
Paiement. Raison sociale encaisseur	PayeeParty/ PartyName/ Name		G2.09 G2.28
Valideur			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Valideur. Code pays	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/PartyLegalEntity/ RegistrationAddress/ Country/ IdentificationCode		G2.01 G2.03
Valideur. Typage identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty /PartyIdentification[ID/@schemeName		G2.04 G2.06
Valideur. Identifiant	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/ /PartyIdentification/ID		G2.07 G2.08 G2.14
Valideur. Nom légal	AccountingSupplierParty/ Party/ AgentParty/PartyLegalEntity/ RegistrationName		G2.09
PièceJointe			
PièceJointe. Type PJ	AdditionalDocumentReference/ DocumentType	S1.06 S1.08	G4.01 G4.05 G4.06
PièceJointe. Nom PJ	AdditionalDocumentReference/ ID	S1.06	G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
PièceJointe. Format PJ	AdditionalDocumentReference/ DocumentTypeCode		G4.02 G4.03 G4.15
PièceJointe. Contenu	AdditionalDocumentReference/ Attachment/ EmbeddedDocumentBinaryObject		G4.04 G4.07 G4.08
PièceJointe. Identifiant Numérisation	Invoice/ PaymentMeans/ PayeeFinancialAccount/ PaymentNote		G1.27

5.7.2.2.2 Format CII minimal

La norme d'échange retenue pour ce format est celle promue par l'organisme UN/CEFACT (United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business) sous la forme :

- de la spécification technique CCTS (Core Component Technical Specification) en version 3.0, publiée en septembre 2009,
- du standard CCL (Core Components Library) en version 14B, publié en décembre 2014, pour tous les éléments en relation avec l'élément CrossIndustryInvoice défini par le schéma XML CrossIndustryInvoice_9p1.xsd.

Les balises présentées dans ce tableau sont situées sous la balise racine CrossIndustryInvoice d'un document XML conforme à ces standards.

Chaque balise est conforme aux spécifications CII en termes de nommage, de cardinalité et de format (datatype). Les balises facultatives ou inexistantes dans le flux E2 mais obligatoires au format CII doivent être renseignées, le cas échéant par des constantes respectant le format sémantique décrit dans les spécifications CII (exemple : « null » ou « xxx »).

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises.

L'identifiant interface du format CII minimal est « FSO1111A » (cf. 5.9).

Deux versions du format CII peuvent être utilisées :

- La version 14b du format CII, qui est la version nominale de ce format.
- La version FEN135, proposée aux fournisseurs déjà raccordés à Chorus factures et souhaitant bénéficier de la compatibilité ascendante entre Chorus Pro et Chorus factures.

L'ensemble des règles de gestions génériques et syntaxiques s'appliquent à ces deux formats.

5.7.2.2.2.1 Version 14B

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités			
Généralités. Type	CIIHExchangedDocument/ TypeCode	S2.04	G1.01
Généralités. Cadre	CIIHExchangedDocument/CategoryCode		G1.03 G1.33 G1.34 G1.35
Généralités. Identifiant	CIIHExchangedDocument/ ID		G1.05 G1.06
Généralités. Date émission facture	CIIHExchangedDocument/ IssueDateTime/DateTime	S2.11	G1.07 G1.09
Généralités. Devise	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/InvoiceCurrencyCode		G1.10 G1.11 G1.12

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités. Identifiant facture origine	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ InvoiceReferencedCIReferencedDocument/ IssuerAssignedID		G1.05
Généralités. Montant Hors taxe	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ LineTotalAmount		G1.13
Généralités. Montant T.T.C.	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ GrandTotalAmount		G1.13
Généralités. Montant à payer	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedC IIHTradeSettlementMonetarySummation/ DuePayableAmount		G1.13 G1.33
Généralités. Mode de paiement	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/ TypeCode	S2.05	G1.14 G1.15
RécapitulatifTaxes			
RécapitulatifTaxes. Type taxe	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax/ Type		G1.22
RécapitulatifTaxes. Montant base	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax / BasisAmount		G1.13
RécapitulatifTaxes. Taux	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax / CalculatedRate		G1.24
RécapitulatifTaxes. Montant taxes	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/ SubtotalCalculatedCITradeTax/ CalculatedAmount		G1.13
Engagement			
Engagement. Numéro de marché	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / IssuerAssignedID Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ RequisitionerReferencedCIReferencedDocument / ReferenceTypeCode='BC'		G3.03
Engagement. Numéro d'engagement	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/BuyerOrde rReferencedCIReferencedDocument/ IssuerAssignedID Avec CIIHSupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/BuyerOrde rReferencedCIReferencedDocument/ ReferenceTypeCode='OP'		G3.01 G3.04

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Fournisseur			
Fournisseur. Code pays	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/PostalCITradeAddress/CountryID		G2.01 G2.02 G2.03
Fournisseur. Typage identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ AuthorizedCILegalRegistration/ TypeCode		G2.04 G2.06
Fournisseur. Identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ AuthorizedCILegalRegistration/ ID		G2.07 G2.08 G2.10 G2.14
Fournisseur. Nom	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ SellerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ Name		G2.09
Débiteur			
Débiteur. Typage identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ AuthorizedCILegalRegistration/ TypeCode		G2.04 G2.06 G2.16
Débiteur. Identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ AuthorizedCILegalRegistration/ID		G2.07 G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ SpecifiedCILegalOrganization/ Name		G2.09
Débiteur. Code service	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ DefinedCITradeContact/ ID		G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerCITradeParty/ DefinedCITradeContact/ DepartmentName		G2.20 G2.21
Ligne			
Ligne. Numéro	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/AssociatedCIILDocumentLineDocument/LineID		G6.01
Ligne. Identifiant site livraison	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeAgreement/ BuyerRequisitionerCITradeParty/ID		P1.04
Ligne. Description	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCITradeProduct/Description		P1.08

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Ligne. Référence produit	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCITradeProduct/TypeCode		P1.01
Ligne. Quantité facturée	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeAgreement/GrossPriceProductCITradePrice/BasisQuantity		P1.03 G1.13 G6.05
Ligne. Prix unitaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeAgreement/GrossPriceProductCITradePrice/ChargeAmount		G1.13 G6.05
Ligne. Montant H.T.	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ApplicableCITradeTax/BasisAmount		G1.13
Ligne. Taux TVA	CIIHSupplyChainTradeTransaction/IncludedCIILSupplyChainTradeLineItem/SpecifiedCIILSupplyChainTradeSettlement/ApplicableCITradeTax/CalculatedRate		G1.24
Paiement			
Paiement. Type référence bancaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/PayeePartyCICreditorFinancialAccount/IBANID	S2.10	G1.16 G1.17 G1.21
Paiement. Identifiant compte bancaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/PayeePartyCICreditorFinancialAccount/AccountName		G1.17 G1.18 G1.21
Paiement. Identifiant établissement bancaire	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/PayeePartyCICreditorFinancialAccount/ProprietaryID		G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
Paiement. Raison sociale encaisseur	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/PayeeCITradeParty/Name		G2.09
Paiement. Note	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/SpecifiedCITradeSettlementPaymentMeans/Description		P1.08 G1.26
Valideur			
Valideur. Code Pays	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/InvoiceeCITradeParty/PostalCITradeAddress/CountryID		G2.01 G2.03
Valideur. Typage identifiant	CIIHSupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIIHSupplyChainTradeSettlement/InvoiceeCITradeParty/SpecifiedCILegalOrganization/AuthorizedCILegalRegistration/TypeCode		G2.06 G2.04

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Valideur. Identifiant	CIISupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIISupplyChainTradeSettlement/ InvoiceCITradeParty/ SpecifiedCILEgalOrganization/ AuthorizedCILEgalRegistration/ID		G2.07 G2.08 G2.14
Valideur. Nom légal	CIISupplyChainTradeTransaction/ ApplicableCIISupplyChainTradeSettlement/ InvoiceCITradeParty/Name		G2.09
PièceJointe			
PièceJointe. Type PJ	CIISupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIISupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIREferencedDocument/ ReferenceTypeCode	S2.09	G4.01 G4.05
PièceJointe. Nom PJ	CIISupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIISupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIREferencedDocument/AttachedSpecifiedBinaryFile/ID		G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
PièceJointe. Format PJ	CIISupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIISupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIREferencedDocument/AttachedSpecifiedBinaryFile/MIMECode		G4.02 G4.03 G4.15
PièceJointe. Contenu	CIISupplyChainTradeTransaction/ApplicableCIISupplyChainTradeAgreement/AdditionalReferencedCIREferencedDocument/AttachedSpecifiedBinaryFile/ IncludedBinaryObject		G4.04 G4.07 G4.08

5.7.2.2.2.2 *Version FEN135*

La description syntaxique du format CII version FEN135 est proposée dans l'annexe des spécifications externes à destination des utilisateurs raccordés à Chorus Factures.

5.7.2.2.3 Format PES_Factures Minimal

Ce format est celui d'un document XML conforme à la norme PES_V2 décrite dans le document de référence [PES_V2].

Les schémas xsd du format PES Facture édité par la DGFIP sont mis à disposition sur le site internet suivant <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/protocole-dechange-standard-pes-0>

Ce format est réservé aux fournisseurs nationaux et pour des cas de facturation nominaux.

Il n'est pas possible de transmettre plusieurs factures dans un flux PES_V2 dans le cadre d'un envoi d'un flux mixte.

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises

Les balises facultatives ou inexistantes dans le flux E2 mais obligatoires au format PES doivent être renseignées, le cas échéant par des constantes respectant le format sémantique décrit dans les spécifications CII (exemple : « null » ou « xxx »).

L'identifiant interface du format PES Factures minimal est « FSO1112A » (cf. 5.9).

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Résumé Facture			
Résumé Facture. Type	TypeFact	S3.09	G1.01
Résumé Facture. Identifiant	FactureIndiv/ numeroFacture		G1.05 G1.06
Résumé Facture. Date Emission facture	FactureIndiv/ DateEmission	S3.06	G1.07 G1.09
Résumé Facture. Montant hors taxe	FactureIndiv/ TotalAPayer/ MtTotalHT		G1.12 G1.13
Résumé Facture. Montant T.T.C.	FactureIndiv/ TotalAPayer/ MtTotalTTC	S3.10	G1.12 G1.13
Récapitulatif taxes			
RécapitulatifTaxes. Montant base	FactureIndiv/ DetailTVA/ MtBaseHT		G1.12 G1.13
RécapitulatifTaxes. Taux	FactureIndiv/ DetailTVA/ TauxTVA	S3.08	G1.24
RécapitulatifTaxes. Montant taxes	FactureIndiv/ DetailTVA/ MtTVA		G1.12 G1.13
Fournisseur			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Fournisseur. Code pays légal	Emetteur/ InfoTiers/Adresse/CodPays		G2.01 G2.02 G2.03
Fournisseur. Type Identifiant	Emetteur/ InfoTiers/NatIdTiers		G2.04
Fournisseur. Identifiant	Emetteur/ InfoTiers/ IdTiers	S3.01	G2.07 G2.08 G2.14
Fournisseur. Nom	Emetteur/ InfoTiers/(Civilite + Nom + ComplNom + Prenom)	S3.02 S3.03	G2.09
Débiteur			
Débiteur. Identifiant	Debiteur/ InfoTiers/ IdTiers	S3.01	G2.06 G2.07 G2.08 G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	Debiteur/ InfoTiers/Nom	S3.02	G2.09
Débiteur. Code service	<i>En attente de la nouvelle version des spécifications du PES V2</i>	S3.04	G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	<i>En attente de la nouvelle version des spécifications du PES V2</i>	S3.05	G2.20 G2.21
Ligne			
Ligne. Numéro	FactureIndiv/ LigneFacture/ Ordre		G6.01
Ligne. Référence produit	FactureIndiv/ LigneFacture/ CodeProduit		P1.01
Ligne. Quantité facturée	FactureIndiv/ LigneFacture/ Quantite		P1.03 G6.05 G1.13
Ligne. Prix unitaire	FactureIndiv/ LigneFacture/ MtUnitaire		G1.12 G1.13 G6.05
Ligne. Montant H.T.	FactureIndiv/ LigneFacture/ MtHT		G1.12 G1.13
Ligne. Taux TVA	FactureIndiv/ LigneFacture/ TauxTVA	S3.08	G1.24
Paiement			
Paiement. Modalité	FactureIndiv/ ModaliteReglement	S3.12	P1.08

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Paiement. Identifiant compte bancaire	Emetteur/ CpteBancaire/ IBAN		G1.17 G1.18
Paiement. Identifiant établissement bancaire	Emetteur/ CpteBancaire/ BIC		G1.19 G1.20 G1.21
Pièce Jointe			
Pièce Jointe. Type PJ	PES_PJ/ PJ/ TypePJ	S3.11	G4.01 G4.05 G4.06
Pièce Jointe. Nom PJ	PES_PJ/ PJ/ NomPJ		G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
Pièce Jointe. Format PJ	PES_PJ/ PJ/ Description		G4.02 G4.03 G4.15
Pièce Jointe. Contenu	PES_PJ/ PJ/ Contenu		G4.04 G4.07 G4.08

5.7.2.2.4 Format CPP Mixte

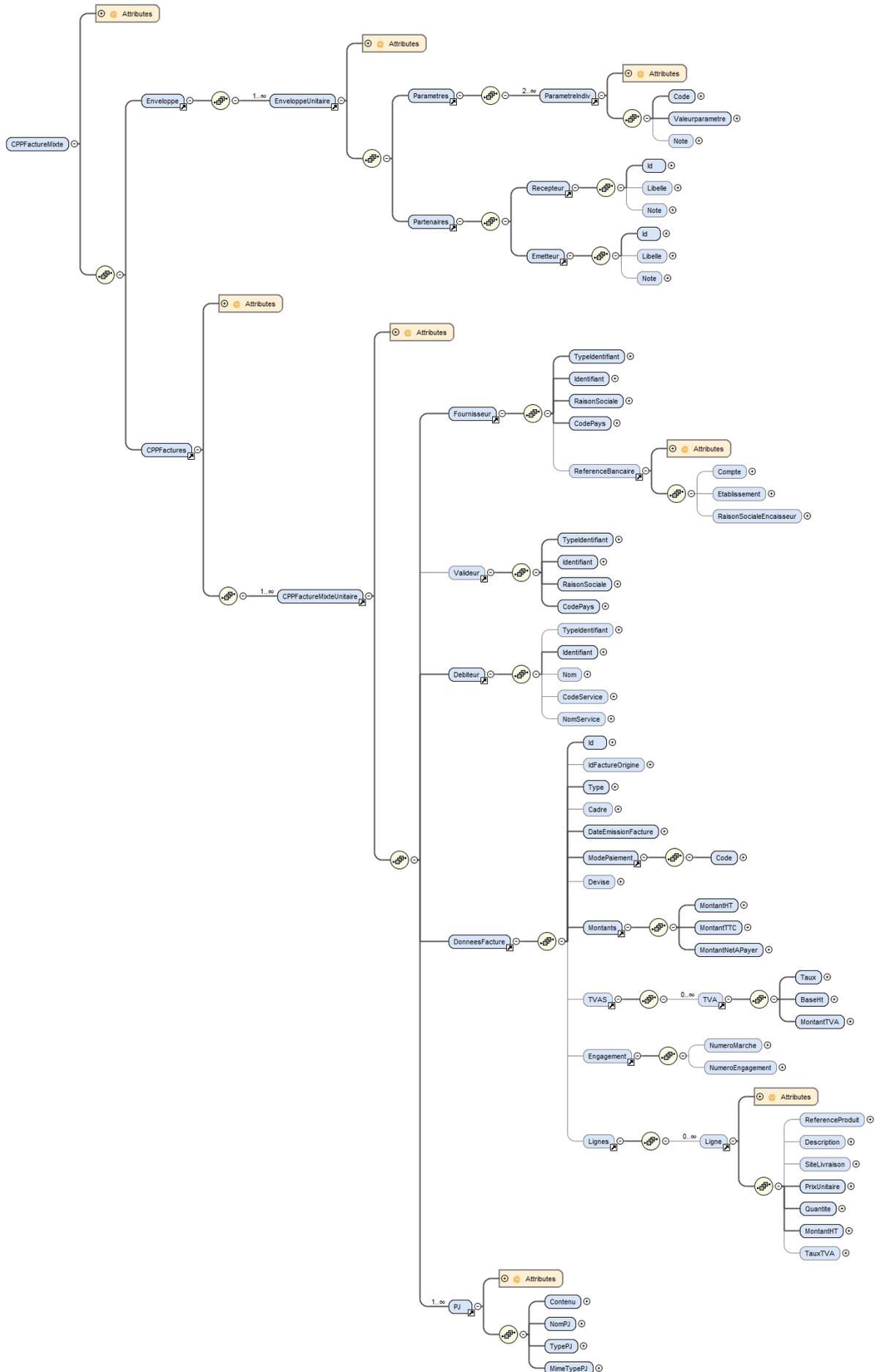
La norme d'échange retenue pour ce format est un format proposé par l'AIFE.

Le schéma XSD de ce format est disponible en annexe des spécifications externes de Chorus Pro.



**CPPFactureMixte_V
1.16.xsd**

Ce fichier peut être ouvert à partir d'un éditeur de fichier XSD afin d'afficher l'arborescence, telle que présentée avec l'image ci-dessous :



Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques,
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises.

L'identifiant interface du format CPP Mixte est « FSO1113A » (cf. 5.9).

Le bloc racine est « /CPPFactureMixte »

Syntaxe de l'enveloppe :

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Enveloppe Unitaire	Enveloppe / EnveloppeUnitaire		G1.01
Enveloppe Unitaire			
Paramètres	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/ Paramètres		
Paramètres			
Paramètres. Paramètre individuel	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ParametreIndiv		G7.01
Paramètre Individuel			
ParametreIndiv. Valeur paramètre	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/code		G7.01
ParametreIndiv. Note	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/note		P1.08
ParametreIndiv. Numéro d'ordre	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/NumOrdre		
Enveloppe Unitaire			
Partenaires	Enveloppe /Partenaires		
Partenaires			
Récepteur	Enveloppe /Partenaires/Récepteur		
Emetteur	Enveloppe /Partenaires/Emetteur		
Récepteur			
Récepteur. Identifiant	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Id	S5.03	
Récepteur. Libellé	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Libelle		P1.08
Récepteur. Note	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Note		P1.08
Emetteur			
Emetteur. Identifiant	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Id	S5.03	

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Emetteur. Libellé	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Libelle		P1.08
Emetteur. Note	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Note		P1.08

Syntaxe des données :

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Données Facture			
Données Facture. Identifiant	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire/DonneesFacture / Id		G1.05 G1.06
Données Facture. Identifiant Facture Origine	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / IdFactureOrigine		G1.05 G1.06
Données Facture. Type	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Type	S5.02	G1.01
Données Facture. Cadre	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Cadre		G1.03 G1.33 G1.35
Données Facture. Date Emission Facture	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / DateEmissionFacture		G1.07 G1.09
Données Facture. Devise	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Devise		G1.10 G1.11 G1.12
Données Facture - Mode de Paiement			
Mode de Paiement. Code	CPPFactures/PPFactureMixteUnitaire / DonneesFacture/ modePaiement /Code	S5.01	G1.14 G1.15
Mode de Paiement. Libelle	CPPFactures / PPFactureMixteUnitaire / DonneesFacture / modePaiement /Libelle		G1.14
Données Facture - Montants			
Montants. Montant Hors Taxe	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / montantHT		G1.13
Montants. Montant T.T.C.	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / montantTTC		G1.13
Montants. Montant à payer	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / MontantNetAPayer		G1.13 G1.33

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Données Facture - Ligne			
Ligne. Numéro	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne / NumOrdre		G6.01
Ligne. Référence Produit	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne/ ReferenceProduit		P1.01
Ligne. Description	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne/ Description		P1.08
Ligne. Site livraison	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Lignes / Ligne/ Sitelivraison		P1.04
Ligne. Quantité facturée	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture /Lignes / Ligne/ Quantite		P1.03 G6.05 G1.13
Ligne. Prix unitaire	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture /Lignes / Ligne/ PrixUnitaire		G1.13 G6.05
Ligne. Montant H.T.	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture /Lignes / Ligne/ montantHT		G1.13
Ligne. Taux TVA	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture /Lignes / Ligne/ TauxTVA		G1.24
Données Facture - TVA			
TVA. Montant Base	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / TVAs / TVA / BaseHT		G1.13
TVA. Taux	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / TVAs / TVA / Taux		G1.24
TVA. Montant taxes	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / TVAs / TVA / montantTVA		G1.13
Données Facture - Engagement			
Engagement. Numéro de marché	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Engagement / numeroMarche		G3.03
Engagement. Numéro d'engagement	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / DonneesFacture / Engagement / numeroEngagement		G3.01 G3.04
Fournisseur			
Fournisseur. Code pays	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / Emetteur / CodePays		G2.01 G2.02 G2.03

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Fournisseur. Type identifiant	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Emetteur / TypeIdentifiant		G2.04
Fournisseur. Identifiant	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Emetteur / Identifiant		G2.07 G2.08 G2.14
Fournisseur. Nom (raison sociale)	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Emetteur / RaisonSociale		G2.09
Fournisseur – Référence bancaire			
Référence bancaire. Type Référence Bancaire	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire/TypeRefBancaire		G1.16 G1.17 G1.21
Référence bancaire. Identifiant compte bancaire	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire / Compte		G1.17 G1.18 G1.21
Références bancaire. Identifiant établissement bancaire	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire / Etablissement		G1.19 G1.20 G1.21
Références bancaire. Raison sociale encaisseur	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire / RaisonSocialeEncaisseur		G2.09
Débiteur			
Débiteur. Type identifiant	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / Valideur / TypeIdentifiant		G2.04 G2.06 G2.16
Débiteur. Identifiant	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / destinataire / Identifiant		G2.06 G2.07 G2.08 G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / destinataire / Nom		G2.09
Débiteur. Code service	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / destinataire / CodeService		G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	CPPFactures/CPPFactureMixteunitaire / destinataire / nomService		G2.20 G2.21
Valideur			

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Valideur. Code pays	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / Valideur / CodePays		G2.01 G2.03
Valideur. Type identifiant	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / Valideur / TypeIdentifiant		G2.04
Valideur. Identifiant	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / Valideur / Identifiant		G2.07 G2.08 G2.14
Valideur. Nom (raison sociale)	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / Valideur / RaisonSociale		G2.09
Pièce Jointe			
Pièce Jointe. Type PJ	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire /PJ/ TypePJ	S5.04	G4.01 G4.05 G4.06
Pièce Jointe. Nom PJ	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire /PJ/ NomPJ		G4.09 G4.11 G4.12 G4.13 G4.16
Pièce Jointe. Format PJ	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire / PJ/ MimeTypePJ		G4.02 G4.03 G4.15
Pièce Jointe. Contenu	CPPFactures/PPFactureMixteunitaire /PJ/ Contenu		G4.04 G4.07 G4.08

5.7.2.2.5 Format PDF/A3

La description syntaxique du format PDF/A3 sera proposée dans la prochaine version des spécifications externes³⁴.

³⁴ Sous réserve de la conformité de ce format au MUG européen

5.7.2.3 Flux structurés Mémoire de frais de justice – Format UBL Invoice

La norme d'échange retenue pour ce format est celle promue par l'organisme OASIS (Organization for the Advancement of Structured Information Standards) sous la forme :

- du standard Universal Business Language en version 2.1 pour tous les éléments en relation avec l'élément Invoice défini par le schéma XML

Les schémas XSD du format UBL sont disponibles sur le site internet suivant : <http://docs.oasis-open.org/ubl/os-UBL-2.1/UBL-2.1.html>

Les balises présentées dans ce tableau sont situées sous la balise racine Invoice d'un document XML conforme à ces standards.

Chaque balise est conforme aux spécifications de l'OASIS U.B.L. 2.1 en termes de nommage, de cardinalité et de format (datatype).

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises

L'identifiant interface du format UBL Invoice mémoire est « FSO1120A » (cf. 5.9).

Le bloc racine est « /Invoice »

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Cadre	CategoryCode		G1.35 G8.47

Nb. : cette balise est une extension du format UBL.

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités			
Généralités. Type	InvoiceTypeCode		G1.01 G8.01
Généralités. Numéro de formulaire	UUID		G8.19
Généralités. Identifiant (numéro)	ID		G1.06 G8.38
Généralités. Date d'émission de la facture	IssueDate		G1.07 G1.09
Généralités. Début de prestation	InvoicePeriod/StartDate		G1.09
Généralités. Fin de prestation	InvoicePeriod/EndDate		G1.09 G8.33 G8.45

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Généralités. Description période	InvoicePeriod/Description		P1.08
Généralités. Devise	DocumentCurrencyCode		G1.10 G1.11 G8.39
Généralités. Montant remise	AllowanceCharge/Amount		G8.48
Généralités. Montant T.T.C	LegalMonetaryTotal/TaxInclusiveAmount		G8.48
Généralités. Montant à payer	LegalMonetaryTotal/ PayableAmount		G8.48
Généralités.Montant taxes	TaxTotal /TaxAmount		G8.48
Généralités. Montant HT après remise	LegalMonetaryTotal/TaxExclusiveAmount		G8.48 G1.30
Généralités. Montant HT avant remise	LegalMonetaryTotal/LineExtensionAmount		G8.48
Généralités.Référence aux textes (code)	OrderReference/ID		G8.06
Généralités. Référence aux textes (libellé)	OrderReference/CustomerReference		G8.06
Généralités. Numéro d'engagement	ContractDocumentReference[DocumentTypeCode='Engagement']/ID		G8.14 G8.49
Généralités.Nombre total de ligne de facturation	LineCountNumeric		
Généralités.Indicateur de remise	AllowanceCharge/ChargeIndicator		G8.25
Récapitulatif Taxes			
Récapitulatif taxes. Taux de TVA	TaxTotal/TaxSubTotal/Percent		
Récapitulatif taxes. Montant Taxe	TaxTotal/TaxSubTotal/TaxAmount		G8.48
Récapitulatif taxes. Montant HT	TaxTotal/TaxSubTotal/TaxableAmount		G8.48
Fournisseur			
Fournisseur. Code pays	AccountingSupplierParty/Party/PartyLegalEntity/RegistrationAddress/Country/identificationCode		G2.01 G2.02 G2.03
Fournisseur. Typage identifiant	AccountingSupplierParty/Party/PartyIdentification/ID[@SchemeName(attribut)]		G2.04 G2.07

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Fournisseur. Identifiant	AccountingSupplierParty/Party/PartyIdentification/ID		G2.08 G2.10 G2.14
Fournisseur. Identifiant RCS	AccountingSupplierParty/Party/PartyLegalEntity/CompanyId		G8.34
Fournisseur. Catégorie de fournisseur	AccountingSupplierParty/AdditionalAccountID		G8.31
Fournisseur. Nom (raison sociale)	AccountingSupplierParty/Party/PartyName/Name		G2.09
Fournisseur. Raison sociale (ou Nom Prenom)	AccountingSupplierParty/Party/PartyLegalEntity/RegistrationName		G2.09
Fournisseur. Identifiant TVA	AccountingSupplierParty/Party/PartyTaxScheme/CompanyId		G2.10
Fournisseur. Identifiant TVA (attribut)	AccountingSupplierParty/Party/PartyTaxScheme/CompanyId[@SchemeName(attribut)]		G8.30
Fournisseur. Régime TVA	AccountingSupplierParty/Party/PartyTaxScheme/TaxScheme/TaxTypeCode		G2.13
Fournisseur. Exonération	AccountingSupplierParty/Party/PartyTaxScheme/ExemptionReason		P1.08 G8.15
Fournisseur. Ligne Adresse Commerciale	AccountingSupplierParty/Party/PostalAddress/AddressLine/Line		G2.15
Fournisseur. Code Postal Commercial	AccountingSupplierParty/Party/PostalAddress/PostalZone		
Fournisseur. Commune Commercial	AccountingSupplierParty/Party/PostalAddress/CityName		
Fournisseur. Code Pays Commercial	AccountingSupplierParty/Party/PostalAddress/Country/IdentificationCode		G2.01 G2.03
Fournisseur. Adresse legale	AccountingSupplierParty/Party/PartyLegalEntity/RegistrationAddress/StreetName		G2.15
Fournisseur. Code postal légal	AccountingSupplierParty/Party/PartyLegalEntity/RegistrationAddress/PostalZone		
Fournisseur. Commune légal	AccountingSupplierParty/Party/PartyLegalEntity/RegistrationAddress/CityName		
Fournisseur. Nom contact	AccountingSupplierParty/Party/Contact/Name		G2.09
Fournisseur. Téléphone contact	AccountingSupplierParty/Party/Contact/Telephone		
Fournisseur. Télécopie contact	AccountingSupplierParty/Party/Contact/Telefax		
Fournisseur. Courriel contact	AccountingSupplierParty/Party/Contact/ElectronicMail		
Débiteur			
Débiteur. Identifiant	AccountingCustomerParty/Party/PartyIdentification/ID		G2.14 G2.16

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Débiteur. Nom service service	AccountingCustomerParty/Party/PartyName/Name		G2.17 G2.18 G2.19 G2.20 G2.21 G2.29 G8.37
Débiteur. Code service	AccountingCustomerParty/ AccountingContact/ ID		
Débiteur.Ligne d'Adresse de l'arrondissement	Invoice/ AccountingCustomerParty/Party/PostalAddress/AddressLine/Line		
Débiteur.Code postal de l'arrondissement	AccountingCustomerParty/Party/PostalAddress/PostalZone		
Débiteur.Commune de l'arrondissement	AccountingCustomerParty/Party/PostalAddress/CityName		
Débiteur.Code pays de l'arrondissement	AccountingCustomerParty/Party/PostalAddress/Country/IdentificationCode		G2.01 G2.03
Débiteur.Identifiant TVA	AccountingCustomerParty/Party/PartyTaxScheme/CompanyID		
Débiteur.Identifiant TVA (attribut)	AccountingCustomerParty/Party/PartyTaxScheme/CompanyID[@SchemeName(attribut)]		
Débiteur.Téléphone contact	AccountingCustomerParty/AccountingContact/Telephone		
Débiteur.Courriel contact	AccountingCustomerParty/AccountingContact/ElectronicMail		
Débiteur. Identifiant de la juridiction	Delivery/DeliveryLocation/ID		G8.07 G8.08
Débiteur.Nom de la juridiction	Delivery/DeliveryLocation/Description		
Débiteur.Ligne d'adresse de la juridiction	Invoice/Delivery/Address/AddressLine/Line		G8.07
Débiteur.Code postal de la juridiction	Invoice/Delivery/Address/PostalZone		G8.07
Débiteur.Commune de la juridiction	Invoice/Delivery/Address/CityName		G8.07
Débiteur.Code pays de la juridiction	Invoice/Delivery/Address/AddressCountry/IdentificationCode		G8.07
Ligne			
Ligne. Numéro de la prestation dans le mémoire	InvoiceLine/ID		G6.01
Ligne. Numéro d'affaire	InvoiceLine/Note		G8.41
Ligne. Quantité	InvoiceLine/InvoicedQuantity		P1.03
Ligne. Quantité X tarif	InvoiceLine/LineExtensionAmount		G8.48

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Ligne. Numéro engagement juridique	InvoiceLine/DocumentReference/ID		G3.01 G8.14
Ligne. Montant HT	InvoiceLine/TaxTotal/TaxSubTotal/TaxableAmount		G8.48
Ligne. Montant TVA	InvoiceLine/TaxTotal/TaxAmount		G8.48
Ligne.Montant TVA	InvoiceLine/TaxTotal/TaxSubTotal/TaxAmount		G8.48
Ligne. Taux de TVA	InvoiceLine/Item/ClassifiedTaxCategory/Percent		
Ligne.Code de TVA	InvoiceLine/TaxTotal/TaxSubTotal/TaxCategory/TaxScheme/TaxTypeCode		G8.29
Ligne. Type de prestation (code)	InvoiceLine/Item/Description		G8.09 G8.27 G8.14
Ligne. Type de prestation (libellé)	InvoiceLine/Item/Name		
Ligne. Tarif de la prestation	InvoiceLine/Price/PriceAmount		G8.48
Ligne. Quantité facturée	InvoiceLine/Price/BaseQuantity		G8.28 G8.42
Ligne. Date Réquisition	InvoiceLine/DeliveryTerms/DeliveryLocation/ValidityPeriod/StartDate		G1.09 G8.32 G8.46
Ligne. Date de la prestation	InvoiceLine/DeliveryTerms/DeliveryLocation/ValidityPeriod/EndDate		G1.09 G8.33
Ligne. Autorité Requérante (code)	InvoiceLine/DeliveryTerms/DeliveryLocation/ID		G8.11 G8.12
Ligne. Autorité Requérante (Libellé)	InvoiceLine/DeliveryTerms/DeliveryLocation/Description		G8.11
Ligne.Free of charge Indicator	InvoiceLine/FreeOfChargeIndicator		G8.26
Ligne – Indicateur de charges			
Ligne.Indicateur de charge	InvoiceLine/AllowanceCharge/ChargeIndicator		G8.13 G8.26
Ligne.Motif de charge	InvoiceLine/AllowanceCharge/AllowanceChargeReason		G8.13 G8.43
Ligne.Montant de charge	InvoiceLine/AllowanceCharge/Amount		G8.48 G8.13
Paiement			
Paiement. Date Echéance	PaymentMeans/PaymentDueDate		G1.09
Paiement. Mode de Paiement	PaymentMeans/PaymentMeansCode		G8.20
Paiement.Mode de paiement -	PaymentMeans/		G8.21

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
List ID	PaymentMeansCode[@listId(attribut)]		
Paiement.Mode de paiement - ListAgencyID	PaymentMeans/ PaymentMeansCode[@ListAgencyID(attribut)]		G8.22
Paiement.Mode de paiement - ListAgencyName	PaymentMeans/ PaymentMeansCode[@ListAgencyName(attribut)]		G8.23
Paiement.Mode de paiement - ListName	PaymentMeans/ PaymentMeansCode[@ListName(attribut)]		G8.24
Paiement. Type Référence Bancaire	PaymentMeans/ PaymentChannelCode		G1.16 G1.17 G1.21
Paiement. Identifiant Compte bancaire	PaymentMeans/ PayeeFinancialAccount/ ID	S1.05	G1.17 G1.18 G1.21 G8.40
Paiement. Identifiant établissement bancaire	PaymentMeans/ PayeeFinancialAccount/ FinancialInstitutionBranch/ ID		G1.17 G1.19 G1.20 G1.21
PièceJointe			
PièceJointe. Type PJ	AdditionalDocumentReference/DocumentType		G8.16 G8.02
PièceJointe. Nom PJ	AdditionalDocumentReference/ID		G4.13 G8.17 G8.18
PièceJointe. Format PJ	AdditionalDocumentReference/ DocumentTypeCode		G4.02 G4.03
PièceJointe. Contenu	AdditionalDocumentReference/Attachement/embe ddedDocumentBinaryObject		G4.04 G4.07 G4.08

5.7.3 Flux de cycle de vie de la facture

Deux formats syntaxiques sont retenus :

- Format AIFE_Statut
- Format CPP_Statut

Il appartient au fournisseur de choisir le format auquel seront transmis les cycles de vie qu'il recevra.

5.7.3.1 Format CPPStatut

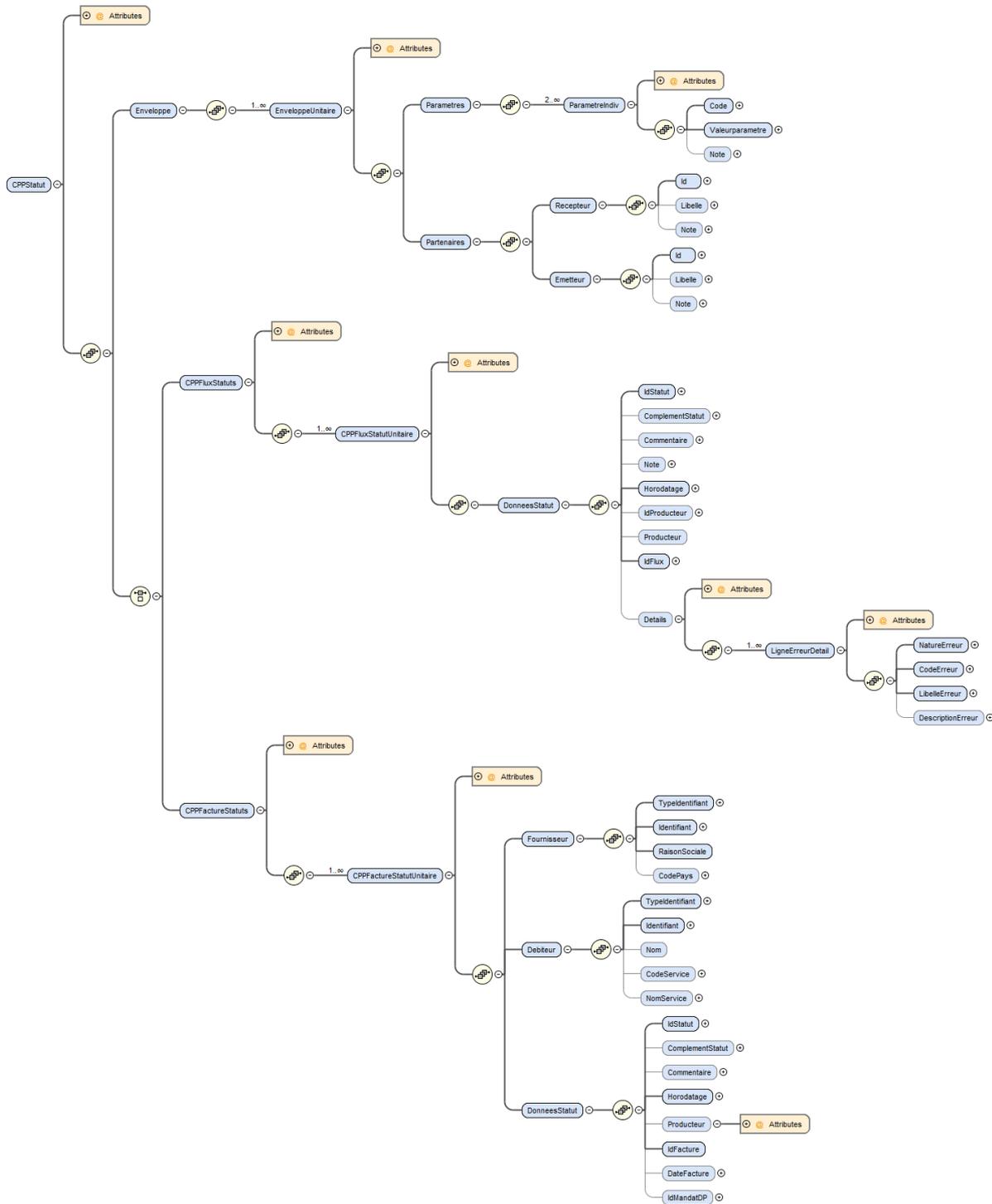
Ce format est édité par l'AIFE. Il est proposé pour tous les émetteurs de factures. Si les fournisseurs privés raccordés en EDI peuvent demander à recevoir les données du cycle de vie au format AIFE_Statut, l'utilisation du format CPPStatut est à privilégier.

Le schéma XSD de ce format est disponible en annexe des spécifications externes de Chorus Pro.



CPPStatutPivot_V1_
19.xsd

Ce fichier peut être ouvert à partir d'un éditeur de fichier XSD afin d'afficher l'arborescence, telle que présentée avec l'image ci-dessous :



Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises

L'identifiant interface du format CPP Statut est « FEN1200A » (cf. 5.9).

Le bloc racine est « CPPStatut/ »

5.7.3.1.1 Format CPPStatut – syntaxe de l'enveloppe

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Enveloppe Unitaire	Enveloppe / EnveloppeUnitaire		
Enveloppe Unitaire			
Paramètres	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/ Paramètres		
Paramètres			
Paramètres. Paramètre individuel	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ParametreIndiv		G7.01
Paramètre Individuel			
ParametreIndiv. Valeur paramètre	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/code		G7.01
ParametreIndiv. Note	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/note		P1.08
ParametreIndiv. Numéro d'ordre	Enveloppe / EnveloppeUnitaire/Parametres/ ParametreIndiv/Valeurparametre/NumOrdre		
Enveloppe Unitaire			
Partenaires	Enveloppe /Partenaires		
Partenaires			
Partenaires. Récepteur	Enveloppe /Partenaires/Récepteur		
Partenaires. Emetteur	Enveloppe /Partenaires/Emetteur		
Récepteur			
Récepteur. Identifiant	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Id	S5.03	
Récepteur. Libellé	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Libelle		P1.08

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Récepteur. Note	Enveloppe /Partenaires/Recepteur/Note		P1.08
Emetteur			
Emetteur. Identifiant	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Id	S5.03	
Emetteur. Libellé	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Libelle		P1.08
Emetteur. Note	Enveloppe /Partenaires/Emetteur/Note		P1.08

5.7.3.1.2 Format CPPStatut – syntaxe des données

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
CPP Statut			
CPPStatut. CPPflux statuts	CPPFluxStatuts		G5.04
CPPStatut. CPP Facture Statuts	CPPFactureStatuts		G5.04
CPP Flux Statuts			
CPPFluxStatuts. Flux statut unitaire	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire		
CPP Flux Statut Unitaire			
Flux statut unitaire. Numéro d'ordre	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / NumOrdre		
Flux Statut Unitaire. Données Statut	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut		
Données statut			
DonnéesStatut. Code statut	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / IdStatut		G5.03
DonnéesStatut. Complément Statut	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / complementStatut		G5.06
DonnéesStatut. Commentaire	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Commentaire		
DonnéesStatut. Note	CPPFluxStatuts / Fluxstatutunitaire / DonneesStatut / Note		G1.26
DonnéesStatut. Horodatage	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Horodatage		G1.25
DonnéesStatut. Producteur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Producteur		
DonnéesStatut. Identifiant producteur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / IdProducteur	S5.03	

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
DonnéesStatut. Identifiant flux	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut/ IdFlux		
DonnéesStatut. Détail	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Detail		
Détail			
Détail. Ligne d'erreur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Details / LigneErreurDetail		
Détail. Nombre de lignes en erreur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut/ Details / NbLignesErreur		
Détail de la ligne d'erreur			
Détail ligne d'erreur. Identifiant de la ligne	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Details/ LigneErreurDetail / IdLigne		
Détail ligne d'erreur. Nature de l'erreur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Details / LigneErreurDetail / NatureErreur		
Détail ligne d'erreur. Code de l'erreur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Details / LigneErreurDetail / CodeErreur		
Détail ligne d'erreur. Libelle de l'erreur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Details/ LigneErreurDetail / LibelleErreur		
Détail ligne d'erreur. Description de l'erreur	CPPFluxStatuts / FluxStatutUnitaire / DonneesStatut / Details / LigneErreurDetail / DescriptionErreur		P1.08
CPP Factures Statuts			
CPP Factures Statuts. CPP Facture statut unitaire	CPPFactureStatuts/ CPPFactureStatutUnitaire		

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
CPP Facture Statut Unitaire			
CPP Facture Statut Unitaire. Fournisseur	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Fournisseur		
CPP Facture Statut Unitaire. Débiteur	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Debiteur		
CPP Facture Statut Unitaire. Données statut	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut		
CPP Facture Statut Unitaire. Numéro d'ordre	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / NumOrdre		
Fournisseur			
Fournisseur. Code Pays	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Fournisseur / CodePays		G2.01 G2.03
Fournisseur. Type d'identifiant	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Fournisseur / TypeIdentifiant		G2.04
Fournisseur. Identifiant	CPPFactureStatuts/ CPPFactureStatutUnitaire / Fournisseur / Identifiant		G2.06 G2.07 G2.08 G2.14
Fournisseur. Raison sociale	CPPFactureStatuts/ CPPFactureStatutUnitaire / Fournisseur / RaisonSociale		G2.09
Débiteur			
Débiteur. Type d'identifiant	CPPFactureStatuts/ CPPFactureStatutUnitaire / Debiteur / TypeIdentifiant		G2.16
Débiteur. Identifiant	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Debiteur / Identifiant		G2.07 G2.08 G2.14 G2.06
Débiteur. Nom (Raison sociale)	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Debiteur / Nom		G2.09
Débiteur. Code service	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Debiteur / CodeService		G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / Debiteur / nomService		G2.21
Données du statut			
Données Statut. Code statut	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / IdStatut		G5.01
Données Statut. Complément statut	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / complementStatut		G5.06
Données Statut. Commentaire	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / Commentaire		

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Données Statut. Horodatage	CPPFactureStatuts/ CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / Horodatage		G1.25
Données Statut. Producteur	CPPFactureStatuts/ CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / Producteur / Id		G5.05
Données Statut. Identifiant facture	CPPFactureStatuts/ CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / IdFacture		G1.05 G1.06
Données Statut. Date facture	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / dateFacture		G1.09
Données Statut. Identifiant Mandat/DP	CPPFactureStatuts / CPPFactureStatutUnitaire / DonneesStatut / IdMandatDP		

5.7.3.2 Format AIFE_Statut

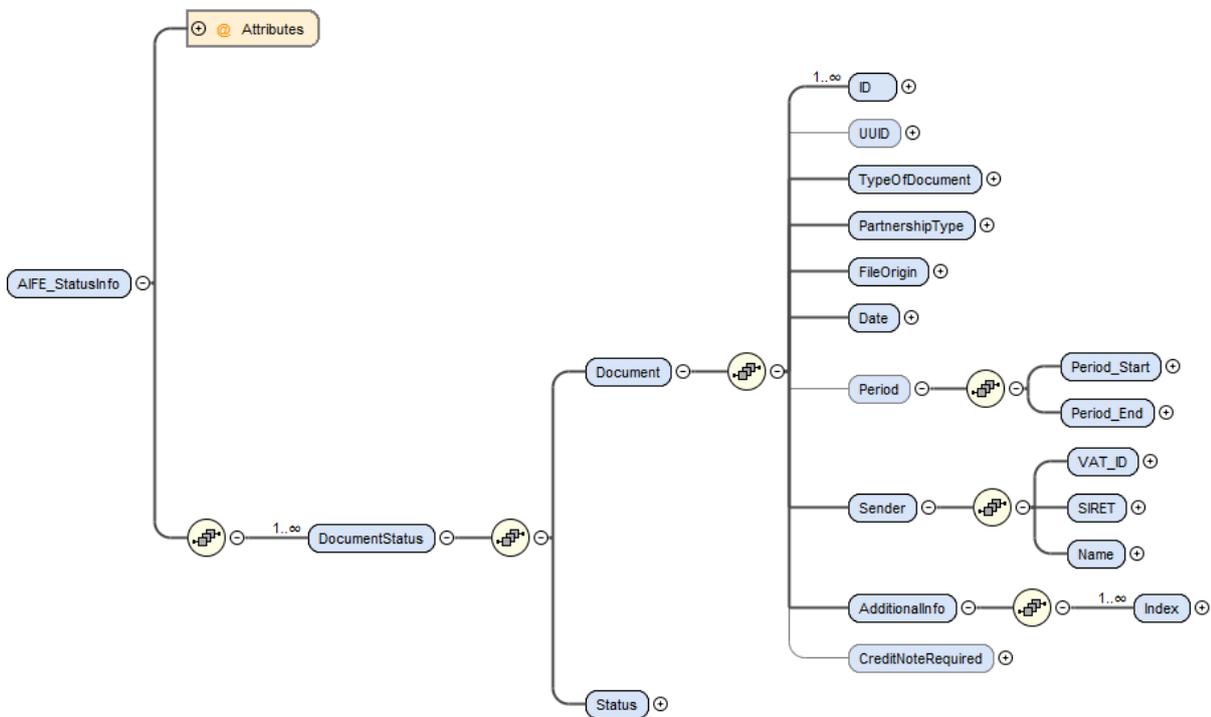
Ce format est édité par Docapost dans le cadre de la solution Chorus factures. Il est proposé aux fournisseurs privés déjà raccordés à Chorus factures et souhaitant bénéficier de la compatibilité ascendante entre Chorus Pro et Chorus factures. Ce format ne permet pas de remonter des statuts de type « flux ».

Le schéma XSD de ce format est disponible en annexe des spécifications externes de Chorus Pro.



Supplier_AIFE_Statu
sInfo_v0.12.xsd

Ce fichier peut être ouvert à partir d'un éditeur de fichier XSD afin d'afficher l'arborescence, telle que présentée avec l'image ci-dessous :



Les balises présentées dans ce tableau sont situées sous la balise racine AIFE_StatusInfo d'un document XML conforme à ces standards.

Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises

L'identifiant interface du format AIFE Statut est « FEN1201A» (cf. 5.9).

Le bloc racine est « / FEN1201A»

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Fournisseur			
Fournisseur. SIRET	DocumentStatus/ Document/Sender/SIRET		G2.07 G2.08 G2.14 G2.06
Fournisseur. SIREN	DocumentStatus/ Document/Sender/SIREN		
Fournisseur. TVA Intracommunautaire	DocumentStatus/ Document/Sender/VATID		
Fournisseur. Nom	DocumentStatus/ Document/ Sender/ Name		G2.09
Débiteur			
Débiteur. Identifiant	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME = SIREN DU DESTINATAIRE]		G2.04 G2.07 G2.14 G2.16
Débiteur. Nom	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME = NOM DU DESTINATAIRE]		G2.09
Débiteur. Code service	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME = SERVICE EXECUTANT]		G2.18 G2.19 G2.29
Débiteur. Nom service	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =LIBELLE DU SERVICE EXECUTANT]		G2.21
Débiteur. Montant HT	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =MONTANT TOTAL NET HT]		
Débiteur. Montant TTC	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =MONTANT TOTAL TTC]		
Débiteur. Engagement juridique	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =ENGAGEMENT JURIDIQUE]		
Débiteur. Numéro de lot	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =NUMERO DE LOT]		
Débiteur. Date De Réception	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =DATE DE RECEPTION]		G1.09

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Débiteur. Protocole	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =PROTOCOLE]		
Débiteur. Originator	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =ORIGINATOR]		
Débiteur. Numéro de référence de la facture	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =NUM FACTURE REF]		
Débiteur. Sandbox	DocumentStatus/ Document/ AdditionalInfo / Index[Attribut : NAME =SANDBOX]		
Statut			
Statut. Code statut	DocumentStatus/ Document / Status/ Code		G5.01
Statut. Horodatage	DocumentStatus/ Document / Status/ Date		G1.25
Statut. Libellé	DocumentStatus/ Document / Status/ note		
Statut. Date d'émission de la facture	DocumentStatus/Document/Date		G1.09
Identifiant Facture			
Facture. Identifiant Emetteur	DocumentStatus/ Document/ID Avec DocumentStatus/ Document/ID [@Type]=NUMERO DE DOCUMENT par défaut		G1.05 G1.06
Autres			
Autres. Numéro Unique Identification Du Document	DocumentStatus/Document/UUID		
Statut. Type de document	DocumentStatus/Document/TypeOfDocument		
Statut. Type d'émission	DocumentStatus/Document/PartnershipType		
Statut. Facture d'Origine	DocumentStatus/Document/FileOrigin		
Statut. Début Période	DocumentStatus/Document/Period/Period_start		G1.09
Statut. Fin Période	DocumentStatus/Document/Period/Period_end		G1.09
Statut. AvoirRequis(OUI/NON)	DocumentStatus/Document/Period/CreditNoteRequired		

Les balises suivantes sont référencées dans le format syntaxique AIFE_Statut mais ne sont pas référencés dans le format sémantique :

- Fournisseur : RIDET, SIREN, VAT_ID.
- Débiteur : Montant HT, Montant TTC, Engagement Juridique, Numéro De Lot, Date De Réception, Protocole, Originator, Numéro de Facture de Référence, Sandbox)
- Autres : ensemble des balises référencées
- Ces balises feront l'objet d'une valorisation par une donnée constante ou ne seront pas valorisées.

Les données sémantiques suivantes référencées dans le flux Cycle de Vie ne trouvent pas d'application dans le format AIFE_STATUT :

- Fournisseur : Code pays, typage identifiant.
- Débiteur : Typage Identifiant, Nom (Raison Sociale)

- Données Statut : Type, Complément Libellé, Identifiant Producteur, Identifiant Facture du Récepteur (réf. Mandat/DP).

5.7.4 Flux annuel FAR37

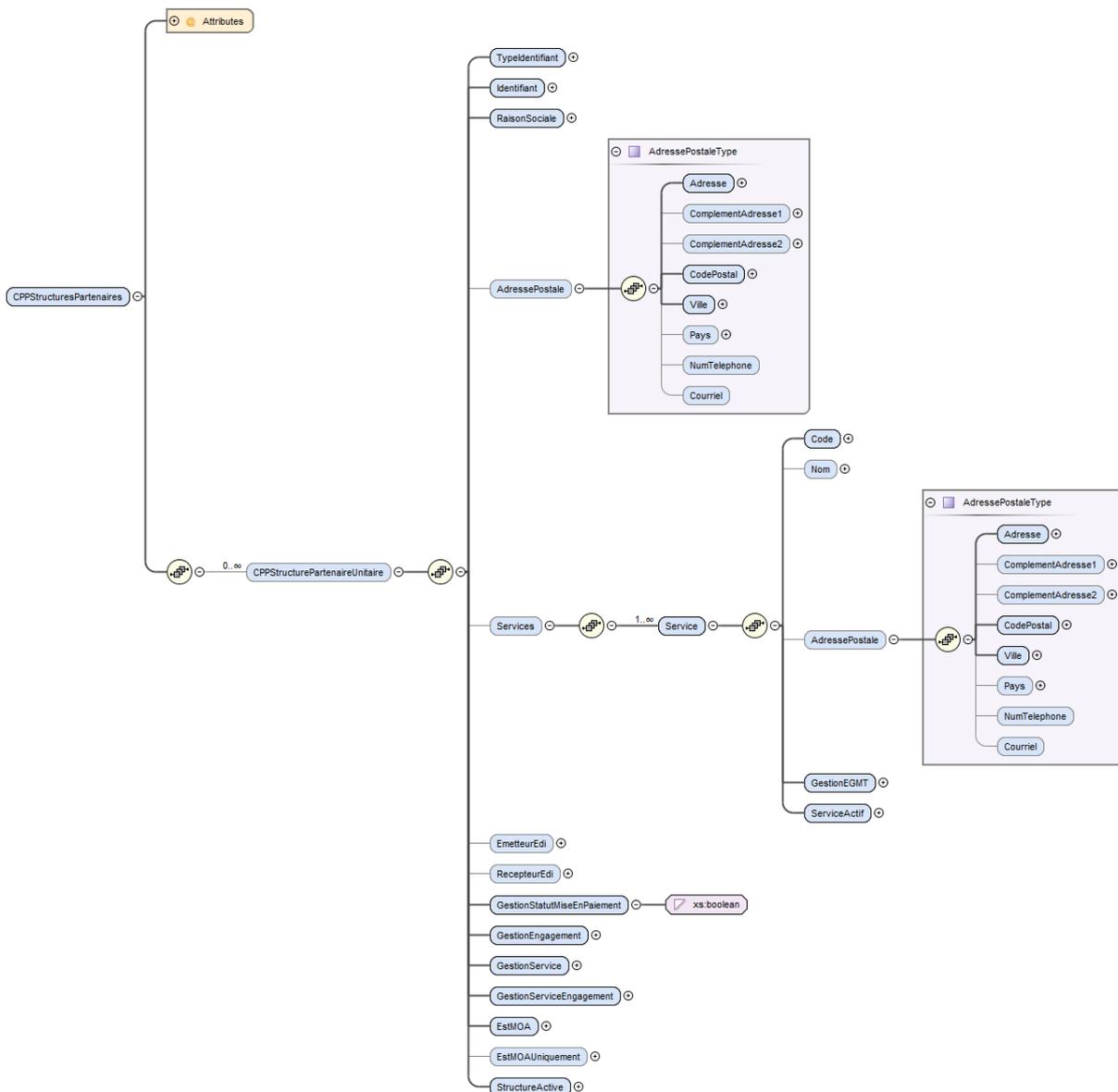
Ce format est édité par l’AIFE. Il est proposé pour tous les émetteurs de factures.

Le schéma XSD de ce format est disponible en annexe des spécifications externes de Chorus Pro.



CPP_FAR00237_V0_06.xsd

Ce fichier peut être ouvert à partir d’un éditeur de fichier XSD afin d’afficher l’arborescence, telle que présentée avec l’image ci-dessous :



Chaque balise présentée et associée à une donnée générique respecte la cardinalité et les règles génériques associées à cette dernière.

Les règles syntaxiques associées aux balises peuvent porter sur :

- une restriction de la valeur autorisée dans les règles génériques
- une règle complémentaire à appliquer sur cette balise ou un ensemble de balises

L'identifiant interface du format CPP Statut est « FAR0037A » (cf. 5.9).

Le bloc racine est « CPPStructuresPartenaires/ ».

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Structure Unitaire	CPPStructurePartenaireUnitaire		
Structure unitaire. Généralités			
Généralités. Type Identifiant	CPPStructurePartenaireUnitaire/TypeIdentifiant		
Généralités. Identifiant	CPPStructurePartenaireUnitaire/Identifiant		
Généralités. Raison sociale	CPPStructurePartenaireUnitaire/RaisonSociale		G9.05
Généralités. Emetteur EDI	CPPStructurePartenaireUnitaire/ EmetteurEDI		
Généralités. Récepteur EDI	CPPStructurePartenaireUnitaire/ RecepteurEDI		
Généralités. Gestion Statut mise en paiement	CPPStructurePartenaireUnitaire/GestionStatutMiseEnPaiement		G9.01
Généralités. Engagement obligatoire	CPPStructurePartenaireUnitaire/GestionEngagement		G9.02
Généralités. Code service obligatoire	CPPStructurePartenaireUnitaire/GestionService		G9.02
Généralités. Engagement ou code service obligatoire	CPPStructurePartenaireUnitaire/GestionServiceEngagement		G9.02
Généralités. MOA	CPPStructurePartenaireUnitaire/EstMOA		G9.03
Généralités. MOA uniquement	CPPStructurePartenaireUnitaire/EstMOAUiquement		G9.03
Généralités. Structure active	CPPStructurePartenaireUnitaire/StructureActive		G9.04
Structure unitaire. Adresse Légale			
Adresse légale. Type d'adresse	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale@AdressePostaleType		
Adresse légale. Ligne d'adresse	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Adresse +CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/ComplementAdresse1 +CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/ComplementAdresse2		G2.15
Adresse légale. Code Postal	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/CodePostal		
Adresse légale. Nom commune légal	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Ville		
Adresse légale. Pays	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Pays		
Adresse légale. Numéro de téléphone	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/NumTelephone		
Adresse légale. Courriel contact	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Courriel		

Donnée générique	Bloc / Balise	Règles syntaxiques	Règles génériques
Adresse légale. Pays			
Pays. Code	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Pays/Code		G2.01 G2.02 G2.03
Pays. Libellé	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Pays/Libelle		
Structure unitaire. Services			
Services. Service unitaire	CPPStructurePartenaireUnitaire/Services/Service		
Services. Service Unitaire			
Services. Service unitaire. Code service	CPPStructurePartenaireUnitaire/Services/Service/Code		G2.17 G2.18 G2.19 G2.29
Services. Service unitaire. Nom service	CPPStructurePartenaireUnitaire/Services/Service/Nom		
Services. Service unitaire. Engagement obligatoire	CPPStructurePartenaireUnitaire/Services/Service/GestionEGMT		G9.02
Services. Service unitaire. Service actif	CPPStructurePartenaireUnitaire/Services/Service/ServiceActif		G9.04
Service Unitaire. Adresse postale			
Adresse légale. Ligne d'adresse	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Adresse +CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/ComplementAdresse1 +CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/ComplementAdresse2		
Adresse légale. Code Postal	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/CodePostal		
Adresse légale. Nom commune légal	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Ville		
Adresse légale. Pays	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Pays		
Adresse légale. Numéro de téléphone	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/NumTelephone		
Adresse légale. Courriel contact	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Courriel		
Service Unitaire. Adresse Légale. Pays			
Pays. Code	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Pays/Code		G2.01 G2.02 G2.03
Pays. Libellé	CPPStructurePartenaireUnitaire/AdressePostale/Pays/Libelle		

5.8 Règles de gestion applicables aux données associées aux formats syntaxiques

5.8.1 Règles de Gestion applicables aux formats syntaxiques U.B.L.

Id.	Titre	Libellé	Nature
S1.01	Description de la Période de Facturation	Les règles de prise en compte de la période de facturation sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ si date Début et Date Fin sont renseignées, elles permettent de valoriser une description = 'Période de Facturation du <dateDébut> au <dateFin> ▪ sinon, la valeur de la donnée Description est prise en compte 	Restitution
S1.03	Format de l'Unité de Livraison	L'Unité de Livraison est une zone de texte.	Format
S1.04	Type de Facture autorisé	Parmi : <ul style="list-style-type: none"> - 380, 382, 383, 384, 385 et 386 : facture - 381 : avoir 	Codification
S1.05	Liste des valeurs du Mode de Paiement	Parmi : <ul style="list-style-type: none"> - 01 Instrument not defined (correspond à la donnée générique « Autres ») - 10 Cash (correspond à la donnée générique « Espèce ») - 20 Check (correspond à la donnée générique « Chèque ») - 30 Credit Transfert (correspond à la donnée générique « Virement ») - 31 Debit transfert (correspond à la donnée générique « Virement ») - 42 Payment to Bank account (correspond à la donnée générique « Virement ») - 48 Bank Card (correspond à la donnée générique « Prélèvement ») - 49 Direct Debit (correspond à la donnée générique « Prélèvement ») - 97 Clearing between partners (correspond à la donnée générique « Report ») 	Codification
S1.06	Nommage de la PJ	Le nom de la PJ doit être précédé du type de la PJ. Le formalisme à respecter est : <ul style="list-style-type: none"> • Pour une pièce jointe principale : PJP_Nom de la PJ • Pour une pièce jointe complémentaire : PJC_Nom de la PJ <p><i>Règle uniquement valable pour le format de flux UBL Invoice FEN 105</i></p>	Codification

Id.	Titre	Libellé	Nature
S1.07	Cadre de facturation	Le cadre de facturation est de la forme suivante : <pre> <cec:UBLExtensions> <cec:UBLExtension> <cec:ExtensionContent> <aife:FactureExtension> <aife:CategoryCode>XX</aife:CategoryCode> </pre> Où "XX" est à remplacer par les valeurs ci-dessous.	Format
S1.08	Type de pièce-jointe autorisée	Parmi : - « 01 » : Pièce-jointe principale (facture/avoir) - « 02 » : Pièce-jointe complémentaire	Codification

5.8.2 Règles de Gestion applicables aux formats syntaxiques CII

Id.	Titre	Libellé	Nature
S2.01	Description de la Période de Facturation	Les règles de prise en compte de la période de facturation sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ si date Début et Date Fin sont renseignées, elles permettent de valoriser une description = 'Période de Facturation du <dateDébut> au <dateFin> ▪ sinon, la valeur de la donnée Description est prise en compte 	Restitution
S2.04	Type de Facture autorisé	Parmi : <ul style="list-style-type: none"> - 380, 382, 383, 384, 385 et 386 : facture - 381 : avoir 	Codification
S2.05	Liste des valeurs du Mode de Paiement	Parmi : <ul style="list-style-type: none"> - 01 Instrument not defined (correspond à la donnée générique « Autres ») - 10 Cash (correspond à la donnée générique « Espèce ») - 20 Check (correspond à la donnée générique « Chèque ») - 30 Credit Transfert (correspond à la donnée générique « Virement ») - 31 Debit transfert (correspond à la donnée générique « Virement ») - 42 Payment to Bank account (correspond à la donnée générique « Virement ») - 48 Bank Card (correspond à la donnée générique « Prélèvement ») - 49 Direct Debit (correspond à la donnée générique « Prélèvement ») - 97 Clearing between partners (correspond à la donnée générique « Report ») 	Codification
S2.06	Régime de TVA	La liste des valeurs autorisées pour le Régime de TVA est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> - « ENC » (Encaissement) - « DEB » (Débit) 	Codification
S2.09	Type pièce	Les pièces-jointes ne doivent être typées que si elles sont pièces-jointes principales. Ces pièces-jointes doivent être typées ZZZ. <i>Règle applicable uniquement au format 14B.</i>	Codification
S2.10	Type Référence bancaire autorisé	Seule la valeur « IBAN » peut être renseignée. <i>Règle applicable uniquement au format 14B.</i>	Codification
S2.11	Date	Tous les champs date sont sous le format suivant : AAAA-MM-JJTHH :MM :SS	Codification

5.8.3 Règles de Gestion applicables au format syntaxique PES_Factures

Id.	Titre	Libellé	Nature
S3.01	Format de l'Identifiant fournisseur et débiteur	Alphanumérique à 15 car.	Format
S3.02	Format des Noms	Texte 38 car.	Format
S3.03	Valorisation des Noms	si Civilité non-vide ou Prenom non-vide ou ComplNom non- vide, alors : Nom Fournisseur (ou débiteur) = Civilité + `` + `Prenom + `` + Nom + `` + ComplNom sinon, Nom Fournisseur (ou débiteur) = Nom.	Alimentation
S3.04	Format de l'Identifiant de service	Texte 100 car.	Format
S3.05	Format du Nom du Service	Texte 100 car.	Format
S3.06	Format de date	Toutes les dates dans PES sont exprimées comme : AAAA-MM-JJ	Format
S3.08	Format d'un taux de TVA	un taux de TVA dans PES est un nombre décimal non signé à 2 décimales et limité à 999.99	Format
S3.09	Liste de valeurs pour Type de facturation	Au sein du bloc PES facture, les types de facturation du PES trouvent une correspondance selon les règles suivantes : - le type de facturation « 01 FACTURE » du PES correspond au type « Facture » dans Chorus Pro, - le type de facturation « 09 ASAP » du PES correspond au type « Facture » dans Chorus Pro, - le type de facturation « 03 AVOIR » du PES correspond au type « Avoir » dans Chorus Pro.	Codification
S3.10	Montant à payer	Dans le cas de factures de type PES, la balise Montant à payer est valorisée dans le flux pivot par les informations contenues dans la balise montant TTC	Codification
S3.11	Liste de valeurs pour Type de PJ	Au sein du bloc PJ, les types de pièces jointes du PES trouvent une correspondance selon les règles suivantes : - Lorsque le type « 006 » (PES_Factures) est indiqué, la pièce jointe sera considérée comme la facture originale (équivalent du type « 001 Facture » dans la Chorus Pro, - dans les autres cas énumérés ci-dessous, la pièce jointe sera considérée comme étant une pièce complémentaire « équivalent du type « 002 PJ Autres ») : - 001 Document Budgétaire ; - 002 Recette ; - 003 Dépense ; - 004 Etat de Paye ; - 005 Etat d'Aide sociale ;	Codification

Id.	Titre	Libellé	Nature
S3.12	Liste des valeurs du Mode de Paiement	Les valeurs acceptées sont les suivantes : - « 01 » : Numéraire (correspond à la donnée générique « Espèce ») - « 02 » : Chèque (correspond à la donnée générique « Chèque ») - « 03 » : Virement (correspond à la donnée générique « Virement ») - « 10 » : Prélèvement (correspond à la donnée générique « Prélèvement ») - « 09 » : Autres (correspond à la donnée générique « Autre ») - « 12 » : Titre interbancaire de paiement (TIP) (correspond à la donnée générique « Chèque ») - « 14 » : Prélèvement par carte bancaire (correspond à la donnée générique « Prélèvement »)	Codification
S3.13	code pays	Le code pays respecte le format INSEE. Une règle de transcodification sera appliquée lors de la constitution du flux pivot afin de l'adapter au format ISO 3166 (norme alpha-2)	Codification

5.8.4 Règles de Gestion applicable au format syntaxique du flux PES_DépenseAller

Dans la perspective de la production du flux PES_DepenseAller, les collectivités locales doivent alimenter certaines données syntaxiques du format PES_DépenseAller à partir des données du format CPPFacturePivot qu'elles reçoivent de Chorus Pro. Les règles de gestion ci-dessous présentent les correspondances à opérer entre les deux formats afin notamment de permettre la remontée des données du cycle de vie depuis HELIOS vers Chorus Pro.

Les règles de gestion présentées ci-dessous sont données à titre indicatif. Elles complètent mais ne se substituent pas aux règles métier d'alimentation applicables à un flux PES_DepenseAller par les progiciels financiers.

Id.	Titre	Libellé	Nature
S4.01	Numéro de factures	Balise du PES_Aller Dépense concernée : PES_DepenseAller /Bordereau/Piece/LigneDePiece/BlocLignePiece/ InfoLignePce/Facture est alimentée par: CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / IdentificationFacture / numeroFacture	Codification
S4.02	Montant HT	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / LignedePiece / BlocLignePiece / InfoLignePce/ MHT est alimentée par : CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / Montants / montantHT Nb : La mise en correspondance entre les montants de facture et les montants de ligne de mandat n'est valable qu'en cas de facture sur un même budget	Codification
S4.03	Mode de Paiement	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / LignedePiece / BlocLignePiece / InfoLignePce/ModRegl est alimentée par : CPPFacturePivotUnitaire / DonneesFacture / modePaiement/Code	Codification
S4.04	Code Pays du fournisseur	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / LignedePiece / Tiers / Adresse / CodPays est alimentée par : CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / CodePays Nb : une transcodification entre la valeur d'entrée au format ISO 3166 (norme alpha-2) et la valeur de sortie au format INSEE est nécessaire. Une table de correspondance est maintenue à jour par l'INSEE.	Codification
S4.05	Type d'identifiant du fournisseur	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau/Piece/LigneDePiece/Tiers/InfoTiers/NatIdTiers est alimentée par : CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / TypeIdentifiant	Codification
S4.06	Identifiant du fournisseur	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / LignedePiece / Tiers / InfoTiers / IdTiers est alimentée par : CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / Id ³⁵	Codification

³⁵ La balise Bordereau / Piece / LignedePiece / Tiers / InfoTiers / IdTiers est systématiquement valorisée par l'ID du fournisseur, y compris en cas de paiement à un facteur ou un encaisseur tiers.

Id.	Titre	Libellé	Nature
S4.07	Identifiant du débiteur	Balise du PES_Aller Dépense concernée : en-tête du PES (Siret collectivité) / IdColl est alimenté par : CPPFacturePivotUnitaire / Debiteur / Id	Codification
S4.08	Code service du débiteur	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / BlocPiece / InfoPce / CodServ est alimenté par : CPPFacturePivotUnitaire / Debiteur / CodeService	Codification
S4.09	Identifiant du compte bancaire du fournisseur	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / LignedePiece / Tiers / Compte bancaire / Bic (ou /IBAN) est alimenté par : CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire /Compte	Codification
S4.10	Identifiant de l'établissement bancaire du fournisseur	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / LignedePiece / Tiers / Compte bancaire / LibBanc est alimenté par : CPPFacturePivotUnitaire / Fournisseur / ReferenceBancaire /Etablissement	Codification
S4.11	Nom de la Pièce Jointe	Balise du PES_Aller Dépense concernée : Bordereau / Piece / BlocPiece / PJRef / NomPJ	Codification

5.8.5 Règles de Gestion applicables aux formats syntaxiques CPP

Ces règles de gestion sont applicables aux formats suivants :

- CPPFacturePivot
- CPPFactureMixte
- CPPStatut

S5.01	Liste des valeurs du Mode de Paiement	Parmi : -« 01 » Instrument not defined (correspond à la donnée générique « Autres ») -« 10 » Cash (correspond à la donnée générique « Espèce ») - « 20 » Check (correspond à la donnée générique « Chèque ») - « 30 » Credit Transfert (correspond à la donnée générique « Virement ») -« 31 » Debit transfert (correspond à la donnée générique « Virement ») - « 42 » Payment to Bank account (correspond à la donnée générique « Virement ») - « 48 » Bank Card (correspond à la donnée générique « Prélèvement ») -« 49 » Direct Debit (correspond à la donnée générique « Prélèvement ») -« 97 » Clearing between partners (correspond à la donnée générique « Report ») La valeur 01 est autorisée uniquement pour le format CPPFactureMixte	Codification
S5.02	Type de Facture autorisé	Parmi : - 380 : facture - 381 : avoir	Codification
S5.03	Identifiant producteur et émetteur de statut	Entre 3 et 8 caractères alphanumériques	Format
S5.04	Type de pièce-jointe autorisée	Parmi : - « 01 » : Pièce-jointe principale (facture/avoir) - « 02 » : Pièce-jointe complémentaire	Codification

5.9 Règles de nommage des flux

Le chapitre ci-dessous présente les règles de nommage des flux transmis ou reçus par les fournisseurs de Chorus Pro directement raccordés à Chorus Pro.

L'ordre et le format des éléments ici présentés doivent être strictement respectés.

5.9.1 Format des noms de flux émis par le fournisseur vers Chorus Pro

Un nom de fichier flux est composé des éléments suivants, séparés par un underscore (« _ ») :

- Identifiant interface sur 8 caractères
- Code de l'application émettrice sur 6 caractères
- Numéro de flux, composé par la concaténation, sans espace et sans séparateur, de ces éléments :
 - Code de l'application émettrice sur 6 caractères
 - Code interface sur 4 caractères
 - Numéro de séquence incrémental défini par le fournisseur sur 15 caractères

Soit :

« Identifiant interface »_« code de l'application émettrice »_« code application émettrice »_« code interface »_« numéro de séquence »

5.9.2 Format des noms de flux émis par Chorus Pro vers le fournisseur

Un nom de fichier flux est composé des éléments suivants, séparés par un underscore (« _ ») :

- Identifiant interface sur 8 caractères
- Code de l'application destinataire sur 6 caractères
- Numéro de flux, composé par la concaténation, sans espace et sans séparateur, de ces éléments :
 - Code de l'application émettrice sur 6 caractères
 - Code interface sur 4 caractères
 - Numéro de séquence incrémental défini par Chorus Pro sur 15 caractères

Soit :

« Identifiant interface »_« code de l'application destinataire »_« code application émettrice »_« code interface »_« numéro de séquence »

5.9.3 Détail des éléments

5.9.3.1 Liste des codes et identifiants d'interface acceptés

Flux	Format	Identifiant interface	Code interface
E1	UBL	FSO1100A	1100
E1	CII	FSO1101A	1101
E1	PES	FSO1102A	1102
E2	UBL Invoice Minimal	FSO1110A	1110
E2	CII Minimal	FSO1111A	1111
E2	PES_FacturesMinimal	FSO1112A	1112
E2	CPPFactureMixte	FSO1113A	1113
E3	UBL Invoice Mémoire	FSO1120A	1120
R	CPPStatut	FEN1200A	1200
R	AIFE Statut	FEN1201A	1201
FAR37	Annuaire	FAR0037A	0037

5.9.3.2 Code de l'application émettrice ou destinataire

Suite à validation du raccordement d'un fournisseur, le support Chorus Pro transmet à ce dernier un code d'application unique sur 6 caractères alphanumériques. Ce code application est utilisé lors de chaque échange de flux.

5.9.4 Exemple de nom de flux

- Exemple d'un premier flux facture E1 émis au format CII par l'entreprise ABCDEFGHI :

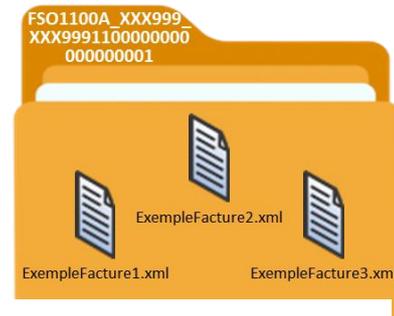
Identifiant interface	FSO1101A
Code de l'application émettrice	XXX999
Numéro de séquence	0000000000000001
Résultat (nom du flux)	FSO1100A_XXX999_XXX99911010000000000000001

5.10 Modalités de compression des flux

5.10.1 Compression des flux non signés XADES

Les fichiers générés par les utilisateurs de Chorus Pro au format XML doivent systématiquement être compressés au format « tar.gz » avant d'être déposés ou transférés. Plusieurs flux XML peuvent être contenus dans une même archive « tar.gz ».

Pour les utilisateurs directement raccordés à Chorus Pro, les archives ainsi créées doivent respecter les règles de nommages décrites au chapitre 5.9.1 du présent document. L'extension « tar.gz » doit être supprimée avant transmission ou dépôt vers Chorus Pro.

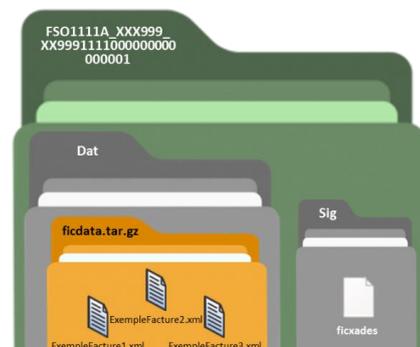


Exemple de flux UBL Invoice correctement nommé

5.10.2 Compression des flux signés XADES

Les fichiers générés par les utilisateurs de Chorus Pro au format XML peuvent être signés via un protocole de signature XADES, avant d'être compressés au format « tar.gz » puis déposés ou transférés.

Un fichier de flux unique au format « tar.gz » comportant à la fois les fichiers au format XML et le fichier de signature doit alors être transmis ou déposé sur Chorus Pro, selon le protocole suivant :



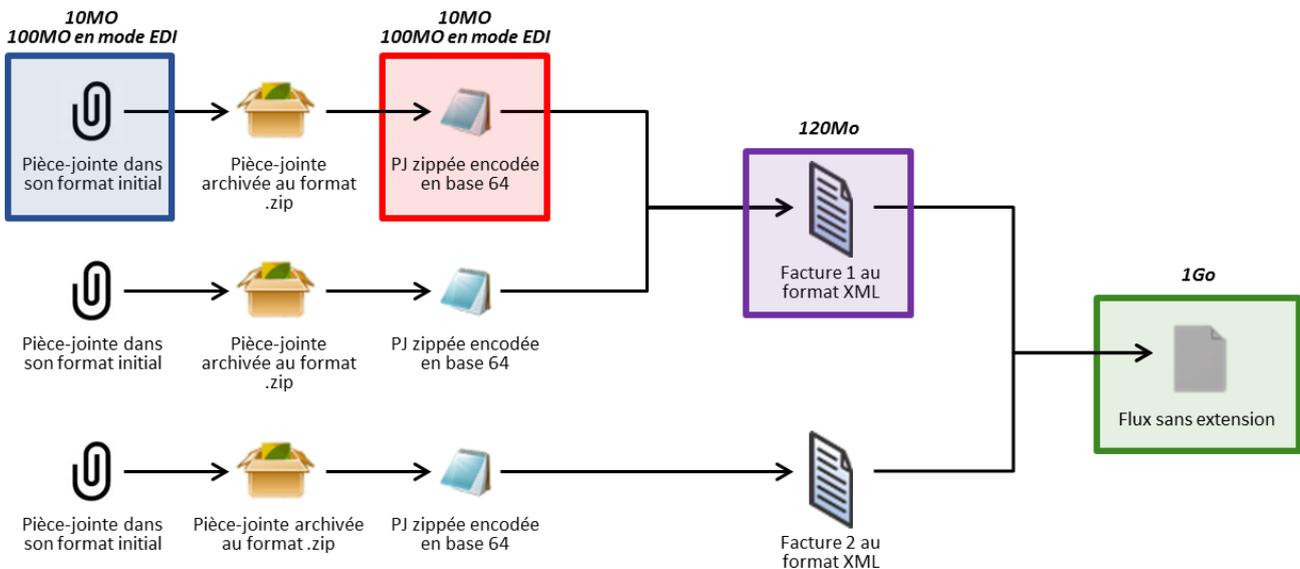
Exemple de flux CII Minimal signé XADES correctement nommé

1. Compresser les fichiers au format XML dans une archive au format « tar.gz » intitulée 'ficdata'
2. Placer l'archive dans un document nommé 'dat'
3. Renommer la signature au format .xml 'ficxades' et supprimer son extension
4. Placer la signature dans un document nommé 'sig'
5. Placer les deux documents 'dat' et 'sig' dans une archive au format « tar.gz », respectant les règles de nommage définies au chapitre 5.9.1 du présent document et en supprimer l'extension

5.10.3 Taille des éléments du flux

Lors de la constitution d'un flux, les tailles de ces éléments sont contrôlées par CPP :

- La taille maximale d'une **pièce-jointe dézippée et décodée**, est **100Mo (10Mo pour les pièces-jointes de factures non transmises en mode EDI)**
- La taille maximale d'une **pièce-jointe zippée et encodée**, est **100Mo (10Mo pour les pièces-jointes de factures non transmises en mode EDI)**
- La taille maximale de la **facture avec la totalité de ses PJ** est **120Mo**
- La taille maximale d'un **flux** comprenant une ou plusieurs factures est **1Go**

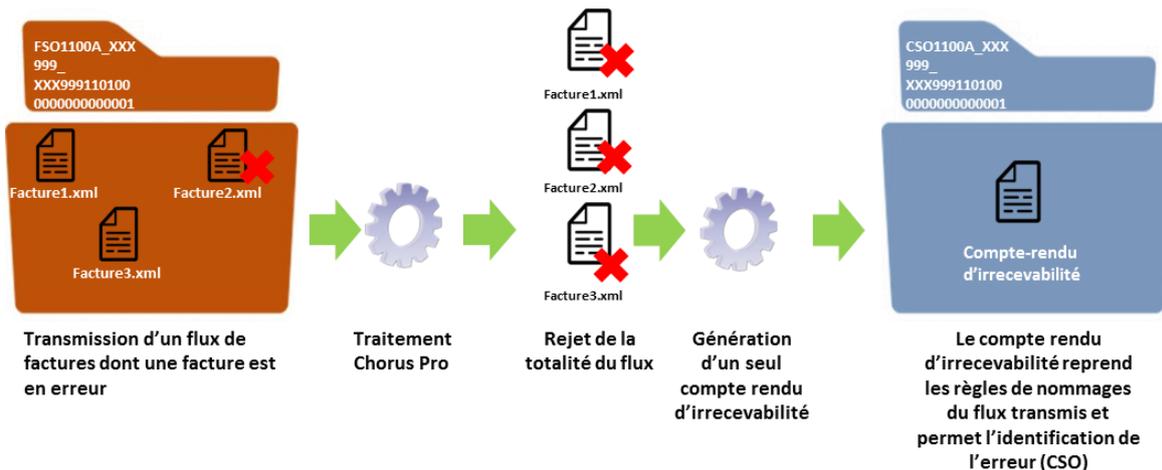


5.11 Exploitation des comptes-rendus d'irrecevabilité et de rejet des factures

Les comptes rendus d'irrecevabilité et de rejet des factures, transmis par la solution Chorus Pro à l'issu de l'envoi d'un flux facture, permettent de suivre l'intégration des factures dans la solution Chorus Pro et d'analyser les erreurs à l'origine des rejets des factures, le cas échéant.

5.11.1 Exploitation des comptes rendus d'irrecevabilité des factures

Un flux facture transmis par un partenaire est irrecevable par la solution Chorus Pro dans le cas d'erreurs de compression et d'archivage du flux transmis, ou dans le cadre d'une ou plusieurs factures comportant des erreurs au niveau du format XSD. L'irrecevabilité du flux entraine le rejet total du flux.



Exemple d'un compte rendu d'irrecevabilité

Pour les utilisateurs raccordés en mode EDI et en cas d'irrecevabilité d'une ou de plusieurs factures transmises dans un flux, la solution Chorus Pro génère automatiquement un compte rendu d'irrecevabilité au format CPPStatut, décrit dans le chapitre 5.2.3. L'abonnement au flux cycle de vie des factures n'est pas requis pour la réception des comptes rendus d'irrecevabilité.

L'exploitation du compte rendu d'irrecevabilité permet l'identification la ou les factures à l'origine de l'erreur. Le tableau ci-dessous liste les entités à analyser lors de la réception des comptes rendus d'irrecevabilité.

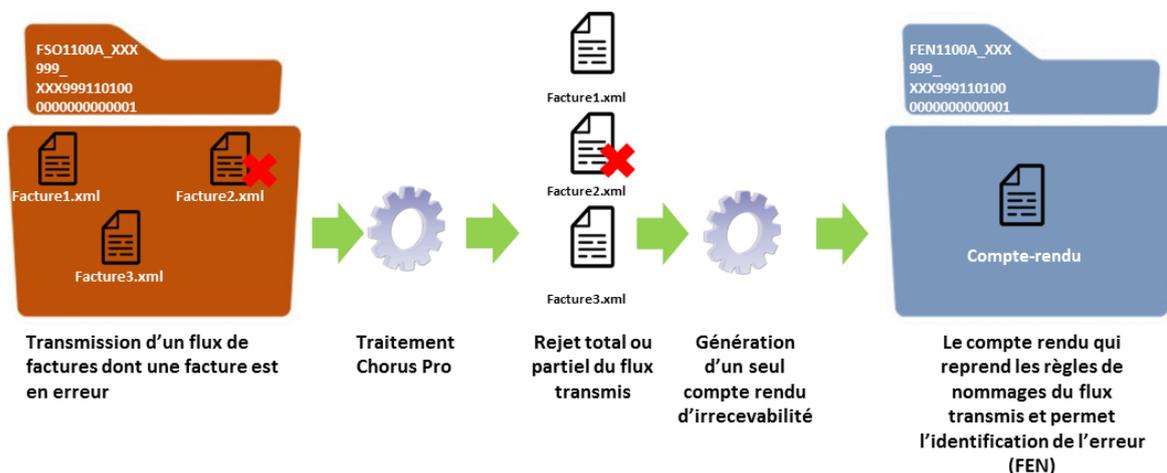
Enveloppe des flux-Paramètres-Paramètre individuel	
Entité	Description
Valeur du paramètre	Identifiant du flux transmis
Flux Statut Unitaire – Données statut - Entité Détail -Entité Détail de la ligne d'erreur	
Nature de l'erreur	Informations concernant la nature de l'erreur entrainant l'irrecevabilité du flux transmis : <ul style="list-style-type: none"> • Erreur au niveau du XSD • Format du fichier non autorisé par la solution Chorus Pro • Erreur au niveau de l'archivage ou de la signature du fichier
Libellé de l'erreur	Libellé de l'erreur explicitant la nature et apportant les précisions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Motif du refus • Numéro de la ligne en erreur
Description de l'erreur	Nom du fichier facture en erreur ou du numéro d'ordre de la facture en erreur dans le cas du format CPPFactureMixte (§5.7.2.2.4)

5.11.2 Exploitation des comptes rendus de rejet des factures

Un flux facture transmis par un partenaire est rejeté par la solution Chorus Pro à la suite des contrôles suivants effectués par la solution sur les données métiers :

- Alimentation des entités et respect des formats imposés par la solution (format des dates d'émission, IBAN, etc.)
- Codification (type de facture, cadre de facturation, mode de paiement, etc.)
- Cohérence des données (numéro de facture, date de réception, etc.).

Une erreur sur les données fonctionnelles peut entraîner un rejet total ou partiel du flux, en fonction du mode de rejet choisi par le partenaire lors du raccordement.



Exemple d'un compte rendu de rejet transmis par Chorus Pro

Pour les utilisateurs raccordés en mode EDI, la solution Chorus Pro génère un compte rendu au format CPPStatut utilisé dans le cadre du flux Cycle de vie et décrit dans le chapitre 5.2.3, ou au format AIFESstatut décrit dans le chapitre 5.7.3.2.

L'exploitation des comptes rendus transmis par Chorus Pro permet l'identification des factures à l'origine de l'erreur. Le tableau ci-dessous liste les entités à analyser lors de la réception des comptes rendus de rejet des factures.

Informations à exploiter pour les fournisseurs abonnés au flux CPPStatut décrit dans le chapitre 5.7.3.1 :

Facture Statut Unitaire – Entité Données Statut	
Entité	Description
Code statut	Lors d'un rejet total, les codes statuts retournés sont : <ul style="list-style-type: none"> • 22 - « CONFORME_NON_INTEGRE » pour les factures conformes mais non intégrées dans Chorus Pro • 37 - « NON CONFORME_NON_INTEGRE » pour les factures non conformes et non intégrées dans la solution Chorus Pro Lors d'un rejet partiel, les codes statuts retournés sont : <ul style="list-style-type: none"> • 01 - « DEPOSEE » pour les factures conformes et intégrées dans la solution • 37 - « NON CONFORME_NON_INTEGRE » pour les factures non intégrées dans la solution Chorus Pro
Complément statut	Libellé de l'erreur à l'origine du rejet de la facture
Horodatage	Date et heure de la génération du compte rendu
Commentaire	Nom du fichier facture en erreur
Identifiant facture de l'émetteur	Numéro de la facture émise par le fournisseur

Dans le cas d'un flux recevable est intégré dans la solution Chorus Pro, la solution génère un compte rendu au format CPPStatut dont le code statut de chaque facture est : « 01 » (DEPOSEE).

Informations à exploiter pour les fournisseurs abonnés au flux AIFE Statut décrit dans le chapitre 5.7.3.2 :

DocumentStatus – Document – Status	
Entité	Description
Code statut	Lors d'un rejet total, les codes statuts retournés sont : <ul style="list-style-type: none"> • « CONFORME_CONCENTRATEUR » pour les factures conformes et non intégrées dans la solution • « REJET PAR CHORUS » pour les factures non conformes et non intégrées dans la solution Chorus Pro Lors d'un rejet partiel, les codes statuts retournés sont : <ul style="list-style-type: none"> • « CONFORME_CONCENTRATEUR » pour les factures conformes et intégrées dans la solution • « REJET PAR CHORUS » pour les factures non conformes et non intégrées dans la solution Chorus Pro
Libellé	Nom du fichier facture en erreur
Numéro Unique Identification Du Document	Numéro de la facture émise par le fournisseur
Horodatage	Date et heure de la génération du compte rendu

Dans le cas d'un flux recevable est intégré dans la solution Chorus Pro, la solution génère un compte rendu au format AIFESstatut dont le code statut de chaque facture est : CONFORME_CONCENTRATEUR.

Pour les utilisateurs raccordés en mode API, un mail de notification quotidien sera adressé à la structure éditrice des factures, afin d'indiquer les factures non intégrées et rejetées par la solution Chorus Pro.

5.12 Modalités d'utilisation des feuilles de style

5.12.1 Les principes généraux

La visualisation des factures transmises en mode flux, saisies sur le portail ou déposées sur le portail au format XML, dans Chorus Pro et au sein des systèmes d'information des destinataires de ces factures, requière l'utilisation de feuilles de style.

Chorus Pro permet aux fournisseurs de :

- fournir leur propre feuille de style, avec une mise en forme identique aux factures qu'ils peuvent par ailleurs transmettre par voie matérialisée à leurs clients de la sphère privée,
- utiliser le cas échéant une feuille de style générique de la solution.

Les feuilles de style sont spécifiques à chaque format utilisé pour transmettre les factures (UBL, CII, PES).

L'utilisation d'une feuille de style propre au fournisseur n'est possible que dans le cas d'un flux structuré (E1).

La feuille de style générique permet de restituer les mentions légales ainsi que l'ensemble des informations obligatoires et facultatives présentes dans la pièce jointe de type facture du pivot.

Lors de l'envoi des flux de factures à leurs destinataires, la référence³⁶ de la feuille de style disponible sur Chorus Pro sera précisée afin de permettre aux SI destinataires de ce flux de la récupérer et d'afficher les données de facturation selon la mise en forme définie par le fournisseur si celui-ci a communiqué sa propre feuille de style.

Si un fournisseur fait évoluer la feuille de style qu'il utilise, il indique dans son flux une nouvelle référence permettant à Chorus Pro de récupérer la nouvelle feuille de style. L'ancienne feuille de style s'appliquant aux factures ayant été émises avant la modification de la feuille de style reste disponible sur Chorus Pro pour la visualisation de ces factures.

Les feuilles de style sont conservées sur Chorus Pro aussi longtemps qu'il leur reste des factures associées (les factures étant conservées durant 10 ans selon la réglementation en vigueur).

A titre d'illustration : Ci-dessous est représentée une feuille de style complète. Les différents champs ont été remplis avec les données génériques du format E1 UBL Invoice. Les données génériques sont représentées en italiques.

Pour rappel, le remplissage de toutes les balises n'est pas obligatoire. Le résultat d'affichage dépend des données saisies.

³⁶ Cette référence est une référence absolue.

Facture Fournisseur

Facture Fournisseur (FSO1100) : 20161004-01

Emetteur Entité Juridique Fournisseur. Raison sociale(ou Nom Prenom) Fournisseur.Adresse legale Fournisseur.Code postal légal Fournisseur.Commune légal Fournisseur.Code Pays Légal	Client Débiteur. Nom Débiteur. Ligne adresse légale Débiteur. Code postal légal Débiteur. Nom légal commune légal Débiteur. Code pays légal SIRET : Débiteur. Identifiant Numéro d'engagement : Généralités. Référence aux textes du Généralités. Référence aux textes. Date d'émission Marché : Généralités. Numéro de Marché Public Contrat : Généralités. Numéro de contrat du Généralités. Numéro de contrat. Date émission Numéro de TVA Intra-communautaire : Débiteur. Identifiant TVA
Entité Commerciale Fournisseur. Nom(raison sociale) Fournisseur.Ligne Adresse Commerciale Fournisseur.Code Postal Commercial Fournisseur.Commune Commercial Fournisseur.Code Pays Commercial Nom service : Fournisseur. Nom contact SIRET : Fournisseur. Identifiant Numéro de TVA intra-communautaire : Fournisseur. Identifiant TVA Régime de TVA : Fournisseur. Régime TVA	Service Récepteur Débiteur. Code service Débiteur. Nom service Débiteur. Note
Contact Fournisseur. Nom contact Téléphone : Fournisseur. Téléphone contact Télécopie : Fournisseur. Télécopie contact Messagerie : Fournisseur. Courriel contact Fournisseur. Note	Encaisseur Encaisseur. Raison sociale Encaisseur. Ligne adresse légale Encaisseur. Adresse code postal légal Encaisseur. Adresse Nom commune légal Encaisseur. Code pays Encaisseur. Nom contact Téléphone : Encaisseur. Téléphone Messagerie : Encaisseur. Courriel SIRET : Encaisseur. Identifiant
Valideur Valideur. Nom légal Valideur. Ligne Adresse légale Valideur. Adresse code postal légal Valideur. Adresse nom commune légale Valideur. Codepays Valideur. Nom Contact Téléphone : Valideur. Téléphone contact Télécopie : Valideur. Télécopie contact Messagerie : Valideur. Courriel contact SIRET : Valideur. Identifiant	

Généralités. Type **Généralités. Identifiant** du **Généralités. Date**
émission facture portant sur la facture : **Généralités. Identifiant**
Facture Origine - Période de facturation du **Généralités. Début**
période au **Généralités. Fin période**
Cadre de facturation

Récapitulatif

 Total HT (**Généralités. Devise**) Généralités. Montant Hors Taxes
 Total Taxes (**Généralités. Devise**) Récapitulatif Taxes. Montant taxes

Répartition des taxes			
Type Taxe	Taux Taxe	Montant HT	Montant Taxe
Récapitulatif taxes. Régime TVA (Généralités. Devise)	Récapitulatif Taxes. Taux	Récapitulatif Taxes. Montant taxes	Récapitulatif taxes. Montant Taxe

 Motif exonération : Récapitulatif Taxes. Exonération
 Total Remises (**Généralités. Devise**) Généralités. Montant Remises

Répartition des remises	
Type Remise	Montant Remise
Charge/remise. Libellé Motif de Charge/remise (Généralités. Devise)	Charge/remise. Montant Charge / remise

 Total TTC (**Généralités. Devise**) Généralités. Montant TTC
 Montant charges (**Généralités. Devise**) Généralités. Montant Charges
 A déduire (déjà payé) (**Généralités. Devise**) Généralités. Montant à déduire
 A payer (**Généralités. Devise**) Généralités. Montant à payer

 Paiement par **Paiement. Mode de Paiement** sur le compte : **Paiement. Identifiant compte bancaire**
 (**Paiement. Identifiant établissement bancaire**)

 Nous vous remercions de votre règlement avant le : **Paiement. Date Echéance**

Paiement. Note

 Site de livraison : **SiteLivraison. Nom** - **SiteLivraison. Adresse code postal** **SiteLivraison. Adresse Nom**
 commune : **SiteLivraison. Adresse code pays**

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Quantité de livraison	Total remise	Total HT après remise
Ligne. Type - Ligne. Sous-type TVA	Ligne. Numéro - Ligne. Nom article Ligne. Complément SiteLivraison. Identifiant Ligne. Référence produit : Ligne. Référence produit Date de livraison : Ligne. Date livraison	Ligne. Quantité facturée	Ligne. Prix unitaire	Ligne. Unité livraison	NaN	Ligne. Montant H.T.

Totaux du site de livraison, pour information :

Brut HT	NaN
Remises à la ligne	NaN
Net HT	NaN

Fournisseur. Raison sociale(ou Nom Prenom) - Fournisseur. Adresse legale - Fournisseur. Code postal légal
 Fournisseur. Commune légal - Fournisseur. Code Pays Légal
 - Numéro de TVA intra-communautaire : : Fournisseur. Identifiant TVA

Entête de la facture :

Facture Fournisseur

Page 1 sur 2

Facture Fournisseur (FSO1100) : 20161004-01

Emetteur

Entité Juridique

Fournisseur. Raison sociale(ou Nom Prenom)
Fournisseur.Adresse légale
Fournisseur.Code postal légal Fournisseur.Commune légal
Fournisseur.Code Pays Légal

Entité Commerciale

Fournisseur.Nom(raison sociale)
Fournisseur.Ligne Adresse Commerciale
Fournisseur.Code Postal Commercial
Fournisseur.Commune Commercial
Fournisseur.Code Pays Commercial

Nom service : **Fournisseur.Nom contact**

SIRET : **Fournisseur.Identifiant**
 Numéro de TVA intra-communautaire : **Fournisseur.Identifiant TVA**
 Régime de TVA : **Fournisseur.Régime TVA**

Contact

Fournisseur. Nom contact
 Téléphone : **Fournisseur. Téléphone contact**
 Télécopie : **Fournisseur. Télécopie contact**
 Messagerie : **Fournisseur. Courriel contact**
Fournisseur.Note

Valideur

Valideur. Nom légal
Valideur. Ligne Adresse légale
Valideur.Adresse code postal légal Valideur.Adresse nom commune légale
Valideur. Codepays
Valideur. Nom Contact
 Téléphone : **Valideur. Téléphone contact**
 Télécopie : **Valideur. Télécopie contact**
 Messagerie : **Valideur. Courriel contact**
 SIRET : **Valideur. Identifiant**

Client

Débiteur. Nom
Débiteur. Ligne adresse légale
Débiteur. Code postal légal Débiteur. Nom légal commune légal
Débiteur. Code pays légal

SIRET : Débiteur.Identifiant
 Numéro d'engagement : **Généralités.Référence aux textes** du **Généralités.Référence aux textes**.Date d'émission
 Marché : **Généralités.Numéro de Marché Public**
 Contrat : **Généralités.Numéro de contrat** du **Généralités.Numéro de contrat**.Date émission
 Numéro de TVA Intra-communautaire : **Débiteur. Identifiant TVA**

Service Récepteur

Débiteur. Code service
Débiteur. Nom service
Débiteur. Note

Encaisseur

Encaisseur. Raison sociale
Encaisseur. Ligne adresse légale
Encaisseur.Adresse code postal légal
Encaisseur.Adresse Nom commune légal
Encaisseur. Code pays
Encaisseur. Nom contact
 Téléphone : **Encaisseur. Téléphone**
 Messagerie : **Encaisseur. Courriel**
 SIRET : **Encaisseur. Identifiant**

Généralités.Type Généralités.Identifiant du Généralités.Date émission facture portant sur la facture : Généralités.Identifiant
Facture Origine - Période de facturation du Généralités.Début période au Généralités.Fin période
Cadre de facturation

Bloc Fournisseur

Bloc Débiteur

Bloc Valideur

Bloc Encaisseur

Titre de la facture

Récapitulatif

Bloc Taxes

Total HT (Généralités.Devise)		Généralités.Montant Hors Taxes	
Total Taxes (Généralités.Devise)		RécapitulatifTaxes. Montant taxes	
Répartition des taxes			
Type Taxe	Taux Taxe	Montant HT	Montant Taxe
Récapitulatif taxes.Régime TVA (Généralités.Devise)	RécapitulatifTaxes. Taux	RécapitulatifTaxes. Montant taxes	Récapitulatif taxes. Montant Taxe
Motif exonération :		RécapitulatifTaxes. Exonération	

Bloc Charges/ Remises

Total Remises (Généralités.Devise)		Généralités.Montant Remises	
Répartition des remises			
Type Remise		Montant Remise	
Charge/remise. Libellé Motif de Charge/remise (Généralités.Devise)		Charge/remise. Montant Charge / remise	

Totaux et montant à payer

Total TTC (Généralités.Devise)		Généralités.Montant TTC	
Montant charges (Généralités.Devise)		Généralités.Montant Charges	
A déduire (déjà payé) (Généralités.Devise)		Généralités.Montant à déduire	
A payer (Généralités.Devise)		Généralités.Montant à payer	

Bloc Mode de paiement

Paiement par Paiement. Mode de Paiement sur le compte :Paiement. Identifiant compte bancaire (Paiement. Identifiant établissement bancaire)	
Nous vous remercions de votre règlement avant le :Paiement. Date Echéance	
Paiement. Note	

Bloc Ligne

Site de livraison : SiteLivraison. Nom - SiteLivraison.Adresse code postal SiteLivraison.Adresse Nom commune SiteLivraison.Adresse code pays						
TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Quantité de livraison	Total remise	Total HT après remise
Ligne. Taux TVA	Ligne. Numéro - Ligne. Nom article Ligne. Type - Ligne. Sous-type SiteLivraison. Identifiant Ligne. Complément Référence produit : Ligne. Référence produit Date de livraison : Ligne. Date livraison	Ligne. Quantité facturée	Ligne. Prix unitaire	Ligne. Unité livraison	NaN	Ligne. Montant H.T.

Totaux du site de livraison, pour information :

Brut HT	NaN
Remises à la ligne	NaN
Net HT	NaN

Fournisseur. Raison sociale(ou Nom Prenom) - Fournisseur.Adresse legale - Fournisseur.Code postal légal
Fournisseur.Commune légal - Fournisseur.Code Pays Légal
- Numéro de TVA intra-communautaire : : Fournisseur.Identifiant TVA

5.12.2 Les différents cas d'utilisation des feuilles de style par le fournisseur

5.12.2.1 L'envoi d'une facture en mode EDI

5.12.2.1.1 Utilisation d'une feuille de style référencée dans le flux

Lorsque le fournisseur souhaite utiliser une feuille de style spécifique il peut préciser la référence à une feuille de style dans l'en-tête de son flux.

Cette référence est renseignée dans la balise « text/xsl » de l'en-tête du flux et correspond à une URL vers le réseau internet du fournisseur où la feuille de style peut être récupérée, avant d'être stockée sur Chorus Po. Afin de rendre possible la visualisation via la feuille de style spécifique renseignée, le fournisseur doit respecter ces exigences :

- l'URL renvoyant vers la feuille de style est un URL public, accessible via internet via le protocole HTTP³⁷,
- la feuille de style renseignée comporte l'ensemble des ressources, ou comporte les liens publics de l'ensemble des ressources, nécessaires à la visualisation correcte de la facture reconstituée,
- la feuille de style doit être au format UTF-8.

5.12.2.1.2 Utilisation d'une feuille de style générique

Lorsque le fournisseur ne souhaite pas utiliser ou ne dispose pas de feuille de style spécifique, il peut utiliser les feuilles de style génériques de Chorus Pro.

Pour ce faire, il ne référence aucune feuille de style dans l'en-tête de son flux.

5.12.2.2 La saisie d'une facture sur le portail

Lorsque le fournisseur saisit une facture sur le portail de Chorus Pro, Chorus Pro utilise une feuille de style générique lors de la visualisation de la facture avant validation et lors de la transmission de cette facture à son destinataire. Il n'est pas possible, dans le cas d'une saisie sur le portail, de faire appel à une feuille de style propre au fournisseur.

5.12.2.3 Le dépôt d'une facture sur le portail

Lorsque le fournisseur dépose une facture sur le portail de Chorus Pro au format XML, les différentes modalités de valorisation des feuilles de styles s'appliquent de la même manière que pour un fournisseur ayant transmis une facture en mode EDI :

- utilisation de la feuille de style mentionnée dans l'en-tête du fichier XML déposé,
- utilisation de la feuille de style générique le cas échéant si aucune information n'est fournie dans l'en-tête du fichier XML.

5.12.2.4 La visualisation des éléments relatifs aux factures par les destinataires

Chorus Pro renseigne dans l'en-tête du flux d'origine, dans la pièce jointe de type 01 (Facture/avoir) accompagnant le fichier pivot, le lien vers la feuille de style utilisée par le fournisseur et mis à disposition sur le portail de Chorus Pro. Il peut s'agir d'une feuille de style spécifique au fournisseur ou de la feuille de style générique de Chorus Pro applicable au flux et au format utilisé par le fournisseur.

³⁷ Protocole HTTPS non autorisé

5.12.2.4.1 La visualisation des factures par les destinataires en mode Portail

Les récepteurs de factures peuvent accéder à l'espace « factures reçues » de Chorus Pro pour :

- Visualiser les factures qui leur sont adressées,
- Télécharger les factures au format pivot comprenant également en pièce-jointe le flux initial du fournisseur,
- Télécharger les factures au format PDF.

La visualisation de la facture sur le portail et la génération de la facture au format PDF dans la solution s'effectue automatiquement à partir de la feuille de style définie par le fournisseur, et le cas échéant à partir d'une feuille de style générique s'il n'en a pas définie. Le même mode de fonctionnement s'applique en mode API.

La référence à la feuille de style telle que définie par le fournisseur, ou le cas échéant à la feuille de style générique si aucune feuille de style n'a été définie, est indiquée dans l'en-tête du flux de la facture encapsulée dans le flux pivot. Cette référence, sous forme d'une URL, permet au système d'information de l'utilisateur de récupérer la feuille de style nécessaire à la visualisation des données de la facture.

Nb : en cas de dépôt d'une facture au format PDF par le fournisseur, aucune feuille de style n'est référencée car ce format est directement lisible par le destinataire.

5.12.2.4.2 La visualisation des factures transmises aux destinataires en mode EDI

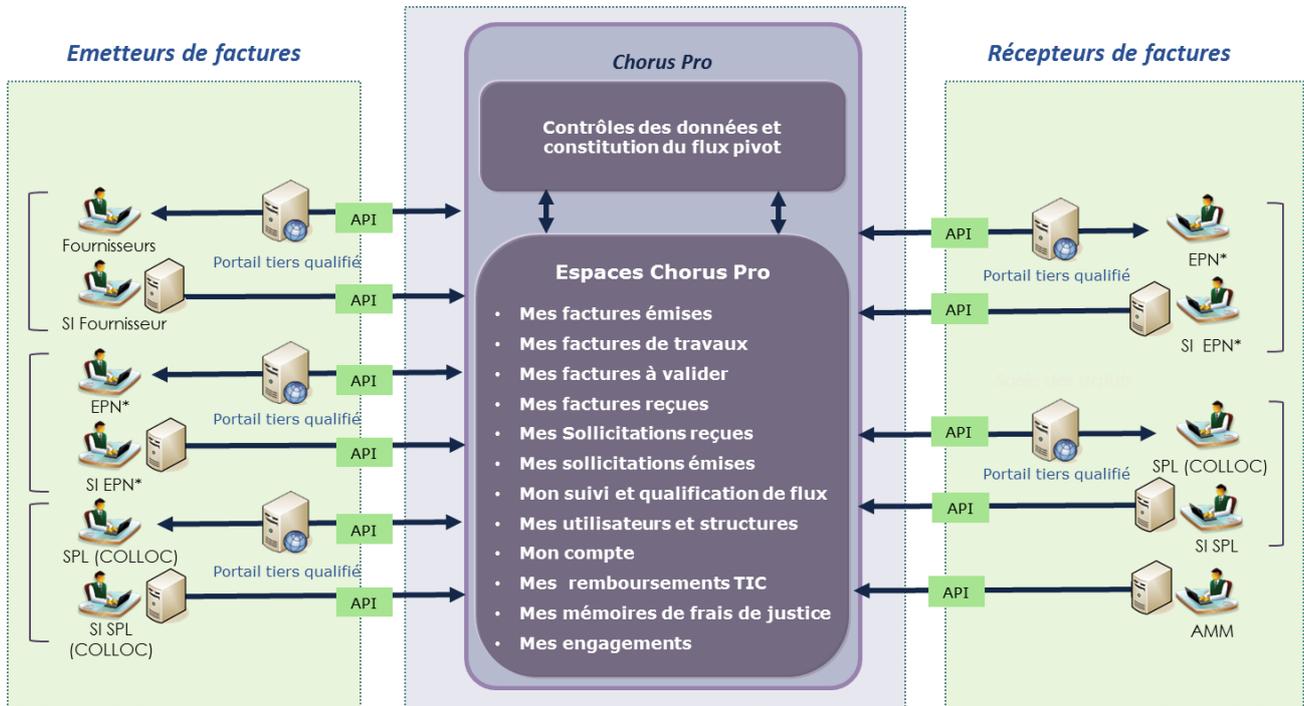
Lorsque le destinataire de la facture récupère le flux pivot et la facture du fournisseur en mode EDI, la référence à la feuille de style telle que définie par le fournisseur, ou le cas échéant à la feuille de style générique si aucune feuille de style n'a été définie, est indiquée dans les flux qu'il reçoit.

Cette référence, sous forme d'une URL indiquée dans l'en-tête du flux de la facture encapsulé dans le flux pivot, permet au système d'information de l'utilisateur de récupérer de manière automatisée la feuille de style nécessaire à la visualisation des données de la facture sur le portail de Chorus Pro. Aucune authentification spécifique n'est nécessaire pour la récupération de la feuille de style.

6 PRESENTATION DE L'UTILISATION DES SERVICES API

6.1 Le principe de fonctionnement des API

6.1.1 Présentation de l'offre de service



* EPN = Etablissements Publics Nationaux + Etablissements Publics de Santé + Secteur public local hors HELIOS

Le mode Service (via les API) et le mode Portail (via portail tiers à valeur ajoutée uniquement) permettent d'utiliser l'ensemble des fonctionnalités offertes aux utilisateurs de Chorus Pro en mode Portail depuis les outils informatiques déjà déployés au sein des structures des partenaires. Deux modalités d'intégration sont possibles:

- L'intégration dans les systèmes d'information des structures partenaires : Les API sont intégrées directement dans les systèmes d'information et de gestion des structures émettrices et réceptrices de factures. Les utilisateurs bénéficient directement des fonctionnalités de la solution depuis leurs outils informatiques habituels.
- L'intégration dans les portails tiers : certaines entités publiques disposent déjà de portails tiers, offrant différents services à valeur ajoutée à leurs fournisseurs (ex: rapprochement avec une commande ou une livraison). Ces portails pourront proposer en sus les fonctionnalités de Chorus Pro à leurs utilisateurs. L'authentification des utilisateurs se connectant depuis un portail tiers s'effectue via France Connect Entreprises.

Le mode d'architecture retenu pour exposer ces services est l'architecture REST/JSON. La casse choisie pour le nommage des fichiers JSON et des attributs des requêtes est lowerCamelCase.

Pour respecter les bonnes pratiques de consommation des services API, seule la méthode « POST » est utilisée pour une requête API. Les méthodes « PUT » et « OPTIONS » sont à proscrire.

6.1.2 Codes retour des requêtes API

Un code technique HTTP est transmis dans l'en-tête du retour des requêtes JSON. Les codes techniques pouvant être transmis pour une requête sont :

Code retour	Description
200	Succès de la requête
400	Requête mal formulée
401	Informations d'authentification non présentes
403	Certificat non présent ou non reconnu
404	Page non trouvée
500	Erreur interne du serveur
503	Service indisponible
504	Temps d'attente dépassé

En cas de réception d'un code retour « 200 » ou « 400 », la requête peut retourner dans le corps du retour de la requête JSON les informations en sortie attendues de la requête (uniquement en cas de code technique « 200 ») ou un code erreur fonctionnel (code retour contenant un nombre supérieur ou égal à 20000) associé au libellé de l'erreur fonctionnelle. Les différents codes erreur fonctionnels associés à chaque service sont décrits dans les tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API.

6.1.3 Contraintes liées à l'entête de la requête

- Accept : application/json par défaut
- Accept-charset : UTF-8
- Accept-encoding : gzip/deflate par défaut
- Accept-language : fr_FR
- Cookie : aucune contrainte
- Content-length : aucune contrainte
- Content-md5 : aucune contrainte
- Content-type : présent et valorisé *application/json; charset=UTF-8*
- Date : aucune contrainte
- Authorization et authenticate sont liés à l'authentification et traités dans le cadre de ce sujet.

6.2 Les services proposés en API

L'ensemble des fonctionnalités disponibles sur le portail de Chorus Pro sera également disponible en mode Service. Ces fonctionnalités ont été regroupées en six domaines :

1. Gestion des demandes de paiement³⁸
2. Assistance utilisateur³⁹
3. Gestion des utilisateurs et des structures⁶¹
4. Qualification⁶²
5. Référentiels et services transverses⁶²
6. Gestion des engagements juridiques⁶²

6.2.1 Avant-propos

Les tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API communiqués ci-dessous correspondent à l'état de développement des API lors de la publication de ces spécifications externes et sont donc susceptibles d'être modifiés en fonction des retours des différentes parties prenantes. Ils fournissent une information quant à la cardinalité des attributs, les règles de gestion et de format associés aux attributs, ainsi que les référentiels qui pourront être utilisés afin de faciliter le renseignement des attributs associés.

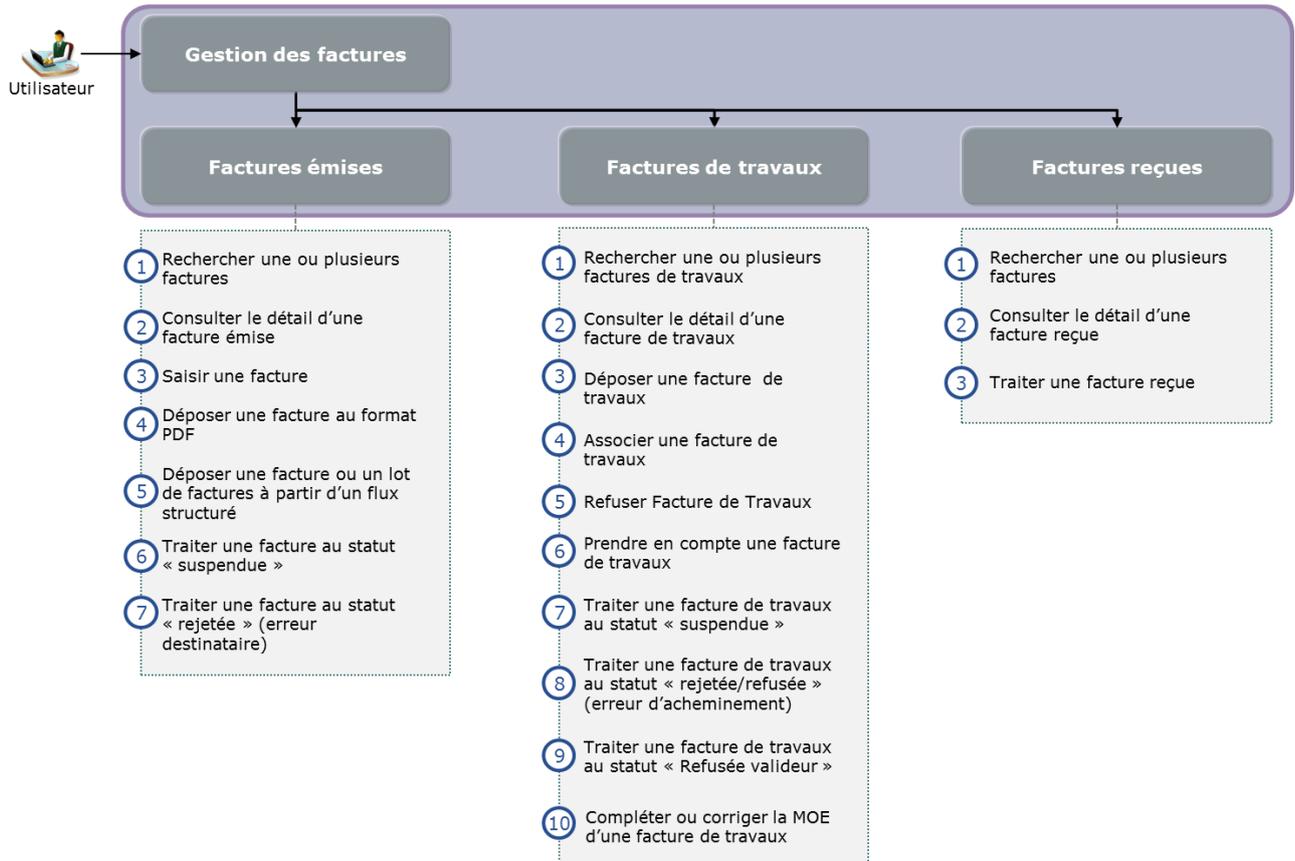
Par ailleurs, des exemples de fichiers JSON et les WADL sont fournis en annexe des spécifications externes. Ces exemples doivent permettre d'effectuer le développement nécessaire pour recourir au mode API. Ces exemples sont mis à jour et publiés de nouveau lors de tout développement complémentaire de Chorus Pro. Ils respectent notamment l'ensemble des règles d'intégration de la solution spécifiés dans les spécifications externes.

³⁸ Seules les fonctionnalités actuellement disponibles sont décrites dans cette version des spécifications externes.

³⁹ Les fonctionnalités disponibles dans ces espaces seront décrites dans une version ultérieure des spécifications externes

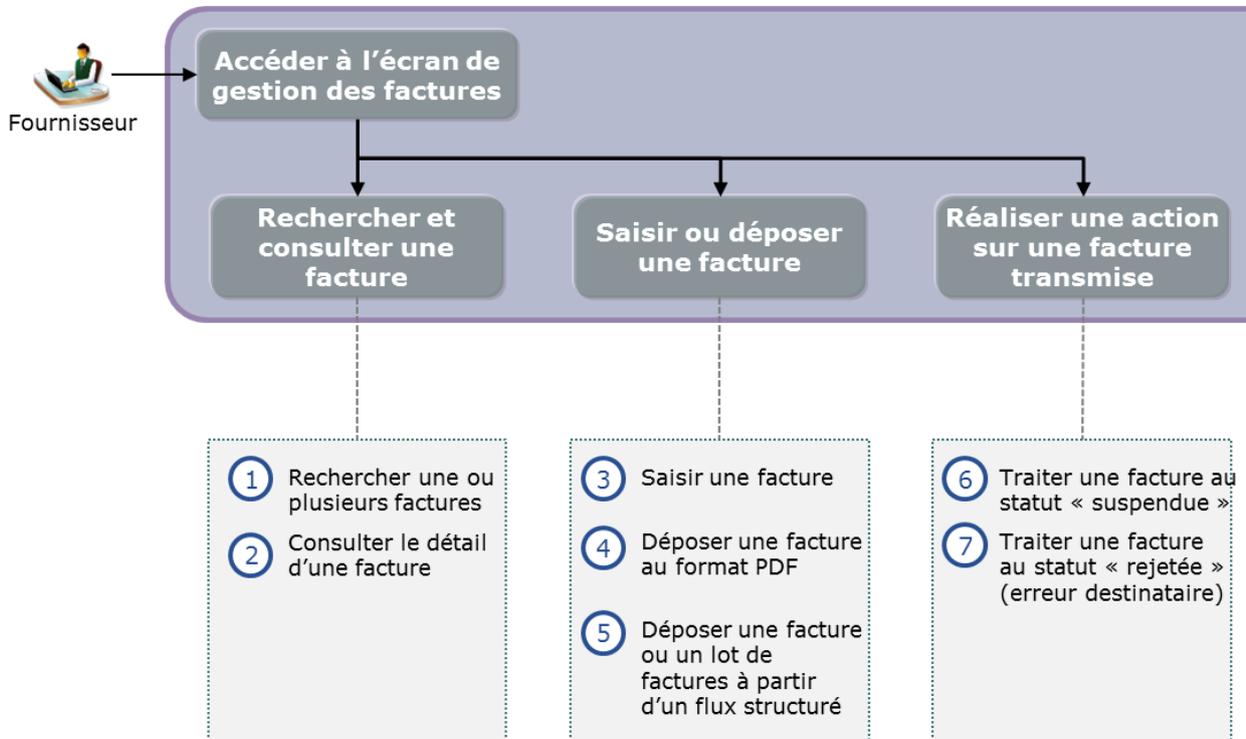
6.2.2 Gestion des demandes de paiement

Vue globale des services

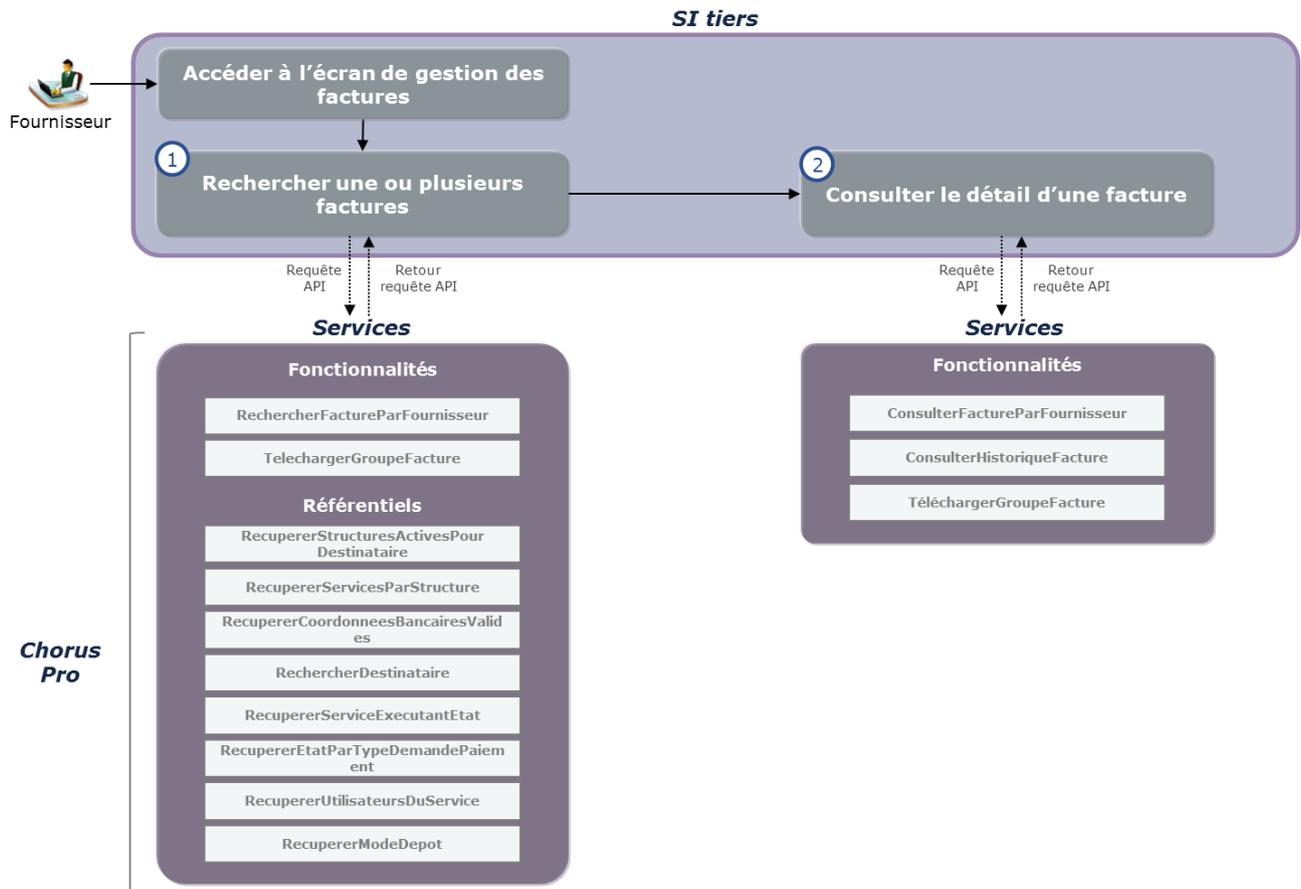


6.2.2.1 Cinématique d'utilisation : Factures émises

Les services du domaine « factures émises » offrent un accès aux fonctionnalités de l'espace factures émises de Chorus Pro. Ils permettent notamment à un utilisateur de saisir, déposer ou transmettre un flux de facture. Ils offrent aussi les aides à la transmission de factures proposées sur le portail : recyclage de factures, suppression de factures rejetées et modification du valideur de la facture. Ils permettent de rechercher une facture précédemment émise vers Chorus Pro, d'en consulter les données et son historique ainsi que de la télécharger.

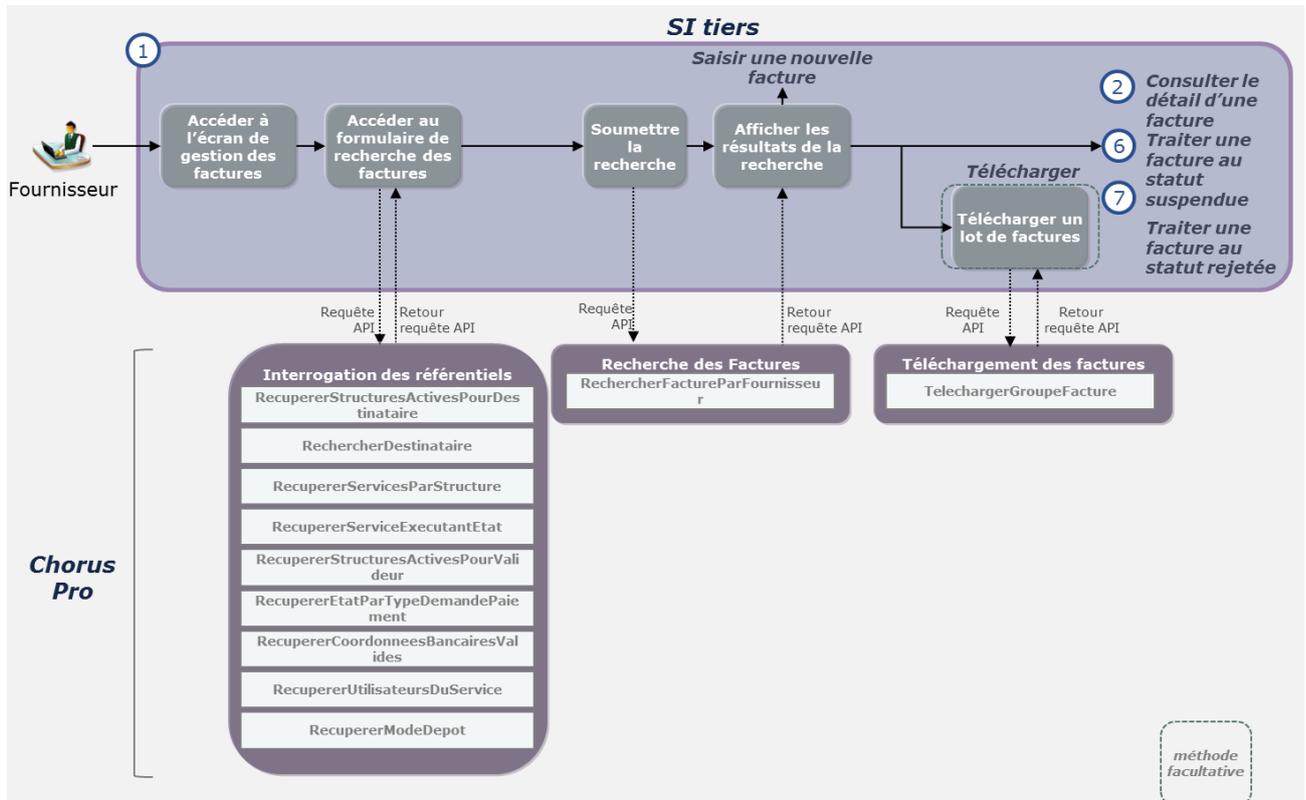


6.2.2.1.1 Rechercher et consulter une facture



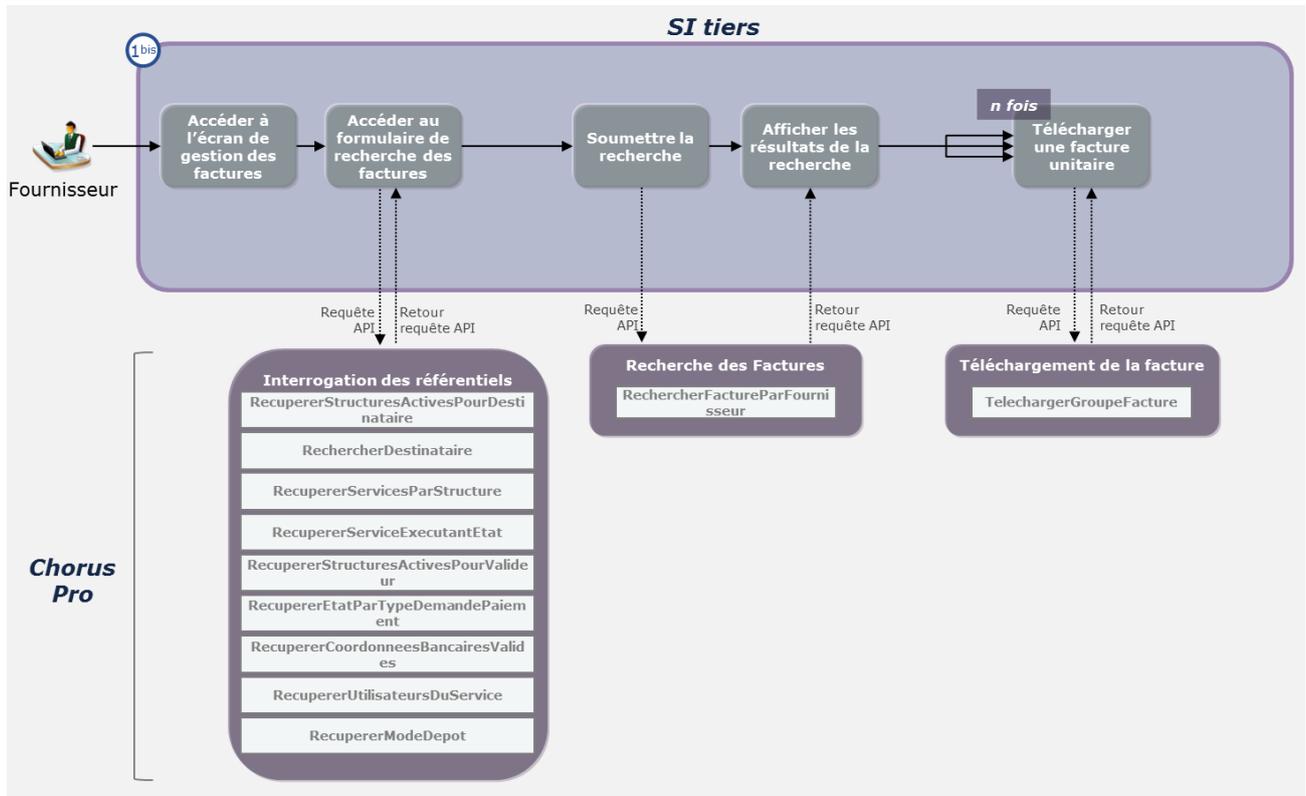
• **Cas d'utilisation 1.1 : Rechercher une ou plusieurs factures**

Un fournisseur souhaite rechercher une facture soumise dans Chorus Pro, télécharger les factures correspondant aux paramètres de la recherche ou consulter le détail de l'une des factures.



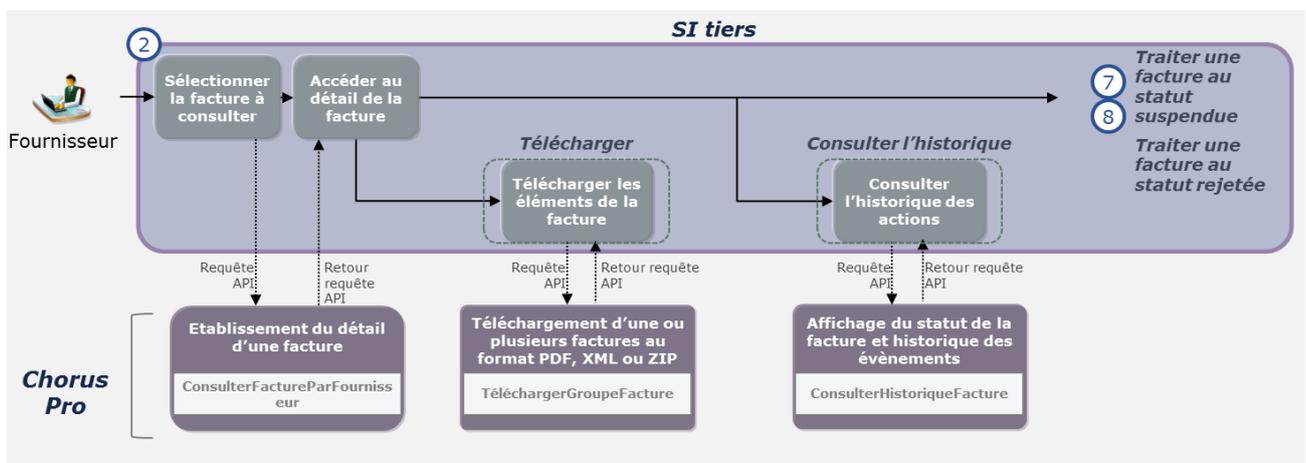
Variante

Un fournisseur souhaite télécharger n factures émises dans Chorus Pro . Il peut, notamment pour respecter les limitations en terme de taille de la requête telechargerGroupeFacture, appeler cette requête n fois pour télécharger de manière unitaire l'ensemble de ces factures.

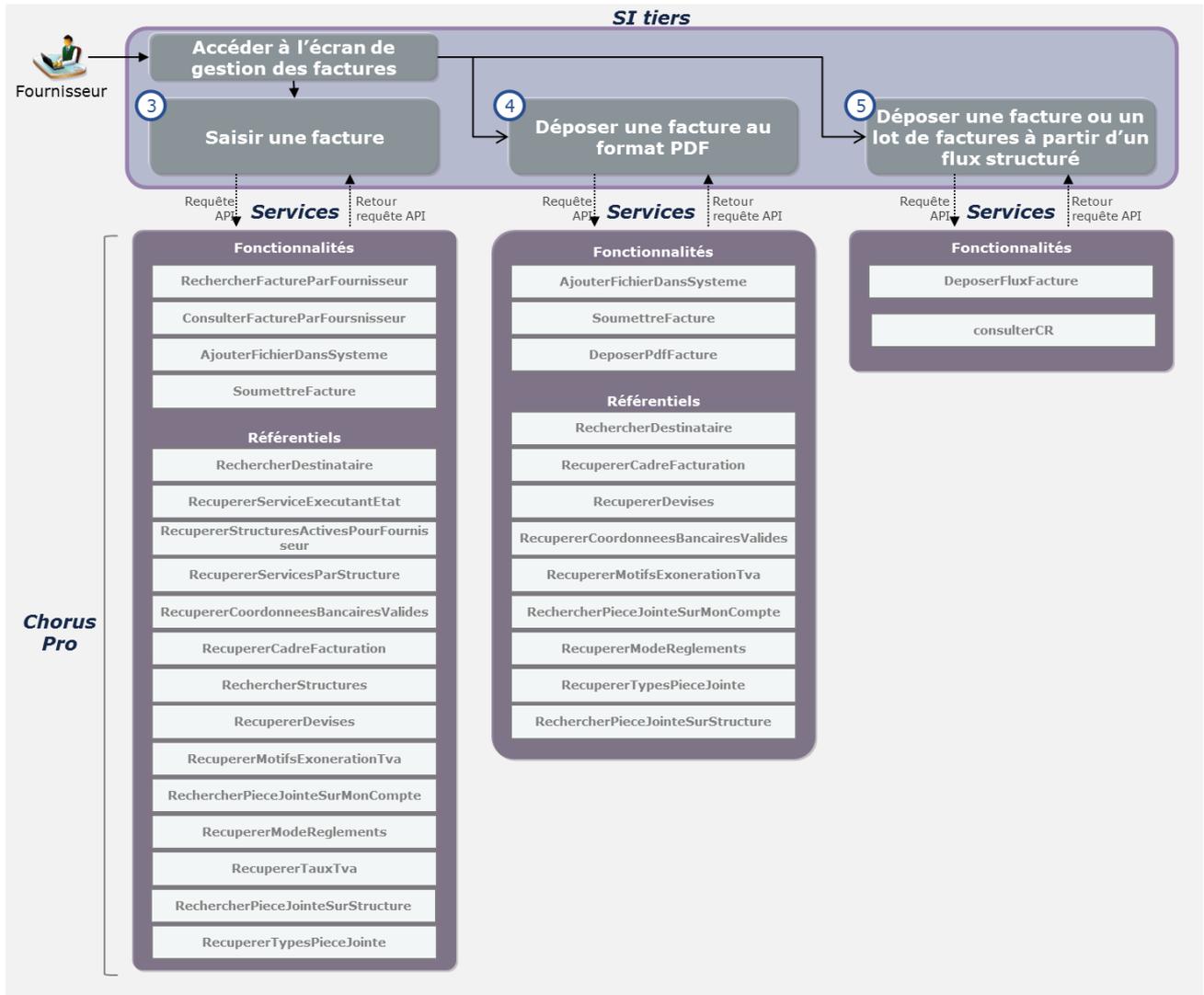


Cas d'utilisation 1.2 : Consulter le détail d'une facture

Un fournisseur souhaite visualiser les informations relatives à une facture soumise dans Chorus Pro . Depuis cet écran, il peut télécharger la facture et/ou ses pièces jointes, consulter l'historique des actions relatives à la facture ou enclencher les processus permettant de compléter la facture ou de la recycler.

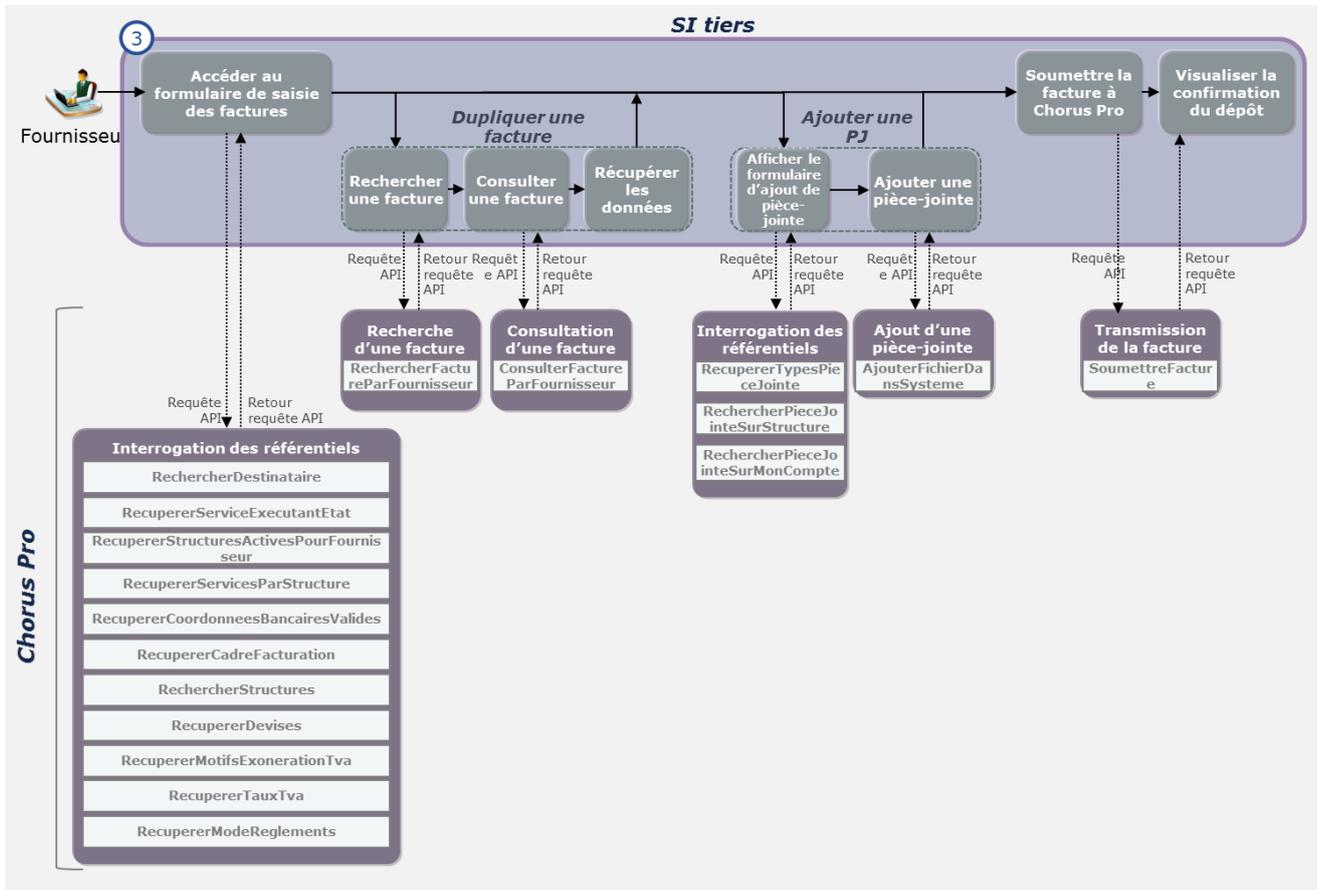


6.2.2.1.2 Saisir ou déposer une facture



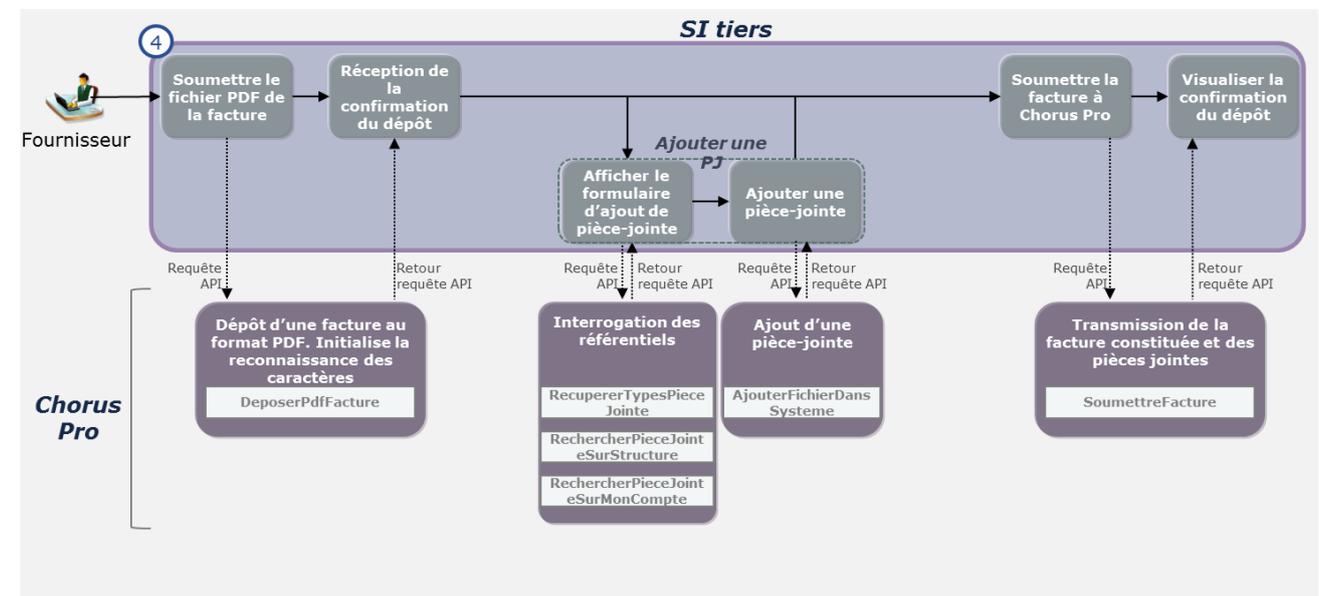
• **Cas d'utilisation 1.3 : Saisir une facture**

Un fournisseur souhaite saisir une facture en ligne depuis un système d'information tiers ou un portail tiers à valeur ajoutée.



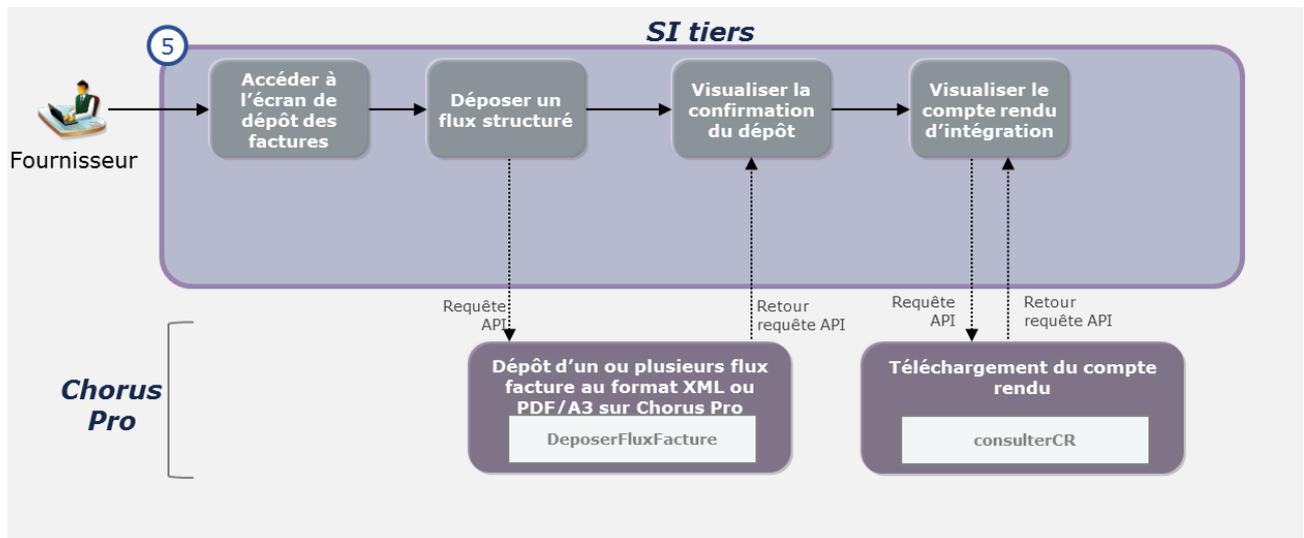
• **Cas d'utilisation 1.4 : Déposer une facture au format PDF**

Un fournisseur dépose une facture sur Chorus Pro à partir d'un fichier PDF préalablement édité depuis son système d'information.

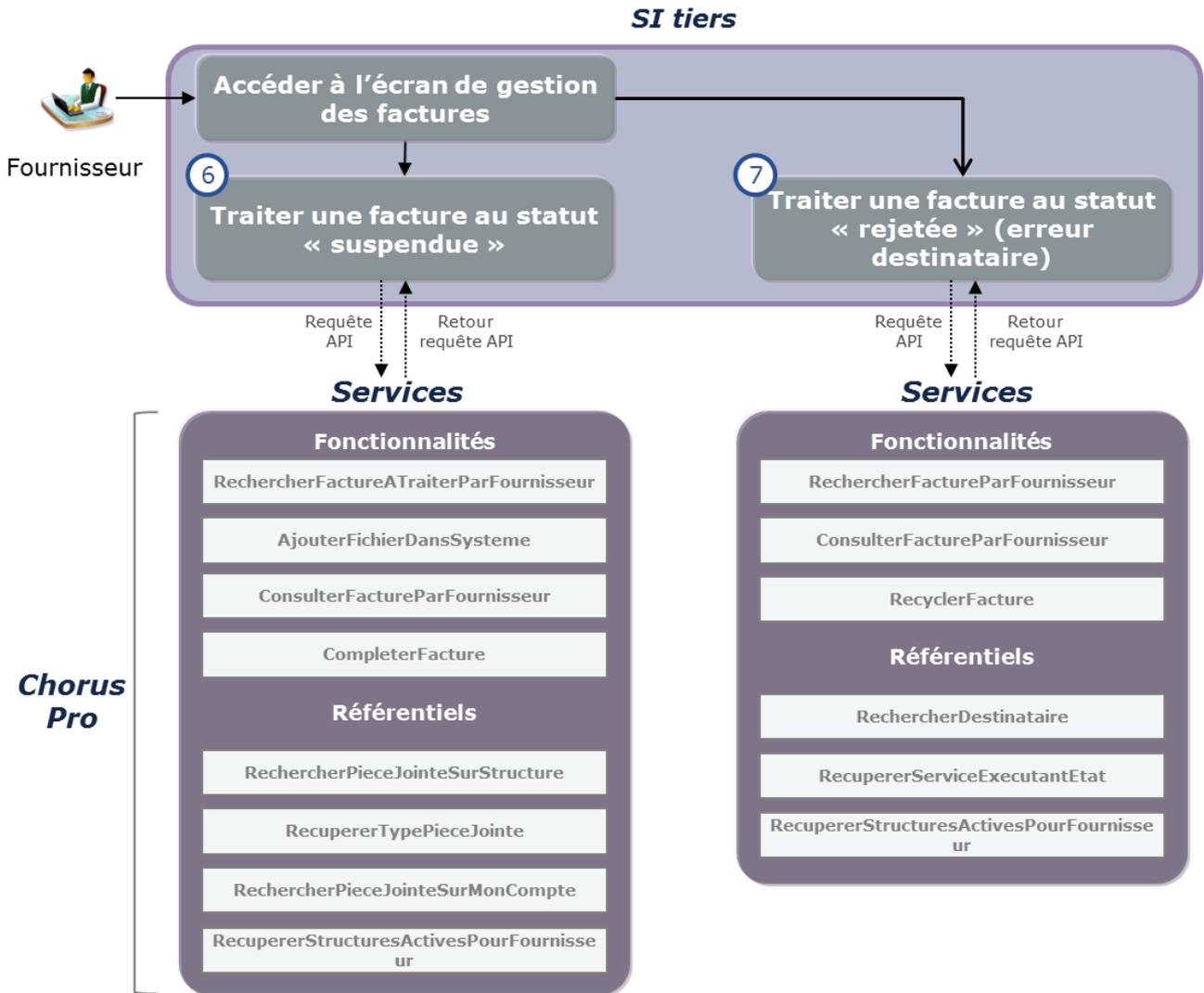


- **Cas d'utilisation 1.5 : Déposer une facture ou un lot de factures à partir d'un flux structuré**

Un fournisseur dépose sur Chorus Pro un flux structuré préalablement généré depuis son système d'information.

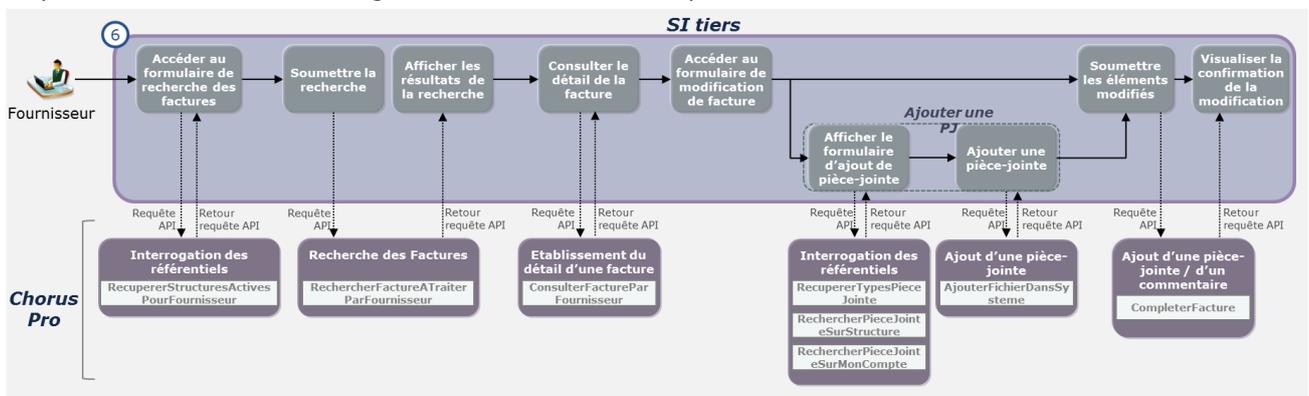


6.2.2.1.3 Réaliser une action sur une facture transmise



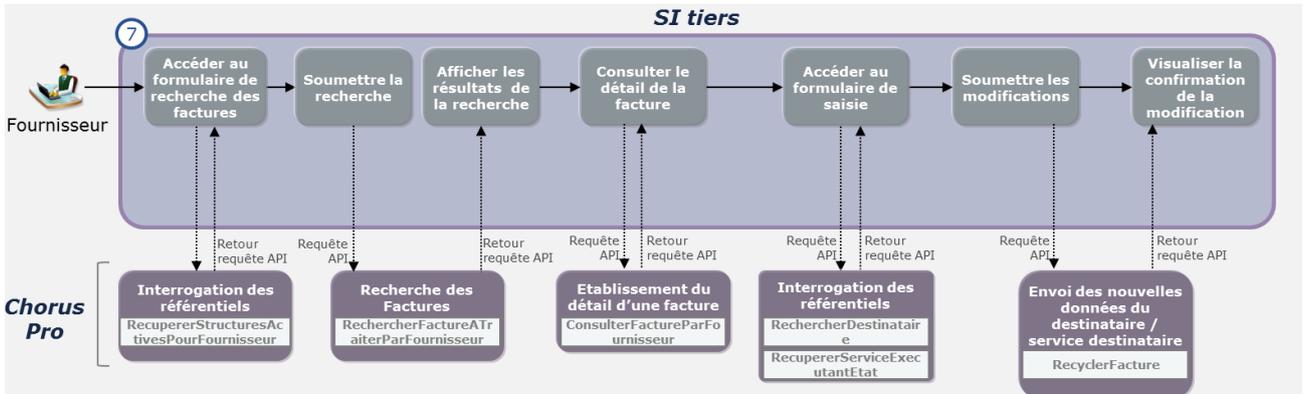
• **Cas d'utilisation 1.6 : Traiter une facture au statut « suspendue »**

Un fournisseur souhaite compléter une facture au statut « suspendue » en ajoutant des pièces-jointes complémentaires et/ou en renseignant un commentaire complémentaire.



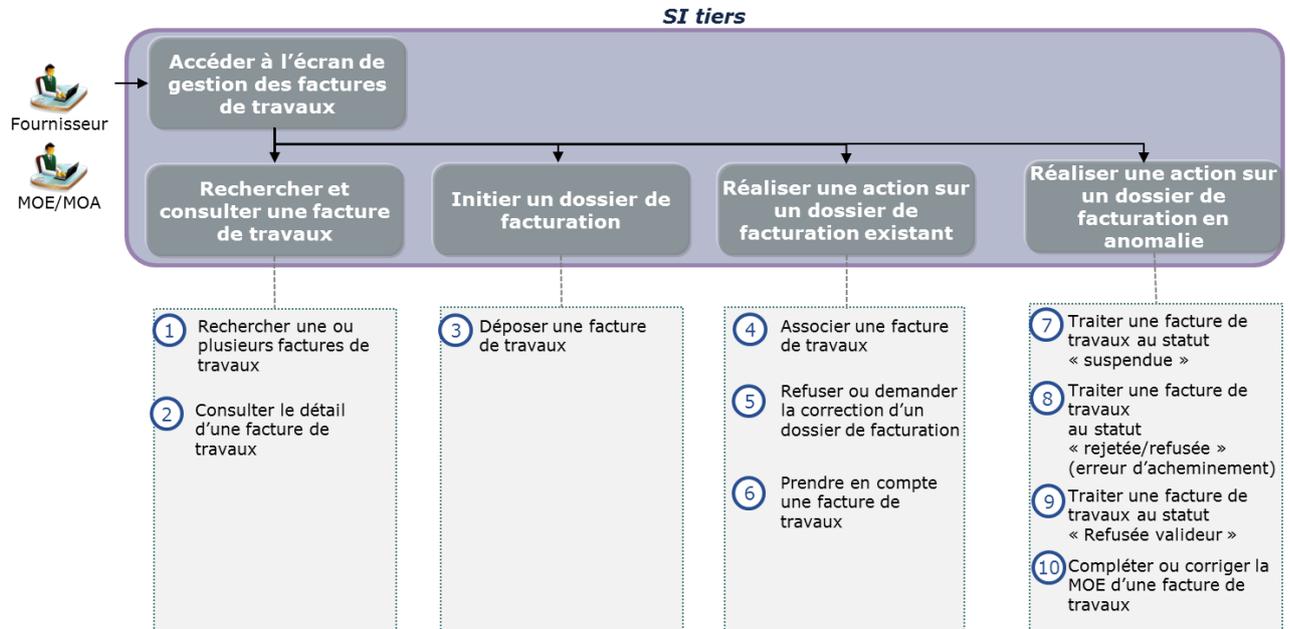
• **Cas d'utilisation 1.7 : Traiter une facture au statut « rejetée » (erreur destinataire)**

Un fournisseur souhaite recycler une facture au statut « rejetée » lorsque le rejet est motivé par une « erreur dans les données d'acheminement ». Le fournisseur renseigne pour cela un nouveau destinataire/service destinataire.

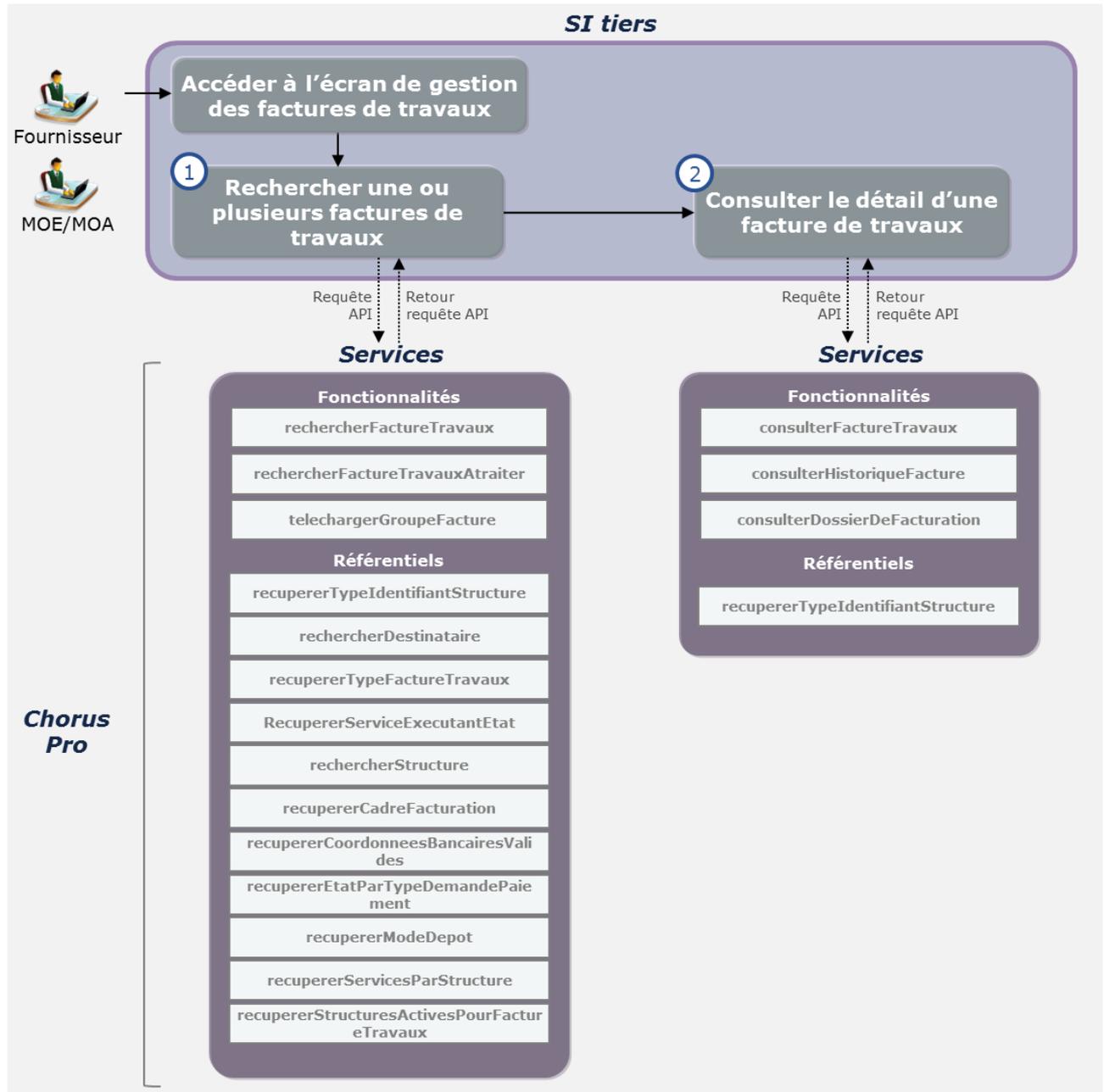


6.2.2.2 Cinématique d'utilisation : Factures de travaux

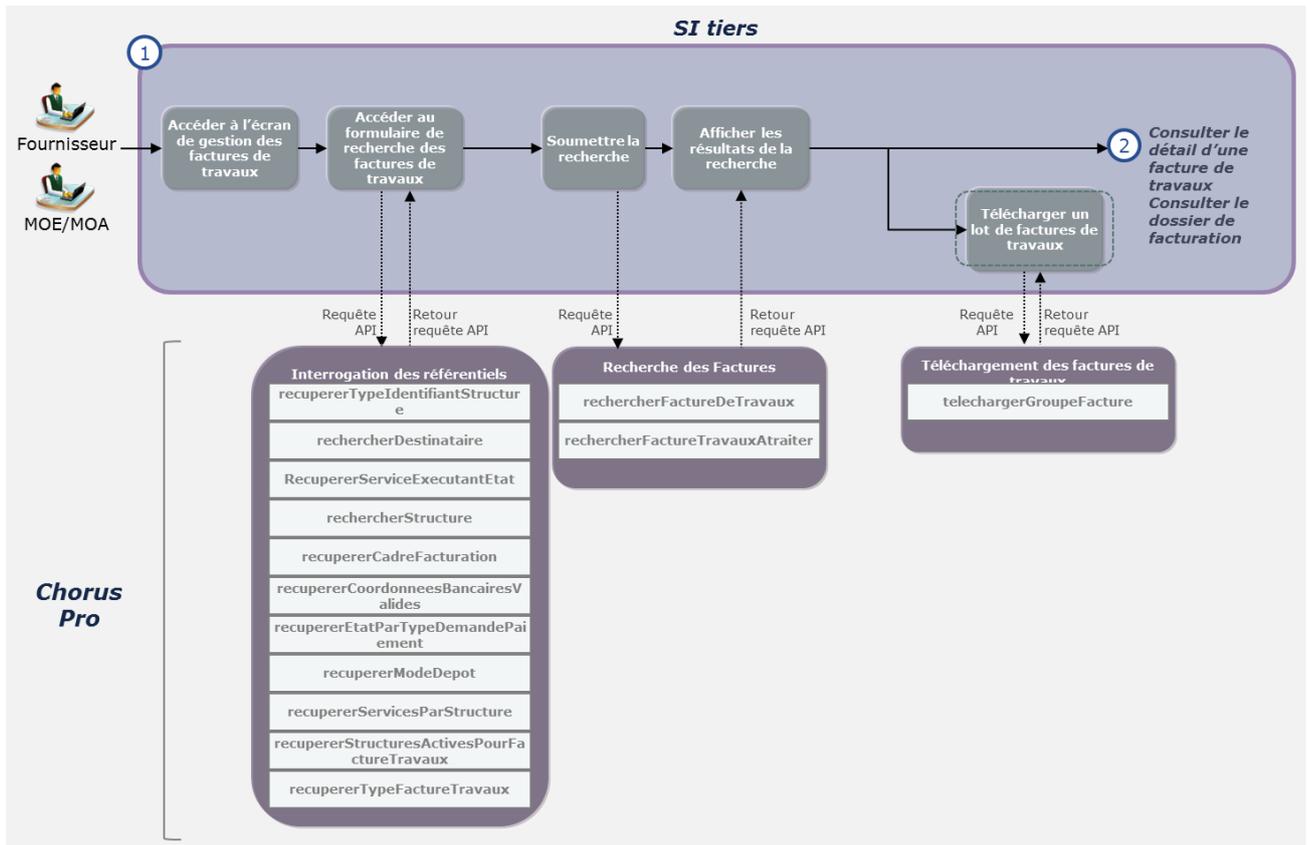
Les services du domaine « factures de travaux » offrent un accès aux fonctionnalités de l'espace factures de travaux de Chorus Pro. Ils permettent notamment à un utilisateur de déposer une pièce de facturation dans le cadre des marchés de travaux. Ils permettent de rechercher une facture de travaux précédemment émise vers Chorus Pro, d'en consulter les données et son historique ainsi que de la télécharger. Ils offrent aussi les aides à la transmission de factures proposées sur le portail : recyclage de factures, suppression de factures et modification du valideur de la facture, etc...



6.2.2.2.1 Rechercher et consulter une facture de travaux

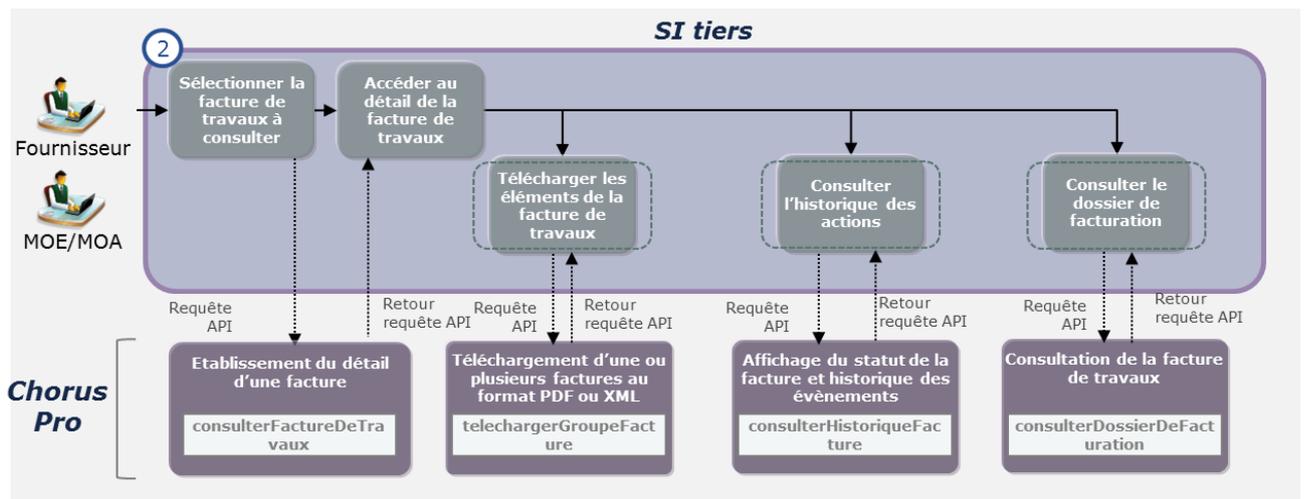

 • **Cas d'utilisation 1.1 : Rechercher une ou plusieurs factures de travaux**

Un utilisateur souhaite consulter la liste des factures pour lesquelles une action de validation ou d'apport de compléments est attendue de sa part. Il peut pour cela effectuer une recherche multicritères, accéder aux détails des pièces de facturation.

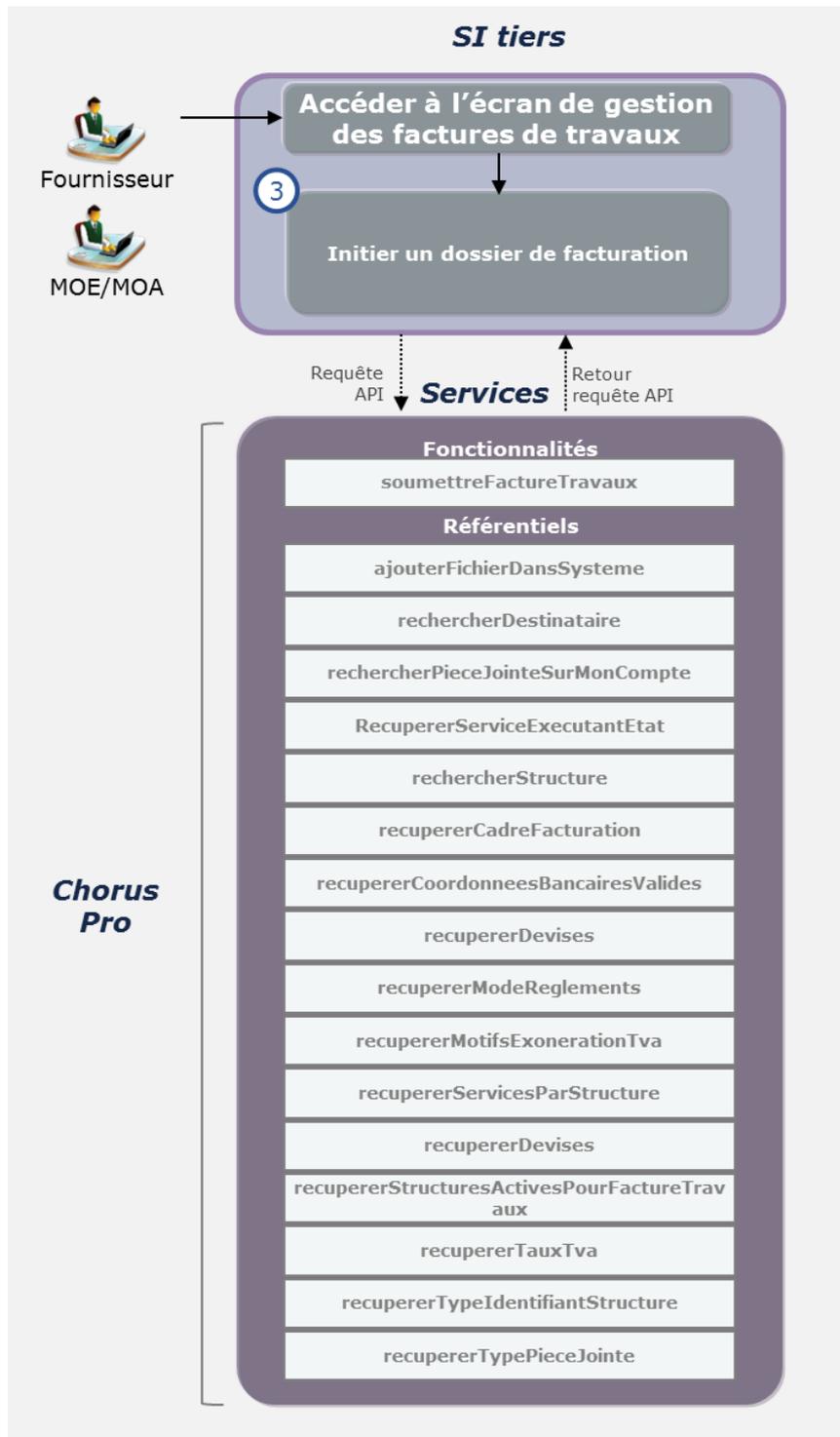


• **Cas d'utilisation 1.2 : Consulter le détail d'une facture de travaux**

Un utilisateur souhaite visualiser les informations relatives à une facture de travaux. Depuis cet écran, il peut télécharger la facture et/ou ses pièces jointes, consulter l'historique des actions relatives à la facture, extraire le fil d'évènement relatif à la facture.

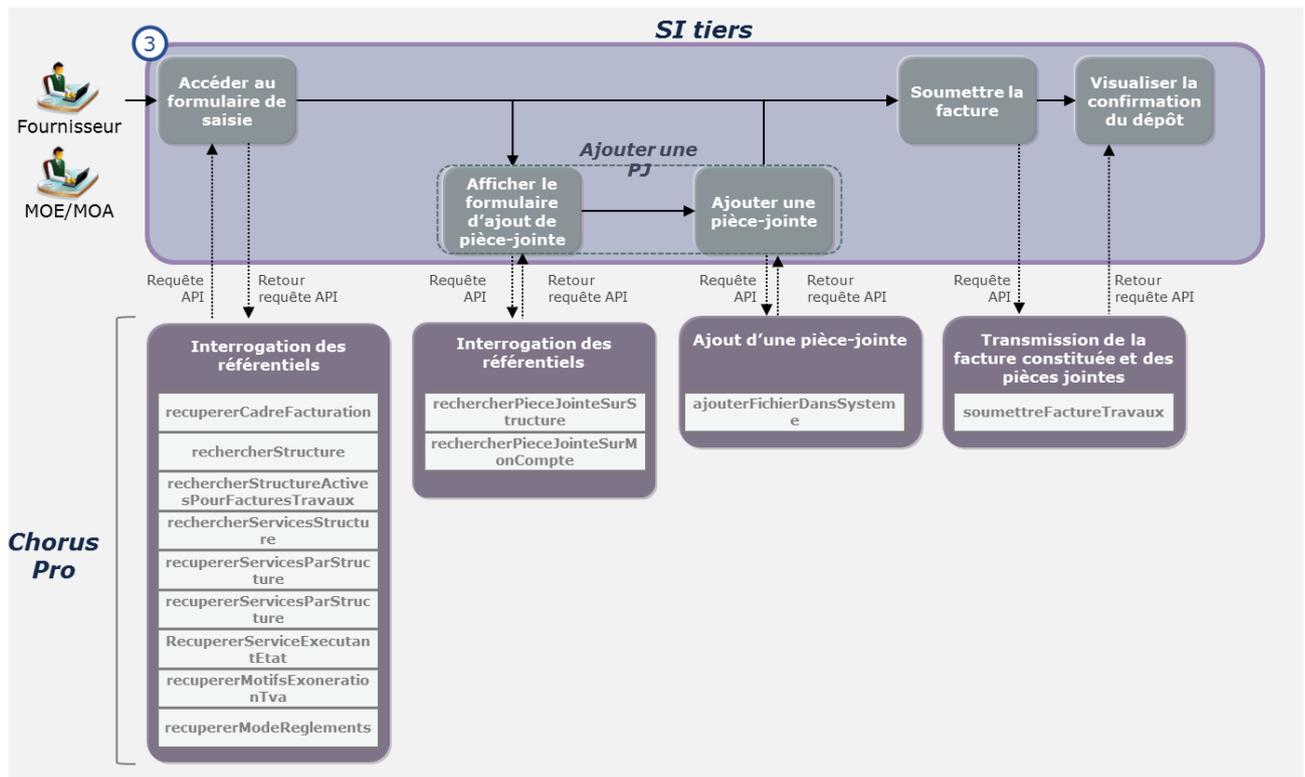


6.2.2.2.2 Initier un dossier de facturation

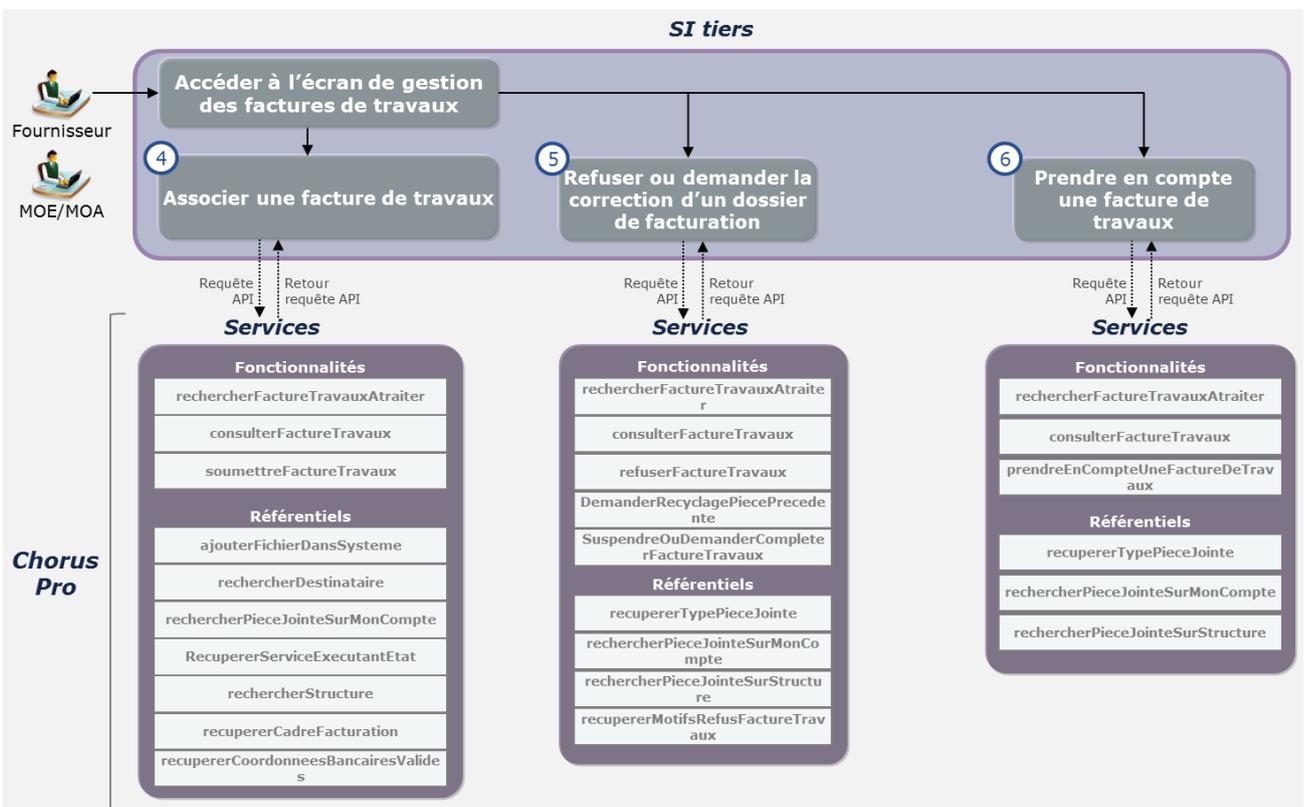


- **Cas d'utilisation 1.3 : Soumettre une facture de travaux**

L'utilisateur souhaite initier un dossier de facturation en soumettant une facture de travaux sans pièce précédente.

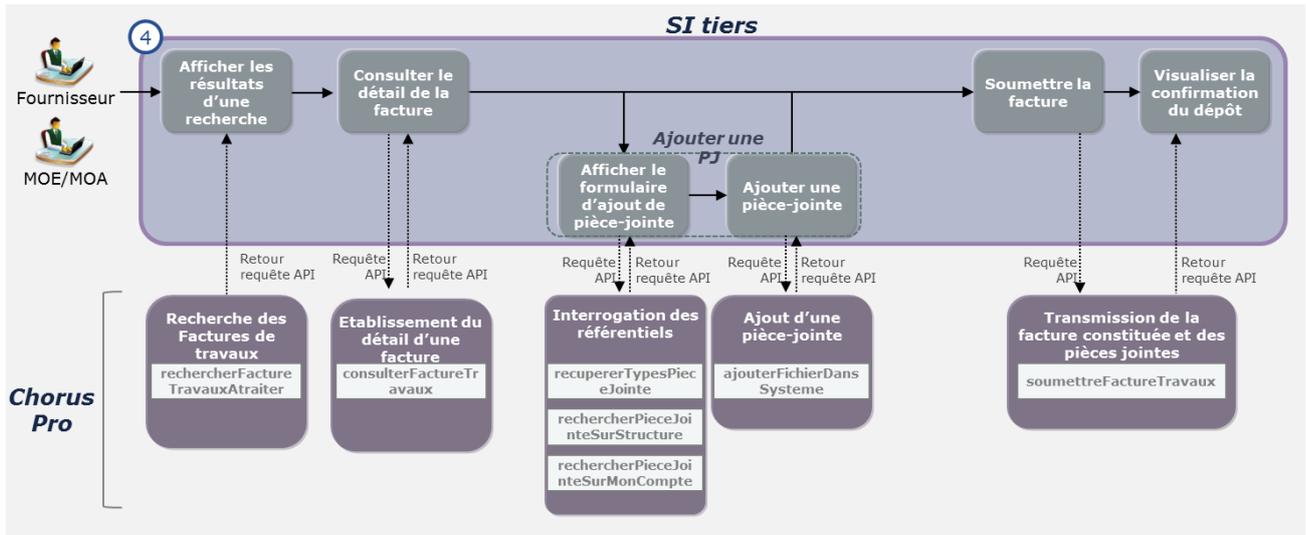


6.2.2.2.3 Réaliser une action sur un dossier de facturation existant



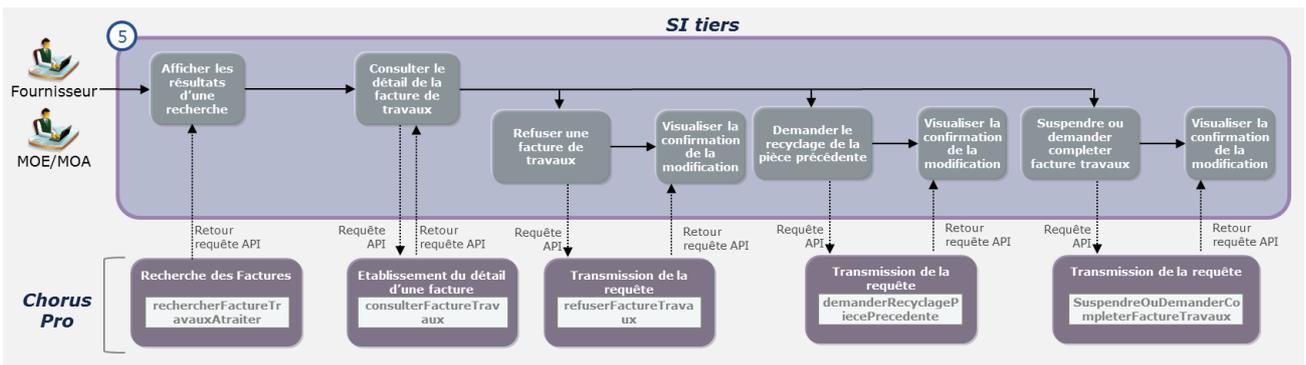
- **Cas d'utilisation 1.4 : Associer une facture de travaux**

L'utilisateur souhaite compléter un dossier de facturation en ajoutant une nouvelle pièce de facturation



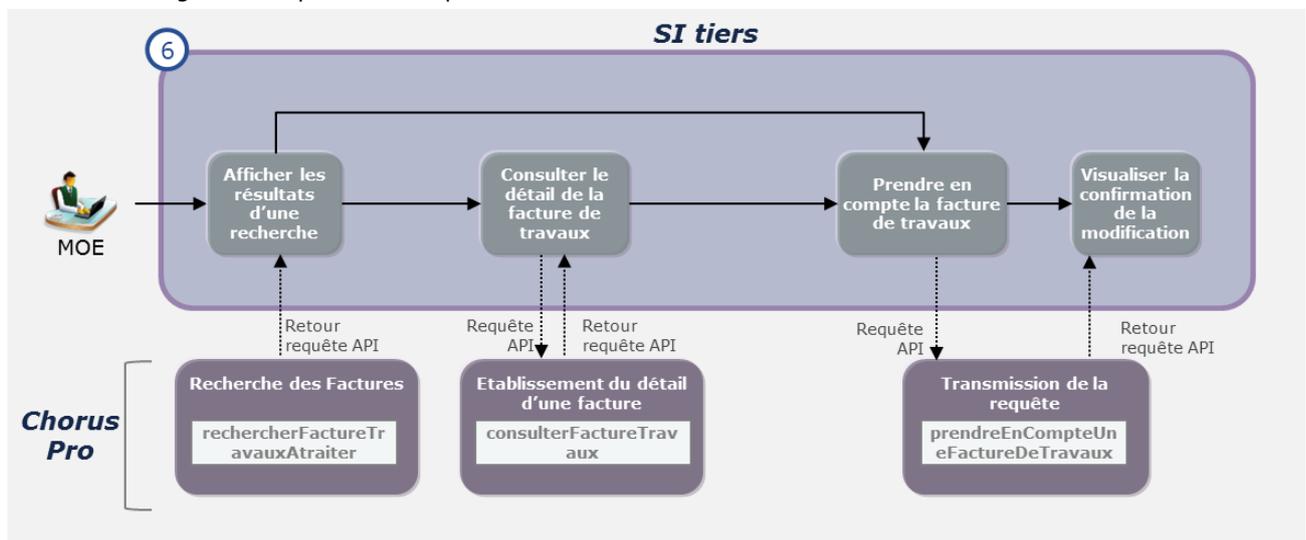
• **Cas d'utilisation 1.5 : Refuser une facture de travaux**

L'utilisateur souhaite refuser une facture de travaux

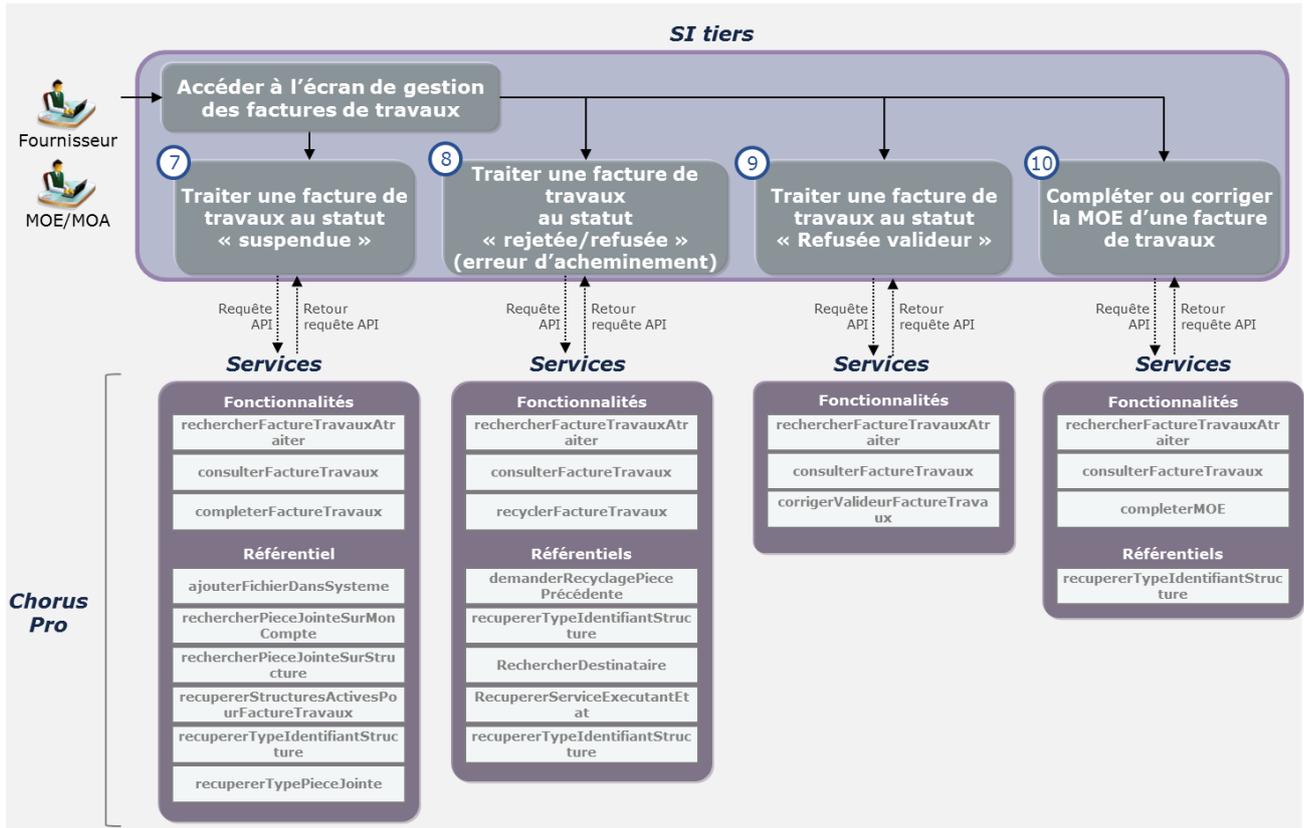


• **Cas d'utilisation 1.6 : Prendre en compte une facture de travaux**

Dans le cadre d'une demande de paiement de sous-traitant, la MOE peut clôturer les actions sur le dossier de facturation en signalant la prise en compte la facture de travaux

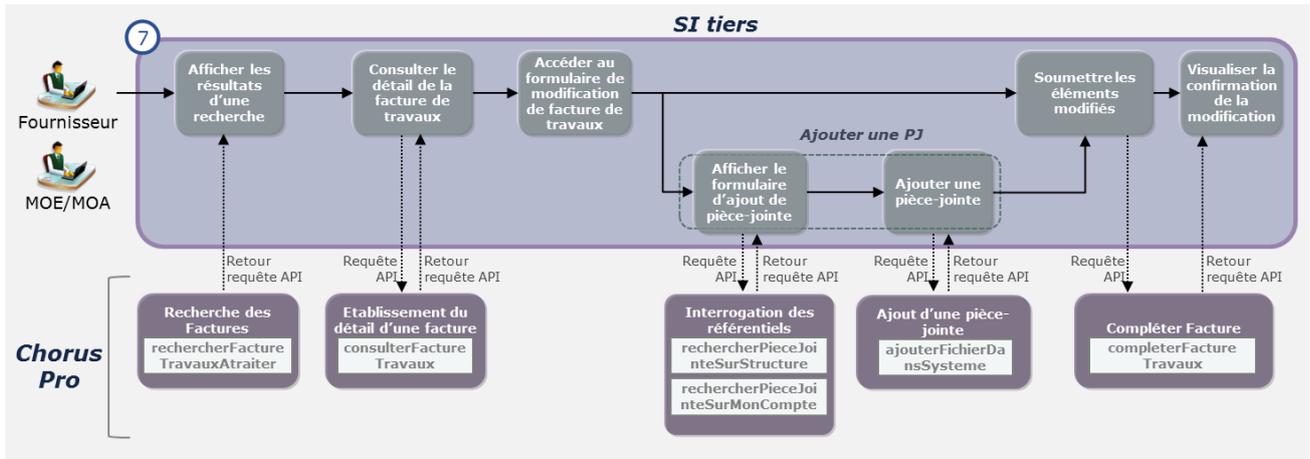


6.2.2.2.4 Réaliser une action sur un dossier de facturation en anomalie



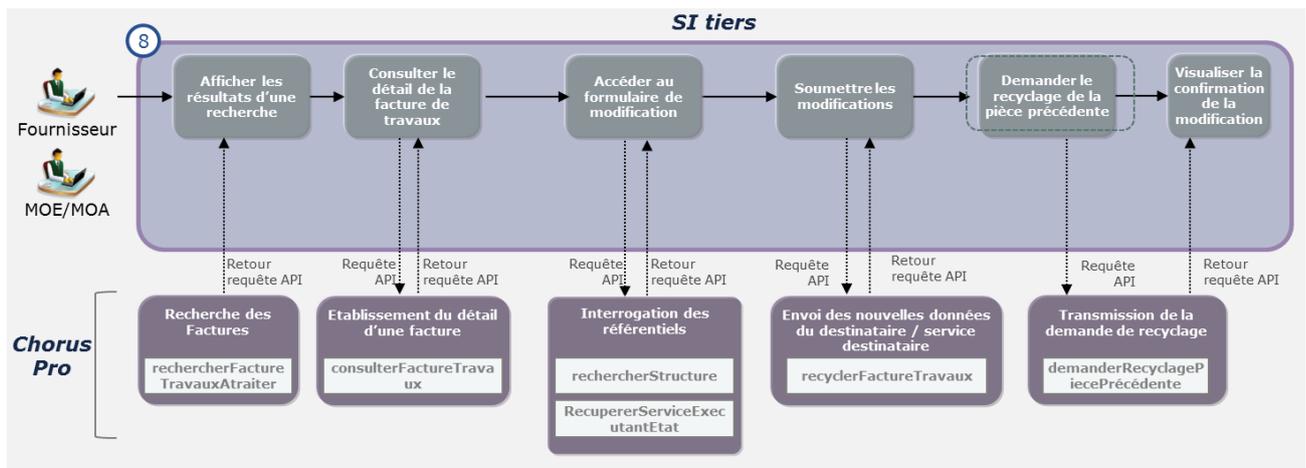
• **Cas d'utilisation 1.7 : Traiter une facture de travaux au statut « suspendue »**

L'utilisateur souhaite compléter une facture de travaux au statut « suspendue » en ajoutant des pièces-jointes complémentaires et/ou en renseignant un commentaire complémentaire.



• **Cas d'utilisation 1.8 : Traiter une facture de travaux au statut « rejetée » (erreur d'acheminement)**

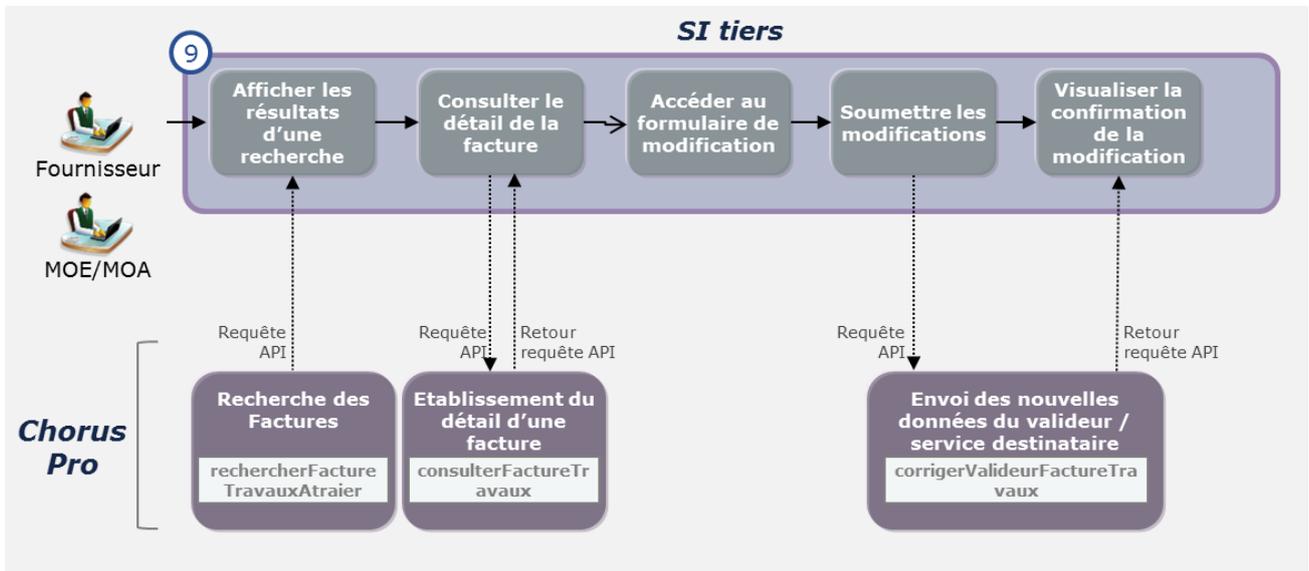
L'utilisateur souhaite recycler une facture au statut « rejetée » lorsque le rejet est motivé par une « erreur dans les données d'acheminement ». L'utilisateur peut renseigner pour cela un nouveau destinataire/service destinataire.



• **Cas d'utilisation 1.9 : Traiter une facture de travaux au statut « rejetée/refusée » (erreur valideur)**

Lorsqu'une facture est rejetée en raison d'une erreur dans les données d'acheminement vers le valideur, le fournisseur, s'il est l'utilisateur ayant procédé à la dématérialisation de la facture, peut :

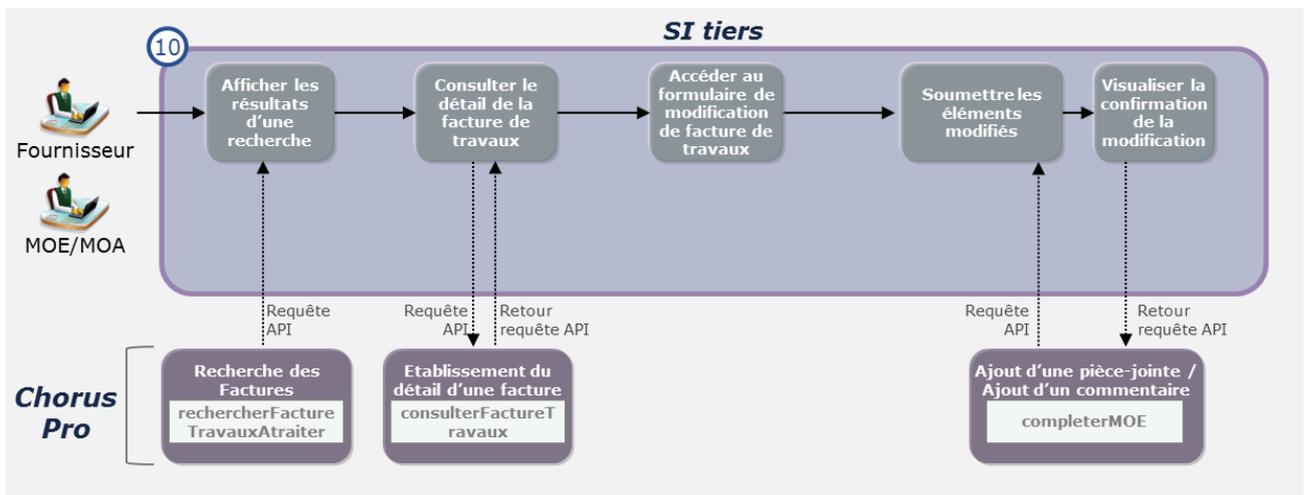
- Supprimer la facture. (La facture est également supprimée de la liste fiscale du fournisseur)
- Modifier le valideur renseigné.



• **Cas d'utilisation 1.10 : Compléter ou corriger la MOE d'une facture de travaux**

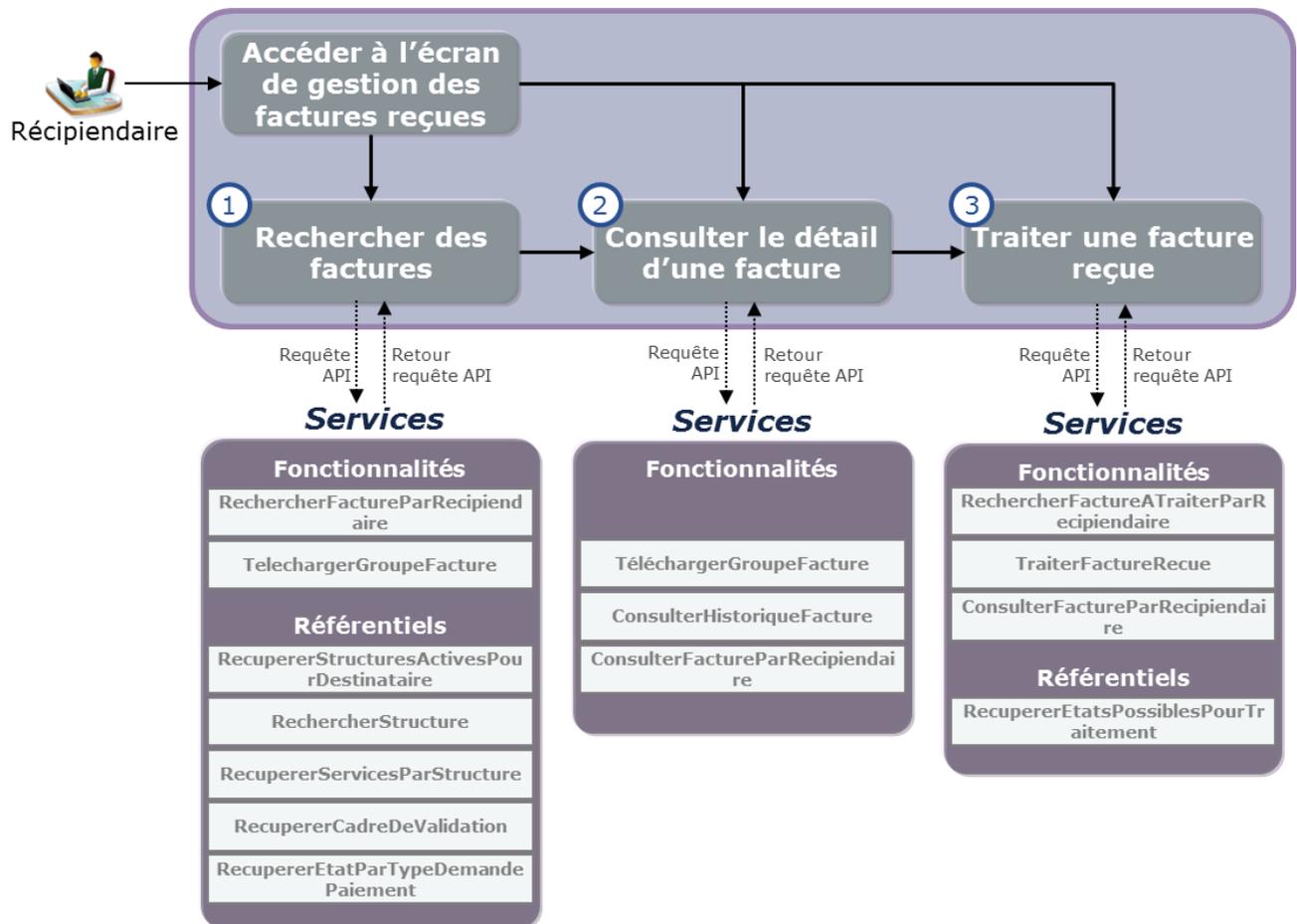
Il est possible de corriger les informations relatives à la MOE, lorsqu'une facture de travaux est refusée par la MOE pour erreur dans les données d'acheminement.

Dans le cadre d'une facture envoyée par un sous-traitant, ou aucune MOE n'est renseignée et sans action de la part du valideur à expiration du délai légal, le sous-traitant a la possibilité de compléter la facture avec les données de la MOE



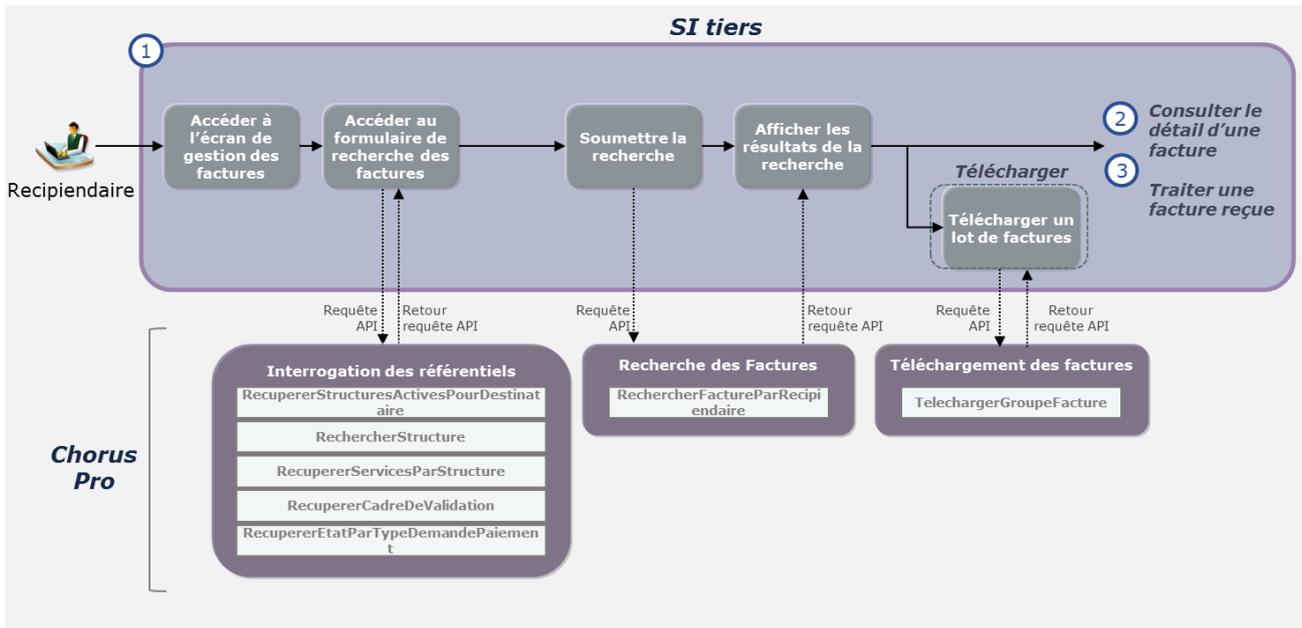
6.2.2.3 Cinématique d'utilisation : Factures reçues

Les services factures reçues offrent un accès à l'espace factures reçues de Chorus Pro. Ce service reprend l'ensemble des fonctionnalités offertes par cet espace. Il permet notamment à un utilisateur de rechercher et consulter une facture dont il est le récipiendaire et de traiter les factures reçues. Le nombre de factures ainsi transmises par Chorus Pro n'est pas limité et dépend des paramètres d'appel de la personne publique.



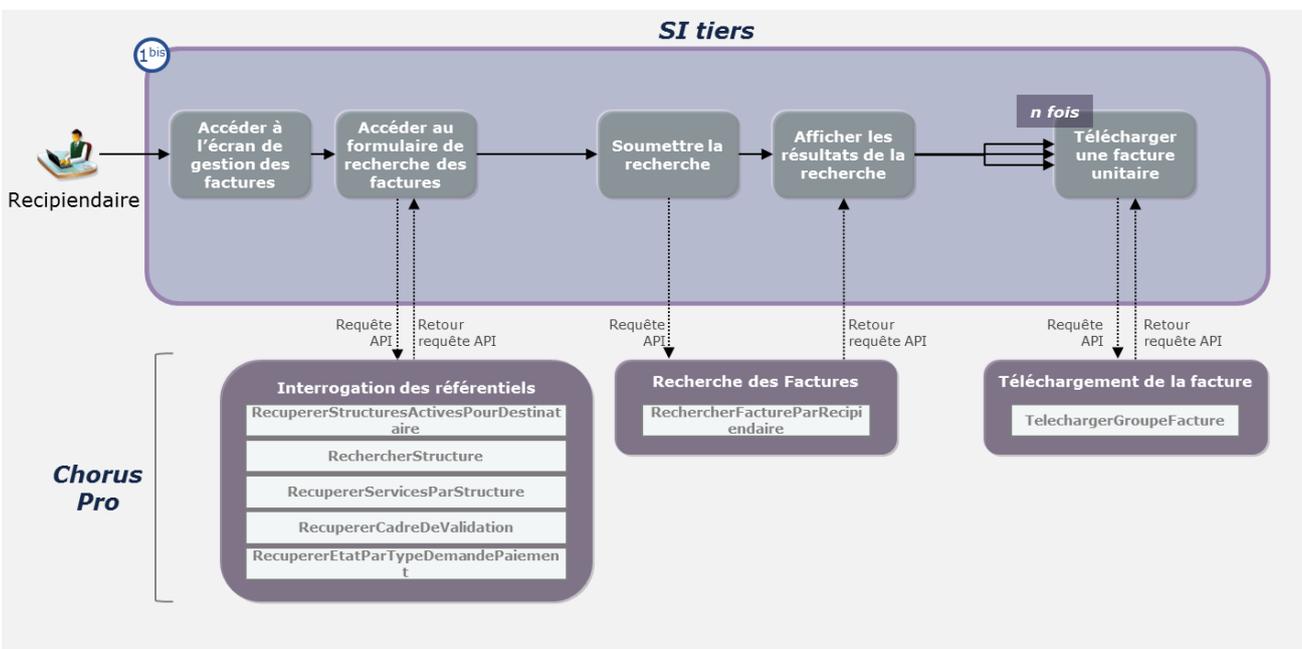
• **Cas d'utilisation 4.1 : Rechercher une ou plusieurs factures reçues**

Un récipiendaire souhaite rechercher une facture reçue dans Chorus Pro , télécharger l'ensemble des factures correspondant aux paramètres de la recherche ou consulter le détail de l'une des factures trouvées.



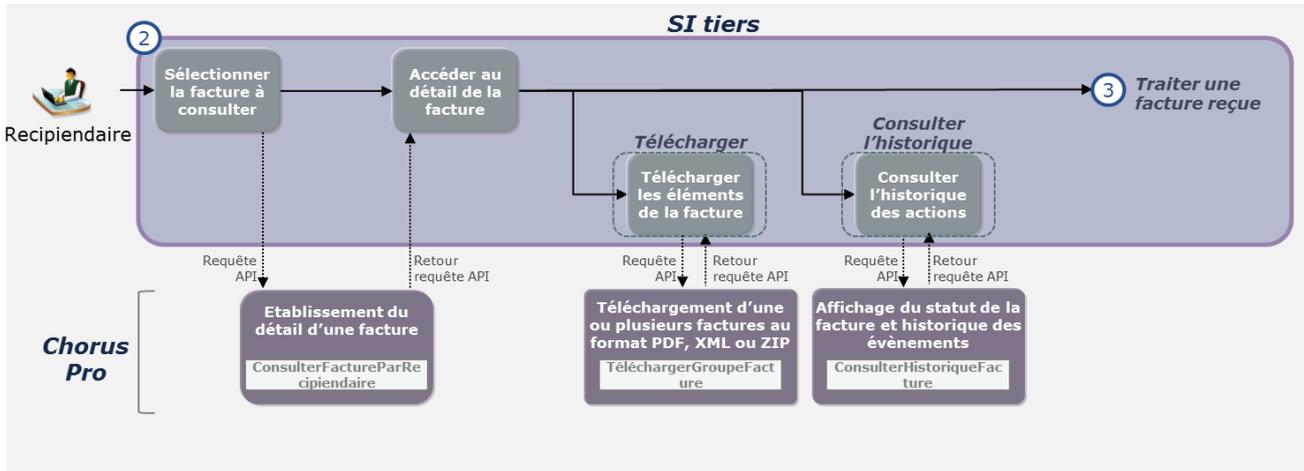
Variante

Un récipiendaire souhaite télécharger n factures reçues dans Chorus Pro . Il peut, notamment pour respecter les limitations en terme de taille de la requête telechargerGroupeFacture, appeler cette requête n fois pour télécharger de manière unitaire l'ensemble de ces factures.



• **Cas d'utilisation 4.2 : Consulter le détail d'une facture reçue**

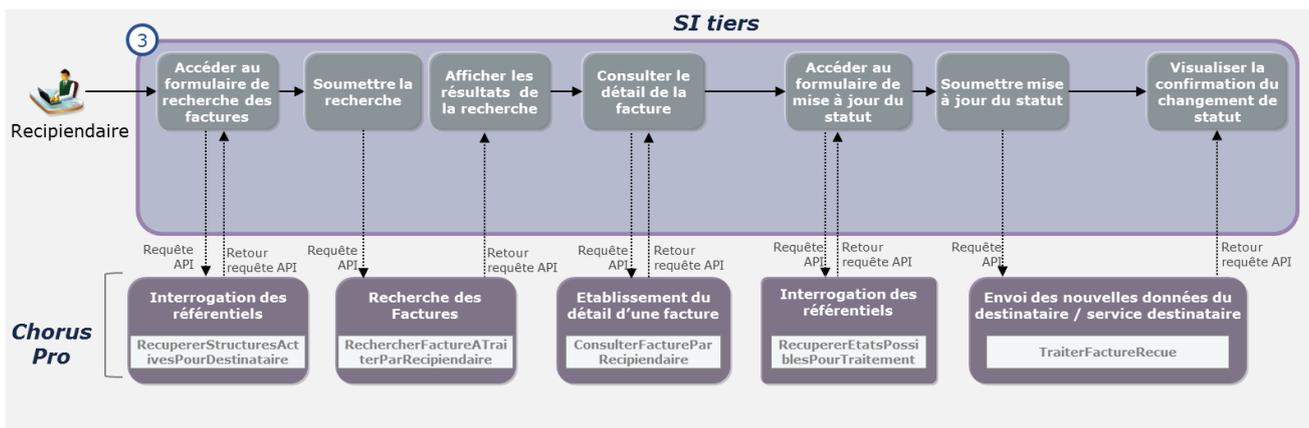
Un récipiendaire souhaite visualiser les informations relatives à une facture reçue sur Chorus Pro . Depuis cet écran, il peut télécharger la facture et/ou ses pièces jointes, consulter l'historique des actions relatives à la facture ou enclencher le processus permettant de traiter la facture.



• **Cas d'utilisation 4.3 : Mettre à jour le statut d'une facture reçue**

Un récipiendaire souhaite mettre à jour le statut d'une facture reçue en fonction du traitement qui a été réalisé. Il peut, depuis la consultation d'une facture reçue, modifier le statut de la facture reçue :

- Mise en paiement
- Suspension, et attente de nouveaux éléments
- Rejet
- Mise à disposition du service comptable
- Mandatée

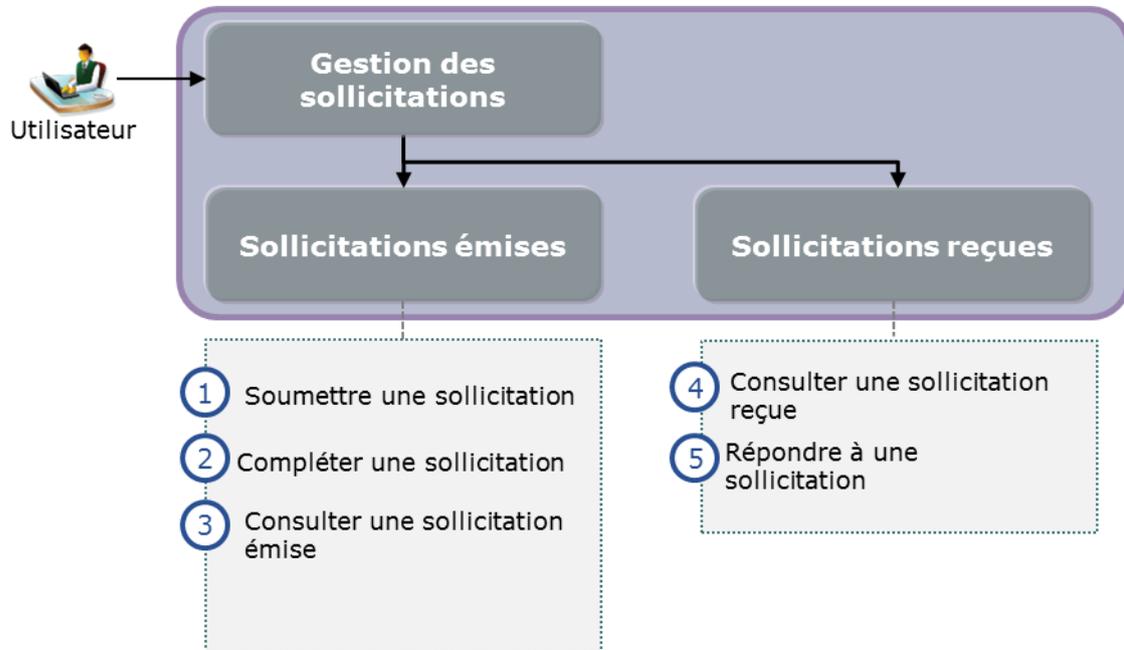


6.2.2.4 Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API

Cf. Annexe au Dossier des spécifications externes relative aux services API.

6.2.3 Sollicitations

Vue globale des services

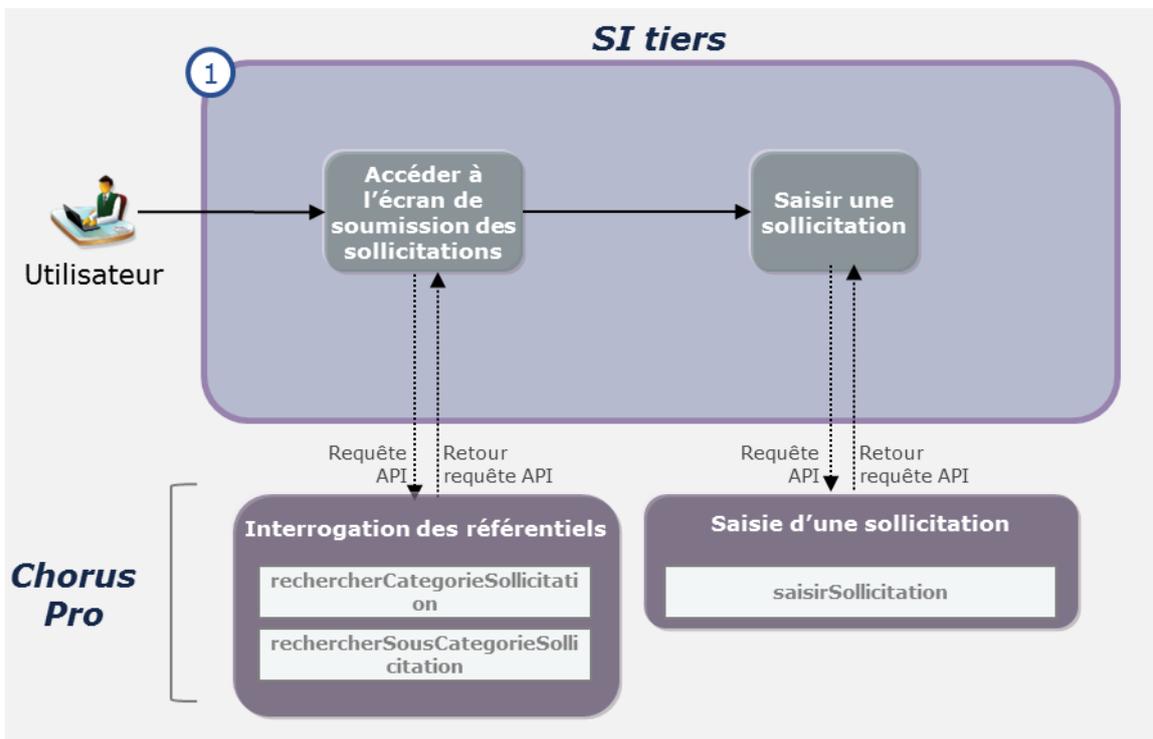


6.2.3.1 Cinématique d'utilisation : sollicitations émises

Les services du domaine « sollicitations émises » offrent un accès aux fonctionnalités de l'espace sollicitations émises et sollicitations reçues de Chorus Pro. Ils permettent notamment à un utilisateur de saisir, rechercher, télécharger un sollicitation émises à l'endroit de l'assistance Chorus Pro ou d'un destinataire public d'une facture.

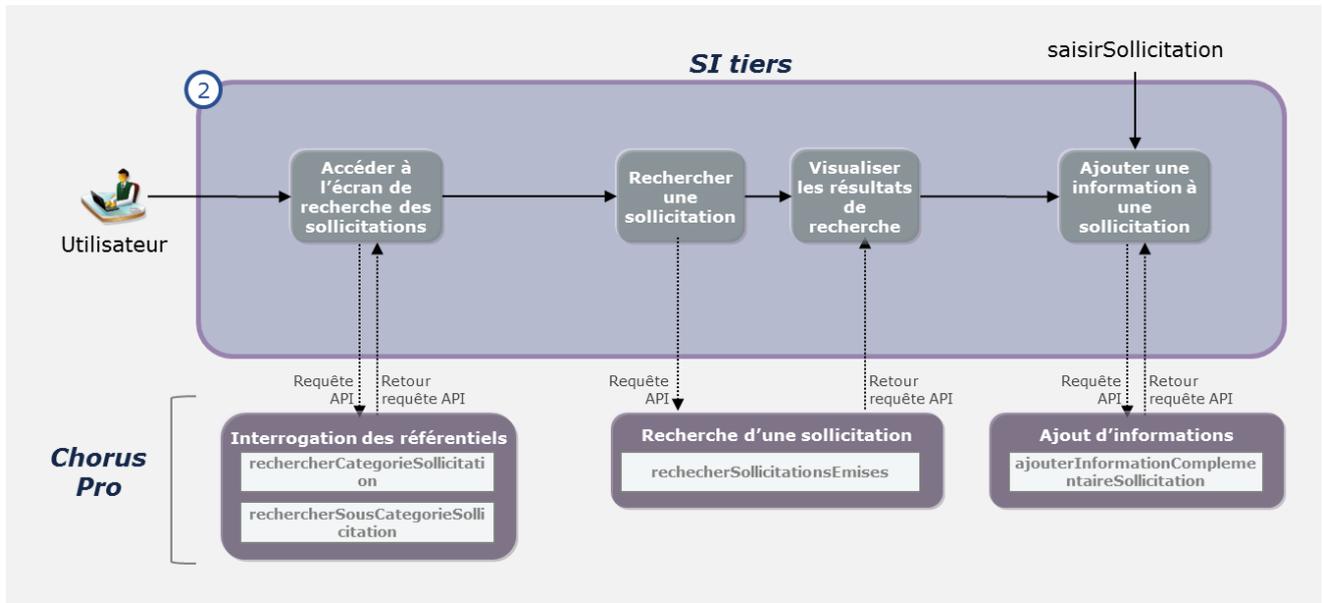
- **Cas d'utilisation 1.1 : Saisir une sollicitation**

Un utilisateur souhaite saisir une sollicitation après avoir sélectionné une catégorie et une sous-catégorie de sollicitation à destination d'un autre utilisateur ou de l'assistance Chorus Pro.



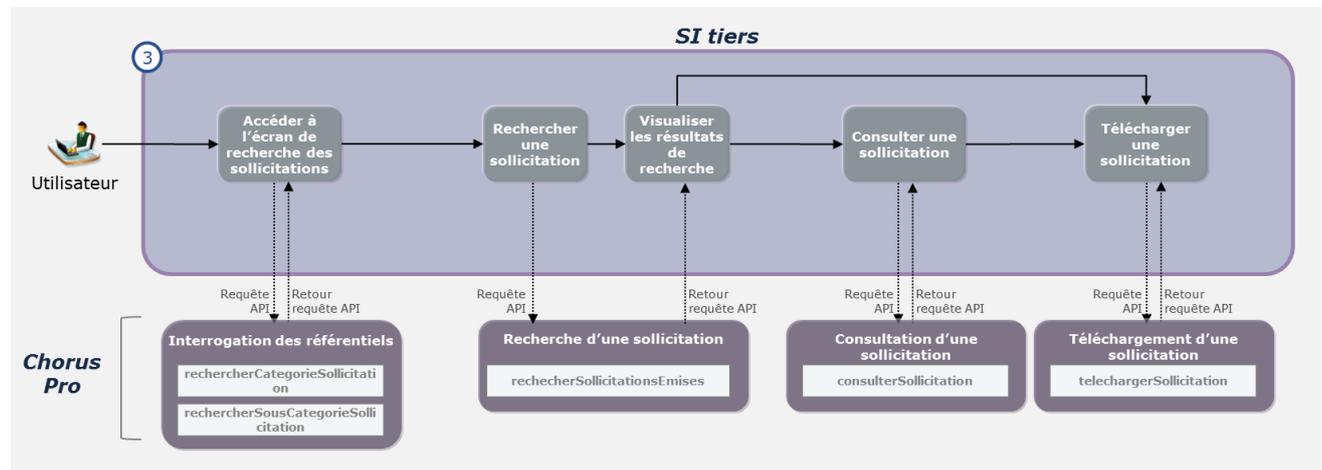
• **Cas d'utilisation 1.2 : Compléter une sollicitation**

Un utilisateur souhaite ajouter des informations ou une pièces-jointe à une sollicitation précédemment soumise.



• **Cas d'utilisation 1.3 : télécharger une sollicitation**

Un utilisateur souhaite rechercher, consulter et télécharger une sollicitation précédemment émise. Il peut choisir de télécharger ou non les pièces-jointes de la sollicitation

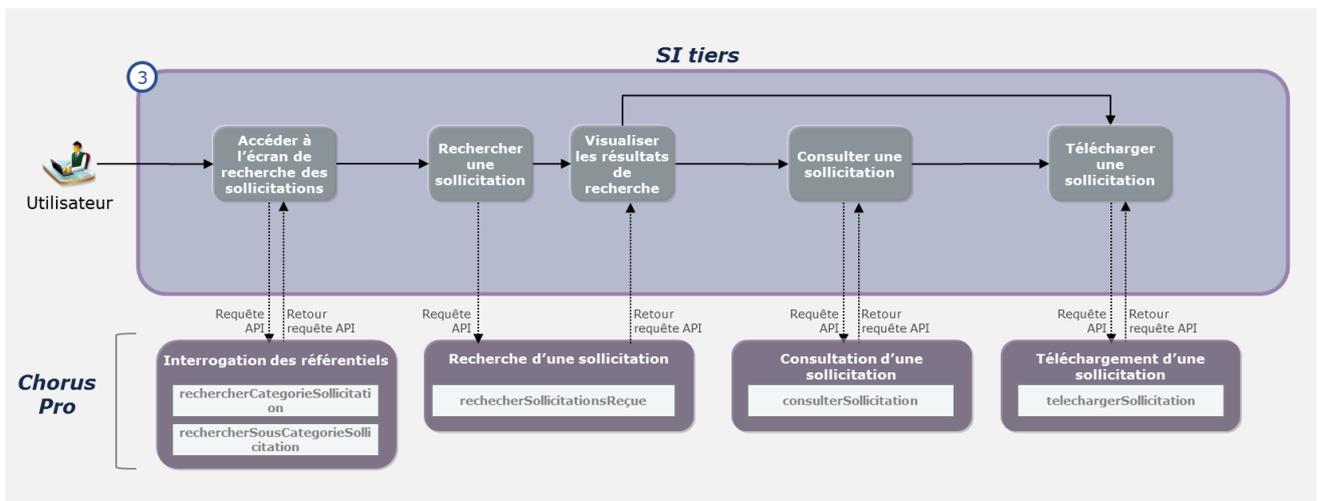


6.2.3.2 Cinématique d'utilisation : sollicitations reçues

Les services du domaine « sollicitations reçues » offrent un accès aux fonctionnalités de l'espace sollicitations reçues de la part d'un autre utilisateur de Chorus Pro. Ils permettent notamment à un utilisateur de rechercher, télécharger et répondre à une sollicitation reçue, en la complétant si besoin.

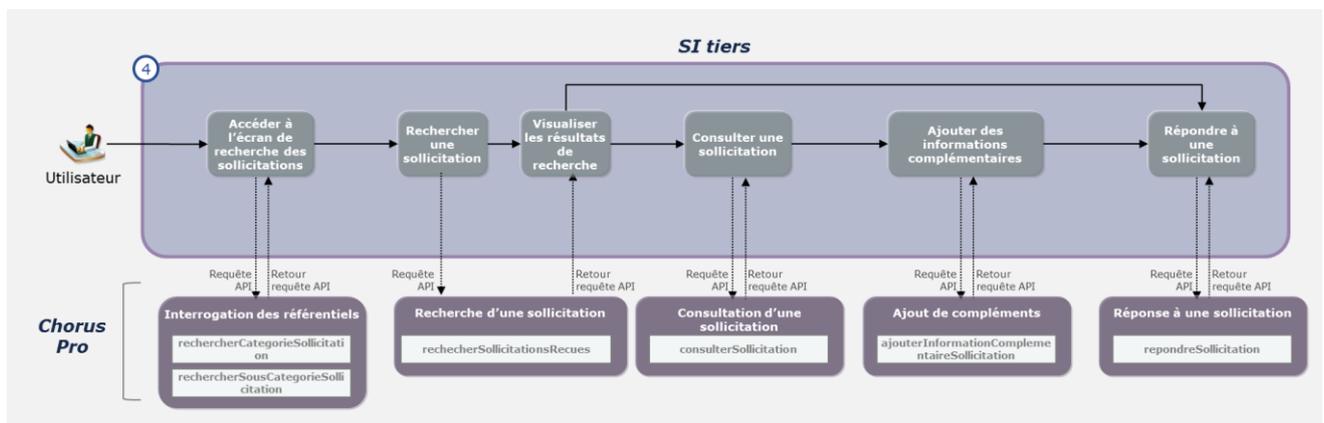
- **Cas d'utilisation 2.1 : Consulter une sollicitation**

Un utilisateur souhaite rechercher une destination émises à son endroit et la consulter. Il peut également la télécharger en récupérant ou non les pièces-jointes associées.



- **Cas d'utilisation 2.2 : Répondre à une sollicitation**

Un utilisateur souhaite rechercher une destination émises à son endroit et y répondre. Il peut également ajouter des informations complémentaires si nécessaire.



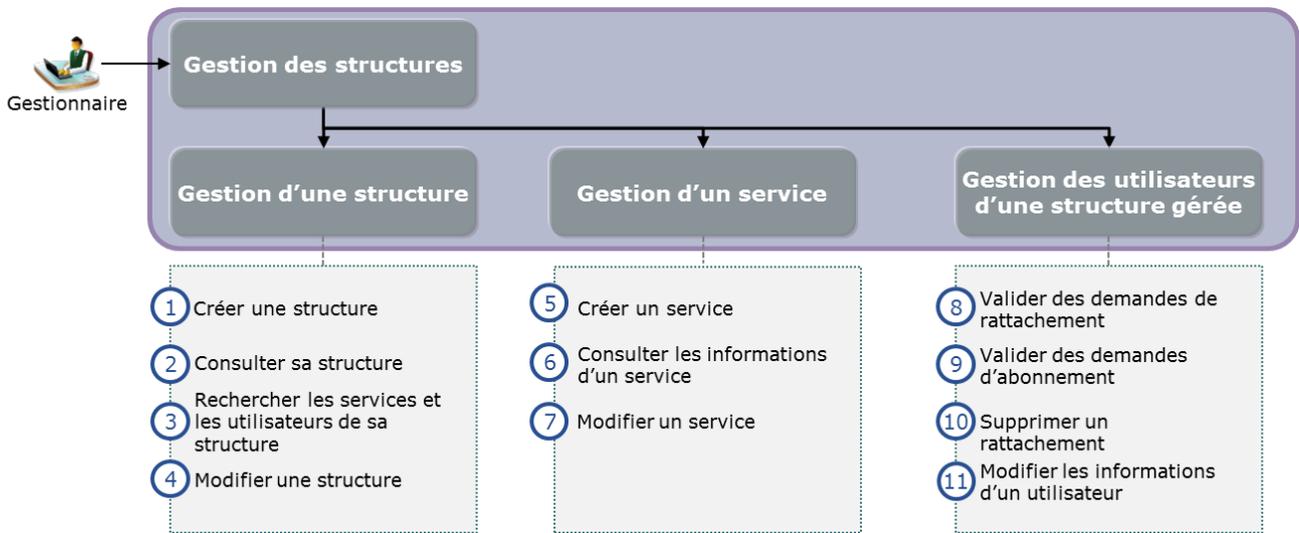
6.2.3.3 Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API

Cf. Annexe au Dossier des spécifications externes relative aux services API.

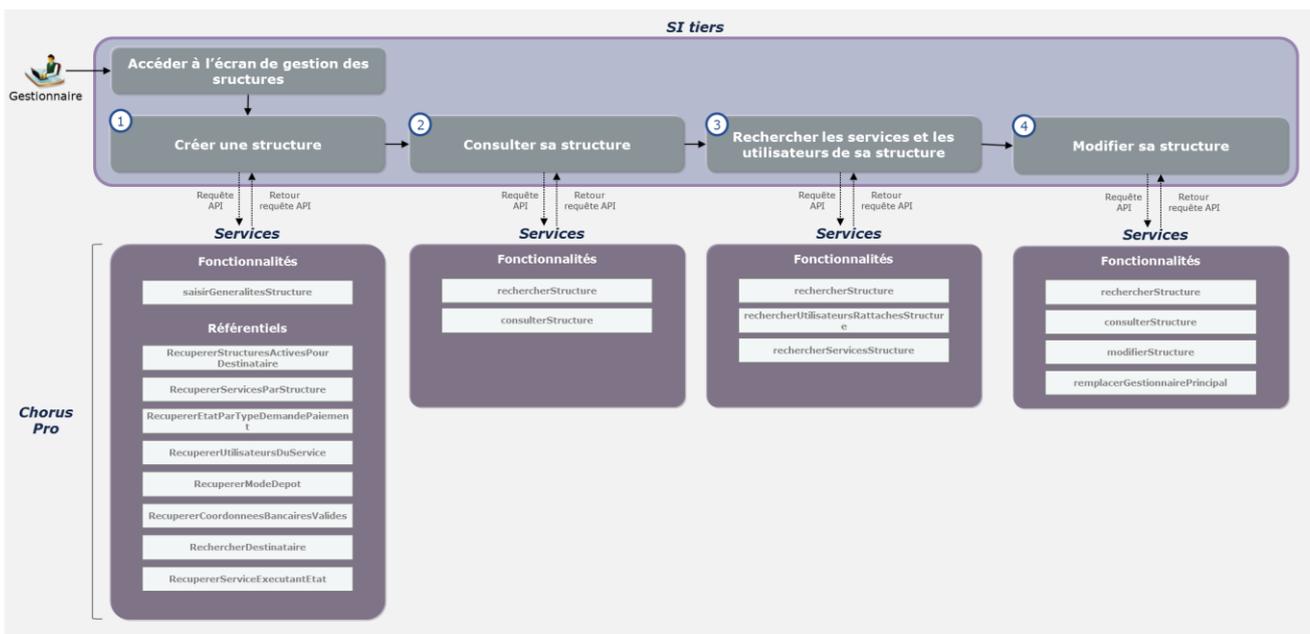
6.2.4 Gestion des utilisateurs et des structures

6.2.4.1 Cinématique d'utilisation

Vue globale des services

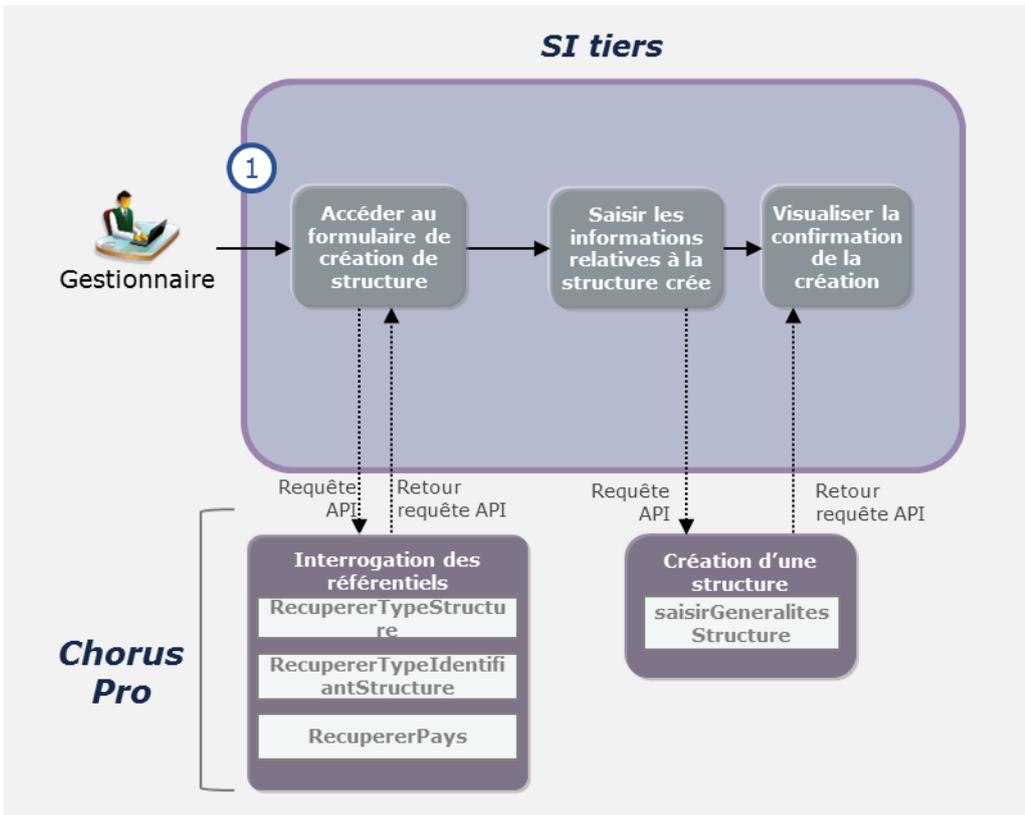


6.2.4.1.1 Gestion d'une structure



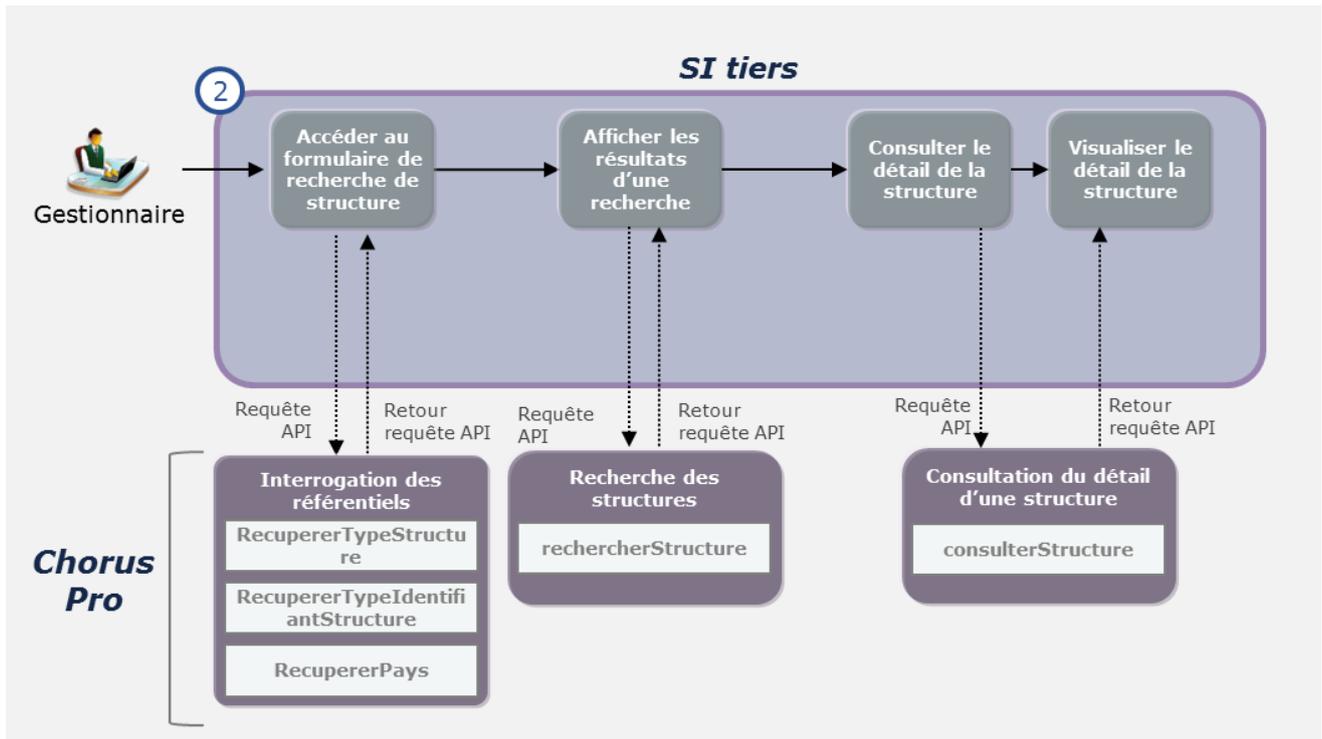
- **Cas d'utilisation 1.1 : Créer une structure**

Un gestionnaire souhaite créer une nouvelle structure en renseignant ses informations, coordonnées et paramétrages.



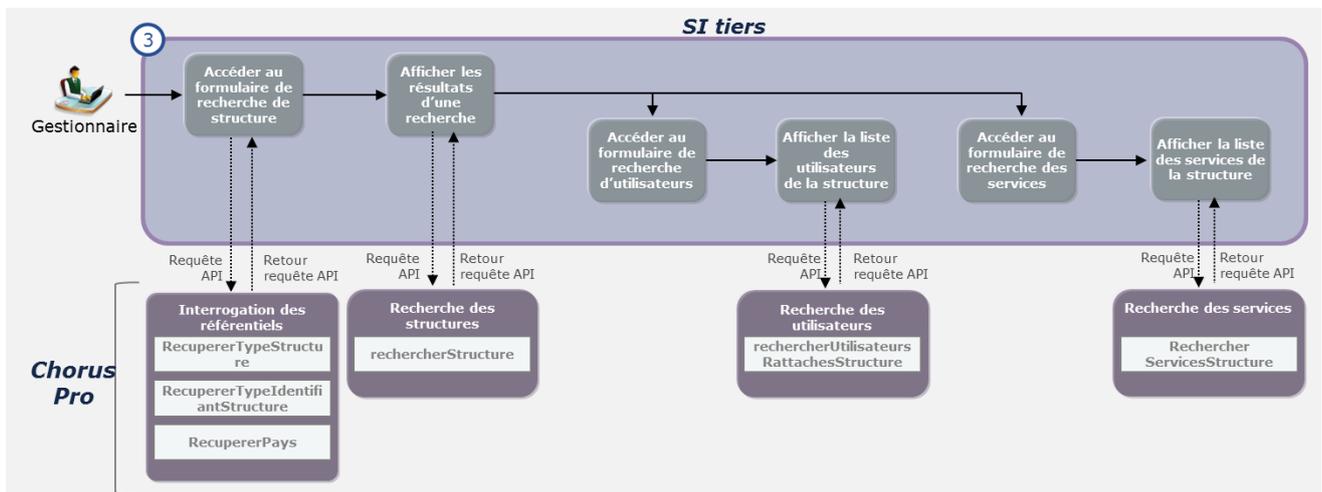
• **Cas d'utilisation 1.2 : Consulter les informations d'une structure**

Un utilisateur souhaite consulter les informations, coordonnées et paramètres d'une structure.



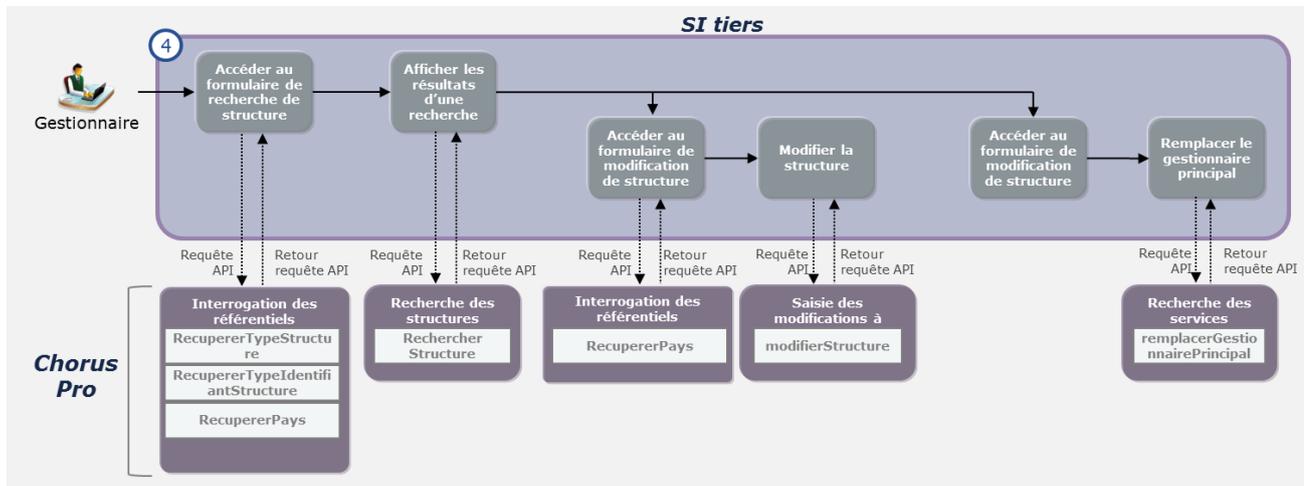
• **Cas d'utilisation 1.3 : Consulter les services d'une structure**

Un gestionnaire souhaite rechercher et consulter les services d'une ou plusieurs structures gérées

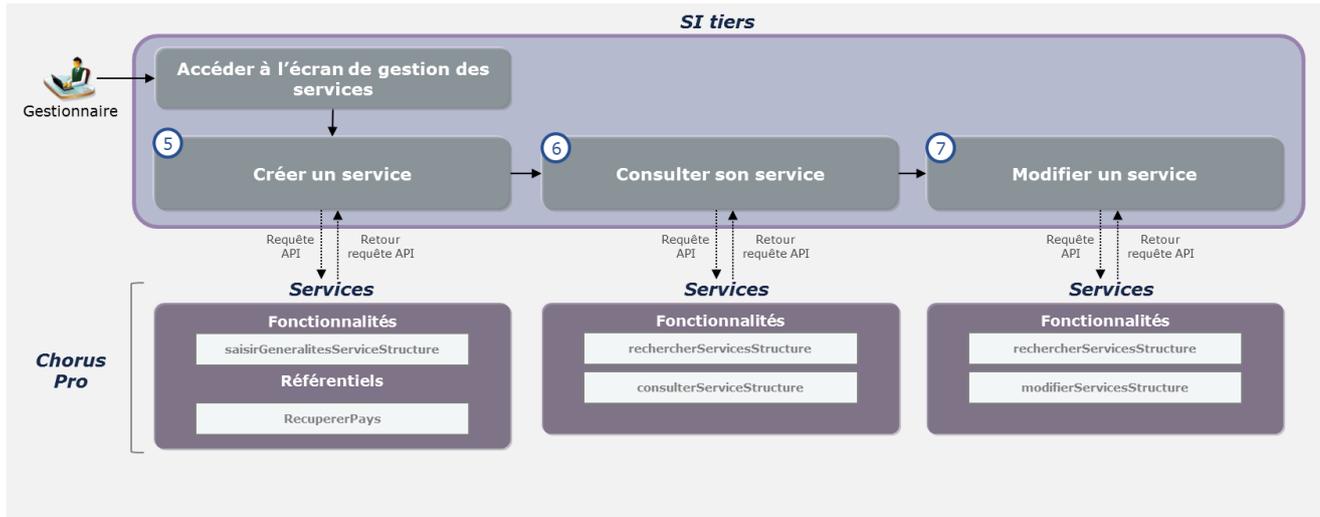


Cas d'utilisation 1.4 : Modifier une structure

Un gestionnaire souhaite modifier les informations d'une structure gérée (informations de contact, paramètres etc.) ou donner les droits de gestionnaire principal à un autre utilisateur.

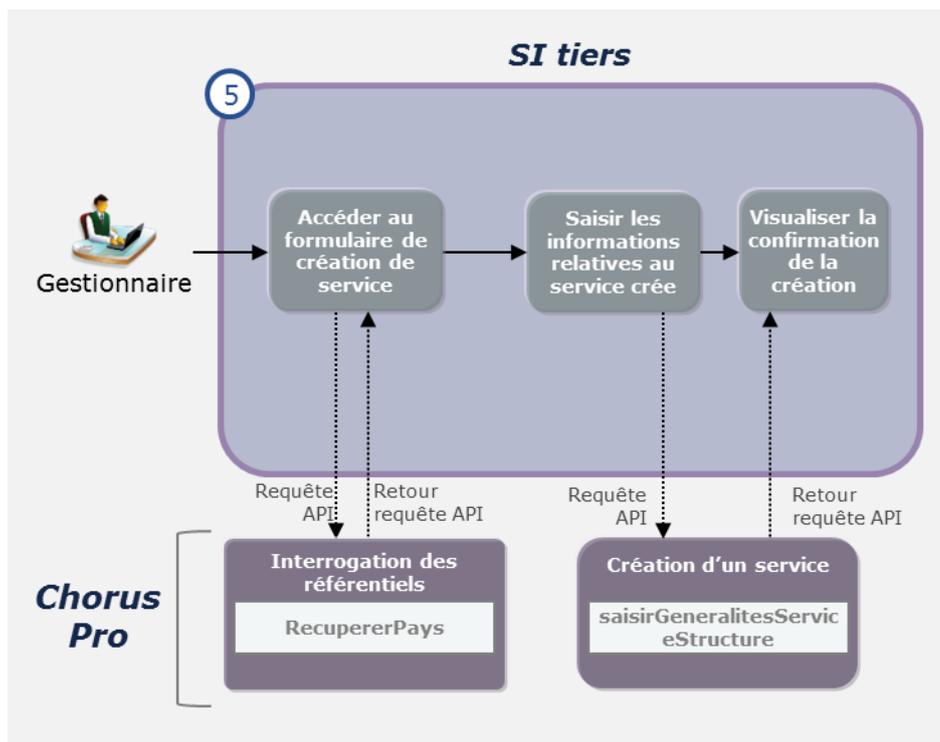


6.2.4.1.2 Gestion d'un service



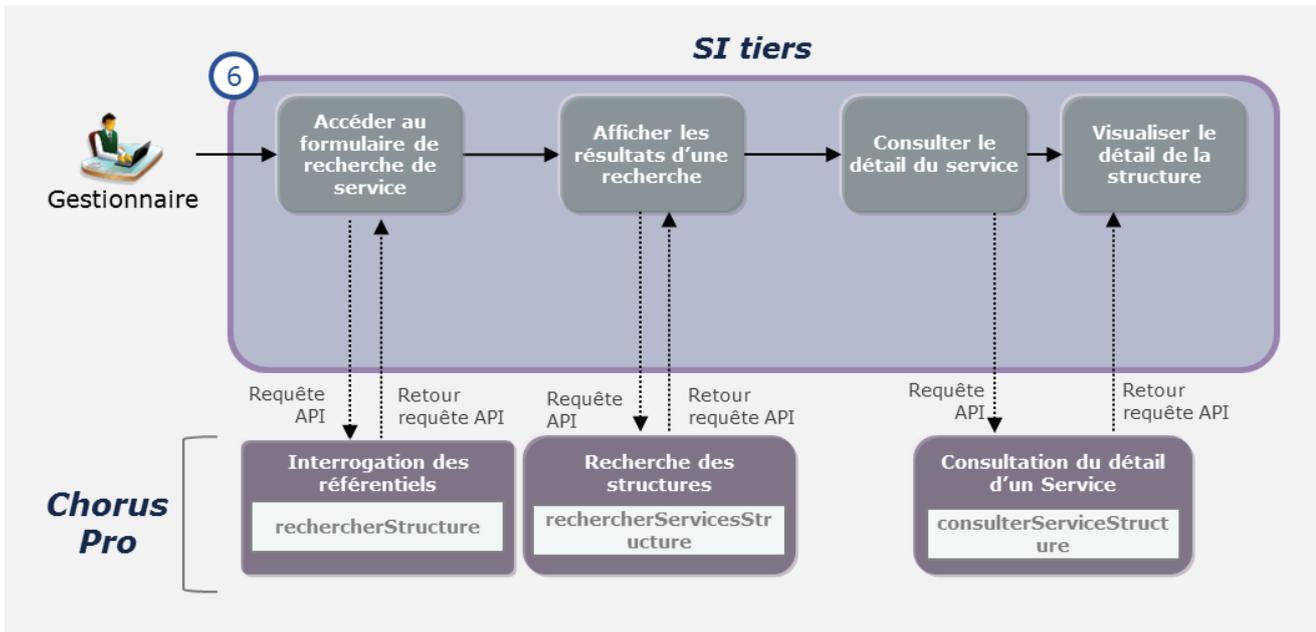
- **Cas d'utilisation 2.1 : Créer un service**

Un gestionnaire souhaite créer un nouveau service et le paramétrer dans une structure gérée par lui.



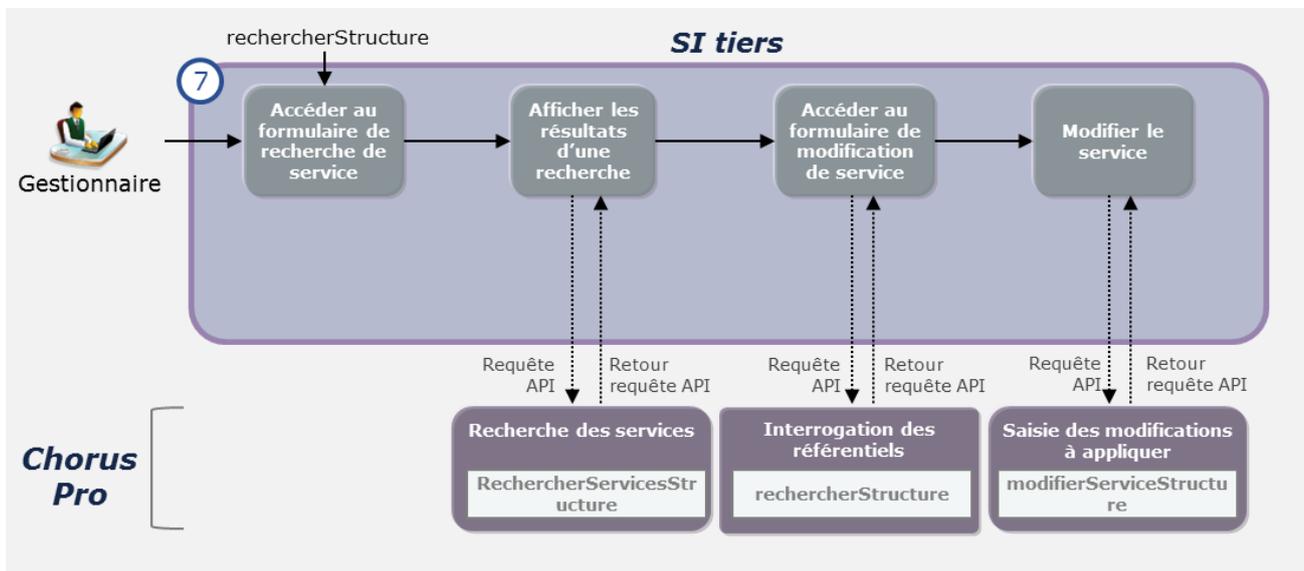
- **Cas d'utilisation 2.2 : Consulter un service**

Un gestionnaire souhaite consulter les informations et paramétrages d'un service d'une de ses structures

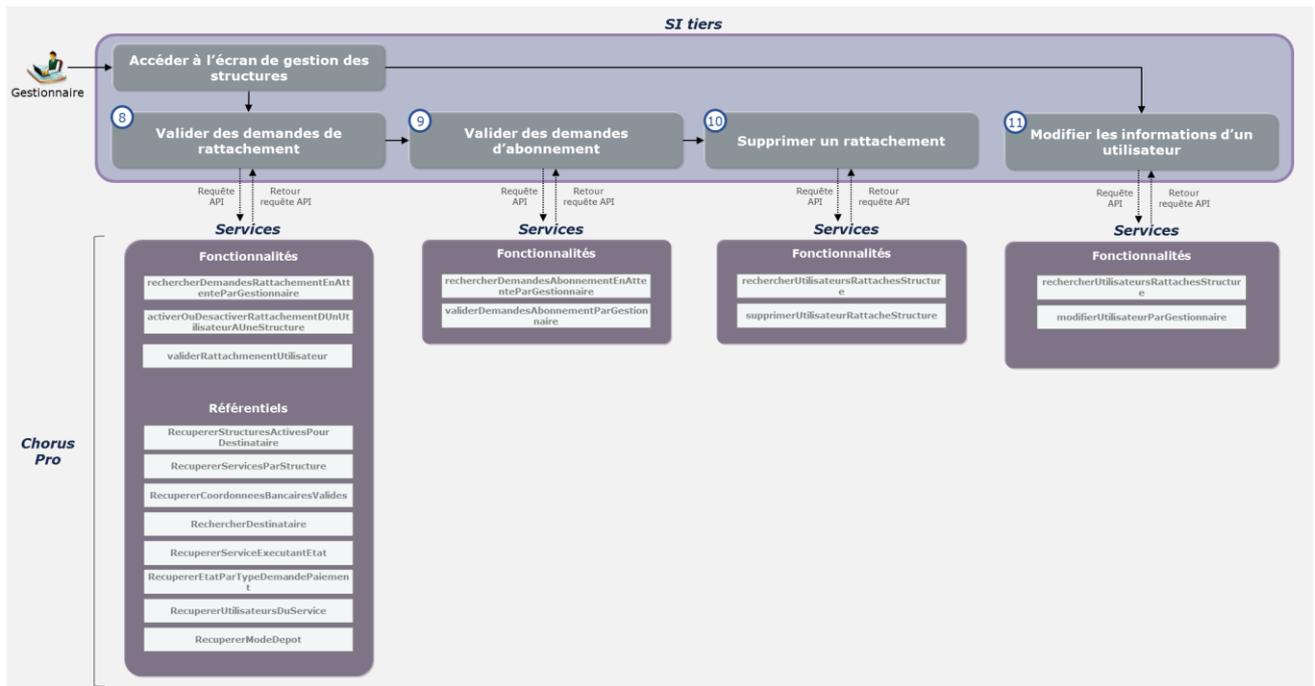


- **Cas d'utilisation 2.3 : Modifier les informations d'un service**

Un gestionnaire souhaite modifier les informations ou les paramétrage d'un service rattaché à une structure gérée par lui

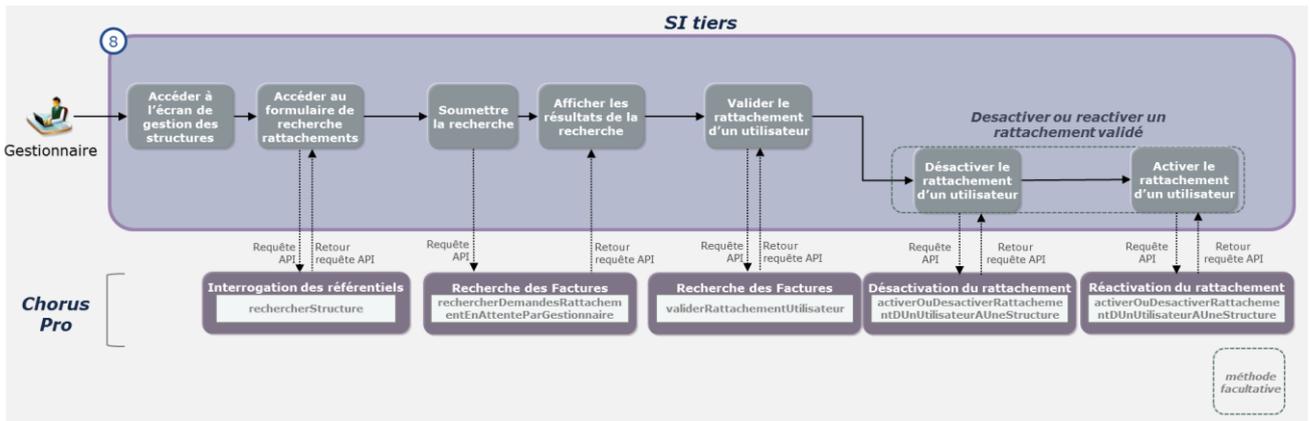


6.2.4.1.3 Gestion des rattachements et des abonnements de la structure



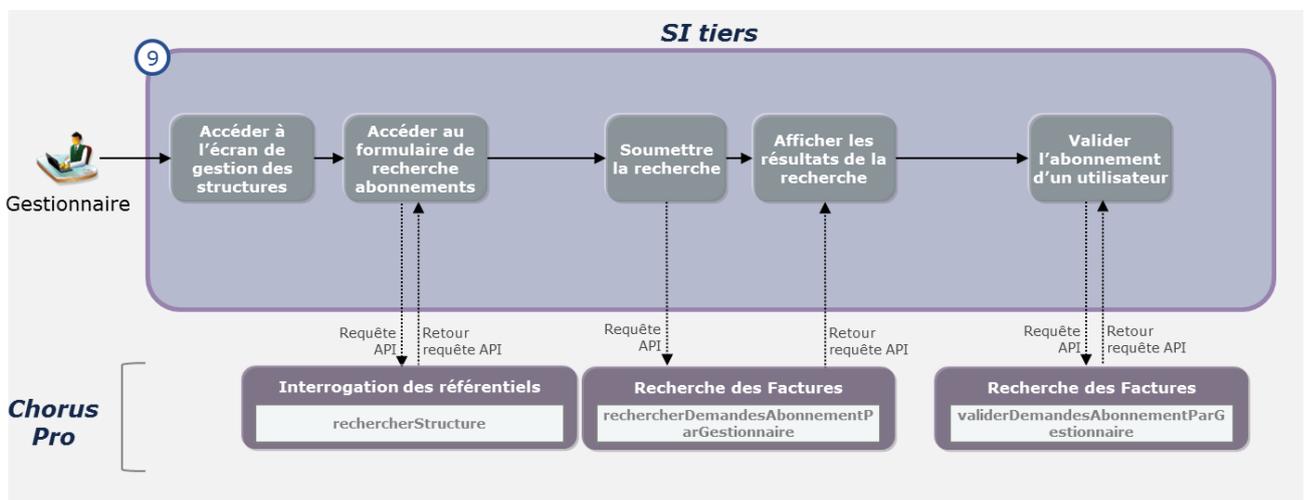
- **Cas d'utilisation 3.1 : Valider des demandes de rattachement**

Un gestionnaire souhaite valider les demandes de rattachement à une structure. Il peut également activer et désactiver des rattachements précédemment validés.



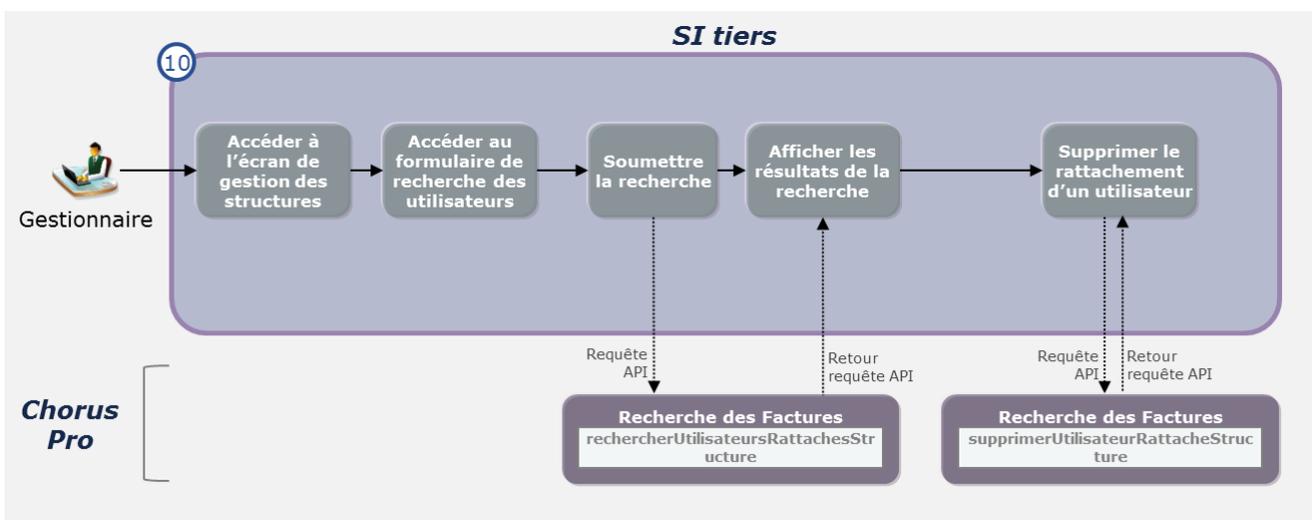
• **Cas d'utilisation 3.2 : Valider des demandes d'abonnement**

Un gestionnaire souhaite valider les demandes d'abonnement d'utilisateur à des espaces de sa structure



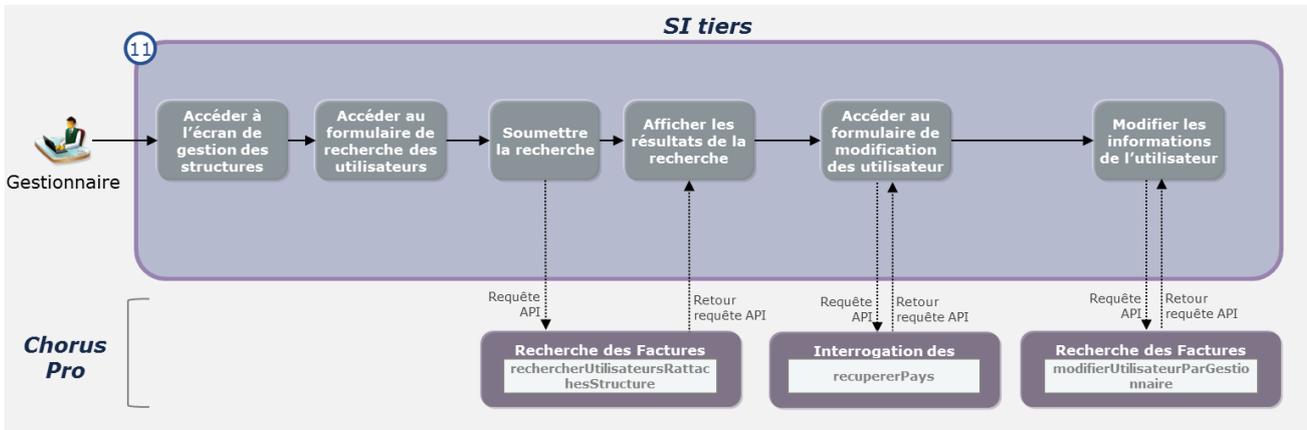
• **Cas d'utilisation 3.3 : supprimer le rattachement d'un utilisateur à la structure**

Un gestionnaire souhaite supprimer le rattachement d'un utilisateur à l'une de ses structures



• **Cas d'utilisation 3.4 : Modifier un compte utilisateur par le gestionnaire**

Un gestionnaire souhaite modifier les informations d'un compte utilisateur rattaché à l'une des structures gérées par le gestionnaire.



6.2.4.2 Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API

Cf. Annexe au Dossier des spécifications externes relative aux services API.

6.2.5 Qualification

6.2.5.1 Cinématique d'utilisation

6.2.5.2 Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API

Cf. Annexe au Dossier des spécifications externes relative aux services API.

6.2.6 Gestion des engagements juridiques

6.2.6.1 Cinématique d'utilisation

6.2.6.2 Tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API

Cf. Annexe au Dossier des spécifications externes relative aux services API.

6.2.7 Tableaux d'entrée et de sortie des référentiels et des services transverses

6.2.7.1 Méthodes transverses

Cf. Annexe au Dossier des spécifications externes relative aux services API.

6.2.7.2 Référentiels

Cf. Annexe au Dossier des spécifications externes relative aux services API.

6.3 La qualification des services

Sur l'environnement de « qualification en production », un utilisateur raccordé peut accéder à la plate-forme de Qualification, celle-ci lui permettra de qualifier les API qu'il enverra à Chorus Pro.

L'utilisateur peut se connecter via son outil d'appel de services par la saisie d'un login et d'un mot de passe spécifiques sur l'espace de qualification. Ce login correspond à un compte technique communiqué dans le matelas de données lors du raccordement.

7 L'AUTHENTIFICATION

Deux modalités permettent aux utilisateurs de s'authentifier sur Chorus Pro :

- Les utilisateurs souhaitant utiliser un Portail tiers à valeur ajoutée s'identifient via un identifiant propre à chaque usager et fournit par les services de France Connect Entreprises.
- Les utilisateurs souhaitant passer par un système d'information tiers afin de se connecter à leurs espaces Chorus Pro en mode Service (API/web services intégrés au SI tiers) le font via l'identifiant technique du SI tiers. La gestion des habilitations des utilisateurs physiques est à la charge du SI tiers.

7.1 L'authentification à Chorus Pro par un portail tiers « fournisseurs »

Aujourd'hui les professionnels (utilisateurs agissant pour le compte d'une entreprise) possèdent plusieurs comptes et mots de passe pour accéder aux différents services proposés par les administrations françaises. Du point de vue de l'utilisateur, l'accès aux services de l'état est complexifié par cette multiplicité d'identifiants.

Une solution est de déléguer à des fournisseurs d'identité la fonction d'authentification des utilisateurs. La gestion des identités est alors sous la responsabilité d'un fournisseur d'identités externe, c'est à dire l'entité chez laquelle est hébergé le compte de l'utilisateur.

France Connect est un projet informatique piloté par le SGMAP et la DINSIC. L'objectif est de mettre en service un système de délégation d'authentification qui a pour vocation de simplifier la relation des usagers (aussi bien les particuliers que les entreprises) avec l'ensemble des administrations.

7.1.1 Le principe de fonctionnement de France Connect Entreprises



- L'entreprise accède à la page d'accueil d'un portail tiers bénéficiant de l'offre de service d'API de Chorus Pro
- Il actionne le bouton France Connect.
- Plusieurs fournisseurs d'identités compatibles avec France Connect lui sont alors proposés : PLACE, etc.
- L'entreprise choisit un fournisseur d'identités et s'authentifie en utilisant un compte déjà défini (saisies de son identifiant et mot de passe).
- Une fois authentifié, l'usager accède à l'offre de services de Chorus Pro.

France Connect est donc un service Web qui permet aux internautes de s'identifier et s'authentifier sur des fournisseurs de services par l'intermédiaire de fournisseurs d'identités.

L'utilisateur n'est pas obligé d'avoir un identifiant et un mot de passe spécifiques par application (fournisseur de services).

France Connect agit en tant que tiers mettant en relation entreprises et administrations auprès de fournisseurs d'identités. L'authentification est transparente pour une application utilisant France Connect (elle ne converse jamais directement avec le fournisseur d'identités, c'est France Connect qui s'en charge).

France Connect fournit aux différents acteurs une identité unique sur une personne physique, appelée l'identité pivot.

7.1.2 L'implémentation de la France Connect pour les portails tiers dans le cadre de Chorus Pro

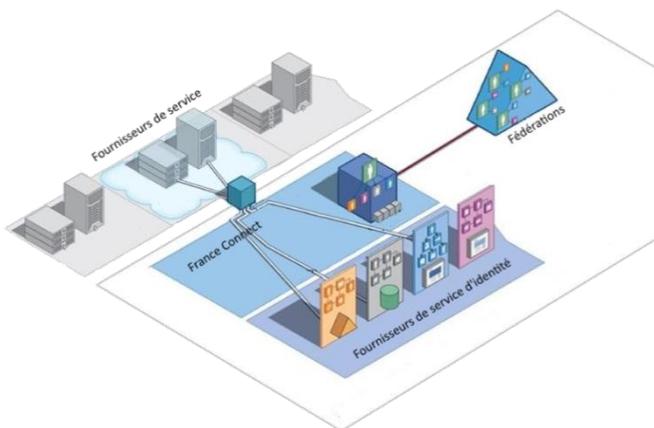
L'implémentation des services de France Connect est décrite dans le détail du site du Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action publique : <https://doc.integ01.dev-franceconnect.fr/>

Nous présentons ici une version synthétique, cependant les informations les plus actualisées devront être reprises dans le lien référencé ci-dessus.

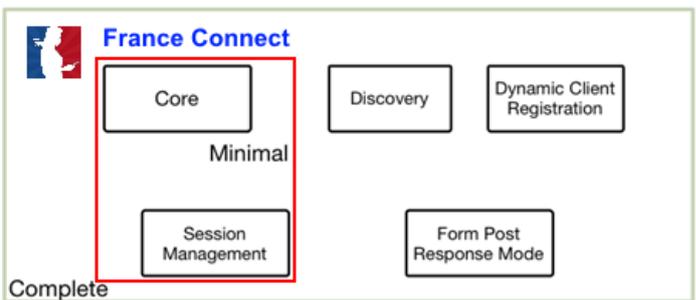
Une assistance est disponible via un support dédié accessible via l'adresse : support@dev-franceconnect.fr

7.1.3 Description technique

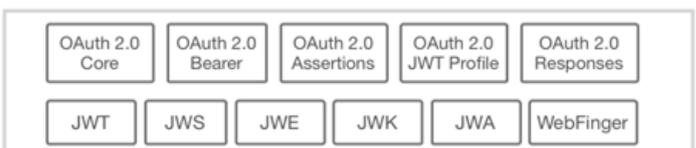
France Connect est un service web qui agit en tant que tiers de confiance entre Chorus Pro et des fournisseurs de service d'identité.



OpenID Connect Protocol Suite



Underpinnings



France Connect implémente le « core » et la gestion des sessions de la norme OpenId Connect.

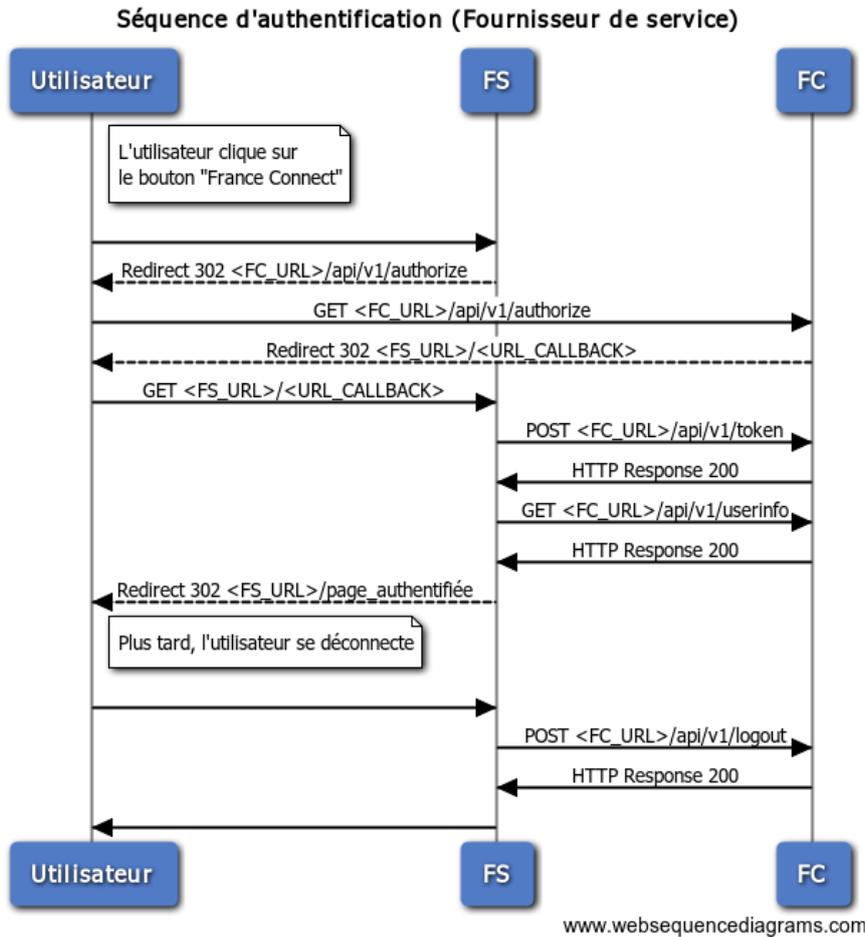
OpenID Connect permet à des applications de vérifier l'identité des utilisateurs et d'obtenir des informations les concernant en se basant sur l'authentification effectuée par un serveur d'autorisation.

OpenID Connect 1.0 se présente comme étant une surcouche de gestion d'identité du protocole d'autorisation OAuth 2.0.

Les spécifications du protocole OAuth définissent les mécanismes utilisés pour l'obtention et l'utilisation des jetons pour l'accès aux ressources.

7.1.4 Etapes pour se raccorder à FranceConnect

Présentation du diagramme de fournisseur de service :



Source du schéma : <https://doc.integ01.dev-franceconnect.fr/fournisseur-service>

Chacune des étapes est décrite de la manière suivante :

1. <FC_URL>/api/v1/authorize REDIRECTION

Contexte : Le FS redirige depuis la requête précédente vers /api/v1/authorize pour engager la cinématique d'authentification.

Origine : FS

Cible : FC

type d'appel : redirection navigateur

Requête

URL :

<FC_URL>/api/v1/authorize?response_type=code&client_id=<CLIENT_ID>&redirect_uri=<FS_URL>%2F<URL_CALLBACK>&scope=<SCOPES>&state=<STATE>&nonce=<NONCE> Réponse

/

[...]

Ordre des étapes pour se raccorder à FranceConnect pour un portail amont :

Etape 1 : S'inscrire en tant que nouveau fournisseur de service afin de recevoir un client ID et un client secret

Un formulaire en ligne est disponible : <https://doc.integ01.dev-franceconnect.fr/integration-fs/>

Etape 2 : Obtenir un client OpenId Connect

- Des exemples d'applications clientes qui fonctionnent basées sur des librairies du marché sont mis à disposition directement par France Connect : <https://github.com/france-connect/service-providers-examples>.
- D'autres clients sont disponibles sur le site officiel d'OpenId Connect : <http://openid.net/developers/libraries/>.
 - Note : il faut choisir un produit dont la caractéristique "Relying Party" est "Yes".

Etape 3 : Configurer votre client OpenID Connect,

Avec les EndPoints de France Connect (Autorisation, Token, UserInfos et Logout)

Authorization endpoint : <https://fce.integ01.dev-franceconnect.fr/api/v1/authorize>

Token endpoint : <https://fce.integ01.dev-franceconnect.fr/api/v1/token>

UserInfos endpoint : <https://fce.integ01.dev-franceconnect.fr/api/v1/userinfo>

Endpoint de logout : <https://fce.integ01.dev-franceconnect.fr/api/v1/logout>

7.2 L'authentification à Chorus Pro depuis un SI tiers

7.2.1 Principe de fonctionnement de l'authentification d'un SI tiers

L'utilisation du mode Service par un partenaire nécessite d'établir une liaison sécurisée entre l'utilisateur et Chorus Pro.

La mise en place de cette liaison sécurisée repose sur un échange de certificats entre le système d'information du partenaire et Chorus Pro. La sécurité des échanges est assurée grâce à une connexion TLS.

L'authentification des échanges lors des interactions entre le SI tiers et Chorus Pro s'appuie sur l'utilisation d'un identifiant technique unique pour l'ensemble de la structure, quel que soit l'utilisateur physique du partenaire intervenant dans les processus. La gestion de cet identifiant technique s'effectue depuis le Portail de Chorus Pro par un profil d'utilisateur de type « gestionnaire principal ».

7.2.2 Création d'un identifiant technique d'une structure publique

La création d'un compte utilisateur technique s'effectue sur le portail de Chorus Pro par un utilisateur disposant d'un profil de gestionnaire principal. Ce compte ne peut en aucun cas être utilisé pour s'authentifier sur le Portail de Chorus Pro.

Il lui suffit pour cela d'activer l'utilisation du mode Service dans les éléments de paramétrage de la structure et de renseigner un nom d'utilisateur technique ainsi qu'un mot de passe de 25 caractères minimum. Ces identifiants propres au compte utilisateur technique sont exclusivement dédiés à l'interaction avec Chorus Pro via appels API.

Chorus Pro lui fournit alors une clé publique nécessaire à la sécurisation des échanges. Celle-ci répond à une clé privée enregistrée par Chorus Pro et permet le chiffrement asymétrique des données échangées entre la structure partenaire et Chorus Pro.

7.2.3 Sécurisation de l'authentification à Chorus Pro à travers un SI tiers

7.2.3.1 Etablissement d'une liaison sécurisée

Le système d'information du partenaire transmet une requête d'accès à son SI tiers, qui la transmet à l'API Manager de Chorus Pro.

Le SI tiers et Chorus Pro procèdent à un échange mutuel de certificats permettant de sécuriser la requête d'authentification. Les certificats échangés sont des certificats X.509 référencés dans, et conformes à, la liste de confiance européenne, notamment les autorités de confiance relatives à la France, reprenant les autorités reconnues par le Référentiel général de sécurité (RGS).

Le certificat transmis par le SI tiers transmet la clé publique que lui a transmise la structure publique partenaire.

Le SI tiers vérifie la validité du certificat de Chorus Pro:

- Vérification de la signature du certificat, sa parenté (l'autorité) et les dates de début et de fin de validité
- Contrôle de la non-révocation du certificat

Chorus Pro vérifie la validité du certificat envoyé par le SI tiers

- Vérification de la signature du certificat, sa parenté (l'autorité) et les date de début et de fin de validité
- Contrôle de la non-révocation du certificat

- Contrôle de la présence de la clef publique du partenaire dans la liste des clefs acceptées par Chorus Pro. S'il n'est pas reconnu par le Service de validation et de vérification de certificats, le certificat est rejeté.

7.2.3.2 Mise en place d'une authentification de l'utilisateur technique par login et mot de passe

Pour définir les périmètres (fonctions et données) accessibles au travers des services web et répondre aux exigences et contraintes d'imputabilité des actions réalisées sur le Portail de Services Chorus Pro, une authentification de l'utilisateur technique est mise en place, après l'établissement de la liaison sécurisée avec le partenaire.

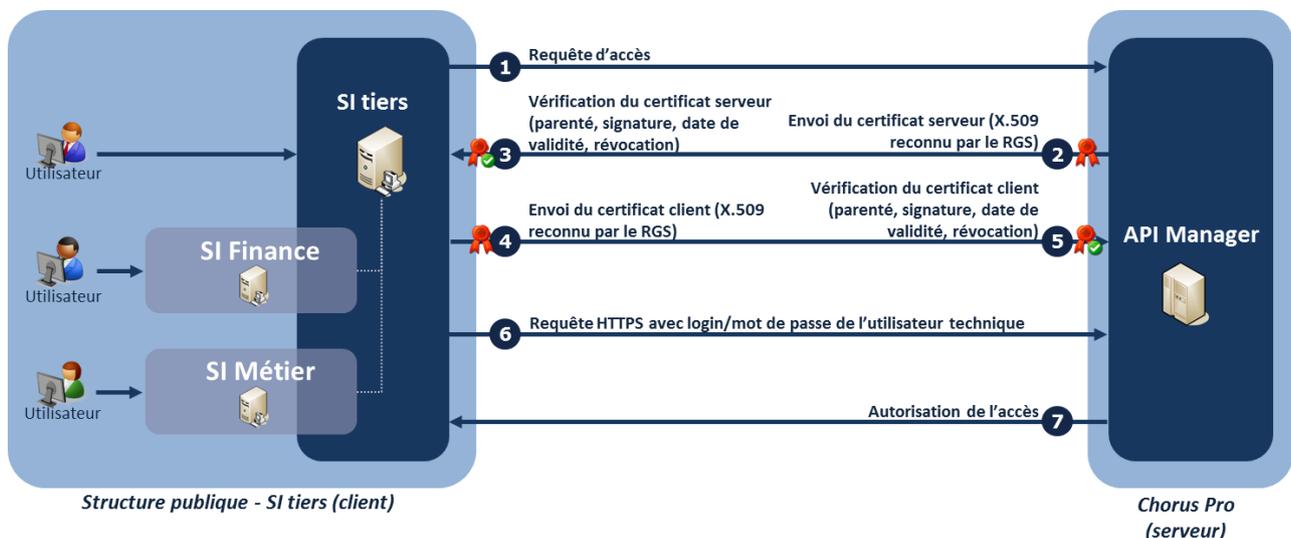
Dans le cadre de l'authentification par login et mot de passe, après l'établissement de la liaison sécurisée avec l'application du partenaire, le SI tiers insère le champ « Authorization » dans le header HTTP de la requête REST. Ce champ contient ces deux éléments séparés par un espace :

- La valeur « Basic » (type d'authentification)
- le login ou identifiant de l'utilisateur technique invoquant le service ainsi que le mot de passe associé à l'identifiant de l'utilisateur technique invoquant le service. Les deux éléments sont séparés par le signe « : ». La chaîne obtenue est encodée en base 64.

Ci-dessous, un exemple de balise « Authorization » pour un utilisateur dont le login est « username » et le mot de passe est « password », l'encodage en base 64 de la série « username:password » étant « dXNlcm5hbWU6cGFzc3dvcmQ= » :

Authorization:Basic dXNlcm5hbWU6cGFzc3dvcmQ=

7.2.3.3 Cinématique d'authentification



7.2.3.4 Standards et références utilisées

Les standards et références reconnus par Chorus Pro pour l'établissement d'une liaison sécurisée sont :

- TLS1.x : [RFC 5246](#) et [RFC 4346](#)
- Liste des infrastructures de gestion des clés (IGS) reconnues par la liste de confiance européenne : <http://tbrowser.tsl.website/tools>⁴⁰
- Certificat X509 : [RFC 5280](#)

⁴⁰ Les fournisseurs français doivent se référer, dans cette même liste, aux IGC reconnues par le SGMAP.

8 ESPACE DE QUALIFICATION ET DE SUIVI DES FLUX DE CHORUS PRO

8.1 Les principes généraux

Chorus Pro intègre un module de qualification et de suivi des flux sous la forme d'un espace accessible en mode portail et en mode service. Cet espace permet à une structure, émettrice ou réceptrice de factures, de qualifier ses flux dans le cadre de son raccordement à Chorus Pro et d'effectuer un suivi de ces flux une fois raccordée.

Les activités de qualification des flux ont pour objectif de vérifier que les systèmes d'information réagissent de la façon prévue lors de l'envoi des flux, et plus particulièrement de :

- valider les modalités de génération des flux par les différentes parties prenantes, qu'elles soient émettrices ou réceptrices de factures,
- s'assurer du bon fonctionnement des modalités d'échanges de flux entre les différents systèmes d'information,
- s'assurer de la bonne intégration des flux dans les systèmes d'information partenaires.

Ces activités de qualification visent également à identifier les comportements problématiques des différents systèmes d'information afin d'apporter des actions correctives en amont de la mise en production.

Les fonctionnalités de suivi des flux permettent aux différents partenaires, publics et privés, de s'assurer de la bonne réception et de la bonne intégration de leurs flux par Chorus Pro.

8.2 Les acteurs concernés

8.2.1 Les fournisseurs privés

Les fournisseurs privés ayant fait le choix d'un raccordement direct à Chorus Pro peuvent accéder à l'espace de qualification des flux via les identifiants du compte qu'ils auront préalablement créé sur le portail de Chorus Pro.

Les fournisseurs privés peuvent au travers de l'espace de qualification :

- tester la structure des flux de type facture (E1, E2, E3) qu'ils émettent. Ils peuvent pour cela :
 - qualifier des flux de type facture déposés sur le portail de qualification,
 - qualifier des flux de type facture transmis en mode EDI à l'espace de qualification de Chorus Pro,
- tester le raccordement de leur système d'information à Chorus Pro,
- tester la capacité de leur système d'information à recevoir et intégrer les flux cycle de vie des factures (flux R),
- tester la capacité de leur système d'information à recevoir et intégrer les flux d'acquittement générés par Chorus Pro en retour du flux facture.

L'espace de qualification permet également aux fournisseurs privés de générer des fiches de raccordement afin de raccorder leur système d'information à Chorus Pro, en qualification puis en production.

8.2.2 Les entités du secteur public local et les EPN

Les entités du secteur public local et les EPN échangent leurs flux avec Chorus Pro par l'intermédiaire d'un système d'échange de la DGFIP auquel ils sont raccordés. Chorus Pro leur permet dans ce cadre de qualifier la structure des flux échangés.

Les entités du secteur public local et les EPN récepteurs de factures peuvent ainsi au travers de l'espace de qualification :

- tester la capacité de leur système d'information à intégrer le flux pivot émis par Chorus Pro,
- tester la structure des flux de type cycle de vie (R) qu'ils génèrent

Les entités du secteur public local et les EPN émetteurs de factures peuvent tester la structure des flux qu'ils génèrent en accédant à l'espace de qualification des flux de Chorus Pro, via le PIGP. Cet espace leur permet de :

- tester la structure des fichiers XML correspondant aux flux de type facture qu'ils génèrent,
- tester la capacité de leur système d'information à intégrer les retours émis par Chorus Pro en téléchargeant des flux de cycle de vie des factures (flux R),
- tester la capacité de leur système d'information à recevoir un flux d'acquiescement envoyé par Chorus Pro en retour d'un flux de type facture.

8.2.3 Les opérateurs de dématérialisation

Les opérateurs de dématérialisations peuvent accéder à l'espace de qualification pour qualifier les échanges de flux entre les systèmes d'information, qu'ils soient de type facture (flux E1, E2 et E3) ou de type cycle de vie (flux R).

Ils peuvent pour cela, au travers de l'espace qualification :

- tester la structure des flux de type facture (E1, E2, E3) qu'ils émettent. Il leur est possible de :
 - qualifier des flux de type facture déposés sur le portail,
 - qualifier des flux de type facture transmis en EDI à Chorus Pro,
- tester le raccordement de leur système d'information à Chorus Pro,
- tester la capacité de leur système d'information à recevoir et intégrer les retours émis par Chorus Pro en téléchargeant des flux de cycle de vie des factures (flux R),
- tester la capacité de leur système d'information à recevoir et intégrer un flux d'acquiescement généré par Chorus Pro en retour du flux facture.

8.3 Les fonctionnalités de l'espace de qualification et de suivi des flux

8.3.1 Les fonctionnalités pour les fournisseurs

8.3.1.1 Qualification d'un flux facture déposé sur le portail de qualification

Chorus Pro permet à un fournisseur, public ou privé, de qualifier les flux de type facture au format XML qu'il aura préalablement généré depuis son système d'information. En cas d'anomalies détectées dans le flux, Chorus Pro indique à l'utilisateur les éléments en erreur dans son flux pour qu'il puisse être modifié et régénéré conformément aux normes établies pour Chorus Pro.

Pour cela, l'espace de qualification des flux de la solution permet à un utilisateur de déposer :

- un flux au format XML pour les flux facture de type E1, E2 et E3,
- un flux au format PDF/A3 pour les flux facture de type E2

Chorus Pro génère alors suite au dépôt de ce flux un compte-rendu mentionnant :

- les erreurs de constitution du flux,
- les informations et balises manquantes,
- les valeurs incorrectes détectées dans les balises.

La solution met à disposition ce compte-rendu sur l'espace de qualification. Il est conservé par Chorus Pro et peut être téléchargé par l'utilisateur.

8.3.1.2 Qualification des modalités d'intégration d'un flux cycle de vie

Chorus Pro permet aux fournisseurs de tester les modalités d'intégration d'un flux de type cycle de vie au sein de leur système d'information.

Ils peuvent pour cela générer un flux de type cycle de vie dans l'espace de qualification de Chorus Pro. Ce flux est établi à partir d'un flux de facture précédemment transmis à Chorus Pro et enregistré sur l'espace utilisateur.

Le flux de type cycle de vie généré par Chorus Pro peut être téléchargé et intégré manuellement par l'utilisateur dans son système d'information. Il valide ainsi la compatibilité entre son système d'information et les flux retours générés par la solution.

8.3.1.3 Qualification du raccordement des systèmes d'informations des fournisseurs

L'espace de qualification permet à un fournisseur privé de raccorder son système d'information en mode EDI à l'espace de qualification de Chorus Pro.

Un espace « Fiche de raccordement » permet à un fournisseur de générer une fiche de raccordement de type qualification. Cette fiche constitue un prérequis au raccordement de son système d'information à l'espace de qualification et comporte une date de début et une date de fin estimée pour les travaux de qualification.

Une fois la fiche de raccordement activée, le système d'information du fournisseur peut être raccordé à l'espace de qualification de Chorus Pro. Cela lui permet de transmettre et qualifier en mode EDI les flux de type facture générés par son système d'information. En cas d'anomalies détectées dans le flux, la solution indique au fournisseur dans un flux d'acquittement les éléments à modifier dans son flux pour qu'il soit conforme aux normes établies pour Chorus Pro.

Pour cela, l'utilisateur peut transmettre en mode EDI :

- un flux au format XML pour les flux facture de type E1, E2 et E3,
- un flux au format PDF/A3 pour les flux facture de type E2.

Chorus Pro génère alors un compte-rendu mentionnant :

- les erreurs de constitution du flux,
- les informations et balises manquantes,
- les valeurs incorrectes détectées dans les balises.

La solution met à disposition ce compte-rendu sur l'espace de qualification. Il est conservé par Chorus Pro et peut être téléchargé par l'utilisateur. Ce compte-rendu est également transmis au système d'information du fournisseur sous forme d'un flux d'acquittement.

Le fournisseur peut visualiser sur l'espace de qualification l'état des factures transmises et réaliser un suivi des flux transmis.

8.3.1.4 Raccordement en production des systèmes d'information des fournisseurs

L'espace de qualification permet à un fournisseur privé de finaliser le raccordement de son système d'information à Chorus Pro.

Un espace « Fiche de raccordement » permet au fournisseur de générer une fiche de raccordement de type production. Cette fiche constitue un prérequis au raccordement de son système d'information en production et comporte une date de début.

Une fois la fiche de raccordement activée, le système d'information du fournisseur peut être raccordé en production à Chorus Pro.

8.3.1.5 Le suivi des flux

L'espace de suivi des flux permet aux fournisseurs de suivre l'ensemble des flux qu'ils échangent avec Chorus Pro et de s'assurer de la bonne génération, réception et bonne intégration de ces flux.

8.3.2 Les fonctionnalités pour les destinataires de factures

8.3.2.1 Qualification de la structure d'un flux cycle de vie généré par une entité destinatrice de factures

Chorus Pro permet à un récepteur de factures de qualifier la structure des flux de cycle de vie au format XML générés par son système d'information. En cas d'anomalies détectées dans le flux, la solution indique à l'utilisateur les éléments à modifier dans son flux pour qu'il soit conforme aux normes établies pour Chorus Pro.

Pour cela, l'espace de qualification des flux de Chorus Pro permet à un utilisateur de déposer un flux de type cycle de vie (R) au format XML.

Chorus Pro génère alors un compte-rendu mentionnant :

- les erreurs de constitution du flux,
- les informations et balises manquantes,
- les valeurs incorrectes détectées dans les balises.

La solution met à disposition ce compte-rendu sur l'espace de qualification. Il est conservé par Chorus Pro et peut être téléchargé par l'utilisateur.

8.3.2.2 Qualification des modalités d'intégration d'un flux pivot par une structure destinatrice de factures

Chorus Pro permet aux récepteurs de facture de tester les modalités d'intégration d'un flux pivot au sein de leur système d'information.

Ils peuvent pour cela générer un flux pivot dans l'espace de qualification de Chorus Pro. Ce flux peut provenir :

- d'un flux de factures précédemment transmis à Chorus Pro et enregistré sur l'espace utilisateur,
- d'un flux générique généré par Chorus Pro à partir d'un jeu de données.

Le flux pivot généré par Chorus Pro peut être téléchargé et intégré manuellement par l'utilisateur dans son système d'information. Il valide ainsi la compatibilité entre son système d'information et les flux transmis par la solution.

9 LES PROTOCOLES D'ÉCHANGE DANS LE CADRE DU RACCORDEMENT DES FOURNISSEURS

Afin de permettre les échanges de flux de données, la solution Chorus Pro met à disposition des partenaires privés les trois protocoles d'échanges suivants:

- PeSIT HS E,
- SFTP,
- AS/2.

Un partenaire ne peut utiliser exclusivement qu'un seul de ces protocoles.

Ces protocoles permettent de raccorder directement un système d'information d'un fournisseur privé à Chorus Pro en mode EDI.

Les SI des entités du SPL et des EPN ne se raccordent pas directement à Chorus Pro en mode EDI, mais effectuent leur raccordement avec leur tiers de télétransmission raccordé au SE DGFIP. Ces tiers peuvent proposer d'autres protocoles de raccordement que ceux présentés ci-dessous.

9.1 PeSIT HS E

9.1.1 Principes généraux

9.1.1.1 Définition

PeSIT (Protocole d'Échanges pour un **S**ystème **I**nterbancaire de **T**élécompensation) est un protocole d'échange de fichiers permettant l'envoi de fichiers entre deux systèmes d'information raccordés, dont un demandeur et un serveur.

Le principe d'échange de données est basé sur des messages FPDU (*File transfer protocol Data Unit*), échangés entre deux unités PeSIT homologues : le demandeur et le serveur. Ces messages contiennent un en-tête protocolaire, une zone variable contenant des informations de gestion du protocole PeSIT (c'est-à-dire des paramètres) et les données du fichier.

9.1.1.2 Prérequis de connexion au système d'échange Chorus Pro

Pour requérir une connexion au système d'échange Chorus Pro à travers le protocole PeSIT, les utilisateurs devront :

- disposer d'un moniteur de transfert supportant le protocole PeSIT HS E,
- disposer d'un utilitaire d'affectation de numéro de séquence,
- définir une procédure d'émission et de réception.

9.1.1.3 Prérequis de sécurité

La sécurité du protocole devra au préalable être assurée par une connexion TLS.

9.1.2 Modalités d'échange

Le protocole PeSIT permet à deux systèmes d'information raccordés de transférer un fichier dans les deux sens entre un serveur et un client. Chorus Pro se constituera en tant que serveur lorsqu'elle est destinatrice de fichier, en tant que client lorsqu'elle est émettrice de fichier.

9.1.2.1 Authentification

Le serveur et le client s'envoient respectivement un certificat du serveur et du client SSL pour validation mutuelle. Les certificats des partenaires sont contrôlés par le Service de Vérification des Certificats de l'AIFE.

9.1.2.2 Règles de nommage

Une description précise des règles de nommage peut être trouvée au chapitre 5.9 de ce document.

Quatre paramètres structurants caractérisent un fichier, quel que soit le partenaire et le type de flux:

- Un identifiant interface (selon le format du flux transmis)
- Le code interface
- Le code de l'application émettrice ou destinatrice du flux
- Un numéro séquentiel incrémenté par l'émetteur du flux

9.1.2.3 Déroulement d'un transfert avec le protocole PESIT

Dans le cadre des échanges entre Chorus Pro et ses partenaires, le protocole PESIT HS E est utilisé uniquement en mode « push », ce qui signifie que le partenaire peut, de sa propre initiative, envoyer directement un fichier au destinataire.

En cas d'échec du transfert, le moniteur du protocole peut réitérer l'échange plusieurs fois avant de notifier l'échec du transfert.

9.1.2.4 Cinématique d'un transfert PESIT

Circuit aller d'un transfert par protocole PeSIT :



Circuit retour d'un transfert par protocole PeSIT :



9.2 SFTP

9.2.1 Principes généraux

9.2.1.1 Définition

Le **Secure File Transfert Protocol** (ou **SSH File Transfert Protocol**) est un protocole de transfert de fichiers, type client/serveur, permettant un cryptage de l'intégralité de la connexion, y compris des mots de passe et du contenu des transferts. Il constitue une variante du protocole FTP qui « tunnelise » la session à travers une connexion Secure Shell (SSH) pour la sécuriser.

9.2.1.2 Prérequis de connexion au système d'échange Chorus Pro

Pour requérir une connexion au système d'échange Chorus Pro à travers le protocole SFTP, les utilisateurs devront :

- disposer d'un client SFTP ;
- disposer d'un utilitaire d'affectation de numéro de séquence ;
- définir une procédure d'émission et de réception.

9.2.1.3 Prérequis de sécurité

La sécurité du protocole devra au préalable être assurée par :

- la clé publique du serveur AIFE qui sera mise à disposition du partenaire qui souhaite échanger via ce protocole (via des URL, sur les principes d'échanges TLS) ;
- Les algorithmes de chiffrement suivant devront être supportés par les partenaires : AES128_CBC et AES256_CBC
- Les paires de clés RSA utilisés pour l'authentification des clients.

9.2.2 Modalités d'échange

Le protocole SFTP permet de transférer un fichier dans les deux sens entre un serveur et un client. Chorus Pro se constituera toujours en tant que serveur-émetteur, et les partenaires resteront clients, quel que soit le sens du transfert.

9.2.2.1 Authentification

L'authentification se fera par utilisation de bi-clé RSA. La clé publique du partenaire devra être communiquée à AIFE lors de la phase de raccordement conformément aux modalités en cours pour les flux TLS.

La clé publique du partenaire pourra être fournie sous forme de certificat X509v3.

9.2.2.2 Règles de nommage

Une description précise des règles de nommage peut être trouvée au chapitre 5.9 de ce document.

Quatre paramètres structurants caractérisent un fichier, quel que soit le partenaire et le type de flux:

- Un identifiant interface (selon le format du flux transmis)
- Le code interface
- Le code de l'application émettrice ou destinatrice du flux
- Un numéro séquentiel incrémenté par l'émetteur du flux

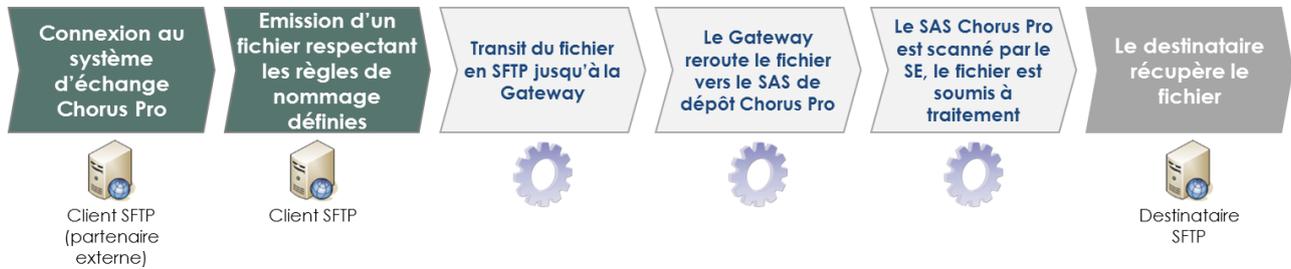
9.2.2.3 Déroulement d'un transfert avec le protocole SFTP

Dans le cadre de l'utilisation du protocole SFTP, le partenaire devra déposer sur le serveur SFTP de l'AIFE les fichiers qu'il souhaite remettre à Chorus Pro. De même, il devra venir retirer sur le serveur de l'AIFE les fichiers qui lui seront mis à disposition par Chorus Pro. Dans ce cadre, le délai de retrait avant purge des fichiers est

fixé à une durée d'une semaine. Passé ce délai, les fichiers seront automatiquement purgés. Par ailleurs, les utilisateurs de ce protocole peuvent paramétrer un batch et l'envoi automatique de fichiers. Chaque partenaire disposera de son SAS de dépôt et récupération des fichiers.

9.2.2.4 Cinématique d'un transfert SFTP

Circuit aller d'un transfert par protocole SFTP :



Circuit retour d'un transfert par protocole SFTP :



9.3 AS/2

9.3.1 Principes généraux

9.3.1.1 Définition

Le protocole **Applicable Statement /2** est un protocole de transfert de fichiers fonctionnant en mode « push », permettant au partenaire d'envoyer directement et de sa propre initiative un fichier au destinataire. AS/2 spécifie le mode de connexion, de livraison, de validation et d'acquiescement des données. Ce protocole a la particularité d'intégrer un système d'acquiescement protocolaire appelé MDN.

9.3.1.2 Prérequis de connexion au système d'échange Chorus Pro

Pour requérir une connexion au système d'échange Chorus Pro à travers le protocole AS/2, les utilisateurs devront :

- disposer d'un serveur AS/2 pour la réception des messages;
- Disposer d'un client AS/2 pour l'émission.
- disposer de serveurs en mesure de gérer les MDN synchrones et signés.
- disposer d'un utilitaire d'affectation de numéro de séquence ;
- définir une procédure d'émission et de réception ;

9.3.1.3 Prérequis de sécurité

Le protocole est sécurisé. La couche de transport ne nécessite donc pas de TLS. Les partenaires doivent néanmoins disposer de certificats pour réaliser les opérations de :

- signature (SHA-2),
- chiffrement (AES 256),
- authentification par clé publique.

9.3.2 Modalités d'échange

9.3.2.1 Authentification

L'utilisation du mécanisme de signature électronique fourni par le protocole AS/2 permet d'authentifier les partenaires. Les partenaires devront préalablement fournir leur certificat à AIFE.

9.3.2.2 Règles de transfère et de nommage

Les fichiers créés devront respecter les règles suivantes :

- les fichiers sont envoyés en PJ sous forme de SMIME ;
- le nom d'un fichier pour les paramètres protocolaires sera porté par le nom de la PJ.

Une description précise des règles de nommage peut être trouvée au chapitre 5.9 de ce document.

Quatre paramètres structurants caractérisent un fichier, quel que soit le partenaire et le type de flux:

- Un identifiant interface (selon le format du flux transmis)
- Le code interface
- Le code de l'application émettrice ou destinatrice du flux
- Un numéro séquentiel incrémenté par l'émetteur du flux

9.3.2.3 Déroulement d'un transfert selon le protocole AS/2

Le fichier à transmettre est encapsulé dans la requête AS/2, sous forme de pièce jointe, dont le nommage se fait à partir de la nomenclature définie pour le PeSIT HS E. Cette enveloppe de données est ensuite envoyée

par Internet en utilisant les protocoles standards. Les données sont transmises par le protocole http, en requête POST, à une adresse IP statique.

Le protocole AS/2 permettant la mise en œuvre de niveaux de sécurité, les messages sont signés au moyen d'un algorithme SHA-2 et les échanges chiffrés au moyen d'un algorithme AES 256.

En cas d'acquittement OK, des MDN seront générés en mode synchrone et signés pour signifier au client le succès du transfert.

En cas d'acquittement KO, le transfert doit être rejoué. L'AS/2 reposant sur HTTP, ce dernier n'inclut pas de mécanisme de reprise automatique.

9.3.2.4 Cinématique d'un transfert AS/2

Circuit aller d'un transfert par protocole AS/2 :



Circuit retour d'un transfert par protocole AS/2 :



10 GLOSSAIRE

Abréviation	Signification
AIFE	Agence pour l'informatique financière de l'Etat, chargée du pilotage de la maîtrise d'œuvre de Chorus Pro et du déploiement de la solution
API	Application Programming Interface. Ensemble normalisé de fonctions qui sert de façade par laquelle un logiciel offre des services à d'autres logiciels
ASAP	Avis des sommes à payer
Atlas	Solution de stockage des factures et de pièces justificatives
Chorus	Chorus est l'application commune à tous les gestionnaires et comptables de l'État, gérant la dépense, les recettes non fiscales et la comptabilité de l'État. Elle intègre tous les acteurs de la gestion financière de l'État. L'application est fondée sur un progiciel de gestion intégrée (PGI) et permet de mettre en œuvre toutes les ambitions de la LOLF notamment en termes de comptabilité
Chorus Pro	Solution mutualisée cible du « Portail de facturation »
Facture	La facture est une pièce comptable par laquelle le vendeur (ou prestataire de services) indique le détail des quantités, qualités et prix des marchandises ou services préalablement délivrés qui constitue l'ensemble des données de facturation. Les factures intégrées au périmètre de la dématérialisation sont celles de la commande publique transmise par les fournisseurs
Demande de paiement	Demande de paiement : facture de cotraitance ou de sous-traitance
Document de facturation	Document justificatif transmis à l'appui d'une facture
Données de facturation	Champ d'une facture
Dossier de facturation	Ensemble de pièces permettant le mandatement et la liquidation (facture et document de facturation)
DGD	Décompte général définitif
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DP	Objet créé par l'ordonnateur Etat ou EPN permettant la liquidation (correspondant au mandatement du secteur public local)
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
EDI	Echange de données informatisé
EJ	Engagement juridique
EPL	Etablissement Public Local
EPN	Etablissement Public National
EPS	Etablissement Public de Santé
Espace factures reçues	Portail en mode « SaaS » permettant aux collectivités locales et EPN de télécharger leurs factures, d'en remonter les statuts d'avancement et d'interagir avec les fournisseurs et le support
Helios	Helios : Système d'information comptable de la direction générale des finances publiques dédié au secteur local pour la tenue des comptabilités locales
PES	Protocole d'échange standard
PIGP	Portail internet de la gestion publique
PJ	Pièce justificative, ou pièce jointe, selon le contexte
MOA	Maîtrise d'ouvrage
MOE	Maîtrise d'œuvre
Mode « Saas »	Le mode « Saas » (logiciel en mode service) est un modèle d'exploitation commerciale à des logiciels en ligne qui permet aux utilisateurs de ne pas avoir à installer l'outil sur leurs propres services
SE Chorus	Système d'échange Chorus
SE	Service exécutant la dépense de l'Etat
SIGF	Système d'Information de gestion financière (des collectivités et établissements publics)

SIRET	Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement pour les fournisseurs français. Cet identifiant numérique de 14 chiffres est articulé en deux parties : la première est le numéro SIREN de l'unité légale à laquelle appartient l'unité SIRET ; la seconde, habituellement appelée NIC (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribué à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet de vérifier la validité de l'ensemble du numéro SIRET.
SMA	Service mandataire Atlas
UBL Invoice	Universal Business Language (norme de structuration de données de factures)
UN/CEFACT	United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business

11 SUIVI DES MODIFICATIONS

Version - Date	Emetteur	Statut/Suivi des modifications
Version 3.27 – 30/06/2017	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout des opérations pluriannuelles avec contrepartie directe dans le champ d'application de Chorus Pro (§2.2.2.3) • Ajout d'une description des cas rencontrés dans l'annuaire (3.3.3) • Mise à jour et clarification du chapitre décrivant les statuts (3.6.1) • Compléments aux statuts applicables pour les demande de paiement d'un sous-traitant (3.6.1.3) • Précisions sur le calcul du point de départ du DGP (§3.6.2) • Ajout d'un chapitre relatif au recyclage d'une facture (§3.8) • Ajout d'un chapitre relatif à la suspension d'une facture (§3.9) • Ajout d'un chapitre précisant les modalités d'utilisiation du cadre de facturation A2 (3.10.2) • Ajout d'une précision relative aux obligations contractuelles pour l'utilisation d'un cadre de facturation transitoire dans le cadre des marchés de travaux (§3.10.4) • Ajout du numéro de la balise décrivant le numéro de version dans le flux pivot (§5.7.1) • Précisions relatives au respect des balises obligatoires des formats UBL, CII et PES pour les flux E1 et E2 (§5.7.2) • Ajout d'un chapitre précisant la taille des éléments d'un flux (§5.10.3) • Correction de la balise renseignant la raison sociale de l'encaisseur dans le format pivot • Mise à jour des règles de gestion suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Précision quant à la longueur du champ « Identifiant Compte Bancaire » (Règle G1.18) ○ Référencement pour tous les code pays fournisseurs de la règle de gestion G2.02, indiquant que par défaut le code pays est valorisé à « FR » ○ Suppression du type identifiant « Particulier » dans le cas d'un flux facture (G2.04) ○ Passage de la longueur maximame du nom ou de la raison sociale d'un tier de 100 à 99 caractères (G2.08) ○ Création d'une règle de gestion spécifiant les caractères autorisés dans un champ « code service » (règle G2.29) ○ Précision sur la nature de la pièce-jointe dans un flux facture ou pivot dans la règle de gestion G4.06 ○ Précision quant à l'ordre des paramètres

		<ul style="list-style-type: none"> individuels d'une enveloppe (règle G7.01) <ul style="list-style-type: none"> ○ Ajout d'une règle de gestion spécifique indiquant le format des dates dans le format CII (S2.11) • Mise à jour du format E3 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Suppression de la règle G8.44 concernant le montant de la charge ○ Ajout d'une règle de gestion spécifique relative à la référence à l'engagement G8.49 ○ Mise en cohérence des formats de tiers utilisables pour les flux E1/E2 et E3. Suppression des règles de gestion G8.35 et G8.36 ○ Ajout d'une balise permettant de renseigner le code service débiteur dans le cas d'un flux E3 ○ Correction de la balise permettant de renseigner le motif de charge en ligne ○ Suppression des contraintes liées au libellé et au code de la référence aux textes (règles G8.03 et G8.04) ○ Correction des balises (modification de la casse) permettant de renseigner les données suivantes : identifiant TVA, identifiant de juridiction, numéro de prestation, numéro d'engagement, indicateur de charge en ligne • Mise à jour des schémas des processus API et suppression des API non disponibles (chapitre 6.2) • Modification de la valeur par défaut de la balise « Accep » placée en header d'un appel JSON (§6.1.3) • Création d'une annexe spécifique aux formats supportés par Chorus Pro pour assurer la compatibilité ascendante pour les utilisateurs raccordés à Chorus Factures (UBL FEN105 et CII FEN135) et suppression de ces formats dans les spécifications externes
<p>Version 3.26 – 03/03/2017</p>	<p>AIFE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Précisions sur les modalités d'acheminement des facture vers le service FACTURES_PUBLIQUES (§3.2.2) • Précisions relatives au contrôle d'unicité de la facture (§3.7.4.1) • Ajout d'un chapitre relatif au bordereau de suivi (§ 3.10.5) • Mise en cohérence des spécifications avec la gestion des marchés de travaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en cohérence des chapitres relatifs aux habilitations (§4.1.1.3 et 4.2.1.3) ○ Ajout des statuts relatifs à la gestion des marchés de travaux dans les règles de gestion G5.01 et G5.07 ○ Ajout d'un chapitre 0 présentant les cas d'utilisation des API de l'espace « factures de travaux » • Précisions relatives à l'application de la remise/charge dans les montants globaux dans un flux E1 (§5.2.2.1) et E2 (§5.2.2.2)

- Modification de la règle de gestion du paramètre « Engagement obligatoire » dans le flux annuaire (§5.2.5)
- Ajout d'un chapitre relatif à l'exploitation des rendus d'irrecevabilité et rejet des flux paragraphe 5.11
- Ajout d'une illustration de la feuille de style au paragraphe 5.12.1
- Mise à jour de la syntaxe des balises du format UBL :
 - « Identifiant » de l'entité « Site de Livraison »
 - Balises de contact de l'entité « valideur » (nom contact, téléphone, télécopie, courriel, identifiant, type identifiant)
- Modification de la balise « Montant hors taxe » du bloc « Généralités » au format CII version 14b
- Modification de la syntaxe des balises du format CII version FEN135 suivantes :
 - Balises du bloc « site de livraison » (identifiant, nom, ligne adresse, code postal, nom commune, code pays)
 - Balises « numéro de marché » et « numéro de contrat » et balises « date d'effet » associées
 - Balises du bloc « débiteur » (typage identifiant, identifiant, nom, identifiant TVA, code pays légal, ligne adresse légale, code postal légal, nom commune légal)
 - Balises « nom contact » du valideur et de l'encaisseur
 - Balise « unité de livraison » du bloc « ligne »
 - Suppression des notes de bas page obsolètes relatives au bloc « Site de Livraison »
 - Ajout d'une précision concernant le non prise en compte de la charge dans ce format
 - Ajout d'une précision relative au renseignement du numéro de TVA intra-communautaire
 - Balises identifiant valideur
- Mise à jour du format E3 (mémoire de frais de justice)
 - Correction de la balise permettant de renseigner la qualité facturée en ligne
 - Correction des lignes d'adresse légale (passage de adress à address dans les balises)
 - Ajout d'une règle de gestion précisant le cadre de facturation utilisé dans un flux E3 (G8.47)
 - Ajout d'une règle de gestion précisant le format des montants dans un flux E3 (G8.48)
 - Corrections diverses sur les balises (casse des balises) et déplacement des règles de gestions ne correspondant pas à la donnée générique associée
- Modification de la balise relative au type de document dans le format AIFE_Statut
- Mise à jour des règles de gestion génériques :
 - G1.05 : précisions quant aux caractères

		<p>spéciaux autorisés dans l'identifiant facture</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ G1.09 : précisions sur le format des dates ○ G1.17, G1.18 et G1.19 : précisions relatives aux informations obligatoires dans les coordonnées bancaires selon le type de coordonnées bancaires renseignées ○ G1.35 : nouvelle règle précisant les cadres de facturation utilisable dans un flux facture ○ G2.04 : Ajout de l'identifiant fournisseur «7 » ou « IREP » ○ G2.13 : modification des libellés autorisés pour le type de TVA ○ G4.07 : augmentation de la taille maximale d'une pièce-jointe ○ G4.16 : précisions sur l'extension à renseigner dans le nom de la pièce-jointe ○ G5.04 : ajout des statuts relatifs à la gestion des marchés de travaux ○ G5.06 : caractères autorisés lors du renseignement du complément statut dans un flux cycle de vie ○ G6.01 : augmentation du nombre de lignes de facturation maximum ○ G6.03 : précision quant aux types de lignes affichées dans le flux pivot ○ G9.05 : modification du nombre de caractères maximum de la raison sociale dans l'annuaire <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des règles de gestions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ G5.08 (valorisation du complément statut) ○ S2.03 (unité de livraison en format FEN135) ○ S2.07 (typage de la facture au format FEN135) • Suppression de l'applicabilité de la règle G1.02 (cadres de facturation dans le flux pivot) aux flux factures (5.2.2 et 5.7.2 et 0) • Ajout de règles spécifiques au format UBL : <ul style="list-style-type: none"> ○ S1.06 : nommage des pièces-jointes dans la version FEN135 du format UBL ○ S1.07 : précision sur l'extension « cadre de facturation » ○ S1.08 : typage de la pièce-jointe • Mise à jour du XSD CPPFactureMixte : code pays fournisseur rendu facultatif • Mise à jour du XSD CPPFacturePivot : ajout des cadres de facturation relatifs aux procédures tacites de gestion des marchés de travaux • Mise à jour du XSD CPPStatutPivot : ajout des codes statuts relatifs à la gestion des marchés de travaux • Modification du paragraphe 6.1 relatif à la qualification des services API : suppression des informations portant sur la récupération et la qualification des services API depuis l'API Manager.
Version 3.25 – 04/10/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Publication des annexes relatives aux marchés de travaux :

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour de la règle de gestion G5.07 (ajout des statuts relatifs aux marchés de travaux) ○ Valorisation de la règle de gestion G1.34 (règles spécifiques aux marchés de travaux) ○ Modification des règles de gestion G2.22, G2.23 et G2.24 dans le cadre des évolutions marchés de travaux • Ajout du flux annuel, ajout de la description sémantique dans le chapitre 5.2.5 et syntaxique dans le chapitre 5.7.4. Ajout de règles de gestions spécifiques à l'annuaire dans le chapitre 5.6. • Mise à jour de la règle de gestion G1.05 • Ajout de la date d'effet du contrat dans le format UBL (§ 5.7.2) • Ajout des règles de nommages propres à la pièce jointe complémentaire et au bordereau de suivi dans la règle de gestion G4.12 • Modification du nom de la solution de la mutualisée CPP 2017 à Chorus Pro • Modification du XSD CPPFactureMixte : <ul style="list-style-type: none"> ○ Harmonisation de la cardinalité de « paramètre » dans l'enveloppe ○ Modification du format de « contenu » à « xs:base64Binary» ○ Ajout des cadres de facturation A22 à A25 pour les procédures tacites dans le cadre des marchés de travaux • Modification du XSD CPPFacturePivot : Ajout des cadres de facturation A22 à A25 pour les procédures tacites dans le cadre des marchés de travaux • Ajout de l'attribut <i>compteur</i> dans la description sémantique du flux pivot (§ 0) • Ajout des informations relatives au bordereau de suivi (§ 0) • Précisions autour des exigences en matière de feuille de style spécifique (§ 0) • Modification des modalités de validation des cadres de facturation dans le chapitre 3.10.2 et ajout du mode service pour la validation • Suppression de la fonction de hachage (SHA-1) pour les certificats requis pour le protocole de raccordement AS2 (§ 9.3.1.3) • Valorisation de la balise DocumentTypeCode par « Marché public » pour l'attribut numéro engagement • Préconisation autour des méthodes d'émission des requêtes API : usage de la méthode POST uniquement pour la consommation des services API (§ 6.1.1) • Modification de la syntaxe des balises suivantes du flux E1 au format CII version 14B (0) et E2 au format CII version 14B (5.7.2.2.1) : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Type identifiant » de l'entité « Fournisseur » ○ Bloc adresse légale de l'entité « Débiteur »
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Entité « Ligne » ○ « Code pays » de l'entité « Valideur » ○ « Identifiant » de l'entité « Fournisseur» ○ « Identifiant » de l'entité « Débiteur» ○ Entité « RécapitulatifTaxes » ○ « Montant HT », « Montant charges » et « Montant à déduire » de l'entité « généralités» ○ Entité «Charge/remise » ○ Bloc adresse commerciale de l'entité « Fournisseur» ○ Entité « SiteLivraison » • Ajout d'information relative au cycle de vie de traitement des factures dans le cadre des marchés de travaux, sous-traitance et cotraitance (§ 6.1.1) • Modification de la syntaxe des balises suivantes du flux E1 au format CII version FEN135 (0) et E2 au format CII version FEN135 (5.7.2.2.1) : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Montant HT » et « montant à payer » ○ Entité « Engagement » ○ Bloc « adresse légale » du débiteur • Ajout de notes de bas de page précisant une utilisation de particulière des balises suivantes du flux E1 au format CII version FEN135 (0) et E2 au format CII version FEN135 (5.7.2.2.1) pour les fournisseurs raccordées à la solution Chorus : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entité « RécapitulatifTaxes » ○ « Type identifiant » et « Identifiant » de l'entité « Fournisseur » et « débiteur » ○ « Code Service » et « Nom Service » de l'entité « Débiteur » ○ Entité « SiteLivraison » ○ Entité « Pièce jointe »
<p>Version 3.24 – 28/07/16</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Précision sur le caractère facultatif du code pays dans les flux E1, E2 et le flux de cycle de vie • Ajout de la référence à la REG G2.02 pour les flux E1 et E2 (5.2.3) • Déplacement des tableaux d'entrée et de sortie des services proposés en API dans une annexe distincte intitulée « Annexe_Services API » (6.2) • Suppression de la REG G5.02 (en doublon avec la G5.04) et reformulation de la REG G5.04 en conséquence (5.3) • Déplacement de la REG G5.05 de identifiant flux à producteur flux (5.2.3) • Précision sur le nom de la PJ dans les REG G8.17 et G8.08 (5.4) • Précision sur le caractère facultatif du champ de date d'échéance dans le flux E1 (5.2.2.1) • Suppression de la référence à la balise « numérocommande » dans le format PES (0) • Modification des REG P1.08 et P1.09 sur le type de caractères autorisés

		<ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'un chapitre relatif aux modalités de compression des flux (5.10) • Ajout de la REG P1.10 relative au site de livraison dans un flux E1 (0) • Ajout dans la REG G4.03 de la liste de valeurs possibles du format MimeType pour chaque type d'extension de fichier (5.3) • Mise à jour du caractère obligatoire du format de PJ dans le pivot (5.2.1) • Ajout de la REG G4.15 relative au format autorisé pour la PJ de type facture (5.2.2.2) • Réinsertion de la REG G2.02 relative au code pays dans le E2 et de son caractère facultatif (5.2.2.2) • Précision sur les caractères spéciaux autorisés pour l'attribut numerofacture (5.7.2, 5.7, 6.2.2.4) • Précision sur la valeur par défaut de l'attribut typefacture (6.2.2) • Précision sur la valeur par défaut de l'attribut idEspace (6.2) • Mise à jour de la description de la notion de contrat (5.2.2.1) • Modification de la syntaxique de la balise relative au numéro de facture d'origine dans les formats Chorus Pro (partie 5.7.1.2 et 5.7.3.1.2) • Modification de la REG G6.04 • Modification du chapitre relatif à l'acheminement des factures vers le service FACTURES_PUBLIQUES (3.2.2) • Modification de l'entité « TVA » du flux CPPPivot (5.7.1.2) • Précision sur les prérequis à l'accès en mode portail (OS et navigateur) (3.3.1) • Cadre de facturation : suppression du cadre « A11 », rajout des cadres de facturation A22 à A25 pour les procédures tacites dans le cadre des marchés de travaux (3.10 ; G1.02 ; G2.23 ; G2.22 ; G2.24) • Modification du libellé de la balise portant la référence à la feuille de style (5.12.2.1.1) • Modification de la syntaxe des balises de l'entité « encaisseur » du flux E1 au format UBL (5.7.2.1.1) et de la balise raison sociale encaisseur du flux E2 au format UBL Invoice Minimal (5.7.2.2.1) • Modification de la syntaxe de la balise « ligne d'adresse commerciale » du flux E1 au format UBL (5.2.2.1) • Mise à jour relative aux marchés de travaux (3.10.4) • Mise à jour de la liste des documents constituant le pivot (0) • Modification des données syntaxiques relatives aux numéros d'engagement de contrat et de marché au format UBL (flux E1 et E2) (5.7.2.1.1 et 5.7.2.2.1)
Version 3.23 – 21/04/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Renseignement du code pays obligatoire dans les flux facture (5.2.2) pour identifier fournisseurs et valideurs des factures, suppression de la règle de gestion G2.02. • Précision relative à l'obligation de respecter l'ensemble

		<p>des normes des formats UBL et CII dans le cadre de la constitution d'un flux E2 (respectivement chapitres 5.7.2.2.1 et 5.7.2.2.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement de la règle de gestion G4.07 relative à la taille de la pièce-jointe • Ajustement de la règle de gestion G6.04 relative à la transcription des charges et des remises dans le flux pivot • Ajout d'une règle de gestion relative aux lignes de facturation G6.06 • Suppression des règles de gestion S1.02 et S2.02 rendant obligatoire le renseignement d'un RIB en cas de paiement par virement • Ajout de deux codes retour (400 et 401) pouvant être transmis en retour de requête API et précision quant aux modalités de retour de ces codes (6.1.2) • Mise à jour de la description des services API : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'attribut idEspace en entrée des services consulterHistoriqueFacture et telechargerGroupeFacture devient facultatif ○ Ajout de l'attribut factureTelechargeeParDestinataire en sortie du service rechercherFactureATraiterParRecipiendaire ○ Suppression de l'attribut complementInformation en entrée du service traiterFactureRecue ○ Ajout d'un surntribut listeDemandesAbonnement encadrant les attributs du bloc « liste des demandes d'abonnement en attente sur la structure pour l'utilisateur sélectionné » en sortie du service consulterDemandeAbonnementParGestionnaire ○ Ajout d'un surntribut consulterStructure encadrant l'ensemble des attributs du service consulterStructure ○ Suppression de l'attribut miseEnPaiement en entrée du service modifierServiceStructure ○ Ajout de l'attribut identifiantStructure en entrée du service rechercherStructure ○ Les attributs relatifs à la pagination (pageCourante, pages, nbResuptatsParPage et total) deviennent facultatifs en sortie de l'ensemble des services. Un surntribut parametresRetour est ajouté et encadre ces quatre attributs ○ L'attribut historiqueDesEvenementsComplementaires devient facultatif en sortie du service consulterHistoriqueFacture ○ L'attribut typeDemandePaiement devient obligatoire en entrée du service rechercherFactureParRecipiendaire ○ L'attribut « format » en entrée de l'API telechargerGroupeFacture devient obligatoire ○ l'attribut listeFacture devient unique et l'attribut idFacture devient multiple en entrée du service telechargerGroupeFacture
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> ○ L'attribut parametresRecherche devient facultatif en entrée du service consulterDemandeAbonnementParGestionnaire ○ L'attribut dateDebutValidite devient facultatif en entrée du service modifierServiceStructure ○ Les attributs dateDebutService et dateFinService deviennent facultatifs en sortie de l'API modifierServiceStructure ○ L'attribut « pays » devient obligatoire en entrée du service saisirGeneraliteInscriptionUtilisateur ○ Mise à jour des formats de flux pouvant être déposés via l'API deposerFluxFacture et ajustement des codes retours en conséquence ○ Ajout d'un contrôle de cohérence sur le changement de statut de la facture en fonction du précédent statut dans l'API traiterFactureRecue ○ Ajout d'une règle de gestion précisant les modalités de renseignement des attributs liés au renseignement de services (id, code et libellé du service fournisseur ou destinataire) dans l'ensemble des API référençant ces services ○ Modification du format des attributs coordBancairesFournisseurCodeBanque et coordBancaireFournisseurCompteBancaire dans l'API consulterFactureParFournisseur ○ Mise à jour des statuts auxquels les factures sont visualisables via l'API rechercherFactureATraiterParRecipiendaire ○ Ajout d'une précision quant au format du fichier retourné via l'API telechargerGroupeFacture ○ En sortie de l'API consulterStructure et en entrée de l'API saisirGeneraliteStructure ajout d'une règle de gestion sur les attributs du bloc « paramètre » indiquant que le renseignement de ces attributs est obligatoire pour les structures publiques ○ Modification du code erreur 20001 des API consulterFactureParFournisseur et consulterFactureParRecipiendaire ○ Suppression du code erreur 20000 des API consutlerFilDEvenementParFournisseur, consulterFilDevelementParRecipiendaire, consulterTableauDeBordFournisseur, rechercherFactureATraiterParFournisseur, rechercherFactureATraiterParRecipiendaire, rechercherFactureParRecipiendaire ○ Ajout des codes retour 20001, 20002 et 20003 en sortie du service rechercherStructure • Modification des modalités de renseignement du user technique dans l'en-tête des requêtes JSON (chapitre 7.2.3.2) • Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes)
Version 3.22 –	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Précision sur la périodicité des notifications (3.4.1)

30/03/16

- Ajout d'un statut « Complétée » (3.6.1)
- Précisions relatives au délai global de paiement (3.6.2)
- Précisions sur les modalités du recyclage (3.8.2)
- Précisions sur les rôles et habilitation du gestionnaire secondaire de structure (4)
- Mise à jour du schéma de vue d'ensemble des flux (distinction entre SPL et SPL via Helios) 5.1
- Flux pivot : précision sur l'utilisation du pivot (mode portail, EDI et web services) (5.2.3)
- Flux E1 : modification de la sémantique et de la syntaxique « Remise » pour prendre en compte la notion de « charge (frais annexe) 5.2.2.1 ainsi que de la syntaxique applicable au format UBI (5.7.2.1.1) et CII (5.7.2.1.2)
- Flux E2 : rajout de la balise « raison sociale encaisseur » (5.7.2.2) et valorisation dans le format UBL (5.7.2.2.1) et CII (5.7.2.2.2)
- Ajustement du flux E3 (mémoire de frais de justice) 5.2.2.3
- Règles de gestion
 - Suppression de la G1.04 (la valeur A1 pour le cadre de facturation n'est plus obligatoire en cas de facture « avoir » et de la G1.23 (type de taxe autorisée)
 - Ajout de la G2.28 (raison sociale encaisseur en cas de flux mixte)
 - Ajout de la G1.29 (code motif de charge ou de remise)
 - Ajout de la G1.30 (remise / charge au niveau du document)
 - Ajout de la REG G1.31 (indicateur de charge)
 - Ajout de la REG G1.32 (valeurs acceptés pour le mode d'émission)
 - Ajout de la REG G1.33
 - Précision sur la G2.01 (code pays Iso norme alpha-2 uniquement)
 - Précision des valeurs attendues dans la REG G2.04, G2.05, G4.05, G4.06, G5.01, G5.03
 - Modification de la REG G2.07 (longueur ID de type 5 – Tahiti)
 - Précision sur la G2.14 (Dans le cadre de l'émission d'un flux facture, la structure débitrice doit être active)
 - Modification de la REG G3.01 (elle ne porte plus que sur la balise « engagement »)
 - Ajout de la G5.07 (valeurs du cycle de validation)
 - Ajout de la G6.04 (valorisation des charges / remises dans les lignes de facturation)
 - Ajout de la G6.05 (cohérence entre prix unitaire et quantité)
 - Ajout de la S5.03 (Id émetteur / récepteur)
 - Ajout des REG S2.06 (régime de TVA) et S2.08

		<p>(type de référence bancaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout du chapitre 5.9 relatif au nommage des flux • Présentation de l'utilisation des méthodes API : <ul style="list-style-type: none"> ○ Modification du titre du chapitre 6 ○ Présentation des codes erreur en retour d'un appel API (6.1.2) ○ Mise à jour des méthodes relatives à l'espace « facture » (6.2.2) ○ Précision relative à l'attribut « Content-type » en en-tête du JSON (6.1.3) ○ Ajout des méthodes relatives à la gestion de la fiche structure et utilisateur accessibles lors de la première phase de qualification (6.2.4) • Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes) • Ajout du chapitre 11 présentant l'ensemble des modifications apportées à partir de la V2
Version 3.21 – 11/01/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du format de l'horodatage (G1.25) • Précisions concernant la gestion de la facturation intra-sphère publique (3.2.2) • Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes)
Version 3.2 - 06/01/16	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout du contrôle de cohérence relatif au code service renseigné dans une facture (3.7.3) • Ajout de la donnée « Raison sociale encaisseur » dans les flux pivot (0 et 5.7.1.2) et E2 (5.2.2.2 et 5.7.2.2.4) pour renseigner les cas d'affacturage • Mise à jour des règles de gestion relatives au code pays dans les flux facture (5.2.2) et les flux statut (5.2.3) • Les « libellée » des récepteurs et des émetteurs dans l'enveloppe sont désormais facultatives (5.2.4) • Mise à jour de la description syntaxique du format UBL-invoice (5.7.2.1.1 et 5.7.2.2.1) • Mise à jour des types de facture pris en compte (G1.01) • Mise à jour des codes statuts relatifs au cycle de validation (règle de gestion G5.07) • Mise à jour de la description des services relatifs aux espaces « facture émises », « factures reçues », « factures à traiter » et « engagements juridiques » (partie 6) • Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes)
Version 3.1- 17/11/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de la description des flux transmis par les entités du secteur public local (5.1.1.1.2) • Modification des cardinalités de l'entité pièce-jointe du flux pivot (0) • Mise à jour de la description de la balise date d'effet dans le flux E1 (5.2.2.1) • Mise à jour de la description des services (partie 6)
Version 3- 21/10/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de la partie La gestion des comptes structures et utilisateurs (partie 4) • Mise à jour des libellés des types de factures.

		<ul style="list-style-type: none"> • Modification des règles de gestion : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mise à jour de l'identifiant (G2.08) et du format de l'identifiant (G2.07) d'un tiers ◦ Mise à jour des règles de gestion relatives au type identifiant G2.04 et G2.05. • Ajout du statut « A recycler » au chapitre « cycle de vie nominal de la facture » (3.6) et à la règle de gestion associée (G5.01) • Mise à jour des recommandations de format relatives aux champs commentaires (P1.09) • Mise à jour des fichiers XSD (annexe des spécifications externes) • Mise à jour du flux E3 mémoire de frais de justice (partie 5.2.2.3), des règles de gestion spécifiques (5.4) et du format syntaxique applicable (partie 5.7.2.3) • Ajout du chapitre Modalités d'utilisation des feuilles de style (partie 5.9) • Mise à jour de la description des services (partie 6) • Mise à jour de la partie L'authentification (partie 7) • Ajout du chapitre Espace de qualification et de suivi des flux de Chorus Pro (partie 8) • Mise à jour de la partie les protocoles d'échange dans le cadre du raccordement des fournisseurs (partie 9)
Version 2.3 – 01/09/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des règles de gestion : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mise à jour des règles de gestion du PESDepenseAller (5.8.4) ◦ Mise à jour de la règle de gestion G4.13
Version 2.2 – 25/08/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des schémas des descriptions génériques des données portées par les flux E1 et E2 (le format de la PJ est une donnée obligatoire) • Modification des modes de paiement et des types de factures des formats CPPFactureMixte et CPPFacturePivot (règle de gestions applicables et XSD) • Ajout d'un mode de paiement pour les formats UBL et CII (règle de gestion applicables) • Ajout d'une règle de gestion relative aux modalités de paiement (G1.15) • Mise à jour des valeurs de la règle de gestion G5.01 • Modification des cardinalités de l'enveloppe des flux CPP • Modification des règles de gestion relatives aux montants • Suppression de la balise « Note.Producteur » du flux pivot (format CPPFacturePivot) • Nouveau référencement des règles de gestion relatives au nom de la PJ, à la référence du contrat, à la référence du marché, à la référence de l'engagement, à la référence service sphère publique et nom service • Modification de la règle de gestion relative au nombre de caractère de la référence contrat (G3.02) • Les balises taux de TVA des entités ligne des flux E1 et E2 sont facultatives • Mise à jour des arborescences des formats

		CPPFacturePivot (5.7.1), CPPFactureMixte (5.7.2.2.4, CPPStatut (5.7.3.1) et AIFE_Statut (5.7.3.2)
Version 2.1 – 28/07/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression du référencement de la REG S3.03 sur les balises d’engagement • Nouvelle description sémantique des balises de l’entité « Valideur » des flux E1 et E2 • Mise à jour des XSD (ajustement dans le nommage des balises, suppression de la balise PJ/idOriginale du XSDCPPFactureMinimal, nouveau nommage des XSD) • Référencement des règles de gestion G7.13, G7.14, G7.15, G7.16 • Ajout de la balise « Mode de paiement » dans le format E2 • Ajustement du schéma du flux cycle de vie • Référencement de la balise « mode de paiement » dans les descriptions syntaxiques des formats UBL et CII du flux E2
Version 2.0 – 20/07/15	AIFE	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction : ajout de liens hypertextes vers la réglementation applicable • Description fonctionnelle de la solution : <ul style="list-style-type: none"> ○ Précision sur la durée d’archivage des factures pour le compte des émetteurs (10 ans) ○ Mise à jour des cadres de facturation • Description des formats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Production des XSD des flux spécifiques à Chorus Pro et non référencés dans les standards internationaux (CII, UBL) ou dans le format de la DGFIP (PES) ○ Mise à jour des règles de gestions sémantiques et syntaxiques (dont rajout des règles de gestion relatives aux modes de règlement) ○ Ajout du flux « Mémoire de frais de justice », son format syntaxique et ses règles de gestion associées ○ Description de l’enveloppe des flux spécifiques à Chorus Pro et non référencés dans les formats internationaux (CII, UBL) ○ Mise à jour des flux pivot et cycle de vie ○ Rajout de règles de gestion applicables au format syntaxique du flux PES_Depense Aller